

Copie -

REGISTRE PAROISSIAL

VITRAC.

1739 - 1772.

Registre de Pauvres.

VITRAC

1739 - 1772 -

Copie

14 février 1967.

1

1734

Le samedi février a été célébré au curé de Vitteux Marie Imbert
âgé de sept mois et demi, décédé le jour précédent,
fils légitime et naturel à Raymond Imbert et Marie
Roché ses père et mère, du village de Vitteux
par. de Vitteux. Ont assisté à cette sépulture: Guillaume
Bouvier curé de Vitteux, et Jean Vignier ~~dit~~ Macellan
premier du village de Vitteux. Soudain ~~meurt~~
Bouvier curé de Vitteux. Macellan

Coules, curé.

Mai. L'an 1734 et le dernier jour des mois d'Avril, après la
publication des bans, des mariages faits dans l'église de
Vitteux au mois de la messe de paroisse pendant trois ou
quatre semaines consécutives, sans y avoir eu la moindre opposition
ni reconnaissance d'empêchements canoniques ni civils, entre
Jean CAYREL âgé de 24 ans ou environ, fils légitime
et naturel à feu Guillaume et Jeanne GONDAL ses père
et mère, du village de Falachon de cette
paroisse, d'une part et Catherine BOUCHET fille aussi
légitime et naturelle à feu Pierre et François DELMAS ses
père et mère aussi habitants du village de Vitteux de cette
paroisse le dit BOUCHET âgé de 36 ans ou environ,
d'autre part. Voy, frère et curé dudit Vitteux, muni qu'il
conjoint au mariage led. Jean CAYREL et led. Catherine
BOUCHET après de notre vœu et de l'avis. Le consentement
dudit. parents réciproquement et librement donné en paroles
de présents, en présence des témoins (non. cent) et exécuté
après célébrer la St^e Gene. et observé les autres formalités
relatives à l'usage du diocèse a fait cy. dessus. Ont été
présents Antoine DELBOR (frat^r) du lieu de Vitteux, Jean
BACCARESSÉ, tisserand dudit Falachon paroissien,
Raymond ARBERNY dudit Vitteux, beau-frère à l'épouse
et Jean CHAMBAÏ frère à l'épouse dudit Falachon, tous
de la par. de Vitteux qui et 3 mariés requis de
signer ont dit et déclaré. Dallos. Baccaressé. Coules, curé

L'an 1739 et le second jour des mois de Mars a été baptisé Antoine BACCARESSA, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Jean et Anne CAYRON ses père et mère du village des Barrières par. de Vitte. Son parrain a été Antoine BACCARESSA ayeul futuruel dudit. village des Barrières. La marraine a été Genevieve CAYRON Nante maternelle du village de Cayrac par. de Ste Genevieve qui n'ont mes neques présents m. Jean BONNET, prêtre du village de Paulhet rend. parrain et Pierre BESOTTES de Colubert et Pierre PASCAL de Vidrine rousignés.

En foy de ce. Pascal - Bonnet futé
Combr, curé. Besoules.

Bapt. - L'an 1739 et le second jour des mois de Juin a été baptisé Pierre CAZAL né le jour précédent, fils légitime et naturel à Jean et Jacqueline SIRVEN ses père et mère Françoise du village de Falachoux par. de Vitte. Son parrain a été Pierre CAZAL garçon dudit. Falachoux, oncle futuruel. Sa marraine Jeanne TRISSOU des village des Barrières Nante maternelle. Présents, Jean SIRVEN garçon dudit village des Barrières et Jean BACCARESSA, garçon tisserand dudit. Falachoux rousignés et les autres de neques ont dit ne savoir et neq qui de.

A. Sirris - Jean Baccarese. Combr, curé.

Bapt. - L'an 1739 et le vingt huitième jour des mois de Juin a été baptisé Antoine BIRON, né le jour précédent fils légitime et naturel à Joseph et Thérèse BACCARESSA ses père et mère, Françoise habitant de présent au village de Vittequet paroisse de Vitte. Son parrain a été Antoine BIRON ayeul futuruel, garçon du village de Quevis par. de Lévadez en Auvergne. Sa marraine Jeanne BACCARESSA Nante maternelle du village de Sorlatge par. de Carmaux-Joub, présents: Pierre IMBERT, des village de Vidrine et Jean SIRVEN, garçon du village des Barrières tous par. dudit. Vitte qui ont rousigné ces présents de ce requis.

Combr, curé.

Bapt. - L'an 1739 et le dernier jour des mois de Juin après la publication des trois bans de mariage faits au prône de la messe de paroisse pendant trois dimanches consécutifs dans l'église de Vitte et dans celle de St. Sulpice ainsi qu'appert des certificats de St. Julien, curé dudit. St. Sulpice, non y avoir eu aucune opposition ni reconne d'empêche-

Bapt
Falach

Bapt
3^e par

ment canonique ou civil, entre Pierre GAILLARD ¹³
 maître coutumier ou ecclésiastique exerçant au lieu de Raques,
 âgé de 60 ans ou environ du village de Falègues par.
 de St. Jymphorien d'une part et Beatrix VACCARESSÉ fille
 légitime et naturelle à Antonio et défunte Jeanne AMBERNY.
 sa mère et mère papeuse du village de Bannicis par. dud.
 Vitis dont fait unef partie et une portion au solennelle
 ment donné et accepté par parole de présents, le devant
 et les témoins sous cet. led. Pierre GAILLARD et led.
 Beatrix VACCARESSÉ âgé d'environ 20 ans et luy a
 donné la benediction nuptiale au célébrant la P^{te} - Q^{te}.
 led. GAILLARD aussi fait exhiber en présence des témoins
 sous cet, et sont procédé à la détermination solennelle des
 mesd. mariage, des certificats matriciels de défunte Catherine
 Coucy sa première femme morte et enterré à l'hôpital
 St. - Eloi à Montpellié signé par son aumônier dud. hôpital
 et certifié par M. de Bavis vicair général de St. - J^{er} l'évêque
 de Montpellié avec apposition de 23 ans et contresigné par
 Bosc, secrétaire le 2 xls 1736. Le tout fait en présence
 de mesd. Jean COLRAT père de l'un des de La Prayade
 par. de Chauvié. Le 2. Pierre TALABERT, marchand de
 lieu d'Hupulac qui n'a été signé, Guillaume VAILLETTE
 dud. village de Falègues soussigné et le M. Jean MONTVALLAT
 du village de Bon par. dud. Vitis qui ni les mesd.
 n'ont été signés de ce requis et mesd. qui

J. Colrat père, Guillaume Vaillette. Combes, curé
 Bap^{te} de — L'on 1739 et le 4^e jour du mois de Juillet a été
 Falachoux baptisé Jean - François TOUZERY né le jour précédent, fils
 légitime et naturel à Pierre et Anne DOUMERGUE sa mère
 et mère papeuse du village de Falachoux par. de Vitis
 son papeur a été Jean - François GUITARD dit Flourel
 papeur du village de Viella, soussigné. Sa marraine
 François TOUZERY veuve de baptisé dud. Falachoux
 tous de led. papeur l'ont Guillaume DOUMERGUE papeur
 dud. Viella et François CAYRON aussi papeur dud.
 Viella tous de la mesd. papeur qui ni la marraine
 n'a été signés de ce requis. Combes, curé.

Guitard. Doumergue.
 Bap^{te} de — L'on 1739 et le 12^e jour du mois de Juillet a été
 3^e juillet baptisée Catherine LA PORTE né le même jour, fille légitime
 et naturelle à Jean et Marie VIGOU ROUX sa mère et
 mère laborieuse du village de Vitrageat par. de Vitis.

Son cousin a été Jean de GOURDIÈGES ancien des moulins
de Langlade par. de St^e Genevieve. La marquisse Catherine
du village de Buffières par. de Cazals en Aubergne
présent Guillaume Dommergue ^{notaire} maître maréchal
dud. Villequet et Pierre GONDAL dud. Villece qui lui
marquis ^{par} n'ont rien signé de ce requi.

Cornils, curé.

Quinze - L'an 1739 et le 21^e jour du mois de Juillet après la
publication de l'un des futurs mariage entre le
s^r. Etienne BOSC et demoiselle Jeanne-Thérèse BALDIT
fait au père de la mère de paroisse le 28^e jour du
mois de Juin dernier 1739 jour de Bénédicte dans la
église de Villece, les curés et Trédou, curé de
certificat de s^r. JOUERY, curé dud. Curés et de
s^r. LASSERRE, vicar curé dud. Trédou qui demeurant en
attache et Monsieur Balsa, vicar général de N^{re} l'Ange
et Comte de Rodoy ayant donné dispense des autres deux
bons comme il paraît par la lettre en forme des
15 Juillet 1739 dûment signés dud. s^r. Balsa et
Cathésiqués par CAYRON, ^{frère} ^{par le} ^{secrétaire}
dûment instruits et contrôlés led. jour 15 de Juillet
(par lui), lesquels lettres de dispense ont été données en un
journal ne s'y est trouvé d'empêchement canonique
ni civil ni d'aucune opposition que celle qui fut fournie
le jour de la publication dud. l'an 28^e Juin par Jeanne,
sœur Jeanne et Antonette BOUNIOL par leur jour
présente. d'après lequel seulement, ainsi que led. curé
l'ont déclaré à conséquence de l'assignation, a été
donnée à la requête dud. s^r. BOSC et demoiselle
Jeanne-Thérèse BALDIT au ~~date~~ ^{date} du dixième jour de
Juillet, déclaré par FOURNIER ^{notaire} ^{secrétaire} ^{de} ^{la} ^{paroisse}
contrôlé au bureau de Laquide, dans laquelle assignation
led. s^r. BOSC et led. demoiselle BALDIT ^{donataires}
de s^r. FABREGUES, bourgeois du village de La Sappe
par. dud. Villece déclarant vouloir faire compte sur
apparents de tous les droits qu'ils pourraient avoir
sur les biens dud. s^r. FABREGUES donataire, laquelle
lédant led. s^r. FABREGUES donataire sousigné
ratifié en tout que de besoin... Monsieur maître
Guillaume PEGORIER frère, Docteur en théologie
frère curé de La Terrière et vicar forain du district
de St^e Genevieve ayant à la pièce et présence de moy

Par
de
4^e page

Cens' de Vitteac rousiqué. Intendance local. M. Etienne BOSE
 âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel de
 M. Amant BOSE, bourgeois et de sa femme demoiselle Izabelle
 SANHET sa mère et mère du village de Combaria.
 par. deud. Combaria, d'une part; et demoiselle Jeanne-
 Thérèse BALDIT âgée de 22 ans ou environ, fille aussi légi-
 time et naturelle au feu M. Pierre BALDIT, bourgeois
 et demoiselle Marguerite VAISSIÈRE sa mère et mère du
 village d'Haubert, d'Hautes-rives par. de Vitteac
 d'autre part; et eux deux consentant local.
 M. Pierre les a solennellement conjoints en mariage par
 paroles de présent. Le tout en présence de leurs proches
 parents, de moy cens' deud. Vitteac rousiqué, deud.
 M. FABRÈGUES, bourgeois deud. Lavaysse, donataire
 de M. Jean RIGAL frère du Mar-Hermel par. deud
 Vitteac, de M. VALADIÈRE, peyson du village de Boule-
 tze par. de Combaria, de M. AMBERNY peyson du
 village de Colucelles par. deud. Vitteac rousiqué et
 autres. local. M. Pierre a ensuite célébré la M^{te} Messe dans
 la chapelle domestique deud. M. FABRÈGUES (ou en célé-
 bration deud. mariage a été faite par permission
 impresse deud. M. BASA vicaria général) à laquelle
 il leur a donné la bénédiction nuptiale selon la
 forme et cérémonie observés par notre M^{te} Eglise
 à l'usage des présent diocèse. En foi de ce.

Jean-Thérèse Baldit Bosc. Peyson frère
 Fabrique A Bosc Marguerite Vaysièze
 Rigal frè Valadiè Demoisandz
 Amberny Combs, cens'.

Duplo
 Sep.
 4^e feuille

L'an 1739 et le 28^e jour des mois d'Avril et décidé
 dans la Communior de la M^{te} Eglise Gabrielle ALOIGUIER
 demeurant depuis longues années dans la maison (al-
 nelle dite de Daudon au village de Vitteac, par. de
 Vitteac, âgée de 74 ans ou environ, veuve de feu
 Joseph AMBERNY dit le greffier, peyson deud. lieu
 de Vitteac et le lendemain 29^e dudit mois a été
 inhumé au st cimetière deud. Vitteac. ont assisté
 à son convoi Mrs Jean BONNET frère du village
 de Paulhac et Mrs Jean DELMAS aussi frère deud.
 Vitteac rousiqué. En foi de ce. Bonnet frère
 Delmas, frère Combs
 cens'.

25. - L'an 1739 et le 23^e jour du mois de Septembre est
décidé dans la Communauté de la P^{te} Eglise Paroissiale
CAYRIÉ dit Guillembage, parson du village de
Viella par. de Vitac âgé de 60 ans ou environ et le
lendemain 24^e dudit mois a été célébré au P^{re}
cimetière dudit Vitac. Ont assisté à son convoi
Raufmond AUBERNY et Jean DELMAS, l'unica
dudit Viella qui requies ont dit ne savoir
En foy de ce. Combes, cure.

Prof. - L'an 1739 et le 11^e jour du mois d'octobre
a été baptisé Marie DOUMERGUE, née le jour précé-
dent, fille légitime et naturelle à Guillaume et
Gabrielle BIRON ses père et mère, parsons du village de
Viella par. de Vitac. Son parrain a été Antoine
BOU NIOL fils à son père Antoine, tisserand dudit Viella.
La marraine Marie DOUMERGUE sœur de la baptisée
qui n'ont signé de ce requies parents led. Antoine
BOU NIOL, tisserand qui n'a signé et François
GUITARD parson dudit Viella, tous de la par. précie.
Roussignol. Combes, cure.

Prof. - L'an 1739 et le 8^e jour du mois de Novembre a été
baptisé Anne TOUZERY, née le jour précédent, fille
légitime et naturelle à Michel TOUZERY et Anne CARRIOL
ses père et mère, parsons du village de la Vasse. haute
par. de Vitac. Son parrain a été Pierre TOUZERY, mar-
chand du village de Falachoux par. dudit Vitac.
La marraine Anne DOUMERGUE sœur dudit Fal-
choux, oncle et tante à la baptisée. Parents Pierre
TOUZERY dit Imbert, parson dudit Falachoux et
Marie DAGES fils à Guillaume du village de Vadrius
tous de la par. précie qui et les parrain requies
de signer ont dit ne savoir. En foy de ce.
Combes, cure.

Prof. - L'an 1739 et le 9^e jour du mois de Dec. a été célé-
bré dans le P^{re} cimetière de l'église Paroissiale de Vitac
Marquise ALBOUZE, fille journalière âgée de 58 ans
ou environ, originaire du village de Verrières par.
de Villagrèze, mais demeurant depuis long temps
dans cette dite par. de Vitac. Le P^{re} dudit mois
au village de Falachoux par. précie après avoir requies

7

les sacrements de pénitence par vicaires et Extrême-Onction que
un seul sous-signé lui en a administrés. Ont assisté à son convoi
Pierre DAGES dit Henry son beau-frère et Jean CAYRON
dit Crestel, bourgeois dudit. Falchamps, tous du lieu mesd.
paroisse qui n'ont reçu requies de ce requies. En foy
de ce Combes, curé.

Bap. - L'an 1739 et le 13^e jour du mois de Novembre
1739 a été baptisé François GUITARD ne le jour précédent,
1739 fils légitime et naturel à François et Marie CAYRON
son père et mère paroissiens du village du villa Vieille
paroisse de Vitrac. Son parrain a été François CAYRON
sirep naturel dudit. villa. La marraine Jeanne
GUITARD femme au 1^{er} Charles DAYNIER du lieu
et paroisse de Lacalm, Vante parrainelle au baptême.
Présent Guillaume DOUTERGUE dit Daudor, sirep
dudit. villa, sous-signé et Pierre GUITARD dudit.
Lacalm qui et les parrains requies de requies ont dit
ne recevoir. En foy de ce. Combes, curé.

G. Doumaque

Bap. - L'an 1739 et le 29^e jour du mois de Décembre
et décédé Catherine CAYRON dite Laquionde, âgée
de 76 ans, pauvre journalière du village du Pas-Haut
paroisse de Vitrac, après avoir reçu les sacrements de
l'Eglise en tel cas requies que un seul sous-signé lui en a
administrés et le lendemain 30^e dudit. mois a été
inhumé au cimetière de Vitrac. Ont assisté à son
convoi Michel TOUZERY dit Boquarviel et Barthélémy
ALBOUZE, tous du village de Labaisse mesd. paroisse
qui n'ont reçu requies de ce requies. En foy de ce.
Combes, curé.

1740.

- L'an 1740 et le 14^e jour du mois de Janvier et
décédé au village d'Engles, paroisse de St-Jeanne
Antoine PONS, âgé de 25 ans ou environ, fils à Jean
et défunte Marie CODOUËL, bourgeois du village de
Paulhès par. de Vitrac, muni des sacrements de
l'Eglise en tel cas nécessaires qui lui ont été adminis-
trés par le curé BACCARESSÉ prieur et vicarier dudit.

St. Genevieve et le lundain, a été célébré au St. Cimetière de Vitrac et d'après le Nouveau de sa mère, ont assisté à son couronnement Guillaume DOUMERGUE m^{re} maréchal de Vitrac qui n'ont ses signatures et Bertrand MAUREL des lieux de Vitrac rousigné de présent and. Vitrac rousigné. En foy de ce.

Maurel -

Combe, curé.

- L'an 1740 et le 20^e jour du mois de Janvier, et décidé Jeanne FOURNOL fille âgée de 55 ans au village du Pas-Haut. par de Vitrac après avoir reçu le sacrement de l'Eglise au tel cas requis et le lundain, 21 dudit mois a été célébré au St. Cimetière de Vitrac. Ont assisté à son couronnement Bertrand MAUREL des lieux de Vitrac rousigné et Guillaume DOUMERGUE maréchal de Vitrac qui n'a ses signatures de ce requis. En foy de ce.

Maurel -

Combe, curé.

- L'an 1740 et le 7^e jour du mois de février a été baptisé Marie DOUMERGUE ne le jour précédent, fils légitime et naturel à Guillaume DOUMERGUE m^{re} maréchal du village de Vitrac présent paroisse de Vitrac et à Suzanne ne SIBEN sa fille et mère dudit. Vitrac. Son parrain a été Marie DAGES fils à feu Guillaume, garçon du village de Védieux nord. paroisse frise intérieurement au baptême. La marraine Touzette DOUMERGUE tante paternelle and. baptisée dudit. Village de Vitrac. Présent: Pierre TOUZERY, de Falachon et Antoine IMBERT, fils à Pierre dudit. Védieux, tous de la nord. paroisse, qui requis de signatures ont dit ne savoir. En foy de ce.

Combe, curé.

- L'an 1740 et le 9^e jour du mois de février après la publication de trois bans des futurs mariages entre Jean PUECH, fils légitime et naturel à Antoine et Catherine LAPORTE sa fille et mère, garçon du village de Soyacat paroisse de St. Amans de Cap. d'une part et honnête fille Touzette TOUZERY, fille aussi légitime et naturelle à Michel et défunte Marguerite DAGES, sa fille et mère, garçon du village de Baricis, paroisse de Vitrac, d'autre part, faite pendant trois dimanches consécutifs au mois de la même de paroisse, tout dans l'église dudit. Vitrac que dans celle dudit. St. Amans; ainsi qu'appert des certificats signés par m^{re} SAUREL, curé dudit. St. Amans, qui dans ce jour présent et curé dudit. Vitrac rousigné des solennelles ment conjoint au mariage, le consentement réciproque.

349.

Sixième
d'ancien
feuille

349

préalablement donné, en présence des témoins soussignés,
lud. Jean PUECH âgé de 25 ans et lud. Antoinette
TOUZERY âgée de 30 ans ou environ, et de suite ay célébré
la Ste. Messe et lui ay donné la bénédiction, mesmels et
observé les autres cérémonies usitées dans le présent diocèse.
Le tout en présence de M^r Marc TALABERT, prêtre; Antoine
CASSAGNES, du village de Souque. par. de St. Amans;
Pierre LAPORTE de lieu de. Fouluc, vassignés, avec le
père, la mère, la veuve, Marie DAGES de Vidurie et
autres qui n'ont mis leurs noms. De ce requis S. Puel
Carranis. Laporte Talabert, prêtre
Combes, curé

Bap. - L'an 1740 et le 14^e février a été baptisé Jean Baptiste
SIRVEN, né le jour précédent, fils légitime et naturel à
Claude et Catherine CLAPER sa mère et père, bourgeois
Sixième et du village de Falachous paroisse de Vitise. Son parrain
a été Jean-Baptiste DAGES, bourgeois de lieu de Alpech
sa marraine Marie BARTARD du village de Colcaiche.
(Collicime.) Présents Jean LAPORTE du village de
Lavaire, vassigné et Pierre SIRVEN lud. Falachous
ouïe parrain et baptisé et qui n'a vassigné, ni les
parrains. En foy de ce. Person. Laporte
Combes, curé

Bap. - L'an 1740 et le 21^e février a été baptisé Pierre
ALBOUZE né le 20 lud. mois étout fils légitime
et naturel à Barthélémy et Tonnette VACCARESSÉ sa
mère et père, bourgeois du village de Lavaire par.
de Vitise, son parrain a été Pierre VACCARESSÉ garçon
tailleur d'habits du village de Barricis. Sa marraine
Tonnette MOÏSSET fille à Jean, bourgeois du village de Vidurie
Nou. de la nord. paroisse. Présents Barthémy NAUREL du
lieu de Vuis, vassigné et Pierre BALITRAND, vassigné
de Pauliac qui ni les parrains n'ont mis leurs noms de ce
requis, en foy de ce. Naurel Combes, curé.

- L'an 1740 et le 27^e jour du mois de février a été
baptisé Jean MONTVALLAT né le 26^e lud. mois étout
fils légitime et naturel à Michel. Iguace MONTVALLAT et
Jeanne CAYRÉ sa mère et père, bourgeois du village de
Viella paroisse de Vitise. Son parrain a été le P^r Jean
MONTVALLAT, bourgeois du village de Bary. Sa marraine

Jeanne DANGÈS ayeule maternelle au baptême dudit.
Vièlla, nous de la mesd. paroisse. Prèsent Antoine DELBOR
dud. Vièlla, messique et Pierre CAYRON de Vièlla de la
présente paroisse qui et les farours requis de riques ont dit
ne sçavoir, au foy de ce. Combes, cure'

Delbor. Supradictes obit et nuptes fait die 6^e
Mars. Nostre ami 1743.

- Pour l'église paroissiale de Vièlla, suivant la déclaration de
Roy, des neuf d'Avril 1736. Delauré lieut. / par.

(Vièlla)

- L'on 1740 et le dernier jour du mois de février après la
publication des trois bans de mariage faite pendant trois
semaines au prône de la messe de paroisse dans l'église
de Vièlla et dans celle de Talues ainsi qu'après la
célébration du P^r VAISSADE, cure dudit Talues, entre Pierre
VIGOUROUX fils légitime et naturel à Guillemine et
Françoise VAISSIER, ses père et mère paroiss de village de
du Nouvelle par. de Talues, d'une part, et ~~Lionette~~ ~~fière~~
Lionette fille Jeanne CAPRIOL, fille aussi légitime et
naturelle à Laurent et Agnès VAISSIER ses père et mère
cure paroiss de village de La Vaisse, paroisse dud. Vièlla
d'autre part; moy frères et cure dud. Vièlla, messique
après avoir le consentement (ou ou) l'ol' fait, en présence
des voisins (nous ont) ay solennellement contracté en mariage
led. Pierre VIGOUROUX âgé de 35 ans ou environ et led.
Jeanne CAPRIOL âgé de 25 ans ou environ et leur
ay donné la bénédiction nuptiale en célébrant le P^r.
Nesse et quide les autres formalités et cérémonies usitées
dans led. le P^r diocèse. Le tout fait en présence de M^r
Jean BESSON frère et vicarie dud. Vièlla, M^r Pierre
VAISSIER notaire Royal de P^r Geneviève, Jean RAMES
paysan de lieu de la Trinité, messique et Pierre
TOUZERY dud. Faluchaux qui ni le mariage requis de
riques, ont dit ne sçavoir
Besson frère et vic. Vaisier Combes, cure'.

Sej.

Prof

- L'on 1740 et le dernier jour du mois de février après la
publication des trois bans de mariage, faite dans
l'église de Vièlla, au prône de la messe. La paroisse pen-
dant trois semaines consécutifs entre Pierre DAGES, veuf
fils légitime et naturel à Jean Henry et Toucelte DAGES,

23 jui et meie, bransier du village de Faladeoup (voisin de Vitrac et d'ens fait); et ~~Mariette~~ Mariette fille jeune BRIOUÉ fille aussi légitime et naturelle à Jean Jean et Marguerite RAYNAL, 23 jui et meie aussi bransier dud. village. et parois et vic enfant. sans aucune opposition ni reconne d'empêchement. Quelconque, moy, une soussigné a fait receu le consentement réciproque dud. Paire DAGES âgé de 55 ans ou environ, et de lad. Jeanne BRIOUÉ, âgé de 35 ans ou environ, les ay conjoints en mariage. et leur ay ensuite donné la bé- nédiction nuptiale du célébrant de la ste mere et observé les autres formalités prescrites et requises dans le présent décret. Le tout en présence de Bertrand DAUREC du lieu de Vins, Joseph DELBOR du lieu de Vitrac soussigné, de Pierre TOUZERY dud. Faladeoup et Paire VIGOUROUX du village. de la Nouvelle par. de Talmy qui et les aff. li' requis de signer, ont dit ne savoir signer.

Pairel. Delbor. Combes, curé.

12 jui - VITRAC

Sej.

- L'an 1740 et le 30^e jui du mois de Mars et decai de Andrie LA PORTE fils à feu Pierre, bransier du village du Bouy par. de Vitrac âgé de 22 ans ou environ et ce qui a été receu de l'exploit du tel cas requis que moy soussigné par luy ay administré et le lendemain a été célébré au St. curé dud. Vitrac ont assiste à son courai m^{rs} Jean BÉSSON prie et vicarie dud. Vitrac, soussigné et Guillaume DOUBERGUE m^{rs} maraschal de Vitrac qui n'a que signer de ce requis et moy qui et.

Combes, curé.

Besson, prie et vic.

Maf - L'an 1740 et le 19^e Avril a été baptisé Jean SIRVEN au le même jour, fils légitime et naturel à Antoinette et Jeanne FRISSON, 23 jui et meie, paroissier du village de Baricis. par. de Vitrac. Son parrain a été Jean CAZAC dit Niquelat, paroissier du village de Faladeoup par. dud. Vitrac. Sa marraine Marguerite BONTEIL du village de Desparis par. de Vins. Présents m^{rs} Jean BÉSSON prie et vicarie dud. Vitrac, soussigné et Jean SIRVEN, oncle paternel au baptisé dud. village de Baricis qui n'a que signer de ce requis, en fuy de ce. Besson, prie et vic Combes, curé

L'an 1740 et le 3^e jour du mois de May a été baptisé Jeanne BOSCH, née le jour précédent, fille légitime et naturelle au S^r Etienne BOSCH et demoiselle Jeanne-Thérèse BALDIT, sa fille et mère, bourgeois du village de Lataisse paroisse de Vitte. Son parrain a été le S^r Pierre FABREQUES, la marraine Jeanne VAISSIÈRE femme veuf. S^r FABREQUES aussi bourgeois dudit. Lataisse. Présents le S^r Jean-Baptiste VAISSIÈRE curé du village de Gourmambres par. de St-Genervaise et le S^r Jean GILIBERT du lieu de Lacahy, vicaire J. Gilibert. Vaisnée Coubes, curé.

Paroisse

L'an 1740 et le 18^e jour du mois de May a été baptisé Antoine DELMAS né le jour précédent, fils légitime et naturel à Jean et Jeanne VALADE, sa fille et mère, bourgeois du village de Vieille, par. de Vitte. Son parrain a été Antoine VALADE du village de Chauceyral, paroisse de Charnay, veuf et naturel. Sa marraine Catherine DANGLES épouse de l'écuyer dudit. Vieille. Présent. M^{rs} Jean BÉSSON fils et vicaire dudit. Vitte, et Joseph DELBOR fils à Antoine (hôte) dudit. Vitte, vicaire. Au fin de ce.
Besson, fils et vic. Delbor Coubes, curé

2^e f^o

L'an 1740 et le 22^e du mois de May a été baptisée Françoise CAYREL, née le même jour, fille légitime et naturelle à Jean et Catherine BOUCHET, sa fille et mère, bourgeois du village de Falachonx par. de Vitte. Son parrain a été Pierre CHAUVET dudit. Falachonx. Sa marraine Françoise DELMAS épouse de l'écuyer dudit. Vieille. Présent. Antoine DELBOR hôte dudit. Vitte vicaire et Jean CHAUVET fils veuf. Pierre dudit. Falachonx qui n'a pu signer de ce requis et may qui a. Delbor Coubes, curé.

Paroisse

L'an 1740 et le pénultième jour du mois de May a été célébré au S^t cristien de Vitte Jeanne BÉSSON fille à Pierre LAPORTE, payson du village de Lataisse par. dudit. Vitte, âgé de 80 ans ou environ décédé le 24 dudit. mois après avoir reçu le sacrement de l'Eglise au bel ces requis que vicaire vicaire lui a administrés. Ont assisté à son convoi Michel TOUZÉRY

et Antoine T EYSSÈRE papeans dud. Lavaisse qui
requis de niques ont dit ne sçavoir. En foy de ce.
Combe, curé.

Mariage - L'an 1760 et le 4^e jour du mois de Juin, après la
publication de trois annonces faite au prône de la messe
de paroisse pendant deux dimanches consécutifs et le
3^e au jour de fête chrémiale, entre Jean BACCARESSÉ
âgé de 30 ans ou environ, Mineur et fils légitime et
naturel à feux Guillaume et Marguerite ROUSSET, sa
père et mère, Mineurs aussi quand vivaient du village
de Falachoup de la f^{te} paroisse de Vitrac, d'une part;
et honnête fille Marguerite CAYRON âgée de 40 ans,
ou environ, fille aussi légitime et naturelle à feux
Guillaume et Cécille SIRVEN sa père et mère, papeans
quand vivaient du village de Védrie nord. paroisse à
laquelle publication personne ne s'estant opposé ni d'ai-
llées ni ayant recouru d'empêchement canonique
ou civil, moy fute et curé soussigné ayant reçu le
mutuel consentement deud. BACCARESSÉ et CAYRON
en présence des témoins nous écrits les ay solennellement
conjoints en mariage et le mame a esté ensuite célébré
pendant laquelle la benédiction nuptiale leur a esté
donnée, ayant aussi observé toute les autres cérémonies
prescrites par la S^{te} Eglise et usitées dans la f^{te} paroisse.
Le tout fait en présence de m. Jean Besson fils et vic
dud. Vitrac, m. Jean BORDES aussi fils et vicaris du
lieu de Lacady, Etienne TOUZERY, papeans du village
de Banniers, Antoine BRIOUÉ, garçon du village
de Falachoup, tous de la f^{te} paroisse, soussignés avec
l'efoux, l'efouse ont dit ne sçavoir, de ce requis et
moy Antoine COMBES, curé qui a i
Baccarese Besson fils et vic. Touzery Brioué
Bordes, fute Combes, curé.

Mariage - L'an 1760 et le 14^e jour du mois de Juillet, après
la publication de 3 bans de mariage faite au prône
de la messe de paroisse pendant trois dimanches
consécutifs dans l'église de Vitrac et dans celle de
Lieuvalde, ainsi qu'il appert par la lettre de M. CHANUT
curé dud. Lieuvalde, entre Antoine LAUSSON, fils
légitime et naturel à feux Antoine et Bone SALVAGE
sa père et mère, papeans du village de Pazes par dud.
Lieuvalde d'une part; et honnête fille Jeanne GUITARD

fille aussi légitime et naturelle à Jean Pierre et Anne
 ALLIDIÈRES, père et mère, parrain du village de Védrie
 (proche dud. Village d'autre part à laquelle j'allois, personne
 ne s'y oppose et d'ailleurs il n'a été reconnu en faitement
 quelconque ainsi qu'appert de la lettre des susd. 13^e censé
 nous, prêtre et curé dud. Village ayant reçu le nuptial
 contentement dud. Antoine LAUSSON âgé de 28 ans ou
 environ, et de lad. Jeanne GUIARD, âgée de 40 ans ou
 environ, les ayant solennellement conjoints en mariage, la
 présence des témoins sous écrit et ensuite ay célébré la
 dite messe pendant laquelle leur ay donné la bénédiction
 nuptiale et observé toute la sainte cérémonie prescrite par
 la S^{te}-Eglise et mis en dans le fr^o diocésain. Fait en présence
 de Vital COMBES, du lieu de Cocumont, de Pierre CAYRON
 de LEBASTIEN, parrain du village de Cayrac par doct^r gene-
 vève, vicaire, de Jean LAUSSON frère aîné d'Antoine
 et Antoine CHABRILLAC, du village dud. Védrie, les
 proches dud. Licitada qui et les maris requis des susd.
 ont dit ne savoir. En fin de ce.

Coubs. Cayron Coubs, curé.

20^e - L'an 1740 et le 21^e jour du mois de Août a été baptisé
 Marie CAHORS née le même jour, fille légitime et
 naturelle au S^r Raymond CAHORS et Toricette CAYREL
 père et mère du village de Védrie, paroisse de Védrie.
 Son parrain a été Jean CAYREL dud. Védrie, vicaire
 maternel. Sa marraine Marie CAHORS du lieu de
 Flaubert et résidente depuis quelques années à Charis
 présent m^r François VAISSIER, prêtre du lieu de St-
 Genevève, vicaire dud. Village, vicaire, et Pierre
 GONDAL dud. Village qui et les parrains requis des
 susd. ont dit ne savoir.

Coubs, curé.

Vaissier, prêtre et vicaire
 21^e - L'an 1740 et le 1^e jour du mois de Septembre a été
 baptisé Jean-Antoine FABRE né le jour précédent, fils
 légitime et naturel à Jean et Marie BESOTTES, père
 et mère, parrains du village de Collieus, paroisse de
 Védrie. Son parrain a été Jean LONG, parrain du lieu
 d'Alpuch. Sa marraine Anne BESOTTES, vicaire
 maternelle au baptême dud. Village de Collieus, présent
 m^r François VAISSIER prêtre et vicaire dud. Village vicaire
 que, Jean ALBOUZE, du village de Védrie et Pierre

GRONDAL clud. Vitrac qui requis de seigneur, ont dit ne
sçavoir. En foy de ce. Combe, curé.
Vaissier, prie et vicarie

3^o f^o - L'an 1740 et le 27^e jour du mois de Septembre a été
Baptisé Pierre LAPORTE né le 26 dud. mois, fils légitime
et naturel à Jean et Marie VIGOUROUX ses père et
mère, paroisses du village de Vitracq par. de Vitrac.
Son parrain a été Pierre VIGOUROUX, oncle maternel
un baptisé, du village de Buffière par. de Locales
diocèse de St-Flour. Sa marraine Françoise LAPORTE
Noute Jallennelle dud. Vitracq. Prêtre Guillaume
DOUTERGAË m^o marichal dud. Vitracq et Joseph
VIGOUROUX dud. Buffière qui et les parrains requis
de seigneur ont dit ne sçavoir, En foy de ce. Combe, curé.

3^o f^o - L'an 1740 et le 11^e jour du mois d'octobre. après
Paroisse. la publication de trois bans de mariage faite pendant
trois jours de dimanche au prône de la messe de
quatre heures dans l'église de Vitrac et dans celle de
Cantognat [ainsi qu'il appert du certificat des^s GAUBERT
prieur-curé dud. Cantognat] auxquelles publications
personne ne s'est opposé ni n'avons nous plus reconnu
empêchement quelconque. Roy, prie et curé dud.
Vitrac soussigné ay solennellement conjoints en
mariage, le consentement réciproque préalablement
donné en présence des témoins présents Antoine DELMAS
âgé de 27^e ans, fils légitime et naturel à Guillaume
DELMAS et défunte Anne SACTAREL ses père et mère, bourgeois
du village de Cissac, paroisse dud. Cantognat et
Catherine FRANC, âgée de 20 ans fille aussi légitime et
naturelle à Jean Antoine et Catherine FABRE ses père et
mère, paroisses du village de Paulliac par. dud. Vitrac
et eux ay donné ensuite la bénédiction nuptiale
en célébrant la 1^{re} messe. et ay observé toutes les autres
cérémonies prescrites et usitées dans le 1^{er} diocèse.
Le tout fait en présence de m^o François VAISSIER
prie et vicarie dud. Vitrac, de Pierre-Joseph DELRIEU
du village de Cissac par. dud. Cantognat, soussigné,
de Guillaume DELMAS veuf à l'époux, de Jean DELMAS
frère aîné, époux qui et les mariés requis de seigneur
ont dit ne sçavoir et moy curé Combe, prie et vicarie
Vaissier, prie et vicarie.

- Le 23 8^{me} 1760, j'ai delivré pour N^o le frere de
Charles GUITARD, de Vidrius, paroisse de Vitise et deame
LEBREVAL du village de Trufus, paroisse de Charles.
Leol. GUITARD age de 37 ans ou environ et led. deame
LEBREVAL age de 26 ans ou environ. Au foy de ce.
Combe, curé.

- Le 22^{me} 1760 et le 22^{me} jour du mois de q^{ue} apres la
publication de trois bres du futur mariage, faite au
frere de la messe de messe dans l'eglise de Vitise
au jour de fête Chroamey et les deus obmarche course
cutifs, entre Paris DAGES age de 20 ans ou environ
fil legitime et naturel a feu Guillaume DAGES et
Suzanne SIRVEN, sa pie et mere, pepons du village
de Vidrius d'une part et Honore fille Catherine CAYRON
CAYRON age aussi de 20 ans ou environ, fille aussi
legitime et naturelle a Francois et deame MAS, sa pie
et mere aussi pepons du village de Vieille, tous de
la paroisse de Vitise et autre part; auquel futur
mariage personne ne s'estant oppose, et n'ayant et allé
recome empachement quelconque, moy presie et curé
vovisique ay solennellement conjoint en mariage led.
Paris DAGES et led. Catherine CAYRON, leur
consentement reciproque presablement donne en face
de la H^e-Eglise et en presence des voisins sous écrits,
de Paris SIRVEN et Alphonse, Michel TIERY, du
village de Buffiere par. de Lacaluy Tulleus. et
curés d'aud. Paris DAGES et de Suzanne SIRVEN
mere aud. Paris, come aussi en presence d'aud. led.
CAYRON et MAS et ensuite ay celébré le H^e-Messe,
leur ay donne la benediction nuptiale et obtenu les
autres formalités presentes et esrites dans le H^e divorce;
le tout fait en presence de M^o Francois VAISSIER
presie et vicarie d'aud. Vitise, Michel TIERY d'aud. village
de Buffiere par. d'aud. Lacaluy, vovisique. Guillaume
DOUQUERQUE mareschal de Vitisequet. Pierre SIRVEN
de Falechous et autres qui requis de signer ont dit
ne sçavoir. Au foy de ce. Vovisique, presie et vicarie
Sivren. Combe, curé.

4^e p^o v
et l'au
Sef.

- L'an 1740 et le 22^e jour du mois de Novembre, la publication de trois baux faite en l'honneur de la Paroisse de paroisse d'Église de Vitte pendant trois dimanches consécutifs, entre les parties cy après nommés, sous y avoir eu la moindre opposition, lui d'ailleurs recouru aucunement quelconque, je père et mère dudit Vitte, sousigné au volontairement conjoint en mariage, le consentant réciproque préalablement donné et accepté par paroles des parents et en présence des témoins sous écrits, Pierre SIVON, âgé de 40 ans ou environ fils légitime et naturel à feu Pierre et Antoinette ANDRIÉ parents et mère, laboureurs du village de Falachoux par. de Vitte, d'une part, et l'honnête fille Antoinette ANTRAIGUES âgée de 45 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt Pierre ANTRAIGUES et Catherine PELFORT sa mère et mère aussi laboureurs du village de Borey de la même paroisse et leur ay donné la haute dévotion neophyte en célébrant le dit mariage et observé les autres formalités requises et usités dans le dit diocèse. Le tout fait en présence de mess^{rs} François JAISSIER, prêtre et vicaire dudit Vitte, Michel JUIÉRY de la par. de Laclay, sousigné, Guillaume DOUMERGUE de Vittevaux, Marie DAGES de Vidrius et autres qui requis de signer ont dit ne savoir. Vainement père et vicaire

4^e p^{te} / dernier ainsi celli Sivon
et peupl^{rs} requies Inq. lunt y val.

2^e p^{te} - L'an 1740 et le 22^e jour a été célébré au 2^e dimanche de Vitte Naquère JACABERT âgé de 72 ans ou environ, veuve de feu M^{re} Marc DUBOULIER notaire Royal du village de Colledames par. dudit Vitte, décédé le 21 dudit mois après avoir reçu les sacrements de l'Église en tel cas requis que mess^{rs} sousigné lui ay administrés, ont assisté à son convoi, Jean SIVON, de Bannière, Pierre BAKITRAND de Paulhac tous de la dit paroisse et autres qui requis de signer ont dit ne savoir, en foy et crey.

- L'an 1740 et le 13^e jour du mois de Décembre a été célébré au 1^{er} dimanche de Vitte Etienne TOUZERY âgé de 80 ans ou environ, prêtre du village de Falachoux paroisse dudit Vitte, décédé le 12 dudit mois après avoir reçu les

Leventement en tel cas requis par moy rousquier lui ay
administrés. Ont assisté à son convoi Jean CAYREL dit
Castel, lesne et Jean CHAUVET, yacors Bourgois Fal-
chous de la Mand. France qui requis de requies ont dit
ne sçavoir. En foy de ce. Coules, curé.

- L'an 1740 et le 28 xbre a été enterré au St. Cémentier.
de Vitrac Pierre CHAUVET, âgé de 24 ans ou environ
fils à Alexandre autre Pierre et Jeanne GONGAL ses père et
mère, lesneis du village de Falachous par. deud.
Vitrac, décédé le jour précédent dans la Communie
de l'Eglise, après avoir reçu les Sacraments en tel cas
requis que moy rousquier lui ay administrés. Ont
assisté à son convoi. Pierre TOUZERY dit Imbert et
Jean CAZAL, yacors deud. Falachous qui requis de
requies, ont dit ne sçavoir, en foy de ce.
Coules, curé.

Prof.

1741.

- L'an 1741 et le 19^e jour du mois de Janvier, a été
baptisé Charles GUITARD, né le jour précédent, fils
legitime et naturel à François et Marie CAYRON, ses
père et mère, du village du Viella, par. de Vitrac. Son
parrain a été le Sr. Charles D'AYNIER, Bourgeois du
lieu de Lacady, rousquier. Sa marraine Jeanne PAS
aïeule maternelle deud. Vitrac Viella. Présents, mes
frères VAISSIER, vicar et mes Jean DELMAS, maître
frêtre, rousquier, en foy de ce. Marie Saïonice vic.
Coules, curé. Delmas, maître ^{fratris}

Sep.

Nota. iste obiit die 26^e
Januarie et sepultus fuit
die 27^e

- L'an 1741 et le 27^e jour du mois de Janvier a été
enterré Charles GUITARD âgé de huit jours, fils à
François et Marie CAYRON, ses père et mère, yacors
du village du Viella par. de Vitrac. Ont assisté à
son convoi, François CAYRON aïeul deud. Charles deud.
Viella et Guillaume BOUVERGUE mes marshall de
Vitrac qui ont dit ne sçavoir de ce requis. En foy de ce
Coules, curé.

12e fl.
Prof.

L'an 1741 et le 28^e jour du mois de Janvier a été célébré au St-Cuculien de Vitte Laurents CAPRIOL, âgé de 83 ans ou environ, habitant du village de Lavaine par. deud. Vitte décedé le 27 dud. mois dans la Communon de l'Eglise et après avoir reçu tous les Sacraments en tel cas requis, ont assisté à son convoi Etienne et Paul RAYNIER dud. Lavaine qui requis de signer, ont dit ne savoir en foy de ce.
Combs, curé.

Prof. - L'an 1741 et le 16^e jour du mois de février a été baptisée, Gabrielle et Orfeuille, née le jour précédent fille légitime et naturelle à Claude et Orfeuille et Margueritte RAYNAL sa femme et mère, habitant de Lavaine par. deud. Vitte. Son parrain a été Antoine CAYLA du lieu de Cantoin. Sa marraine Gabrielle BOUJOL du village de Quie, voisine de l'Église. Présents Guillaume CARRIERE, fils à Jean, du village de Cissac, sous-parrain et Paul GONDAL dud. Vitte qui ni le parrain ont dit ne savoir signer, de ce requis, en foy de ce
Guillaume. Carrieré Combs, curé.

Sep. - L'an 1741 et le 7^e Mars a été célébré au St-Cuculien Vitte de Vitte Antoine ALBOUZE, dit Cambrie, laboureur du village de Capelle par. de Cantoinnet âgé de 55 ans ou environ qui fut trouvé mort de froid sur le grand chemin qui va de La Guille au pont de Tréboul le 2^e dud. mois et au led. ALBOUZE s'était acquitté de son devoir pascal et était de bonne vie et mœurs ainsi que ne s'en peuvent GAUBERT freres curé dud. Cantoinnet me l'attesta et assista à sa sépulture Raymond AMBERNY, parrain du village de Collienne fils parrain et le Sr Jean BONNAN dud. village de Capelle, sous-parrain
Combs, curé
Bonnavy Amberny

12 fe. Vitte. 1741

Prof. - L'an 1741 et le 26^e jour du mois de Mars a été baptisée Claude PASCAL, née le même jour, fille légitime et naturelle à Antoine et Jeanne PONS sa femme et mère, habitant du village de Paulbac par. de Vitte. Son parrain a été Melchior PONS oncle maternel dud. Paulbac. Sa marraine Claude SANET

de Védrie. Prèsent de ³ Antoine BONNET et Antoine RIGAL tous deux. Poulleac vovonique. Le parrain n'a pas de ce requis.

Goumet vigeal Combes, cure.

Sup. - L'an 1741 et le 19^e jour des mois d'Avril a été enlumé au St. cimetière de Vitée Laurens PASCAL laboureur du village de Védrie par. de Vitée, âgé de 68 ans ou environ, décidé le jour précédent dans la Communions de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis. Ont assisté à son courai m^{rs} François VAISSIER frère et vicaire dud. Vitée, vovonique et m^{rs} Jean DELMAS aussi frère, vovonique, en foy de ce.

Vainée, vic. Delmas, frère Combes, cure.

Sup. - L'an 1741 et le 21^e jour des mois d'Avril a été baptisé Antoine BOSC, né le jour précédent, fils legitime et naturel des S^{rs} Etienne et demoiselle Jeanne-Thérèse BALDIT, ses père et mère, Bourgeois du village de La Vaise paroisse de Vitée. Son parrain a été le M^r Antoine BOSC, Bourgeois de la paroisse de Casnejour, agent journalier. Sa marraine demoiselle Marguerite VAISSIERE appelée maternelle un baptême, du village de Hauts-rives par. de Tréolac. Prèsent m^{rs} François VAISSIER frère et vicaire dud. Vitée, vovonique et Jean LAPORTE de Vitrayet aussi vovonique, en foy de ce. Vainée frère Laporte Combes, cure.

Supradictus obit die decima mense februarii anni 1742.

Sup. - L'an 1741 et le 28^e jour des mois d'Avril a été enlumé au St. cimetière de Vitée Marie DELMAS veuve du lieu de Vitée, âgé de 80 ans ou environ femme marchande, décidé le jour précédent dans la Communions de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis, que moy vovonique luy ay administrés. Ont assisté à son courai Pierre GONDAL dud. Vitée et Guillaume RAYNAL fils à son Jean du village de Balachon, tous par. dud. de Vitée qui requis de signes, ont dit un service en foy de ce. Combes, cure.

24
 Bap. - L'an 1761 et le dernier jour des mois d'Avril a été
 baptisé Cécille MONTVALLAT, née le jour précédent,
 fille légitime et naturelle à Ignace et Jeanne CAYREL
 ses père et mère, paysans du village des Viélla, par-
 oisse de Vitiac. Son parrain a été Pierre MONTVALLAT, oncle
 paterne du village des Bors. Sa marraine Cécille
 ATBERNY, fille à Jean et Marie MONTVALLAT aussi
 dud. village dud. Bors, tous de la fr^{te} paroisse.
 Présents, François GUIARD dud. Viélla et le s^r
 Raymond ATBERNY dud. Bors, tous signés avec moy
 qui est Guillard Amberg Coules, cure'.

Bap. - L'an 1761 et le 6^e jour des mois de May, a été
 baptisé Marie BIRON née le même jour, fille légi-
 time et naturelle à Joseph et Thérèse VACCARESSÉ
 ses père et mère, bourgeois habitants à Vitiac par-
 oisse de Vitiac. Son parrain a été Jean VACCARESSÉ,
 Tisserand du village de Falachoux, mesd. paroisse
 sousigné. Sa marraine Marie MONTÉIL du village
 de Guéna paroisse de Lioubas, en Auvergne.
 Présents Guillaume BIRON dud. Guéna et Pierre
 CAYRON, paysan du village de Pédris par. dud.
 Vitiac, qui requis de signes ont dit ne savoir
 en foy de ce. Coules, cure'.
 Jean Vaccaressé.

Bap. - L'an 1761 et le 11^e jour des mois de May a été
 baptisé Marie BIRON née le 3^e dud. mois, fille légitime
 et naturelle à Pierre et Marie NESTRE, ses père et mère
 laboureurs du village de Buffière, par^{oisse} de Localm,
 mais à présent fermiers des domaines de Paulhac par^{oisse}
 de Vitiac. Son parrain a été Pierre NESTRE des lieux
 d'Espiraire en Auvergne. Sa marraine Marie BIRON
 d'enté à la baptisé dud. Buffière. Présents, Pierre
 BALITRAND et Pierre BIRON dud. Paulhac que', et les
 parrains requis de signes, ont dit ne savoir. En foy de
 ce. Coules, cure'. Impredicta obit die 21^a
 ejusdem mensis Maji, ejusdemq. anni et postmodum
 reposita fuit in coemeterio ecclesie vitracensis in quan-
 tibus. Coules, cure'.

unige - L'an 1741 et le 30^e jour du mois de May, après la publication de trois bans du futur mariage, faite dans l'église de Vitée et dans l'église de La Terrine pendant trois dimanches consécutifs, au prône de la Paroisse de paroisse, ainsi que l'atteste le P^r PEGORIER prêtre-cure dudit. La Terrine, entre Jean SIRVEN âgé de 24 ans ou environ, fils légitime et naturel à feu Guioy et Antoinette GILIBERT, sa père et mère, paysans dudit. lieu de La Terrine d'une part; et honnête fille Catherine RIGAL, âgée de 22 ans ou environ, fille d'abord légitime et naturelle à feu Jean et Margueritte GRANDJEU sa père et mère, paysans du village de Paulhac, paroisse dudit. Vitée, d'autre part, personnes n'ayant formé opposition au dit. futur mariage et n'y ayant d'ailleurs reconnu aucun empêchement quelconque, moyennant un contrat de mariage, au prône de Vitée, par lequel, ayant reçu, en présence des témoins nous écrits, le consentement mutuel par paroles des parties dudit. Jean SIRVEN et de led. Catherine RIGAL les ayt solennellement conjoints au mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale, en célébrant led. dit. mariage, le tout conformément à l'usage de l'Église diocésaine. Présents Joseph. DESMORS, du village de Couz. gâté par. dudit. La Terrine, Antoine DEBOR, du village de La Souque par. de Lacaluy, Antoine DOUTERQUE, du village de Paulhac, Pierre POLINIER dudit. lieu de La Terrine et autres messieurs, avec l'époux et l'épouse n'a eux signés de ce requis, et moyennant Antoine COMBES prêtre et cure dudit. Vitée qui a. Jean Sirven. Desmors Antoine Delbort
Honorable A. Doumergue Combes, curé.

- L'an 1741 et le 6^e jour du mois de Juin. La publication des bans du futur mariage ayant été faite pendant deux dimanches et le jour de la Fête-Dieu dans l'église de Vitée et dans celle de St^e. Genevieve ainsi que l'atteste le P^r vicarie dudit. St^e. Genevieve, au prône de la Paroisse de paroisse, entre Jean FRANC, âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel à défunt Jean et Izabelle AUJOLET sa père et mère, laboureurs, quand vivants, du village du Quin, paroisse dudit. St^e. Genevieve d'une part et honnête fille Jeanne DOUTERQUE, âgée

Bas.

aussi de 25 ans ou environ, fille légitime et naturelle à feu Antoine m^{re} maréchal et Guillemain SADOUL, 25 ans et mère, du village de Vitrac par. d'ud. Vitrac et l'autre part; et personne ne s'étant opposé audit futur mariage et n'ayant non plus reconnu empêchement quelconque, moy, cense' d'ud. Vitrac rousigné' ayant reçu le mutual consentement d'ud. FRANC et DOUDERQUE, en présence des témoins rous écrits, les ay sur l'instat conjoint en mariage et leur ay ensuite donné la bénédiction nuptiale en célébrant ledit mariage, le tout suivant l'usage du p^{re} diocèse. Présents le s^r Melchior IMBERT du village du Quey, par^{re} de l'Église, le s^r Guillaume COMBES de l'Église de Combes, par^{re} de Combes, Raymond CROS d'ud. village du Quey et Marie DAGES, de l'Église de Védruis par^{re} d'ud. Vitrac qui et les mariés requis de signer ont dit ne savoir, en foy de ce.

Imbert - Combes, Ceyron Combes, cense'.

- Le 2^e Juillet 1741 j'ay expédié un certificat de la publication des bans du futur mariage entre François LA PORTE âgé de 37 ans ou environ, fils à Pierre et défunte Jeanne BESSON 25 ans et mère paroiss du village de La Vaise par^{re} de Vitrac, d'une part et honnête fille Marie AGRIFFOUL fille aum^{re} légitime et naturelle à feu Pierre et Guillemain DELCUS du village de la Barbenrie par^{re} de Combes et l'autre part, en foy de ce Combes, cense'.

- Le 16^e Août 1741 ay expédié un certificat de la publication des bans, entre Antoine BRIOUDE âgé de 30 ans ou environ du village de Falachon par^{re} de Vitrac et Anne BONNIOL du village des Dagues paroisse de Séverac-Bédouit et l'autre part, en foy de ce Combes, cense'.

Prof. - L'an 1741 et le dernier jour du mois d'Août a été baptisé Marie TOUZERY née le 24^e d'ud. mois, fille légitime et naturelle à Étienne et Anne DUSOLIER, 25 ans et mère paroiss, du village des Baricis par^{re} de Vitrac. Son parrain a été Michel TOUZERY ayeul futuruel. Sa marraine Marie TOUZERY venue à la baptême, tous d'ud. village des Baricis par^{re}. Présents m^{re} Jean BELMAS fléte' du

Vielle et le St Antoine VAISSIÈRE, du village de Pourchaud
par de St. Genevieve, soussigné. Les paroissiens, requis de signer
ont dit ne sçavoir, en foy de ce.

Vauprieux Helmes prieur Documencque vic.
Combe, cure.

- L'an 1761 et le 6^e jour du mois de July a été baptisé
Jean DOUBERGUE né le même jour, fils légitime et naturel
à Guillaume et Gabrielle BIRON sa mère et sa mère, paroissiens
du village de Vielle St. Pierre de Vitis. Son parrain a été
Antoine DOUBERGUE frère ou baptisé. Sa marraine, Thérèse
DOUBERGUE aussi veuve, a été baptisé. Présent Antoinette
DOUBERGUE et François CAHORS fils à Raymond, tous
dud. Vielle, qui et les paroissiens requis de signer ont dit
ne sçavoir. En foy de ce. Combe, cure.

L'an 1761 et le 12^e jour du mois de Septembre après la
publication faite de trois bans des futurs mariages, pendant
trois dimanches ou fêtes consécutives, au prône de la Messe
de paroisse dans l'église de Vitis et dans celle de Notre-
Dame-Cathédrale tous du diocèse de Rodos, ainsi qu'appert
par le certificat de M^r Vignier, cure dud. Nostre-Dame-
Cathédrale; entre Jean AYGALENC âgé de 28 ans ou
environ, fils légitime et naturel à feu Jean et Noëlle
ALAZARD, derniers du village de la Parthe, paroisse dud.
Nostre-Dame, d'une part; et Bonneville fille Catherine LAPORTE
fille aussi légitime et naturelle à feu Pierre et Anne RUE
aussi derniers du village de Bour St. Pierre de Vitis
et d'autre part; et n'ayant reconnu aucun empêchement canonique
et personne d'ailleurs ne s'étant opposé, nous, prieur et cure
dud. Vitis soussigné ay solennellement conjoint ces mariages
dud. Jean AYGALENC et dud. Catherine LAPORTE par
parole de présent le consentement réciproque préalablement
donné et accepté, en présence de témoins sous écrit, leur
a été donc la bénédiction nuptiale, en célébrant la Messe
et obtenu les autres formalités prescrites et établies dans
le présent diocèse, le tout fait en présence de Jean FEUILLE
muni du village de Combouval par de dud. Nostre-Dame
et de Messieurs VACAT, chancelier des lieux de Nostre-Dame,
soussigné - Guillaume DOUBERGUE maraschal du village
de Vitis par de dud. Vitis et autres qui et les maris
requis de signer ont dit ne sçavoir en foy de ce
Saillies - Valat. Doumergue Combe, cure.

Maf.

- L'an 1741 et le 17^e jour des mois d'après la pu-
 blication de 3 livres des fiances mariage, faite au front de
 la messe de paroisse dans l'église de Vitrac pendant 3 di-
 manches consécutifs, entre de S^r Antoine RIGAL âgé de
 26 ans ou environ, fils légitime et naturel à Jean Étienne
 et H. Helix MERCOU sa père et mère, paroisses des moulin
 de Liemouton f^{me} de Severac-Bedens, mais icelluy
 Antoine RIGAL futur époux domicilié avec Dor-Herviel
 f^{me} deud. Vitrac depuis environ vingt ans, d'une part;
 et Lionette fille François LAPORTE âgée de 15 ans
 fille aînée légitime et naturelle à feu m^r Jean LAPORTE
 notaire Royal du village de Vitrac et observable
 Touillette DISSOLIER du village de Collioure tous de
 laud. f^{me} paroisse d'autre part; et parons ne s'étant
 opposé au dit. fiances mariage et n'ayant d'ailleurs reconnu
 empêchement quelconque. Moy f^{me} et curé deud. Vitrac
 en présence des témoins nous écrits des solennellement
 confond au mariage, de consentement réciproque viola-
 blément donne led. Antoine RIGAL et led. François
 LAPORTE et lui ay donne la bénédiction nuptiale
 en célébrant la f^{me} Messe et accompli les autres formalités
 prescrites et usitées dans le f^{me} diocèse, le tout en
 présence de m^r Antoine VACADIER, avocat au Parlement
 du village de Pauliac f^{me} deud. Vitrac. Jean TEISSEIRE
 des lieux de Noumator, Barthélémy PAUTARD du
 village deud. Collioure, Pierre MERCOU des moulin deud.
 Liemouton f^{me} de Severac, vovisquis, avec le mariage
 en foy de ce.

Royal-François Laporte Valadier prot. Teysseire
 Pauliac P. Mercou Combs, curé.

Mef - L'an 1741 et le 18^e jour a été baptisé Héliane
 TEISSEIRE née le 17^e deud. mois, fille légitime
 et naturelle à Jean et Touillette BÉSOUBES; sa père et
 mère, paroisses du village de Védrie f^{me} de Vitrac.
 Les parrains a été Jean SIRVEN du village de Falachoux
 not. f^{me}. La marraine Héliane VACADIER du village
 de Noumator, f^{me} de Liemouton en Acceurgne, f^{me} m^r
 Antoine COMBES f^{me} et vicaire deud. Vitrac et Claude
 SIRVEN deud. Falachoux, vovisquis et moy qui a.
 Seiverz Combs, curé Combs, vicaire.

Sup.

- L'an 1741 et le 18^e 8^{ho} a été witness au P. Curier
 de Vitte, diocèse de Rodé, Jacques DOUËR GUE, âgé
 de 80 ans ou environ, pauvre mendiant, originaire du
 village de Peuplade, paroisse de Neuvéglise, diocèse
 de St. Flour, décidé dans la concubine de l'église
 le 14^e du dit mois, au village de Falachoux f^{no} dioc.
 Vitte, après avoir reçu les sacrements en bel cas requis
 que nous eussé soussigné luy et administrés. Ont
 assisté à son courai, Jean CAYRED et Jean SIRVEN
 dioc. Falachoux qui, requis de signes, ont dit ce
 serai, en foy de ce. Combs, curé.

Sup.

Sup.

- L'an 1741 et le 28^e jour des mois de 9^{ho} après la
 publication de 3 bans des futures mariages, faite dans
 l'église de Vitte et dans celle de St. Genest pendant
 3 semaines consécutifs, au pres de la messe de paroisse
 entre Pierre DUJOU, âgé de 28 ans ou environ, fils légitime
 et naturel à Jean et Marguerite TALBERT, sa père et
 mère, peuples du village de Braias f^{no} dioc. St. Genest
 vicie d'uno part; et Honette fille Marie VINCENS,
 âgé de 24 ans ou environ, fille aussi légitime et natu-
 relle à Pierre et Agnès TEISSIERE, sa père et mère aussi
 peuples du village du Pas-Hermet f^{no} dioc. Vitte
 d'autre part; et personne ne s'abait offre au dit futur
 mariage et n'ayant non plus aucune empêchement
 quelconque. Nous f^{no} et curé dioc. Vitte, soussigné
 en présence des témoins sous écrits, le consentement
 réciproque préalablement donné et accepté, ay solennel-
 lement conjoint au mariage led. Pierre DUJOU et led.
 Marie VINCENS, en face de la St. Eglise et l'un ay donné
 la bénédiction nuptiale en célébrant la St. Messe et observé
 les autres formalités prescrites et usitées dans le f^{no} dioc.
 Le tout fait en présence de St. Antoine DUJOU, étudiant
 en théologie, frère auel. Vain, époux de messe Antoine
 COMBES f^{no} et vicarie dioc. Vitte, Jean TALBERT
 du marais de Nouvantes, f^{no} de St. Genest et
 d'Antoine VINCENS, frère à l'époux dioc. Pas-Hermet
 f^{no} dioc. Vitte, soussigné, l'époux et l'épouse ont dit
 ce serai, de ce requis, et moy qui m. Combs, vicarie
 Pierre Talbert
 Vincens. Combs, curé.

Sup.

Sup.

1^o pt.

Sep. - L'on 1741 et le 27^e jour du mois de Septembre a été célébré dans la chapelle de St Roch, située dans l'église de Vitrac Anne GUITARD, âgée de 60 ans ou environ, veuve de feu Antoine CAYREL, paroissien du village de Viella paroiss. de Vitrac, décédée le jour précédent dans la Communions de l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments en tel cas requis que usage, sous-signe lui a été administrés. Ont assisté à son convoi M^{re} Antoine COMBES prie et vicaire de Vitrac, M^{re} Jean DELMAS aumônier paroiss. de Vitrac, sous-prie et aumônier, en son lieu et place. Combes, curé.
 Nelmas, prieur Combes, vic.

MDCCXXXII.

Sep. - L'on 1742 et le 3^e jour du mois de Janvier a été célébré au St. sacrement de Vitrac Marie IMBERT, âgée de 15 ans ou environ, fille de Pierre et Antoinette SIRVEN paroissiens du village de Védouins paroissiens de Vitrac. Celle Marie décédée le jour précédent dans la Communions de l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments en tel cas requis qui lui ont été administrés par M^{re} Antoine COMBES vicaire de Vitrac. Ont assisté à son convoi M^{re} Antoine COMBES, sous-signe, Claude CAYRON fils de Pierre de Vitrac, qui n'a pas signé et usage que à Combes, curé.
 Combes, vic.

Bapt. - L'on 1742 et le 14^e Janvier a été baptisé Jean TOUZERY né le même jour, fils légitime et naturel de Pierre et Anne DOUTERGUE, paroissiens du village de Falachon paroissiens de Vitrac. Son parrain a été Jean CAYRON du village de Quin paroissiens de St-Jean-de-Védouins. Sa marraine Françoise TOUZERY sœur au baptisé. Présents Jean VIGUIER du lieu de Soulatuz et Antoine FABRE fils de Jean du village de Collicins paroissiens de Vitrac, sous-signe et usage qui à
 12 pt. 1742. Viguiers, parrain Combes, curé.

- L'on 1742 et le 16^e jour du mois de Janvier a été célébré dans la chapelle de Notre-Dame, paroissiens de St-Jean-de-Védouins le mariage de M^{re} Antoine BONNET fils de Jean et Jeanne RAYNAL, paroissiens de la paroisse de Vitrac d'une part et Marie VAISSIERE fille de feu Antoine et demoiselle RECOULAS

ne pas et mère dudit. Nouvellement jure dudit. P^{te} g^{ra}nde
ainsi qu'il est conclu dans le registre de l'église dudit. H^{te}
g^{ra}nde.

Sep. — L'an 1762 et le 26^e Janvier. a été célébré dans l'église
de Vitras le 2^e Jean DELMAS frère du village de Viella
fr^{re} dudit. Vitras, décédé le jour précédent après avoir reçu
les sacrements de l'Église, en tel cas requis, qui luy
ont été administrés par le 1^{er} Antoine COMBES, vicaire
dudit. Vitras, ledit 2^e Jean DELMAS âgé de 75 ans
ou environ. Ont assisté à son courir, Eglise MONIVACAT
freres dudit. Viella, Jean CAYREL vicaire dudit. Vitras
Viella et autres qui requis de signer ont dit ne
savoir, en foy de ce. Coules, cure.

May — L'an 1762 et le 13^e Mars a été baptisée Marie
CAZAL née le même jour, fille légitime et naturelle à
Jean et Marguerite SIRVEN, ne pas et mère, freres du
village de Falachon fr^{re} de Vitras. Son parrain a été
Guillaume SIRVEN du village de Baricq fr^{re} dudit.
Vitras. Sa marraine Marie RAIGASSE du village de
Banes frainse d'Orliquet; présents le 3^e Jean
VIGUIER du lieu de Soularges et Pierre SIRVEN, frain
et au parrain, vovosigne. Les parrains requis de signer ont
dit ne savoir. En foy de ce. Coules, cure.
Vignies. Pierre Sirven

af. — L'an 1762 et le 10^e Avril a été baptisé Raymond
CAYREL, né le même jour, fils légitime et naturel à
Jean et Catherine BOUCHET, ne pas et mère, freres du
village de Falachon fr^{re} de Vitras. Son parrain a été
Raymond AMBERNY du village de Viella fr^{re} dudit
Vitras. Sa marraine Béatrix BOUCHET dudit. Village
de Viella nord. fr^{re}. P^{te} Antoine AMBERNY dudit.
Falachon et Jean GONDAL de Baricq qui requis et les
parrains vicaire de signer, ont dit ne savoir. En foy de ce.
Coules, cure.

Sep. — L'an 1762 et le 16 Avril a été baptisée Catherine
QUITARD, née le même jour, fille légitime et naturelle
à François et Marie CAYRON, ne pas et mère, freres du
village de Viella fr^{re} de Vitras. Son parrain a été

Pierre GUITARD, oncle paternel du lieu de localité. Sa femme
Catherine CAYRON, tante maternelle du village de Viduac
f^{me} d'ud. Viduac, P^{te} m^{re}; Antoine COMBES f^{re} et vicarie
d'ud. Viduac et le s^r FAYT d'ud. localité, vicaire
Combes, cure Combes, vic. fait

Sep. - L'an 1742 et le 20^e jour des mois d'Avril a été
enlève au s^r Curé de Viduac François DOUMERQUE
âgé de 43 ans ou environ, fils à feu Antoine, laboureur
quand vivait, du village de Paulhac f^{me} d'ud. Viduac,
décédé le 14^e d'ud. mois, dans la Communions de l'Eglise
et après avoir reçu les sacrements en tel cas requis que
moy vicaire luy ay administré. Ont assiste à son
cours, Antoine PASCAL et Pierre BALITRAND, laboures
d'ud. Paulhac d'ud. f^{me} qui requis de signes ont dit ne
rien, le foy de ce. Combes, cure.

Bay - L'an 1742 et le 26 Avril a été baptisé Suzanne DAGES
née le même jour, fille légitime et naturelle à Paris et
Catherine CAYRON, sa f^{re} et mère, paroisse du village de
viduac f^{me} de viduac. Son parrain a été François CAYRON
aïeul maternel à la baptisé du village de Viella, d'ud.
f^{me}. Sa marraine Suzanne SIVON aïeule paternelle
du village de Vitiquet d'ud. f^{me}. Présents François GUITARD
parrain d'ud. Viella et Jean ALBOUZE du lieu des
Benedes f^{me} de la Capelle, vicaire. Les parrains n'ont
rien de ce requis Guillard Combes, cure.

OLBOUZE

- L'an 1742 et le 8^e jour des mois de May a été célébré
dans l'Eglise de Viduac le mariage d'Estienne DESTONS
ordonné, fils à feu Pierre et Anne GIVISTI du lieu de
P^{te} Genevieve d'une part; et Gabrielle LAPORTE, fille à
feu Jean et Marie ROUGIER du village de Vitiquet
f^{me} d'ud. Viduac, P^{te} Jean RIGAL du village de Paulhac
et Jean ALBOUZE du lieu des Benedes, vicaire de la
Capelle, vicaire Jean Rigal Jean Albouze
Combes, vicaire.

Sep. - L'an 1742 et le 18 May a été enlève au s^r Curé
de Viduac Gabrielle ALDIGIER, veuve d'Antoine DOUMER-
QUE dit Daudou, parrain du village de Viella f^{me} d'ud.
Viduac, âgé de 75 ans ou environ, décédé le 17 d'ud.

mais dans la Communie de l'Eglise et après avoir reçu
les sacrements en tel cas requis; ont assisté à son courai
Espace MONTSALLAT et Jean CAYREL, tous habitants
dud. Viella qui requis de signer ont dit ne savoir
en fait de ce. Combs, cure.

— L'an 1742 et le 20 May a été baptisé Tourette
TOUZERY, née le jour précédent, fille légitime et natu-
relle à Michel et Anne CAPRIOL, 23^e fils et mère,
paysans, dud. village de Lavaissie frs de Vitée. Son
parrain a été Pierre TOUZERY oncle parrain du
village de Falachoux. Sa marraine Tourette GUITARD
de Védunis, tous de dud. frs. Présents M^{rs} Antoine
COYBES, frs et vic. dud. Vitée et Thérèse TOUZERY
de Baricou, sœur. Combs, cure.

— L'an 1742 et le 22^e jour du mois de May a été
inhumé au St. Cunctiani de Vitée Jean CAYREL dit
Laprade, veuf natif du village de Viella paroisse dud.
Vitée, cy-devant marié à Pierrefort en Auvergne,
âgé de 70 ans ou environ, décédé le 21 dud. mois dans
la Communie de l'Eglise et après avoir reçu tous les
sacrements en tel cas requis, que moy surnuméraire, lui et
ses frères administrés. ont assisté à son courai, Raymond
HUBERNY, Jean DELMAS, tous habitants dud. Viella, frs
dud. Vitée et autres, qui requis de signer, ont dit ne
savoir et moy qui s. Combs, cure.

— L'an 1742 et le 27^e jour du mois de May a été
inhumé au St. Cunctiani de Vitée, Barthélémy ALBOUZE
dit Barrie, breton du village de Lavaissie, paroisse
dud. Vitée, âgé de 68 ans ou environ, décédé le jour
précédent dans la Communie de l'Eglise et après avoir
reçu les sacrements, en tel cas requis que moy, surnuméraire
qui lui et administrés. ont assisté à son courai, Michel
TOUZERY, François LAPORTE, paysans dud. village et
paroisse et autres qui requis de signer ont dit ne savoir.
En fait de ce. Combs, cure.

— L'an 1742 et le 6 Juin a été baptisé François
LAPORTE, né le jour précédent, fils légitime et naturel
à François et Marie AGRIFFOU, 23^e père et mère, paysans

du village de Lavoisier-haute fr^{re} de Vitée. Son parrain a été Pierre LAPORTE, augeul parrain d'ud. Lavoisier. La marraine Françoise DELLES de la ville de Laffeuille. Présents Jean AGRIFFOUL du village de la Bascoulant fr^{re} de Cassignoul, et Pierre COCERAC, du village de Cap^{de} Souv^{re} fr^{re} de Lalain, qui et les parrains, requis de nique ont dit ne sçavoit et moy qui x

L'an 1742 et le 10^e jour du mois de Juin, a été baptisé Pierre VACCARESSA, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Jean et Anne CAYRON, ses père et mère, laboureurs, du village de Bascou parrain de Vitée. Son parrain a été Pierre TALBERT. La marraine Béatrix SIRVEN, tous du village de Caprac fr^{re} de St^e - Genevieve. Présents Jacques SIRVEN du village de Parthe, vassique et Barthélémy CORBES, de Cocenal, qui ne sçavoit nique sui les parrains de ce requis, et moy qui x

J. Sirven.

L'an 1742 et le 12^e jour du mois de Juin, a été célébré au St^e - Christien de Vitée, Françoise AMBERNY fille à Raymond et Béatrix BOUCHET, ses père et mère, vassiques du village de la Vieille fr^{re} de d'ud. Vitée, âgée de 8 ans ou environ, décidée le jour précédent, par Antoine CORBES fr^{re} et vicaire d'ud. Vitée et Jean ALBOUZE de Bessade fr^{re} de La Capelle, ont assisté à sa sépulture en foy de ce. Combs, curé.

Combs, vic. Albouze.

Prof - L'an 1742 et le 17^e jour du mois de Juin, a été baptisé Raymond NONIVALLAT, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Michel. Egnace NONIVALLAT et Jeanne CAYREL, ses père et mère, peysans du village de la Vieille fr^{re} de Vitée. Son parrain a été le P^r Raoulet AMBERNY, fils à Jean du village de Bons. La marraine Tocquette DAGES fille à François du village de Callicans, tous fr^{re} de d'ud. Vitée. Présents Joseph DELBOL fr^{re} à Antoine d'ud. Vitée, vassique, avec le parrain et Antoine DAGES, de Falachoux qui ne sçavoit nique sui les parrains de ce requis et moy qui x

Amberny Delbol

Combs, curé.

- L'an 1742 et le 27^e Juin a été baptisé Marie AMBERNY
née le même jour, fille légitime et naturelle à Raymond et
Catherine PAGES, sa père et mère, payans du village de
Colliens paroisse de Vitée. Son parrain a été le Sr
Bastien PAUTAR, dud. Colliens, vicaire. Sa marraine
me Marie CAYRON, fille à Pierre CAYRON dit Pape du
village de Védun, tous paroisse dud. Vitée présents led.
Pierre CAYRON et Antoine ROUSTANS de Baissonville
par²⁰ de Cassejoub, qui n'ont ne signé, de ce requis.
En foi de ce. Coubs, cure'.

Pautard

- L'an 1742 et le 6^e jour du mois de Juillet a été bap-
tisé au St. Christien de Vitée, Antoine SIRVEN, âgé de
28 ans ou environ, fils à feu Pierre dit Hergol, du village
de Falachoux par²⁰ dud. Vitée, décidé le jour précédent
dans la Communio de l'Eglise et après avoir reçu les
sacrements en tel cas requis, que moy cure', vicaire
lui ay en partie administré. Ont assisté à son Coubs,
Pierre DAGES dit Henry et Jean CAYREL, lesseurs
dud. Falachoux qui requis de signer ont dit ne sçavoir
en foi de ce. Coubs, cure'.

- L'an 1742 et le 8^e jour du mois d'Août, a été
baptisé au St. Christien de Vitée, Bernard RIGAL, dit
Queredilis, payan du village de Viella par²⁰ dud. Vitée
âgé de 64 ans ou environ, décidé le jour précédent dans la
Communio de l'Eglise et après avoir reçu les sacrements en
pareil cas requis, que moy, cure' vicaire, lui ay en partie
administré. Ont assisté à son Coubs Jean et Pierre CAYREL
frères, dud. Viella qui requis de signer ont dit ne sçavoir
moy qui. Coubs, cure'.

- L'an 1742 et le 16^e jour du mois de Septembre a été
baptisé au St. Christien de Vitée Pierre NOYSSET dit Mathieu
âgé de 64 ans ou environ, lesseur du village de Védun
par²⁰ dud. Vitée, décidé dans la Communio de l'Eglise le
15^e dud. mois et après avoir reçu les sacrements en tel cas
requis que moy cure' vicaire lui ay administré, ont
assisté à son Coubs Pierre VIGIER, Nouvelin et Charles
PASCAL dud. Védun qui requis de signer ont dit ne
sçavoir et moy qui. Coubs, cure'.

- Le 20^e 7^e 1762 a été baptisé Jean - Pierre AMBERNY
 né le jour précédent, fils légitime et naturel à Jean et
 Marie MONTJALLAT sa père et mère, paysans, du village
 des Bours fr^{re} de Vitée; son parrain a été le 3^e Jean -
 Pierre POUDÉVIGNES du long de St. Ursice. La mara-
 ne Marie GOURDON du village de Banes, fr^{re} d'or-
 thoguel. ont été présents Jean ALBOUZE de Bernade
 fr^{re} de La Capelle et Jean VIGUIER des lieux de Soulatyès
 Borneval, vovignés, en foy de ce. Coules, curé

Albouze Viguié
 - L'an 1762 et le 21^e 7^e a été baptisé Charles PASCAL.
 Bap. fils à Pierre et Claude SAMET sa père et mère, paysans du
 village de Veduis fr^{re} de Vitée, né le même jour. Son
 parrain a été Charles PASCAL du la parsonnel dud. Veduis.
 La maraie Prêtre GuITARD aussi dud. Veduis
 ont été présents Jean ALBOUZE de Bernade fr^{re} de
 La Capelle et Jean VIGUIER des lieux de Soulatyès -
 Borneval vovignés. Albouze Viguié. Coules, curé

Sept. - L'an 1762 et le 3^e 8^e a été célébré au St. cinquantain
 de Vitée, Antoine BONNIOL, ténorand âgé de 45 ans,
 ou environ, du village de Vialla fr^{re} de Vitée, décidé
 le 2^e dud. mois, dans la Communio de l'Eglise et
 après avoir reçu le sacrement, en pareil cas nécessaires que
 moy, curé vovignés luy ay administré. Ont assisté à son
 convoi Jean et Pierre CAYRÉL, fr^{re} dud. village Vialla
 qui requis de signer, ont dit ne sçavoir: en foy de ce
 Coules, curé

Oct. - L'an 1762 et le 7^e 10^e jour du mois d'Octobre a été
 Bap. baptisé Pierre SIRVEN, né le même jour, fils légitime
 et naturel à Antoine et Jeanne IRISSOU sa père et
 mère, paysans, du village de Baniès, fr^{re} de Vitée
 Son parrain a été Pierre SIRVEN, fr^{re} au baptisé. La
 maraie Paquesante ITBÉRI, fr^{re} à Pierre du village
 de Veduis fr^{re} dud. Vitée. Présent Antoine ITBÉRI
 dud. Veduis qui n'a pas signé et Jean VIGUIER des
 lieux de Soulatyès, vovignés, en foy de ce.
 Viguié Coules, curé

Nov. - L'an 1762 et le 27^e 11^e jour du mois de Novembre, la
 publication des lieux de mariage faite pendant trois
 dimanches consécutifs au presb. de la même de

438
Séjour
Bref

Après avoir dans l'église de Vitrac, entre Jean SIRVEN âgé de quarante ans ou environ, fils légitime et naturel à son père et Antoinette ANDRIEU des Hayes, sa mère et mère, parents du village de Falachonp f^{me} deud. Vitrac, d'une part; et Lionnelle fille Thérèse ANTRAIQUES âgée de vingt cinq ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à Jean et Marguerite TOUZERY sa mère et mère aussi parents du village du Bour même f^{me} et sa mère sans aucune opposition ou reconnaissance quelconque: moyennant et avec le consentement de Vitrac souscrit par eux, le mariage a été célébré, en présence des témoins souscrits, dudit Jean SIRVEN et de la dite Thérèse ANTRAIQUES les ay solennellement conjoints en mariage et leur ay donné la bénédiction nuptiale au célébrant le P^{re} Dene et ay observé toutes les autres cérémonies usitées dans le présent diocèse. Le tout en présence de Jean FABRE dit Pambaval du village de Colliens, de Jacques SIRVEN du village du Bour, tous f^{me} deud. Vitrac, souscrits, de Pierre SIRVEN dudit Falachonp et Jean ANTRAIQUES dudit village du Bour tous f^{me} deud. Vitrac qui et les mariés requis de signes ont dit ne sçavoir. En fin de ce
Fabre Sirven
Combe, curé.

— L'an 1742 et le 29^e jour du mois de Novembre, la publication des bans des futurs mariages, ayant été faite pendant trois dimanches consécutifs, au prône de la messe de paroisse dans l'église de Vitrac et dans celle de St^e Geneviève ainsi qu'il appert des certificats de M^{re} le curé dudit St^e Geneviève qui devenue ici attaché, entre Laurent TEISSEBRE âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel à Pierre et Elizabeth VIALARD, sa mère et mère, parents du village de Pallautrais, f^{me} deud. Vitrac, mais résidant depuis longtemps au château de Bisco f^{me} de St^e Geneviève d'une part; et Lionnelle fille Jean SIRVEN âgée aussi de 25 ans ou environ fille aussi légitime et naturelle à Jacques et Antoinette VALADIER sa mère et mère aussi parents du village de Paulliac f^{me} deud. Vitrac d'autre part; et personne ne s'étant opposé audit futur mariage ni n'ayant été reconnue empêchement quelconque: moyennant et avec le consentement de Vitrac souscrit par eux, le mariage a été célébré, en présence des témoins souscrits, le mariage a été

43 pp. réciproque consentement deud. L'ancien TEISSEËRE et de 35
Siquet. Jean. SIRVEN les ay solennellement conjoints en mariage, les
parents de présent et leur ay donné la bénédiction nuptiale et
célébré la M^{re}-Messe et assuré la autre cérémonie prescrite
et usitée dans le présent diocèse. Le tout en présence de 8?
Jean VIGIER de lieu de Loulaty-Bonnaval, de Jean
LAPORTE du village de Vitréquet, d'Antoine SIRVEN
frère à la vend. épouse, vovonique et de Pierre GONDAL
deud. vitrac qui est le époux, requis de signes, ont dit
ne sçavoir et moy fr^{re} et curé mal. qui x.
Vigier Laporte Sirven
Combs, curé.

Prof. - L'an 1742 et le 3^e jour du mois de Décembre, a été
baptisé une fille de M^{re} Etienne BOSE et demoiselle Jeanne-
Thérèse BALDIT, ses père et mère Bourgeois du village de
Lavaire paroisse de vitrac, née le jour précédent, à laquelle
nous nous unissons le nom Jeanne-Thérèse; son parrain
a été Jean CROS de lieu de La Terrisse, la marraine
Helene ANTRAIGUES, du village de Puechradou,
paroisse de Loulaty-Bonnaval. Présents Jean TEISSEËRE
deud. Lavaire et Michel AGRIFFOU, du village de
Battut fr^{re} de Groisson qui est le parrain requis
de signes ont dit ne sçavoir, en foy de ce.
Combs, curé.

- L'an 1742 et le 17^e jour du mois de Décembre
a été viché au M^{re} vicinier de vitrac Jacques SIRVEN
dit Guillaume, laboureur du village de Paulbac fr^{re}
deud. vitrac, âgé de 65 ans ou au vir, décidé dans
la communion de la M^{re} Eglise, le jour précédent après
avoir reçu les cérémonies sacramentelles en tel cas requis
que moy vovonique, luy ay en partie administré. Ont
assisté à ces Cousoi M^{re} Antoine COMBES fr^{re} et vicinier
deud. vitrac vovonique et Guillaume. DOUHERGUE vovon-
nier de Vitréquet vend. fr^{re} qui requis de signes a
dit ne sçavoir et moy qui x.
Combs, vic. Combs, curé.

M. DCCXLIII.

af. - L'on 1743 et le 7^e jour du mois de Janvier a été
baptisé Pierre BIRON, né le même jour, fils légitime
et naturel à Joseph et Toniette VACCARÈSSÈ, ses père et
mère, bourgeois, habitants de présent à Vitiacquet paroisse
dud. Vitiac. Son parrain a été Pierre BIRON du
village de Buffière paroisse de Lacalen, Roussiqué. Sa
marraine Toniette DUSSOLIER veuve de feu le sieur
LAPORTE natif de présent du village de Colliens
paroisse de Vitiac. Présents, Guillaume JOANY, fils à Joseph
du village de Vieille et Jean LAPORTE dud. Vitiac-
quet Roussiqué, en foi de ce.
Guillaume Joany J. Laporte Pierre Biron
Supplément obit satis post nuptiatum. Combs, curé.

- L'on 1743 et le 14^e de Janvier a été baptisée
Françoise BONNET, fille à Antoine et Marie VAISSIÈRE
du village de Paulhac, paroisse de Vitiac. Son parrain a
été Jean BONNET dud. village de Paulhac et mesd.
paroisse. Sa marraine demoiselle Jeanne RÉCOULES
du village de Noumarche, paroisse de Vitiac. Présents
Jean VIGUIER, Joseph VALADIER et moy Antoine
Combs, vicaire.
maître feuille. Registre de la paroisse de Vitiac, contenant
quatre feuillets, pour 1743.

af. - L'on 1743 et le 12^e jour du mois de Février a été
célébré le mariage du S^r Guillaume JOANY âgé de
30 ans fils légitime et naturel à Joseph et Marie
NONTVALLAT, ses père et mère, bourgeois du village de
Vieille paroisse de Vitiac d'une part; et Lionette fille
demoiselle Antoinette TAYNIÈRE âgée aussi de 30 ans
ou environ, fille légitime et naturelle au S^r Pierre et
demoiselle Françoise DESTOURS, ses père et mère, Bour-
geois du village d'Albouse paroisse de Cassaignols, d'autre
part; en présence des témoins marqués dans le Registre
de l'église dud. Cassaignols, dans laquelle le mariage
dud. parties a été célébré suivant les rites, en foi de ce.
Combs, curé.

Bref. - L'an 1743 et le 19^e février a été baptisé Jean AMBERNY né le même jour, fils légitime et naturel à Raymond et Beatrix BOUCHET, ses père et mère, habitants du village de Vialla fr^o de Vialla. Son parrain a été Jean CAYREL dit Castel. Sa marraine Cécille SIRVEN, tous des village de Falachous nord. fr^o. Présent Antoine AMBERNY dioc. Falachous et Michel AGRIFFOUL de village de Balthus fr^o de Graissac, qui requi de signer ont dit ne savoir, en face de ce. Coules, vicarie.

Mariage Le même jour 19 février 1743 a été célébré dans l'église de St. Symphonien, Diocèse de Rodez le mariage entre Antoine DAGES, âgé de 30 ans ou environ, du village de Falachous fr^o de Vialla et Marie GUIGARY, âgée de 35 ans, du lieu d'Hupelac paroisse de St. Symphonien le tout revêtus revendus. En face de ce. Coules, curé.

- L'an 1743 et le 24 février ensuite de la publication de 3 banns, des futurs mariage faite au paroisse de la paroisse de Falachous dans l'église de Vialla et dans celle de St. Jucy d'Anthem tous Diocèse de Rodez, ainsi qu'appel des certificats de mariage BONNEFOUS, (prés. curé) dioc. St. Jucy, pendant 3 dimanches consécutifs, entre Antoine PANISSIER âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel à Antoine et Françoise PELATOURGUE, ses père et mère, passans du village des Talens fr^o deud. Et Jucy d'Anthem d'une part; et honnête fille Napoléaine CAYREL âgée de 28 ans ou environ, fille semi légitime et naturelle à défunt Antoine et Anne GUIGARY, ses père et mère, Bourgeois du village de Vialla fr^o deud. Vialla d'autre part; et personne n'ayant formé opposition quelconque, n'ayant plus recours d'empêchement canonique ou civil, moyennant ce deud Vialla paroisse se font receu le mutual consentement, en présence de témoins sous écrits deud. Antoine PANISSIER et de lad. Napoléaine CAYREL les ayt conjointes au mariage par parole les présentes, ay ensuite célébré le St. Sacre et leur ayt donné le bène-diction nuptiale et ay observé les autres formalités prescrites et usitées dans le St. Diocèse. Le tout fait en présence de Pierre BATHU, passans du village de

Soulagei jour de Carême juis, de Jean BROUSSE du
village des Gaudjal par. de St. Anais, des S^r Jean
VIGUIER du lieu de Soulagei. Broussel, rousigné et
de Pierre CARROLIER du domaine de Canal par. de St.
St. Jérémy, qui requies de riques a dit ne raron,
et le jour de l'élégance a aussi riques et l'élégance n'a rai
de ce requies et neq Antoine qui *

Balthus Beroune.

Poussie Vigeon

Combs, curé.

- L'an 1743 et le dernier jour de Mars a été
inlume dans l'église paroissiale Notre-Dame de Vitrac
au Diocèse de Rodez M^{re} Marc SALABERT, prêtre du
village de Collicens par. de Vitrac et de Vitrac curé
de FORNIQUIÈRES au Diocèse d'Alat âgé de 75 ans
ou environ, décédé le lendemain jour de Vitrac. Mais,
après avoir reçu les sacrements de l'Église en tel cas
requies qui lui ont été administrés par M^{re} Antoine
COMBES prêtre, vicaire de Vitrac. Ont assisté à son
corroi sa sépulture led. M^{re} Combs, vicaire et de
S^r Pierre BÉSONNES de Vitrac. Collicens et neq qui *
Combs, vicaire. Besouls Combs, curé.

- L'an 1743 et le 3^e Avril a été baptisé Jeanne VIGUIER
née le jour précédent, fille légitime et naturelle de Jean et
Marie REMISE, sa père et mère, parents du village de
Védrie par. de Vitrac. Son parrain a été le S^r Bal-
thazar VIGUIER apané à la baptisé. Sa marraine
Jeanne DAUMERGUE, tère de Vitrac. Présents
M^{re} Antoine COMBES prêtre et vicaire de Vitrac et le
S^r Pierre BÉSONNES du village de Collicens neq.
parrain, rousigné. Au foy de ce.

Besouls, Combs, curé Combs, vicaire.

- Le 12^e Avril 1743 a été baptisé Antoine GUITARD
fils de Charles GUITARD, le père, et de Jeanne
LEBRÉTAL, mère, du village de Védrie paroisse de
Vitrac. Son parrain a été Antoine LAUSSON du village
de Narzès paroisse de Liéville. Sa marraine Laurence
LEBRÉTAL du village de Tréfont paroisse de Charis
présents, Jean Laesson et Guillaume DUMERGUE.
Au foy de ce Combs, vicaire.

Soj - L'an 1743 et le 14^e jour des mois d'Avril a été
 célébrée dans le P^{re} curial de Vitte Jeanne JOANY
 fille à Joseph et Mariame NONI VALLAT, mariés du village
 de Vitte, paroisse de Vitte, âgée de 18 ans ou environ,
 décidée le 13 dud. mois dans le Courant de l'Eglise
 et après avoir reçu le Sacrement en tel cas requis. Ont assisté
 à son Cousin, Raimond AMBERNY, Jean DECAS dit
 Clément tous dud. village et autres qui n'ont pas signé
 de ce requis. En foi de ce Combs, curé.

- L'an 1743 et le 10 May a été célébrée au P^{re} Curial de
 Vitte, Anne BRIOUDE dite la Trauffière, âgée de
 16 ans ou environ, décidée le 9 dud. mois dans le Courant
 de l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement en tel
 cas nécessaire. Ont assisté à son cousin Jean BRIOUDE
 et Jean SIRVEN tous du village de Bons fr^s dud. Vitte
 qui requis de signer ont dit ne savoir, En foi de ce
 Combs, curé.

Prap - L'an 1743 et le 15^e jour des mois de May a été
 célébrée Antoine FABRE, né le jour précédent, fils
 légitime et naturel à Jean et Marie BESOMBES, sa
 père et mère, paroisse du village de Collioure par. de
 Vitte. Son parrain a été Antoine ROLLAND du lieu
 de Lacady. Sa marraine Françoise LAPORTE dud.
 Collioure, souveign^e. Parents Jean LONG du lieu
 d'Alpécels souveign^e et Antoine ROLLAND du village
 de Noailles, fr^s de la Trinité qui n'ont pas
 signé de ce requis. Françoise Laporte Long
 Praccarone, p^{re}te Combs, curé.

Prap - L'an 1743 et le 18^e jour des mois de Juin, la
 publication des bans des futurs mariages, entre Jean
 SIRVEN âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et
 naturel à Antoine et Antoinette TOUZERY, sa père et
 mère, paroisse du village de Vidrius de cette paroisse
 d'une part et honnête fille Toniette BIRON âgée de
 30 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle
 à Guion et Toniette VIGOUROUX, sa père et mère
 paroisses du village de Buffice fr^s de Lacady
 paroisse de St. Flour mais résidents en qualité de
 fermiers du domaine du Sieur BIRON et Arzet au

Village de Paulhac de la 1^{re} paroisse depuis que les
 sacs et au delà, ayant été faite au pirois de la messe
 de paroisse pendant deux des années consécutives et en
 troisième fête fête de la Pentecôte et personne ne
 s'y étant opposé et nous même n'ayant reconnu
 aucunement quelconque, nous prêtre et curé dudit
 village se solennellement conjoint en mariage, le
 conseil de vicairie préalablement donné - par parole
 de présent, en présence des témoins sous écrits, led
 Jean SIREVEN et led. Tourette BIRON et leur se suivit
 donné la bénédiction nuptiale, se célébrant par
 l'Église et se observe les autres cérémonies prescrites
 et usitées dans le présent diocèse. Le tout en présence
 de Pierre GUITARD fils à Charles du village de
 Védriers vic. paroisse de Vitac, de Pierre BIRON, frère
 à l'épouse, de Pierre D'AGES, pirois du village de
 Védriers et autres qui et les maris, requis de signer
 ont dit ne savoir et nous qui -

Bat.

de J.
 qui
 dans
 l'acte
 ont dit

Quittent Vitac Coules, curé.

- L'an 1743 le 23^e jour du mois de Juillet a été
 baptisé Tourette DAGES, fille née le jour précédent
 fille légitime et naturelle à Antoine et Marie GUITARD
 ses père et mère, domiciliés sous domicile, habitons depuis
 deux jours au village de Barres f^{ms} d'Orléans,
 sans intention ainsi qu'on me l'a assuré et y restera plus
 long temps. Son parrain a été Antoine DAGES du village
 de Quie f^{ms} de St. Genevieve. Sa marraine Tourette
 DAGES fille à Pierre dit Fleuret du village de Balardou
 de cette paroisse. Présents Barthélemy COMBES, de
 lieu de Cocumont, vicaire et Michel AGRIFFOU
 du village de Batet f^{ms} de Quinson qui et les
 parrains requis de signer, ont dit ne savoir en fait
 de ce.

de J.

Coules. Coules, curé.

- L'an 1743 le 28^e du mois d'Avril a été baptisée Raque-
 ille LA PORTE, née le même jour, fille légitime et naturelle
 à Jean et à Marie VIGOROUX ses père et mère, du village
 de Vitac, paroisse de Vitac. Son parrain a été
 - Etienne DESTONS de St. Genevieve et sa marraine
 Raqueille GONDAC du village de Barres, paroisse dudit
 village Vitac. Présents Jean RAFFI du village de Quie
 de la paroisse de St. Genevieve qui requis de signer n'a rien
 et Jean VIGUIER, vicaire avec nous. Coules, curé.

de J.
 qui
 dans
 l'acte
 ont dit

L'on 1743 et le 28^e jour du mois de Août a été baptisé
 Anne DELMAS, née le même jour, fille légitime et naturelle
 à Jean et à Jeanne BACADE, ses père et mère, des villages
 de Viala paroisse de Vitis. Son parrain a été Jean
 COCUBAC du village de Chavannes paroisse de Chavannes
 La marraïne Anne DELMAS d'ud. village de Viala
 et sesd. parrain de Vitis. Présents, Pierre COCUBAC, frère
 des parrains, du village de La Roque paroisse de La Roche
 qui requis de signer a dit ne savoir et Jean VIGUIER
 des lieux de Saulzay, soussigné, en foi de ce.

Vitis. Coules, vicarie.

L'on 1743 et le 13^e jour du mois de Septembre a été
 baptisée Antoniette SIRVAIN, née le 12, fille légitime et
 naturelle à Jean et Toniette ANTRAIGUES, ses père et mère
 paroisses du village de Bour, fr^s de Vitis. Son parrain
 a été Jean ANTRAIGUES ayeul naturel d'ud. village
 de Bour. La marraine Toniette ANDRIEU, ayeule natu-
 relle des villages de Falgaux tous de la mesd. paroisse.
 Présents Michel TOUZERY des Barrières, et Jean ANTRAIGUES
 fils des parrains, tous de la fr^s paroisse qui est le parrain
 requis de signer, ont dit ne savoir, en foi de ce.

Coules, cure.

L'on 1743 et le 15^e jour du mois de Novembre a été
 inhumée dans la chapelle de St. Roch, et érigée dans
 l'église de Vitis Antoniette CAYREL, âgée de 63 ans
 ou environ, femme au S^r Remymond CAMORS, paroisse du
 village de Viala fr^s d'ud. Vitis, décédée le 14^e
 d'ud. mois dans la communion de l'Eglise et après sa
 messe et sacrements de Pénitence, St. - Viatique et Extrême-
 onction, ont assisté à son convoi, Jean DELMAS,
 Ignace MONTVALLAT et Remymond AUBERNY tous
 habitants d'ud. Viala et autres qui requis de signer ont
 dit ne savoir, en foi de ce.

Coules, cure.

Le 14^e de Décembre 1743 a été baptisé Joseph JOANNI
 fils de Guillaume et de Toniette RAYNIER, maies du
 village de Viala paroisse de Vitis. Son parrain a été
 Joseph JOANNI d'ud. village et sa marraine demoiselle
 François DESTOURS du village de Alborge, paroisse de
 Caméjoub. Présents le S^r François MONTVALLAT de la
 ville de Laquiole, Charles RAYNIER du lieu de La Roche

et Antoine RAYNIER d'ud. village d'Albays, rousiqués
et demoiselle Marie BOSC du village de Coubrans de la
mesd. paroisse de Cassagnols aussi rousiqués avec usage

Demoiselle Marie
Marie Bosc Marie Bosc Naquis
Coubrs, vicie.

1744.

Le 2^e de ces feuillets ainsi cotés et paraphés par nous rousiqués.
en l'absence de moi le juge usage.

Delance lieu offat.

sup. - L'an 1744 et le 20^e jour du mois de Janvier a été
baptisé Guillaume PASCAL, né le jour précédent, fils légitime
et naturel à Antoine et Jeanne PONS, ses père et mère, bourgeois
du village de Paulhac, paroisse de Vitac. Son parrain a
été Guillaume BESOTRES du village de La Couque, paroisse
de Cabalen. Sa marraine Elisabeth VIGOUROUX du village
de Paulhac, paroisse de Vitac. Présent, Antoine DELBOR
du mesd. village de La Couque, rousiqués et Pierre BALI-
TRAND d'ud. village de Paulhac qui n'a été reçu rousiqués,
en foi de ce.
Delbor Coubrs, vicie
Coubrs, vicie

sup. L'an 1744 et le 22^e jour du mois de Janvier après
la publication de trois jours de mariage, faite au porte
de la messe paroissiale dans l'église de Vitac et dans
celle de Cassagnols, ainsi qu'appel du catéchisme de 8^e
vallette, vicie pendant trois dimanches consécutifs, entre
Balthazar CAYRON, fils légitime et naturel à Pierre et défunt
Anne GIVISTI, ses père et mère, bourgeois du village des Pas
quaires de Cassagnols, d'une part et lionnelle fille Naquis
DELTRAS, fille naturelle à Antoinette DELTRAS du lieu de
Vitac d'autre part; et personne ne s'y étant opposé et nous
même n'ayant de conseil a-pêcherant quelconque, nous prêtre
et vicie d'ud. Vitac avons reçu le naturel consentant
d'ud. Balthazar CAYRON et de lad. Naquis DELTRAS,
en présence des témoins sous écrits par lesd. solennellement
conjoints en mariage et leur ay donné la bénédiction
nuptiale en célébrant le lit-gesce. Le tout en présence de
Charles DOUTERQUE vicie maréchal de Vitacuel,
d'Antoine DELBOR d'ud. Vitac, rousiqués, de Guillaume

RAYNAL dit Condese du village de Bannier, de Pierre
GONDAL dit Coualdon d'ed. vitée et autres qui et le mari
requis de riques ont dit ne savoir et moy Antoine COYBES
pêtre et vicarie dud. vitée qui ✓

Donnenque - Belhor Combs, vicarie

Mariage. L'an 1744 et le 28^e Janvier a été célébré le mariage
Baptiste Savardis, de Pierre NAYNIER âgé de quarante
ans ou environ fils à Jean Teou et Claude CAYLA, sa
fère et mère, pères, quand vivaient, du village de
La raine frains de vitée, avec Anne BESOMBES, âgé
de 26 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à Jean
Antoine et Gabrielle ANTRAIGUES, sa fère et mère du village
de Colliens fr. dud. vitée auquel la légitimité
nuptiale a été donnée en célébrant le dit mariage, le tout
en présence de S^r Pierre BESOMBES, fère à lad. Anne
épouse, de S^r Etienne BOSC, bourgeois dud. La raine, de
S^r Barthelmy PAUTARD dud. Colliens, soussigné et
d'Etienne NAYNIER, fère à l'époux et autres qui ne le
mariés requis de riques, ont dit ne savoir, en fuy de ce.
Pautard Besombes Bosc Combs, vicarie.

Mariage. L'an que dessus 1744 et le 18^e Janvier, après la publica-
tion des 3 Baus de Mariage, fait pendant 3 Annonces
constitutifs, au prône de la messe de paroisse dans l'église
de vitée et dans celle de Laquialha, ainsi qu'appert du
certificat de M^{rs} ROQUELAERE pêtre et vicarie dud.
Laquialha, qui demeure cy attaché, entre François CROS
âgé de 42 ans ou environ, fils légitime et naturel à
défunt Jean et Anne VIGUIER mariés de lad. ville de
Laquialha, d'une part et Jeanette femme Maria GUITARD
veuve et fille à Jean Guillaume et Jeanne RECH, mariés
du village de Vedrine fr. dud. vitée, icelle GUITARD
âgée de 25 ans ou environ, d'autre part, et n'y ayant eu
aucune opposition ni n'y ayant de nul empêchement
quelconque, moy fère et vicarie dud. vitée ayant reçu
le mutuel consentement, en présence de témoins soussignés
cy solennellement conjoints en mariage, led. François CROS
et lad. Maria GUITARD, ay ensuite célébré le dit mariage
et observé les autres formalités des fr. Diocèse, le tout en
présence d'Henri IMBERT dit Rame de Vedrine, d'Antoine
ROUSTAN de Bannierouze, soussignés de Pierre GUITARD

frs à Charles d'Étal. Védurins et entre Pierre (CATHARD) qui
et les nées, requis de signes ont n'ont pas
Imbert - Roustan Combes, curé.

1^{re} pt. M D C C X L I V.

- L'an en 1744 et le 4th jour des mois de

février en conséquence de la publication de trois Banns
du futur mariage, faite au front de la messe de
paroisse dans l'église de Vitrac et celle de La Terrière
ainsi qu'après des Catéchismes de M^{re} ROZEi prêtre - curé
dud. La Terrière, entre Jean ANDRIEUX âgé de 30 ans ou
environ, fils légitime et naturel de Jean Pauc et Jeanne
CAYRON, sa père et mère, passans quand vivaient des
village de Nègoues fr^{re} de La Terrière d'une part;
et Honorette fille Margueritte BRIOUDE, âgé de 24 ans
ou environ, fille aussi légitime et naturelle à Jean et
Delphine RABOUL, sa père et mère, habitans des village
des Bous, de cette fr^{re}, d'autre part; et personne ne
s'étant opposé audit futur mariage et nous-mêmes n'ayant
reconnu empêchement quelconque: nous fr^{re} et curé
dud. Vitrac devant nous le notaire constituant d'Étal.
Jean Andrieux et Margueritte BRIOUDE, en présence des
 témoins nous écrits, je les ay solennellement conjoints
en mariage et leur ay ensuite donné la bénédiction
nuptiale et observé les autres formalités prescrites dans
le présent diocèse. Le tout en présence des S^{rs} Pierre
BESOMBES du village de Collemes, étudiant en théologie
Jean LAPORTE de Vitrac, Antoine FABRE et Jean
BACCARESSA de Falachans, nous de la fr^{re} paroisse
soussignés, l'époux et l'épouse requis de signes ont dit
nous et moy Antoine CORBES fr^{re} et curé dud. Vitrac
qui X. Besombes J. Laporte Fabre Baccarese
Combes, curé.

M^{re}

M^{re}

- L'an 1744 et le 11th février a été célébré le mariage
entre Cécile Levardis et a été donné la bénédiction nuptiale
par moy prêtre soussigné à Laurent ROYSSÉI, âgé de
35 ans ou environ, fils légitime et naturel à d'Étal
Pauc et Margueritte RIGAL, sa père et mère, passans
quand vivaient des village de Védurins fr^{re} fr^{re} et à
Jeanne TOUZERY âgé de 30 ans ou environ, fille
aussi légitime et naturelle à Michel et d'Étal Margue-
ritte DAGES, sa père et mère aussi passans des village

des Barricades susd. par le tout en présence du S^r Paire^{let}
BESOTTES de Colliens, d'Antoine RIGAC de Colliens
soudoyés, de Jean TÈSSEBRE, Jean SIRVEN et autres
qui de la épouse requis de riques, ont dit ne sçavoir,
en foy de ce. Besombes, Rigal

Combs, curé.
- L'an 1744 et le 17 février a été célébré le mariage
et donné la Bénédiction nuptiale levée. Savandis à
Jean SIRVAIN, âgé de 40 ans ou environ, fils légitime et
naturel à feu Antoine et Antoinette VAYLET, veuve et
mère, peysans du lieu d'Alfesch et à Thérèse GUIVARI,
âgée de 28 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle
à Charles et Françoise DELBOR, veuve et mère aussi
peysans du village de Védrais, f^{te} paroisse. Le tout en
présence d'Antoine DELBOR d'ud. vitier, de Charles
DOUVERGUE garçon, v^{te} maréchal, soudoyés, Marie DAGRE
peysan d'ud. Védrais, Guillaume DOUVERGUE v^{te}
maréchal d'ud. vitier et autres qui de la mariés, requis
de riques, ont dit ne sçavoir, en foy de ce. Delbor
Baumeque Combs, vicarie.

Par - L'an 1744 et le 24^e février a été célébré Catherine
MONTVALLAT, née le même jour, fille légitime et naturelle
à Thérèse et Jeanne CAYREL, veuve et mère, peysans
du village du villa de la f^{te} p^{re}. Son parrain a été
Guillaume SIRVAIN, fils à Antoine du village des Barricades
La marraine Catherine GONDAL, fille à Païse du lieu
de vitier. Présent Antoine ALBOUZE du lieu de Cocorap
soudoyés et de Raymond GONDAL qui n'a sçeu riques
de ce requis. Albouz Combs, curé.

Par - L'an 1744 et le 2^e jour du mois de Mars a été célébré
Antoine LAPORTE, né le jour précédent, fils légitime et
naturel à François et Marie AGRIFFOUL, veuve et mère
peysans du village de Lavaine-Haute, f^{te} p^{re}. Son
parrain a été Antoine DELBOR du village de La Souque
f^{te} de Lacalen. La marraine Jeanne CALDÈS de la
ville de Laqueille. Présent Guillaume BESOTTES d'ud.
La Souque et Michel AGRIFFOUL du Batteil, v^{te} de
graisnes qui n'ont sçeu riques de ce requis, le parrain
a signé Antoine Delbor Combs, curé.

- L'an 1764 et le 5^e jour du mois de Mars a été baptisé par son oncle, curé, rousiqué Anne GUITARD, né le 4^e du dit mois, fille légitime et naturelle à François et Marie CAYRON dit Flauret, ses père et mère, paysans du village de Vialla de la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine FRANC des lieux de Gaidon. La marraine Anne CAYRON, fille à François dud. Vialla. Présent, Antoine Albouse des lieux de Coléssal, rousiqué et Pierre CAYRÉL dud. Vialla qui et les parrains requis de signer, ont dit ne sçavoir, en foy de ce.
Albouse Combs, curé.

- L'an 1764 et le onzième jour du mois de Mars a été baptisé par son oncle, curé, rousiqué, Etienne BOSC ne le jour précédent, fils légitime et naturel au 1^{er} Etienne BOSC et damoiselle Jeanne Thérèse BALDIT, ses père et mère, Mousqués du village de Lavaisse de cette paroisse. Son parrain a été le 1^{er} Etienne BOSC, oncle parrain au baptisé, du village de Combourie près de Cassagnols. La marraine du ditelle Toricette BALDIT, tante maternelle au dit. baptisé du village d'Antes. Rous. fr. de Trédou. Présent Jean TRISSÈRE et Pierre VAISSIÈRE dud. Lavaisse qui n'ont sçeu signer de ce requis, en foy de ce.
Combs, curé.

- L'an 1764 et le 15^e jour du mois de Mars a été baptisé par son oncle, curé, rousiqué, Barthélémy SIRAVAL, ne le même jour, fils légitime et naturel à Claude et Catherine CHAPIER, ses père et mère, paysans du village de Falachoux, de cette paroisse. Son parrain a été le 1^{er} Barthélémy PAUTARD du village de Collièrens, rousiqué. La marraine Marie GUITARD du village de Veducias. Présent François DAGES et Antoine ALBOUSE et autres qui n'ont sçeu signer, de ce requis, excepté led. ALBOUSE qui a signé.
Albouse Combs, curé. Pautard.

- L'an 1764 et le 25^e jour du mois de Mars a été baptisé par son oncle, curé, rousiqué, François TOUZÉRY, né le jour précédent, fille légitime et naturelle à Michel et Anne CAPRIOL, ses père et mère, paysans du village de Lavaisse. Tante, de cette paroisse. Son parrain a été Michel TOUZÉRY dit aqes du village de Barucias. La marraine Françoise BOUËRY, fille à Pierre dit Imbert de Falachoux. Présent Michel AGRIFFOUL du village du Battut fr. de Grainas, Pierre TOUZÉRY dud. Falachoux et autres qui n'ont sçeu signer, de ce requis, excepté led. AGRIFFOUL qui a signé.
Albouse Combs, curé.

parcours n'ont été reçus de ce requis, en foy de ce (14)
Combs, cure.

Supplément obit du 30^e avril
maris et ami.

Sep. — L'an 1744 et le 29^e Mars a été inhumé dans le St
Cristien de Vitrac, Antoinette ALBOUSE, âgée de 45 ans,
ou auiron, femme à François DAGES, brasseur du village
de Colliema, décédé le 28 après avoir reçu les sacrements
de tel cas requis. Ont assisté à son convoi, Antoine DAGES
et Pierre VIGUIER de venant sud. Colliema qui requis
de reçus ont dit ne savoir, en foy de ce.
Combs, cure.

Prof. — L'an 1744 et le 30^e Mars a été baptisée Toniette
viteque/BIRON née le même jour, fille légitime et naturelle à
Joseph et Toniette ACCARÉSSA. Son parrain a été Jean
LAPOURTE, fils à feu M^r LAPOURTE notaire. La marraine
Toniette BIRON de Paulhae, Présents Guillaume BIRON
dud. Paulhae et Antoine ALBOUSE du lieu de Cocumont
romique, en foy de ce.
Abbause Combs, cure.

Prof. — L'an 1744 et le 1^e Avril a été baptisée Antoinette
de SIRVAIN née le même jour, fils légitime et naturel à
réduire Jean et Toniette BIRON, 23^e père et mère, brasseurs du
village de Védruis. Son parrain a été Antoine SIRVAIN
aiguel parrain. La marraine Toniette VIGOURoux, épouse
maternelle. Présents, Michel TOUZERY dit aigé des
Barricots et Michel AGRIFFOUC du village des Battal
p^{re} de greissac, qui requis de reçus ont dit ne savoir
en foy de ce. Combs, cure.

Prof. — L'an 1744 et le 17^e Avril a été baptisée Jeanne
de FALACHOUX/CAYREL née le 16, fille légitime et naturelle à
Jean et Catherine BOUCHÉ de Falachoux, de cette
paroisse. Son parrain a été Jean CHAUVET dud.
Falachoux. La marraine Jeanne BOUCHÉ de
viella, tous de la p^{re} paroisse. Présents le S^r Raymond
AMBERNY du village des Bons romique et Raymond
GRONDAL dud. Vitrac qui et les parrains, requis de
reçus ont dit ne savoir, en foy de ce.
Amberny Combs, cure.

Sep. — L'an 1744 et le 22^e jour des mois d'Avril a
été inhumé dans le St Cristien de Vitrac un homme
inconnu, trouvé mort dans le Maritois des villages
de Viella et Védruis, de cette paroisse icelle paroisse

âgé de 65 ans ou environ. Lad. inhumation a été faite
après des vérifications faites d'autorité de justice, et
après lui avoir trouvé des marques certaines de catholicité
ont assisté à son convoi, Jean VIGUIER fils au s^r
Balthazar VIGUIER du village dud. Védrine, de Richard
DAGES dud. Védrine, de Jean AMBERNY, fils à
Raymond de Colliennes et autres, tous de la p^{te} p^{re}
que requis de signer ont dit ne savoir et moy, curé
dud. Village qui p^{re} Coubs, curé.

Le mesol. inconnue s'appelle Pierre RENIEL
du village de Tardoups, paroisse de Valrépoux. Nécessaire
de St. Flour, icelluy RENIEL, marchand de rembourrages
aiguilles, épingles etc. ainsi que me l'atteste M^{re} DALLET
curé dud. Valrépoux par la lettre du 25^e Avril 1744
En foy de ce Coubs, curé.

Prof - L'an 1744 et le dernier jour du mois d'Avril a été
Falsacoup baptisé Pierre TOUZERY, né le même jour, fils légitime
et naturel à Pierre et Anne DOUMERGUE, sa p^{re} et mère
pepains du village de Falsacoup, de cette paroisse.
Son parrain a été Pierre GONDAL des Rives de Vitrac.
Sa marraine Anne TOUZERY veuve au baptisé. Présents
Guillaume SIRVAIN, de Barrière Bourgeois et Charles
Philippe SIRVAIN du village du Bourc qui et les
parois requis de signer ont dit ne savoir. En foy
de ce. Serrier Coubs, curé.

curé - Le 19^e Mars 1746, après trois publications faites
dans notre église de Vitrac, au prône de la messe de
paroisse sans y avoir aucune opposition, ni reconnu
empêchement quelconque a été célébré le mariage
d'Antoine LAPORTE dit Tropier du village du Bourc
veuf âgé de 40 ans, avec Anne DELMAS âgée de
28 ans ou environ, fille à Jean et Toniette DANGLES
sa p^{re} et mère, bourgeois du village de Vitrac, tous
de la p^{te} p^{re} paroisse et tout de suite je leur ay donné
la bénédiction nuptiale en célébrant le r^g Rome.
Le tout en présence de M^{re} Antoine BACCARÈSSÉ p^{re}
du village de Brénac p^{re} de St^e Geneviève, de St^e Ray-
mond AMBERNY, fils à Jean AMBERNY dit Nouvallet
du village du Bourc qui a été aussi présent, de Jean
PONS, de Paulhac, tous de la p^{te}, ces deux derniers et
les mariés requis de signer ont dit ne savoir. En foy de ce
Baccarèse, p^{re} de Brénac Coubs, curé

Séparé

Prof
de
Paulhac

Séparé

Séparé

Sépul

L'an 1744 et le 20^e jour a été célébré dans l'église de Vitteux un^e Antoine CORBES, originaire du lieu de Coceral fr^e de Carnéjaux, prêtre et vicaire dudit Vitteux, âgé de 28 ans ou environs, décédé le 19 dudit mois, mais dans la Communio de l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments de Penitence, St. Viaticum et Extrême-Onction. Ont assisté à son convoi un^e Jean JAYSSIERE prêtre du lieu de La Tenière, un^e Antoine BACCARESSIE aussi prêtre du village de Breins fr^e de St. Genervies et autres voisins, Braccarene fr^e Jayssier, fr^e Corbes, curé

Prof de Paulhan

L'an 1744 et le 12 Juin a été baptisé une fille d'Antoine BONNET et Marie JAYSSIERE du village de Paulhan, de cette paroisse, née le jour précédent à laquelle a été imposé le nom de François. Son parrain a été un^e Jean BONNET fr^e bachelier en Théologie, curé de St. Laurent de Nant et vicaire de Nante et oncle général à la baptême. Sa marraine demoiselle Françoise CALSAT, veuve de St. RECULES, Docteur en Médecine du village de Noumentie, paroisse de St. Genervies. Présent Pierre et Raymond GONDAC dudit Vitteux, illettes. En foy de ce. Coules, curé

Sép.

L'an 1744 et le 21^e Juin a été célébré dans la paroisse de Vitteux Antoinette ANDRIEUX âgée de 78 ans ou environs veuve de Pierre SIRVEN dit Hugot parrain du village de Falachoux paroisse dudit Vitteux, décédé le 20 dudit mois, après avoir reçu les Sacraments en tel cas requis que nous curé voisins luy ay administrés. Ont assisté à son convoi, Jean CAYRAC, Pierre SIRVEN, voisins dudit Falachoux, illettes et autres, en foy de ce Coules, curé.

4^e feuille et dernier ainsi cette et pages Sépult. Par. Pat. Paulhan

Sép.

L'an 1744 et le 24^e jour du mois de Juin a été célébré un^e au St. Curé de Vitteux, Pierre CAYRON dit Jépe parrain du village de Vedines de cette fr^e âgé de 66 ans ou environs, décédé le 28 dudit mois après avoir reçu les Sacraments en tel cas requis que nous curé voisins luy ay administrés. Ont assisté à son convoi un^e Pierre PALAVIALE, prêtre et vicaire dudit Vitteux

ronniqué. Noms DAGES, Jean CAYRON et autres d'ud.
Védins qui requi de requi nul dit ce requi. En
fay de ce.

Nalaville, vicar

Combes, vicar.

Sep. - L'an 1744 et le 2^e jour du mois de Juillet a été
siblement au V. Curier de Vitte Jeanne RAYNAL,
femme a Jean BONNET papier du village de
Paullee, de cette paroisse, âgé de 64 ans ou environ,
décédé le 1^{er} d'ud. mois dans la Communio de
l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments de Penitence
et Viaticum et Extreme-Onction que M^{re} vicar
que luy ay administré. Ont assiste a son convoi
Pierre BALITRAND, Jean PONS, Nicolas d'ud. Paullee
et autres qui n'ont rece requi de ce requi, le fay
de ce.

Combes, vicar.

Sep. - L'an 1744 et le 22^e 7^h a été siblement au V. Curier
de Vitte. Qu'on BIRON âgé de 80 ans
ou environ, originaire du village de Paullee, fr^{re}
de Lacadu, mais migré depuis 5 ans et plus au
village de Paullee de cette paroisse. Led. BIRON
décédé le 20^e d'ud. mois dans la Communio de
l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments en tel cas
requi. Ont assiste a son convoi, Antoine PASCAL
et Jean PONS Nicolas d'ud. Paullee qui n'ont rece
requi, de ce requi, le fay de ce.

Combes, vicar.

Bat de Védins
- L'an 1744 et le 28^e 7^h a été baptisé Nalaville
TEISSÈRE né le même jour, fille légitime et naturelle
a Jean et Toulette BESOMBES, sa père et mère, papier
du village de Védins, fr^{re} de Vitte. Son parrain a
été Antoine TEISSÈRE chapel jureur. Sa marraine
Marie TEISSÈRE sœur de la baptisé, tous d'ud.
Védins. Présents M^{re} Pierre NALAVILLE prêtre et
vicar d'ud. Vitte ronniqué et Rouquard AMBERNY
de Collières qui ni les parrain n'ont rece requi de
ce requi, le fay de ce.

Combes, vicar.

Nalaville

Bat de Pons
- L'an 1744 et le 6^e jour du mois de 3^e Novembre
a été baptisé Antoine ANDRIEU né le jour précédent
fils légitime et naturel a Antoine et Marguerite
BRIOUZE, sa père et mère, bourgeois du village de Pons
de cette paroisse. Son parrain a été Antoine FABRE

du village de Falachoux, de cette paroisse. Le maraînier
Dais ANDRÉ de lieu de la Terrisse. Près de l'au
BRIODE de Nazuc, frs de Sabat, soussigné avec
le parrain et Guillaume DOMERGUE de Vitrac qui
m'a été signé, de ce requis.

Falsé Bonivole Nabucille, v. Coubs, curé.
Supplémentaire obit die 10^e janvier, nous et ami.

Bapt. - L'an 1744 et le 6^e jour du mois de Novembre a été
de Falachoux baptisée Elisabeth CAZAC, née le même jour, fille légitime
et naturelle à Jean et Marguerite SIRVAIN, 23 ans, père et mère
paysans du village de Falachoux de cette paroisse. Son
parrain a été Jean SIRVAIN, oncle maternel du village
de Barrière frs paroisse. La maraînière Elisabeth CAZAC
Nante naturelle du village de Baies frs d'Orlaquet
Près, François FABRE clerc de la présente paroisse
soussigné et Michel SIRVAIN dud. Falachoux qui
m'a été signé de ce requis.

Falsé Coubs, curé.

Bapt. - L'an 1744 et le 10^e jour du mois de Novembre
a été baptisée Pierre VACCARÈSE né le même jour,
fils légitime et naturel à Jean et Anne CAYRON, 23 ans, père et
mère, paysans du village de Barrière frs de Vitrac
Son parrain a été Pierre VACCARÈSE oncle paternel
no^t vaillans dud. village. La maraînière Jeanne CAYRON
Nante naturelle du village de Cayrol frs de St Gene-
viève. Près, François FABRE clerc de paroisse sou-
ssigné et Jean SIRVEN dud. village de Barrière qui
m'a été signé de ce requis. m'a été signé, de ce
de ce.

Falsé Coubs, curé.

Bapt. - L'an 1744 et le 6^e jour du mois de Décembre a été
baptisée Guillaume MOYSSÈT né le même jour, fils
légitime et naturel à Laurent et Jeanne TOUZERY
23 ans, père et mère, paysans du village de Vidre de
cette paroisse. Son parrain a été Guillaume RIGAL dud.
Vidre. La maraînière Anne DUSSOLIER de Barrière
Nante de cette paroisse. Près, François FABRE clerc
de paroisse, soussigné et Antoine SIRVEN dud. Vidre
m'a été signé de ce requis.

Falsé Coubs, curé.
est obit le 4^e Mars 1745.

Les fiancés - L'an 1744 et le 29^e Décembre a été baptisé Marie
 SIRVAIN née le 28, fils légitime et naturel à Jean et Thérèse
 GUITARD, 25 ans et mère du village de Védreins de cette
 paroisse. Son parrain a été Narian SIRVAIN oncle parrain
 de la mère et Alphonse. Le marraine Jeanne GUITARD
 Nante marraine de la mère. Présents, Antoine ALBOUSE
 de Cocanal, vicaire et Guillaume DOTERQUE né le
 maréchal de Vihaguel, illeté, en foy de ce.
 Albouse Combes, cure.

M D C C X L V

1745.

- L'an 1745 et le 2^e jour de Janvier a été baptisé François
 MAFF. GUITARD, né le même jour, fils légitime et naturel à
 de Védreins et Jeanne LÉBRETEL, mesmes du village de Védreins
 de cette paroisse. Son parrain a été François CROS deud.
 Védreins. Le marraine Jeanne GUITARD du village des
 Nages paroisse de Lienvadès. Présents François FABRE
 cure de paroisse et Antoine ALBOUSE de Cocanal
 vicaire. Fabre Albouse Combes, cure.

- L'an 1745 et le 4^e Janvier a été Wilhème Pierre ALBOUSE
 de Colliennes, Naillien, âgé de quatre vingt quinze
 ans ou environ, décédé le 3^e, dans la Communauté de
 l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement, en tel cas requis
 que moy cure vicaire, luy ay administré. Ont assisté
 à son convoi Joseph PAUTARD et Jean AMBERNY l'on
 deud. Colliennes, de la f^{te} paroisse qui requis de signer
 ont dit ne sçavoir. Combes, cure.

- L'an 1745 et le 17^e de Janvier a été baptisé Pierre JOANY
 né le jour précédent, fils légitime et naturel à Guillaume et
 Thérèse RAYNIER, 25 ans et mère, parents du village de
 Viella de cette paroisse. Son parrain a été le Sr Pierre
 RAYNIER ayeul maternel bourgeois du village d'Albouse
 paroisse de Cassaignes. Le marraine Nariane de
 NORTVALLAT ayeule paternelle deud. Viella. Présents
 François FABRE cure de paroisse et Antoine ALBOUSE
 de Cocanal vicaire. Fabre Albouse. Combes, cure.

L'an 1745 et le 24^e de Janvier a été baptisé Marie SIRVAIN
 née le jour précédent, fille légitime et naturelle à Jean et
 du Toinette ANTRAIGUES, sa femme et mère, braves du village
 du Morv, de cette paroisse. Son parrain a été Pierre SIRVAIN
 oncle paternel. Sa marraine Toinette ANTRAIGUES, tous
 deux. Pour le parrain, Prêtres Antoine ALBOUSE de
 Cocanal, vicaire, et Pierre BALITRANG de Poullevé qui
 n'a son vicaire ni les parrains, etc. etc.
 Albouse Coules, curé.

L'an 1745 et le 4^e jour du mois de février a été baptisé
 Gabrielle NAYNIER, née le même jour, fille légitime et
 naturelle à Pierre et Anne BÉSOOTTES, sa femme et mère,
 fermiers du village de La Vigne de cette paroisse. Son
 parrain a été Étienne NAYNIER oncle paternel deud.
 La marraine Gabrielle ANTRAIGUES a été
 naturelle de Collicien, tous de cette paroisse. Prêtre
 Jean TEISSÈRE de Lavaisse et Antoine NESSIRA
 du lieu d'Alpuech, vicaire de même que le parrain,
 en foy de ce.
 Coules, curé.

L'an 1745 et le 18^e jour du mois de février a été baptisé
 Marie DAGES, née le jour précédent, fille légitime et naturelle
 à Pierre et Catherine CAYRON, sa femme et mère, fermiers du
 village de Vidrius, de cette paroisse. Son parrain a été Michel
 DAGES oncle paternel deud. Vidrius. Sa marraine Marie
 CAYRON tante maternelle de Villa, tous de la paroisse.
 Prêtres François GUITARD et autre François
 FABRE, curé de paroisse, vicaire, en foy de ce.
 Guitard, f. alic. Coules, curé.

L'an 1745 et le 24^e jour du mois de février a été
 baptisé Pierre CAYRON, né le jour précédent, fils légitime
 et naturel à Barthélemy et Marguerite DELTAS de
 la Vitroque, sa femme et mère, braves du f^o lieu. Son
 parrain a été Pierre GINESTON teneur de livres
 de f^o au village de Gouzelles f^o de La Tenisse. Sa marraine
 Anne DELTAS deud. Vidrius. Prêtre le P^r GINESTON deud.
 village de Gouzelles et François FABRE, curé de paroisse
 vicaire, en foy de ce. Gineston
 f. alic., Coules, curé. Repudictus Petrus Cayron
 obit.

BOUSE
 BOURDE
 DANY
 432

- Le 12 Mars 1745, fut célébré à St. Symphonien, le mariage d'Antoine BONNIOL, tisserand de villa avec François VIGUIER d'Encise.

- L'on 1745 et le 6^e jour du mois de Mars a été baptisé Marguerite LA PORTE, née le même jour, fille légitime et naturelle à Antoine et Anne DELMAS, le père et mère paroissiens du Bourg, de cette paroisse. Son parrain a été Jean DELMAS dit Clément de Villa. La marraine Marguerite BRIOUDE d'ud village du Bourg, tous de cette paroisse. Présents, François FABRE, clerc de paroisse et Antoine ALBOUSE de Coceral, vicaire, en face de ce. *Fabre Albouse Combes, curé.*

Séf.

Supradicta obiit et sepulta fuit die 27^a mensis Novembris, anni 1754 scilicet duo Joane Albouse vicario et Joane SIRVEN mariti du Bourg. *Combes*

Prof. de Sedrin

feuille

- L'on 1745 et 8^e du mois de Mars fut célébré Marie DOUTERGUE de vitrac et après avoir reçu les sacrements nécessaire, âgé d'environ 60 ans, ont assisté à son couron François FABRE, vicaire, outre à ses parents et oncles et neufs & *Fabre*. *Naturalis, vicaris.*

- L'on 1745 et le 18^e du mois de Mars fut baptisé Anne AMBERNY (d'ud curé), née le jour précédent, fille légitime de Jean et Marie MONTJALAT, maris de village du Bourg, présente paroisse. Son parrain fut Pierre PAGES du lieu de Lacalm (La Cam) par son procureur et Antoine DAGES, domestique d'ud Jean ANVERNI. La marraine Anne CAYRON de village de Paricis présente paroisse. Présents François FABRE et Raymond ANVERNI, vicaire avec neufs & *Fabre Amberny*

Séf.

Naturalis, vicaris. *Fabre Amberny*
Supradicta obiit 3^a post baptismum die mensis Martii in curia fidei *Combes, curé.*

Prof. de Villa

- L'on 1745 et le 30^e jour du mois de Mars a été baptisé Thérèse AMBERNY née le 29, fille légitime et naturelle à Raymond et Catherine PAGES, le père et mère par son procureur de village de Collicens de cette paroisse. Son parrain a été Jean AMBERNY frere à la baptisé. La marraine Thérèse

ains

SIRVAIN des Pranières, Prêtres François FABRE et Antoine
ALBOUSE soussignés, au foy de ce

Le 1^{er} jour de l'année 1745 et le 11^e jour du mois d'Avril a été
Sef. inhumé au St. Sacrament de l'Eglise Antoine RIGAL âgé
de 80 ans ou environ, paysan du village de Mas-Hermet
de cette paroisse, décédé le 10^e du dit. mois, dans la
Communions de l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments
nécessaires. Ont assisté à son convoi, François FABRE,
clerc de paroisse et Antoine ALBOUSE de Cocanal
soussignés et autres, au foy de ce

Le 1^{er} jour de l'année 1745 et le 16^e jour du mois d'Avril a été
Prof. de baptisé Guillaume CROS, né le jour précédent, fils
Védriens légitime et naturel à François et Marie GUIFARD
es père et mère, laboureur du village de Védriens de
cette paroisse. Son parrain a été Guillaume DELBOR
frère aîné au baptisé. Sa marraine Hélène BESOUT-
BES du village de Ispues frs de Charriès. Présents
François FABRE et Antoine ALBOUSE de Cocanal
soussignés. Albouze. Fals. Combes, cure.
Natalie, vicarie.

led. Guillaume CROS est mort le 3^e Août 1747.

Le 1^{er} jour de l'année 1745 et le 19^e jour du mois d'Avril a été inhumé
Sef. dans la St. Sacrament de l'Eglise Melchior VALADIER âgé de
55 ans ou environ, fils à son père Antoine, paysan du village de Poulhaud
de cette paroisse. Led. Melchior, décédé le 17 du dit. mois dans la
Communions de l'Eglise et après avoir reçu les Sacraments à tel cas requis. Ont
assisté à son convoi, Pierre TOUZERY de Falachous,
Jean SIRVAIN des Pranières et autres qui requis de
siéner ont dit le service, au foy de ce

Le 1^{er} jour de l'année 1745 et le 5^e jour du mois de May a été baptisé
Prof. de Tourette MONTVALLAT, née le même jour, fille
Vialla légitime et naturelle à Ispues et Jeanne CAYREL, es
père et mère, paysans du village de Vialla, de cette
paroisse. Son parrain et marraine ont été Jean et
Tourette CAYREL, velle et tante à la baptisée de
Vialla. Présents Jean CAYREL dit de Savy et Antoine
BONNIOL tous deux de Vialla qui'et les parrains velle-
velles de requies ont dit le service, au foy de ce

Supradicta obit et sepulta fuit die decima apud. Morsis
et anni Combs, Rector.

- L'an 1745 et le 6^e jour du mois de Juillet en consé-
quence de la publication des Banns du futur Mariage faite
au près de la messe de paroisse deux dimanches consécutifs
et un jour de fête célébré dans l'église de Vitrac
et dans celle d'Orliacquet ou Diocèse de Rodez (ainsi
qu'appert de certificat du S^r curé dudit. Orliacquet qui
deuxiens en attache.) entre Antoine MONDON âgé de
24 ans ou environ, fils de François et Catherine BOUS-
CARAT sa père et mère, bourgeois du village de Galen-
traîne s^r de dud. Orliacquet d'une part; et Bonne-
fille Anne CAYRON fille s^r légitime et naturelle
à François et Jeanne PAS, sa père et mère s^r bourgeois
du village de villa, de cette paroisse, d'autre part;
à laquelle publication, personne ne s'étant opposé et
nous même n'ayant reçu aucun empêchement quelconque,
nous, prêtre et curé dudit. Vitrac, en présence des témoins
sous écrits ay solennellement contracté en Mariage,

L'ad. Antoine MONDON âgé de 24 ans ou environ, et
l'ad. Anne CAYRON âgé de 22 ans, leur consentement
reciproque librement donné, ay ensuite célébré de
présence de nous ay donné la bénédiction nuptiale et
célébré les autres formalités requises et usitées dans la
Diocèse. Le tout en présence de Charles VERDIER du
lieu de St^e Geneviève, Antoine ALBOUSIE du lieu de
Cocanal s^r bourgeois, Antoine TEISSÈRE et Pierre
MONDON du lieu d'Orliacquet qui et l'époux, requis
de signer ont dit ne savoir, l'époux à signer.

Munday Deberies Caspary Alboise
Combs, curé.

- L'an 1745 et le 19^e jour du mois de Juillet a été
célébré dans le S^r Curé de Vitrac le S^r Pierre
FABREGUES, bourgeois du village de Lavaine de
cette paroisse âgé de 20 ans ou environ, de côté le
18^e dudit. mois dans la Communio de l'Église et
après avoir reçu tous les Sacraments en tel cas requis
nécessaires. Ont assisté à son contrat m^r Joseph COCARAT
frère et vicaire de la s^r paroisse, vicaire François
LA PORTE, Père MAYNIER, bourgeois dudit. Lavaine
et autres qui requis de signer ont dit ne savoir et
nous qui x
Combs, curé.
Cocanal, vic.

Prof
de
Lorraine

Prof
Pauline

Prof
de
Faldou

Prof de
Orliacquet

- L'an 1745 et le 25^e jour du mois d'AOÛT (57) a été baptisé et est né le 21^e d'ail. mois Jean-Pierre BOSC fils à M^{re} Colienne BOSC, Bourgeois et à Louise demoiselle Jeanne-Thérèse BALDIT, mariés du village de Lantaise paroisse, ~~25^e jour du mois~~ en présence les parents ont été Jean-Pierre BALDIT oncle maternel du village de la Rivière paroisse de Trédon et demoiselle Marie-Rose BOSC, sœur paternelle du village de Combacrie de la paroisse de Canu-épois. Présents M^{re} VAISSIÈRE de Gourmembra et M^{re} Joseph BOSC de Canu-épois, Bourgeois, avec moy. Jean Pierre Balolit Marie Bosc voyonnie Rose Cocual, vic.

- le 1^{er} Septembre 1745 et né et a été baptisé Marie BIRON, fille à Pierre BIRON et à Marie NESTRE, mariés de la paroisse de Lacadu, et restant à Paulliac depuis six ans. Les parents ont été Guillaume BIRON son père et Marie femme. Présents Jacques DELBOR notaire et Guillaume BIRON requies et les parents aussi requies de signes ont dit ne savoir. Delbor. Cocual, vic.

- L'an 1745 et le 8^e jour du mois d'octobre a été baptisé Antoine DAGES, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Antoine et Marie QUITARI, 25^e jour du mois sous domicile fixe. Son parrain a été Antoine DAGES oncle paternel du baptisé, payson du village du Quic paroisse de St-Jeanne. La marraine Marie RAYGIA-SSE du village de Baues paroisse d'Orléans. Présents Antoine ALBOUSE clerc de paroisse, voinique not. parrain et marraine ont dit ne savoir de la foy de ce. Albouse. Cocual, vic.

- L'an 1745 et le 25^e jour du mois d'octobre a été baptisée Toinette LAPORTE née le même jour, fille légitime et naturelle à Jean et Marie VIGOUROUX, 25^e jour du mois, laboueurs du village de Vitracquet, de cette paroisse. Son parrain a été Étienne VIGOUROUX ayeul maternel du village de Buffière paroisse de Lacadu la marraine Toinette de GOURDIÉTOULS fille à Jean du moulin de Langlade p^{re} de St-Jeanne. Présents M^{re} Cocual de Plaudes et Vital Vigou

Roux deud Baffieris, en foy de ce

Combs, cure.

L'an 1745 et le 29 8^{ho} a été inhume au P^{re} Cimetière de vilice Michel TOUZERY, garçon du village de Braucis, de cette paroisse, âgé de 68 ans ou environ, décédé le jour précédent dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement en tel cas requis que May, curé consécr. de ce curé administré. Ont assisté à son convoi Jean SIRVEN, Guillaume RAYNAL dudit village et autres qui requis de signer ont dit ne savoir, en foy de ce.

Combs, cure.

4^e f^o et dernier, ainsi collés et paraphés
séquent Insp. Regal.

Palachours / L'an 1745 et le 3^e jour du mois de Novembre a été baptisé Toimette DAGES, née le même jour, fille légitime et naturelle de Pierre et Jeanne BRIGODE, mariés et maie, habitants du village de Palachours de cette paroisse. Son parrain a été Antoine FABRE, fils à autre Antoine de maraine Toimette DAGES venue à la baptême tous dudit Palachours qui n'ont eux signés. Parent Antoine AMBERNY et le parrain en parrain tous aussi dudit Palachours et de la f^{le} paroisse, qui n'ont eux signés de ce requis, en foy de ce.

Combs, cure.

Supplément fait et réglé par 2^{es}
de 9 bis 1753.

1746

Palachours / L'an 1746 et le premier jour du mois de Janvier a été inhume au P^{re} Cimetière de vilice, Jean ANTRAIGUES dit Sastre, habitant du village de Bouis, de cette paroisse âgé de 70 ans ou environ, décédé le dernier jour de l'an 1745, dans la Communauté de l'Eglise et après avoir reçu le Sacrement en tel cas requis, qui lui ont été administrés par M^{re} Joseph COCHERAC vicarie dans la f^{le} paroisse. Ont assisté à son convoi, Pierre SIRVEN, Jean CHAVET, tous du village de Palachours même paroisse et autres qui requis de signer ont dit ne savoir et May qui de Combs, cure.

154
 Prof. du Boux - L'an 1746 et le 24^e jour du mois de Janvier a été baptisé Jean ANDRIEU né le 13^e fils légitime et naturel à Antoine et Marguerite BRIOUDE, 25 ans père et mère, fermiers du village de Boux, de cette paroisse. Son parrain a été Jean ANDRIEU, oncle paternel du village de Niengoury paroisse de La Ferrière. La marraine Delphine REBOLEL épouse naturelle du d. Boux. Présents m^{rs} Joseph COCERAL, vicarie, sous-signé et Raymond GONDAL qui n'a pas signé ni les parrains de ce requis. Coceral, vic. Combes, cure.

Prof. de Collicins - L'an 1746 et le 16^e jour du mois de Janvier a été baptisée Anne FABRE, née le 14^e du dit mois, fille légitime et naturelle à Jean et Marie BESOMBES, 25 ans père et mère, fermiers du village de Collicins, de cette paroisse. Son parrain a été Pierre PANYNIER du village de Lavaisse même paroisse. La marraine Anne NESTRE du lieu de La Trinité. Présents Jean RAYES du dit La Trinité sous-signé et François LAPORTE qui ni le parrain n'a pas signé de ce requis, au foy de ce. Ramon Combes, cure.

Prof. de Collicins - L'an 1746 et le 3^e jour du mois de Février a été baptisé Jean Bernard RIGAL né le jour précédent fils légitime et naturel à Antoine et Françoise LAPORTE 25 ans père et mère, fermiers du village de Collicins de cette paroisse. Son parrain a été le P^r Bernard RIGAL, Bourgeois du village du Nas-Hermet, la marraine Toinette DU SOLIER épouse naturelle du baptisé du d. Collicins, tous de la f^{de} paroisse. Présents m^{rs} Antoine VALADIER avocat au Parlement, du village de Paulliac, Antoine ALBOUSE clerc de paroisse et autres, sous-signés avec le parrain Bernard Rigal Valadier ^{not.} vicar. Coceral, vic. Albouse. Combes, cure.

Le précédent registre de l'église paroissiale de Vitteu contenant quatre feuillets a été par nous collé et recopié en l'absence de m. le juge majeur.
 Delauro lieutenant ffal.

Pour 1746
renués feuille

Mar. - L'an 1746 et le 23^e Janvier, en conséquence de la publication des bans du futur mariage pendant trois dimanches ou fêtes consécutifs faite au prône de la messe de paroisse dans l'église de Vitrac, entre le Sieur Renaud RIGAL âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et naturel de feu Estienne RIGAL et Elisabeth IRISSE mariés quand vivaient de village de L'ancêtre, paroisse de Séverac (Médecin), d'une part et bonne fille abruccelle Marie VALADIER âgée d'environ 20 ans fille à Guion VALADIER et Marguerite DESJONS de village de Gouzelte, paroisse de La Tourne, ladite épouse ayant esté depuis plusieurs années dans la paroisse de Vitrac, d'autre part; pendant la publication des bans étant intervenue opposition elle a été inadmis par l'officiel et aucun empêchement n'ayant été connu, moy. f. et vic. de Vitrac, après avoir le mariage contracté et celui de la part et mère, en présence des témoins mentionnés ci-dessus, solennellement conjoints en mariage et donné la bénédiction nuptiale, les autres formalités requises étant observées dans la chapelle de La Vaisse sur la permission de M^r le vicarie forain. Le tout en présence de M^r VALADIER avocat, oncle de l'épouse de village de Paulhac, Antoine — oncle de l'épouse de village de Bouges paroisse d'Alpuch, Antoine RIGAL frere de l'épouse de village de Collières, de M^{rs} Bouge de village de L'ancêtre et Raymond DESJONS de village de Gouzelte, oncle de l'épouse, tous signés avec moy, excepté M^r DESJONS

Ban
de
Vital

Ban
de
Laurin

Ban

Renard Rigal Marie Valadier
Valadier Paire.
M^r Valadier
oncle. Vignier f^r Valadier, oncle
Vignier f^r Rigal Coccard, vic

L'an 1746 et le 5^e jour du mois de février a été baptisée Cécille VIGUIER, née le jour précédent, fille légitime et naturelle à Jean et Marie RÉMISE, ses père et mère, paroisse du village de Vidrier de cette paroisse. Son parrain a été le S^r Jean Paire CHAUTEAU, du village de Infus, paroisse de Charvès, La marraine Cécille AMBERNY de village de

Bourg, paroisse de Vitrac. Près, Pierre LEBRETEL ou village de Infres et Raymond GONDAL oued. Vitrac qui raquis de signés, ont dit ne sçavoir, en foy de ce.

Cocanal, vic.
Coubs, curé.

Bap
de
Viala

- L'an 1746 et le 11^e jour des mois de Mars a été baptisé Marie JOANNY, fille légitime et naturelle à Guillaume JOANNY? et Antoinette RAYNIER, maris du village de Viala de cette paroisse. Le parrain a été le Sieur An-
toine RAYNIER, oued maternel du village d'Albaze, paroisse de Camarzac. La marraine Marie JOANNY Nanté parrainelle du village de Viala. f^{te} paroisse. Prèsent m^{rs} Jacques DEBOISSANDY et Antoinette ALBOUSE signés avec moy excepté la marraine qui a dit ne sçavoir.

Acquis Demoinanduy albouse
Cocanal, vic.

Bap
de
Laurière

- L'an 1746 et le 25^e jour des mois de Mars a été baptisé et est né le 24 d'ed. Mars Jeanne LAPORTE, fille légitime et naturelle de François LAPORTE et de Marie AGRIFFOUL, maris, du village de Laurière, de cette paroisse. Le parrain a été François BREVIER ou lieu et paroisse d'Alpuch. La marraine Jeanne ALBOUSE du village de Laurière f^{te} paroisse. Prèsent Pierre BREVIER et Antoinette ALBOUSE, signés avec moy François Brinès

Pierre Brinès. Albouse. Cocanal, vic.

Bap

- L'an 1746 et le 18^e Avril a été baptisé Guillaume BIRON, no' le même jour, fils légitime et naturel à Joseph et Antoinette VACCARESSE, m^{rs} p^{rs} et m^{rs}, maris restant au village de Vitrac de cette paroisse. Son parrain a été Guillaume BIRON fr^s à Pierre, village à Paulhac. La marraine Marie JOANNY, fille à Joseph, du village de Viala, tous dans cette paroisse. Prèsent leol. Joseph JOANNY et Antoinette ALBOUSE, Jossifui, en foy de ce. Noté infimes, reproduites obit 17 Xbris Joannuy Albouse.

1751
Coubs, curé

- Le 25^e des mois d'Avril 1746 fut célébré m^{rs} Jean RIGAL f^{te} du village de Nos-Hermet âgé de 80 ans ou environ, com' il n'a marqué ailleurs.

2^e feuille

af
de
mies

L'an 1746 et le 24^e jour du mois d'Avril a été baptisé
Nicolas NOISSET, no^e le jour précédent, fils légitime et naturel
à Laurens et Jeanne TOUZERY, no^e père et mère, paroisses
des villages de Védreins, fl^e paroisse. Son parrain a été Nicolas
TOUZERY fils à Étienne du village de Brancin. Sa marraine
Toinette ROYSSET d'ud. Védreins, l^ens de la fl^e paroisse.
Présent Pierre TOUZERY de Falachon et Pierre AMBERNY
fils à Raymond, des villages de Collicieux, qui requis
de signer, ont dit ne savoir, en foy de ce.

Combs, curé

af
de
mies

L'an 1746 et le 29^e jour du mois d'Avril a été
baptisée Marguerite TOUZERY, fille légitime et naturelle
à Nicolas TOUZERY et Anne CAPRIOL, no^e père et mère,
paroisses des villages de Lavaine fl^e paroisse de Vitrac.
Le parrain a été Jean TAILLEUR du village de Lavaine
fl^e paroisse. La marraine Marguerite FRANK du village
de Pauliac. Présents requis de signer ont dit ne savoir
albouze / supradicta obit / ~~par~~ Coccard, int.
paridie diec^e précédentes et ultimes diec^e
mensis Aprilis.

af -

af
de
mies

L'an 1746 et le 6^e jour du mois de May par Roy
curé rounique a été baptisé Pierre PASCAL, no^e le même
jour sixième d'ud. mois, fils naturel à Charles PASCAL
garçon, fils à feu Laurens dit Fou, du village de
Védreins et à Antoinette AMBERNY, fille à Antoine et
Cécille SIRVEN, no^e père et mère, des villages de Falachon
vous de la fl^e paroisse. Son parrain a été Pierre SIRVEN.
Sa marraine Toinette DAGES fille à Pierre dit Henry
l^ens d'ud. Falachon, même paroisse. Présents Antoine
ALBOUSE, clerc de paroisse, rounique et Pierre TOUZERY
d'ud. Falachon qui et les parrains requis de signer ont
dit ne savoir. En foy de ce Albouze Combs, curé.

af

af

L'an 1746 et le 10^e jour du mois de May, en consé-
quence de la publication de trois bans des filles mariage
faite pendant trois dimanches consécutifs, de paroisse de la
même de paroisse dans l'église de Vitrac et celle de
Graince, ainsi qu'effect des certificats de M^r CAUSSE
p^{re}m. curé de Graince, entre Pierre RIGAL âgé de 26 ans
ou environ fils légitime et naturel à Étienne et Anne
BACCARÈSSÈ, no^e père et mère, paroisses des villages de
Védreins fl^e de Graince, d'une part, et hannelle fille

af
de
mies

Marie TEISSEIRE fille aînée légitime et naturelle de Jean et
 Thérèse BESOMBES, 23 ans et mère aînée paysan du village
 de Védaine, d'une part; et aucune opposition n'ayant été
 faite aux d. Bours et n'ayant reconnu aucun empêchement
 de fait et d'acte, moy. f. et vicarie dudit village souss.
 que' ont solennellement conjoint en mariage led. Pierre
 RIGAL et led. Marie TEISSEIRE, âgé de 19 ans ou
 environ, le consentement réciproque préalablement, en présence
 des Vénables sous écrits, et leur ont ensuite donné le bené-
 diction nuptiale en célébrant le P. N. et absorbé les
 autres formalités usitées dans le futur diocèse. Présents
 le P. Pierre BESOMBES étudiant en Théologie, du
 village de Colbians, le S. J. Joseph COMBES, Jean-
 Jacques CAMPI de Nalentraine, soussigné avec l'époux
 et Amans LA PORTE qui n'a rien signé ni l'époux.
 Rigal Besombes Combès Campy Cocuhal
 f. vic.

Sep - L'an 1766 et le 17^e jour du mois de May a été
 célébré dans le P. vicairie de Védaine Pierre BIRON
 âgé de 60 ans ou environ, fils de feu Jean BIRON
 métrier quand vivait à Paulhac f. de Védaine, décidé
 le jour précédent dans la Communyon de l'Eglise et après
 avoir reçu le sacrement en tel cas requis. Ont assisté
 à son convoi, Antoine PASCAL, Jean VIGUIER et autres
 habitants dudit Paulhac qui requies ont été
 ve. souss., en f. de ce. Coubs, curé.

Sep - L'an 1766 et le 23 May a été célébré au P. vicairie
 de Védaine Antoinette BACCARÈSSE, âgée de 70 ans ou
 environ du village de Falachous de cette f. de Védaine
 le 22 dans la Communyon de l'Eglise et après avoir reçu
 le sacrement en tel cas requis. Ont assisté à son convoi
 Jean CAYREL, et Jean CHAUVET et autres dudit Falachous,
 illetés, en f. de ce. Coubs, curé.

3^e feuille - L'an 1766 et le 28^e jour du mois de May
 a été baptisé ANTOINÈTTE MONTVALLAT, née
 le même jour, fille légitime et naturelle de Jeanne et
 Jeanne CAYRAC, 23 ans et mère, paysan du village
 de Védaine, de cette paroisse. Son parrain a été le P.
 Joseph COCUREL f. et vicarie de led. paroisse. La
 marraine Thérèse AMBERNY, fille de Jean AMBERNY

Bourgeois du village des Bous, Prèsents le Sr Joseph COTTES
et le curé rousique. Cocumal fils et ne. Combs, curé
Combs, / Suppléant obit et nuptia fait des
ultima nuptis 8^{es} anni et 1747.

Bapt
de
l'abbaye
sainte
1725

L'an 1746 et le 7^e jour du mois de Juin a été baptisé
Jean CAYREL, né le même jour, fils légitime et naturel à
Jean et Catherine BOUCROT, sa père et mère, bourgeois du
village de Falachoux, de cette paroisse. Son parrain a été
Jean CHAUVET oncle paternel dudit. Falachoux. Sa marraine
Antoinette SALADIER du village de Paulhac, tous de
cette paroisse. Prèsents le Sr Joseph COTTES du lieu de
Cocumal et Antoine ALBOUSE, clerc de paroisse, rousi-
ques. Les parrain et marraine se sont acquies de ce baptême.
diffus de ce.

L'aj.
des
Bous

Combs, Allrouze Combs, curé.

Bapt
des
villages

L'an 1746 et le 26^e jour du mois de Juin a été
baptisé Jean-Antoine GÉTIARD, né le 24 sur la voie,
fils légitime et naturel à François et Marie CAYRON, ses
père et mère, bourgeois du village des Vielles, de cette paroisse.
Son parrain a été Antoine CAYRON, oncle maternel
dudit. Vielles. Sa marraine Marie JENZAC du lieu de
Lacalm. Prèsents Pierre CAYRIEL, Jean CAYREL et
autres dudit. Vielles, illettes, en foy de ce.

Combs, curé.

aj.
des
villages

L'an 1746 et le 25^e jour du mois d'Avril a été
inhumé dans l'église de Vitras ne^u Jean RIGAL prêtre
âgé de 80 ans ou environ, décédé le 23 apr. Vuide avoir
reçu les sacrements de Penitence, E^u viatique et Extrême-
onction. Ont assiste à son convoi, Bertrand RAYNIER
du village de Lavaine, Pierre BALITRAND de Paulhac,
Jean SIRVEN de Védruis, tous de la st^e paroisse qui requies
de requies ont été acquies, en foy de ce. Combs, curé.

aj.
des
villages

L'an 1746 et le 21^e jour du mois de Juillet a été
baptisé Catherine BONNET fille légitime et naturelle au
Sr Antoine BONNET et Marie VAISSIERE, sa père et mère
Bourgeois du village de Paulhac de cette paroisse, né le
même jour. Son parrain a été le Sr Jean-Baptiste VAISSIERE
avocat du village de Noumantes paroisse de St^e Geneviève.
Sa marraine Catherine BONNET du lieu de Lichamontou.
Prèsents M^{rs} ROY, avocat au Parlement et VAISSIERE curé

avocat au Parlement, tous des lieux de St-Jeannevis, sous-épousés
 avec la paroisse. Le mariage n'a été signé de ce registre
 Vespucie Nestle Roy Vaisnie
 Coumbes, curé, Cocuel, prieur

lap.
 du
 Pours

- L'an 1746 et le 3^e jour du mois d'Août a été célébré
 dans le P^{re} Curial de villa, Laurens SIVEN de village
 du Pours, de cette paroisse, âgé de 48 ans ou environ,
 décidé de 2^e d'ind. mois, dans la Communio de l'Eglise.
 ont assisté a son contrat, Antoine LAPORTE dit Trepie,
 d'ind. village du Pours, Pierre DAGES dit Henry, de
 Falachoup et autres, tous de la 1^{re} paroisse, illetés, en pay
 de ce. Coumbes, curé.

- L'an 1746 et le dernier jour du mois d'Août a été
 célébré le mariage et la bénédiction nuptiale données par
 moy, curé sousigné par les suivants, a Francois BOUR-
 DONCLES, âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et
 naturel a Pierre et Jeanne CALSAT, ses père et mère de
 village de la Paroisse, paroisse de Trepie, et Bonneville fille
 Marie JOANY, âgée de 19 ans, fille aussi légitime et
 naturelle au S^r Joseph JOANY et Marianne de MONTJA-
 LAT, ses père et mère, aussi paroissiens du village de
 villa, de cette paroisse. Le tout en présence des S^{rs} Joseph
 RAYNIER, étudiant en théologie, du village d'Alboise
 paroisse de Courmouls, du S^r Vital CORBES du lieu de
 Cocuel, des S^{rs} Guillaume JOANY, frère a l'épouse et des
 S^{rs} Francois JARRY de lieu de St-Amand-ab-Cot, sous-é-
 pousés, avec l'époux, l'épouse a dit ne savoir signer, de ce
 registre et moy qui / Vespucie Joany Jucy Coumbes,
 Procureur. Coumbes, curé.

6^e et dernier feuillet III.

- L'an 1746 et le 13^e jour du mois de Septembre, après
 trois publications faites 3 semaines consécutifs, au prône
 de la messe de paroisse de Pours du futur mariage, entre
 Claude CAYRON, âgé de 20 ans ou environ, fils légitime et
 naturel, a son père Pierre CAYRON dit Peze, et Antoinette
 ANTOYANY, ses père et mère, paroissiens du village de Védruis,
 de cette paroisse, d'une part et Bonneville fille
 Dominique, âgée de 23 ans ou environ, fille aussi légitime
 et naturelle a Guillaume et Gabrielle BIRON, ses père et mère
 aussi paroissiens du village de villa, même paroisse, d'autre

fait, et n'ayant reconnu aucunement quelconque, et
 personne d'illégitime ne s'étant opposé; nous prêtre et curé
 dud. village ay reçu le mutual consentement dud. Claude
 CAYRON et de lad. Antoinette DOUBERGUE en présence des
 témoins vous écrits, et ay conjoint le mariage par parole de
 f^r et leur ay ensuite donné la bénédiction nuptiale en
 célébrant la f^r paroisse et ay observé les autres formalités requises
 et usitées dans ce diocèse. Le tout en présence des S^r Jean RIGAL
 étudiant en Théologie, du village de Poulhaac, de S^r Jean
 VICQUIER marcellin du village de Védunier, d'Antoine DOUBER-
 GUE frère de la mariée dud. village, vicaire, vicaire et d'Antoine
 BONNIOL dud. village qui m'a eux signés de la requies, nous
 plus que les mariés et nous qui
 Vicquier Douberge Couhès, curé.
 Rigal.

Prat
de
Fédou

- Le 27^e Septembre 1746 a été célébré le mariage et la
 bénédiction nuptiale a été donné à Charles PASCAL
 âgé de 30 ans ou environ, fils légitime et naturel de Jacques
 Laurent et Beatrix VACCARÈSSE, sa père et mère, bourgeois
 du village de Védunier, d'une part; et à Antoinette AUBERNY
 âgée de 22 ans, fille aussi légitime et naturelle à Antoine
 et Cécille SIRVEN, maîtres du village de Falachours, d'autre part,
 tous de la f^r paroisse. La publication des Banns devant fait
 et le consentement mutual dud. PASCAL et AUBERNY pré-
 lablement reçu. Le tout, en présence des S^r Pierre BESOUBES
 du village de Colliens, de Jean SIRVEN de Poulhaac, de
 Guillaume SIRVEN des Barrières, vicaire et d'Antoine
 VACCARÈSSE dud. village de Barrières, tous de la f^r
 paroisse qui ont les mariés requis de signer, ont dit ne
 signer, en foi de ce.

Prat
de
Th-Han

Prat

Prat
de
Poulhaac

Pratons.
 Jean Sirven Guillaume Sirven. Couhès, curé.

- L'on 1746 et le 11^e plus et née Antoinette LAPORTE
 fille légitime et naturelle à Antoine et Anne DÉLNAS, sa
 père et mère, bourgeois du village du Bois, laquelle a été
 légitimement baptisée à la maison par Marie BASTIDA-
 LATI dud. village, à cause des dangers de mort,
 ainsi quelle nous en a assuré et le lendemain
 12^e dud. mois, la fille dont est porté cy-dessus a été
 apportée à l'église, et luy avons fait le cérémonie et les
 prières accoutumées et luy avons donné le nom d'Antoi-
 nette. Amans LA PORTE du village de Cissac frère de
 Cardequet et Antoinette D'ANGLES, du village du

Prat
de
Falachours

Prat
de
Védunier

164
L'alla de cette f^{me}, ont été ses parents et maraines qui
requis de signer, ont dit ne s'entendre, en foy de ce.

Prof. de Védruis et maitresse à Jean et Tancette BIRON, ses père et mère,
chapeliers du village de Védruis, de cette paroisse. Son
parrain a été Pierre BIRON village à Paulhac. Sa
maraine Tancette BIRON d'ud. Védruis, tous de cette
paroisse. Présents Joseph LABARGUIÈRE et Guillaume
ROUSTAN, vovignés, avec le parrain.

Joseph Labarguière Roustan Paris Biron

Prof. de St-Haumont. L'au 1746 et le 3^e jour du mois de Décembre, mes curé
vovigné, au baptême Antoine RIGAL, né le jour précédent,
fils légitime et naturel de St. Durand et Marie PACADIER,
ses père et mère, Bourgeois du village de St-Haumont, de
cette paroisse. Son parrain a été Antoine RIGAL, oule
paterne du village de Collimens. Sa maraine, Bourgeoise
DESPONS, oule maitresse du village de Gouzelles,
f^{me} de la Ferrière. Présents le S^r PAUTARY d'ud Collimens
et Jean LA PORTE de Vitruquet, vovignés.

les parrains
baptêmes et mariages de village.

Paulard Laporte Coultz, curé.

1747.

Prof. de Paulhac. L'au 1747 et le 22^e jour du mois de Janvier, a été
baptisé Pierre PASCAL, né le même jour, fils légitime et
naturel à Antoine et Jeanne PONS, ses père et mère,
Bourgeois du village de Paulhac, de cette paroisse. Son
parrain a été Pierre PASCAL, oule paterne de Védruis.
Sa maraine Marie CHASTAN du village de Cayrac f^{me}
de St^e paroisse. P^{re} Ignace MONTVALLAT, de Vialla et
Jean CHAUVET de Balachoux, illettrés, en foy de ce.

Coultz, curé.

Prof. de Balachoux. L'au 1747 et le 1^{er} jour du mois de Mars a été baptisé
Marie TOUZERY, né le même jour, fille légitime et naturelle
à Pierre et Anne DOUBERGUE, ses père et mère, paysans
du village de Balachoux, de cette paroisse. Son parrain
a été François PEZET, du village de Cayrac, paroisse de
St^e paroisse. Sa maraine Marie TOUZERY veuve à la

Baptisé. Prêtr. Antoine ALBOUSE, clerc de paroisse, soussigné, et Pierre FALBERT de Cayrol, sus requis de signifier à dit le sçavoir, en foy de ce. Albouse Curé, etc.

- L'an 1747 et le 4^e jour du mois de Mars, a été baptisé Anne RIGAL, née le 3, fille légitime et naturelle à Pierre et Marie TEISSEYRE dit Pefilion, payzan du village de Vidrin, de cette paroisse. Son parrain a été Jean TEISSEYRE, ayeul maternel. Sa marraine, Anne RIGAL du village de Vidrinelle paroisse de Graissac. Prêtr. Antoine ALBOUSE de Courral, et Joseph LABURQUIÈRE de la ville d'Aubis, soussignés, le parrain n'a sçeu signifier en foy de ce. Albouse Labrequière Curé, etc.

- L'an 1747 et le 5^e jour du mois de Mars a été baptisé Guillaume CAYRON, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Melchior et Marguerite DELMAS, ses père et mère, Barons du village de Barriès, de cette paroisse. Sa marraine Tourette lui de Vitrac. Son parrain a été Guillaume RAYNAL, payzan du village de Barriès, de cette paroisse. Sa marraine, Tourette PELUPRAT du lieu de La Tenisse. Prêtr. Antoine Guillaume RAYNAL, de Falachon et Pierre GONDAL dud. ~~Vitrac~~ Vitrac, illettrés, en foy de ce. Combs, curé.

- L'an 1747 et le 26^e jour du mois d'Avril, en conséquence de trois publications des Baus du futur mariage, faite dans cette église et celle d'Orlaquet (ainsi qu'appert du certificat du S^r DE CONQUANS (Louis) curé et qui demeurera icy attaché) pendant trois dimanches consécutifs, au prône de la messe de paroisse, entre Jean ALBOUSE, âgé de 26 ans ou environ, fils à entre Jean et Jeanne BOU NIOU, ses père et mère, mariés du village de Verniolles paroisse dud. Orlaquet d'une part, et Lionnelle fille Antoinette SIRVEN âgée de 25 ans ou environ, fille à Antoine et Jeanne IRISSE, ses père et mère aussi mariés du village de Barriès, de cette paroisse, d'autre part, sur quelles publications, personne ne s'est levé opposer et aucun infamement canonique ou civil n'ayant été reconnu de part ni d'autre. Moy, curé, soussigné, en présence des témoins sus écrits, ay solennellement conjoint en mariage, le consentement réciproque préalablement donné par chacun des présents, led. Jean ALBOUSE et led. Antoinette SIRVEN

27/4

Prêtr. de Vidrin

Prêtr. de Falachon 19 Juin

Lévain de 25 Juillet

et leur ay ensuite donné la bénédiction; en célébrant la
 1^{re} messe et ay observé les autres formalités usitées dans
 le présent diocèse. Le tout, en présence de M. Pierre BESOYBES
 étudiant en théologie au village de Colliciens, de
 Guillaume et autre Guillaume SIRVEN dud. village de
 Baricis, fr^{re} paroisse, frère et l'épouse, musicien et
 d'Antoine ALBOUSE du village des Capelles, paroisse
 de Carloyuel qui, interpellé de signes a dit ne
 savoir, l'époux et l'épouse aussi interpellés de signes
 ont dit ne savoir et moy, Antoine COMBES, curé
 musicien qui y sommes
 Livery g. Livery
 Combes, curé.

24 J^un

L'on 1747 et le 26^e jour du mois d'Avril a été bap-
 tisé par moy, curé, musicien Charles SIRVEN, né le
 jour précédent, fr^{re} légitime et naturel à Jean et Françoise
 de Védruis, fr^{re} paroisse. Son parrain a été Charles GUI-
 TARD, oncle maternel. Sa marraine Béatrice GUI-
 TARD, fille
 and. Charles, paroisse, tous dud. Védruis. Présents,
 Antoine ALBOUSE, élue de paroisse, musicien et Pierre
 AMBERNY, fr^{re} à Raymond du village de Colliciens, de
 la fr^{re} paroisse, qui et les parrains et marrains, interpellés
 de signes, ont dit ne savoir, en foy de ce.

25 J^un

L'on 1747 et le 18^e jour du mois de Juin a été
 baptisé Jean Pierre CAZAL, né le 16, fr^{re} légitime et
 naturel à Jean et Marguerite SIRVEN, laboureurs du
 village de Falachous de cette fr^{re}. Son parrain a été Pierre
 CAZAL, oncle paternel dud. Falachous. Sa marraine,
 Marguerite IMBERT du village de Védruis, même paroisse
 Présents, Jean CAUVIET, dit Coullat et Pierre SIRVEN, tous
 dud. village de Falachous, mud. paroisse, illettrés, en foy
 de ce.

25 J^uillet

L'on 1747 et le 25^e jour du mois de Juillet a été
 baptisé Jean RAYNIER, né le jour précédent, 24 dud. mois
 fr^{re} légitime et naturel à Pierre et Anne BESOYBES, 25
 fr^{re} et mère, paysan du village de Lavaisse, de cette
 paroisse. Son parrain a été Jean FABRE dit Nambas
 val, paysan du village de Colliciens, même paroisse. Sa
 marraine Catherine RAYNIER du lieu d'Alpech.
 Présents m^{rs} Joseph COUCRAL fr^{re} et vicair de la fr^{re}
 paroisse et Guillaume DOURGUES plus jeune de vitre-

quel rousiqué, en foy de ce Cocunal, fils et vic
Roumerque - Coubs, curé.

Le 7^e jour du mois d'Août 1747 ay délégué un certificat
de la publication des Baus, entre Nicolle DAGÈS, du village
de Vidrius, âgé de 23 ans et Anne CAYRON, âgée, à ce
qu'on m'a dit de 18 ans, du village de Falis, paroisse
de Cros-de-Montmarat, Niçois de S^r Flore et le mariage
fut célébré le 8^e dudit mois et au 1747, dans l'église
paroissiale dudit lieu de Cros-de-Montmarat.

Coubs, curé.

L'an 1747 et le 10^e jour du mois d'Août, en conséquence
de la publication de 3 Baus du futur mariage, faite au
présent de la messe de paroisse dans l'église du f^t lieu
et dans celle de Locahy [comme appert du certificat de
m^r FAYT, curé dudit Locahy] entre Jacques RINHARDI,
veuf, âgé de 55 ans ou environ, fils légitime et naturel à feu
Jean et Catherine PAGÈS, Brancas, du lieu dudit Locahy
d'une part; et honnête fille Jeanne BOUCHÉ, âgée de
44 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à feu
Pierre et Françoise DELMAS, Brancas du village du Viella
de cette paroisse, d'autre part; et personne ne s'étant opposé
audit futur mariage et nous même n'ayant reconnu
empêchement quelconque, moy frères et curé de la f^t
paroisse, rousiqué ay présidé à la célébration du mariage
dudit Jacques RINHARDI et de led. Jeanne BOUCHÉ,
leur conjointement réciproque préalablement donné en
présence des témoins sus écrits et leur ay donné la
benediction nuptiale en célébrant la M^{se}. Nona et observé
les autres formalités prescrites et usitées dans le f^t Niçois.
Le tout fait en présence de François GUITARD dit Florenat
paysan du Viella, de Pierre PASCAL dit Fouc aussi
paysan de Vidrius, rousiqué, de François CAYRON
dudit Viella et Guillaume DOMERGUE de Villayuel,
illettrés, tous de la f^t paroisse qui n'ont des rousiqués de
ce requis, non plus que les mariés, en foy de ce.
quitte Pascal. Coubs, curé.

Pres
du
Viella

L'an 1747 et le 12^e jour du mois de S^r a été baptisé
Antoine AMBERNY, no le même jour, fils légitime et naturel
à Rospoud et Catherine PAGÈS, no père et mère, paysans
du village de Collicens, de cette paroisse. Son parrain a été

Antoine DELBOR, des fr^s lieux de vitée, sa maraie, ⁽⁷¹⁾
Elisabeth NEMESLOU des lieux de Lacalm, P^r Antoine
PAGES dud. Lacalm et Jean NIQUÉL des moulins de
Liamontou, rousigné, au foy de ce Coules, cens.
Niquel.

L'an 1747 et le 23 8^{he}, après la publication de
trois Banns du futur mariage, entre Andrie NAYRINHAC
âgé de 38 ans ne environ, fils légitime et naturel a' défunt
Andrie et François GAILLARD, 2^e père et mère, Prévost,
quand vivait au village de Richardes paroisse de
Lientades, d'une part, et honnête fille Elizabeth
CHAUVET, âgée de 27 ans ne environ, fille aussi légitime
et naturelle a' feu Pierre et François DAGES, 2^e père et
mère, aussi Prévosts du village de Faladoux, de cette
paroisse, d'autre part. Et personne n'ayant formé aucune
opposition ni ni a' Lientades, ainsi qu'il appert du
certificat de RICHANUT curé dud. Lientades, et nous
même n'ayant reconnu empêchement quelconque, moy
curé dud. vitée, rousigné ay solennellement conjoint
en mariage par paroles de présents, le consentement réciproque
donné en présence des témoins nous élus, led.
Andrie NAYRINHAC et led. Etienne CHAUVET et leur
ay assisté donné la bénédiction nuptiale en célébrant
le fr^s Gene. Le tout en présence de P^r Jean RIGAL Curé
en Théologie du village de Paulhac, de Jean NIQUÉL des
moulins de Liamontou rousigné, de P^r Jean ATBERNY
du village du Bois de la fr^s paroisse et de Raymond
NAYRINHAC dud. Richardes fr^s dud. Lientades qui
et les mariés requis de signer ont dit ne sçavoir et
moy, cens' susdit qui a.

Niquel. Niquel
Coules, cens'.

L'an 1747 et le dernier jour (31) du mois d'octobre a été
l'efficié Marianne MONTVALLAT, ve' le feu précédent, fille
légitime et naturelle a' Ignace et Jeanne CAYREL, 2^e père et
mère, du village de la Vieille, de cette paroisse. Son parrain a
été le P^r Barthélémy COYBES des lieux de Cocumont, paroisse
de Carnéfoch. Sa marraine Marianne TOANY dud. Vieille,
présent qu'elle a' DORBERGUE un 3^e maraichal de vitée
et Jean NIQUÉL, des moulins de Liamontou fr^s de la paroisse
rousigné, avec le parrain, les autres témoins ont dit ne
sçavoir, au foy de ce Coules, Niquel, Coules, cens'.

bat
de
Védrius

L'an 1747 et le 29^e jour du mois de Novembre a été
 baptisé Guillaume CAYRON, fils à Claude et Thérèse DORBER-
 GUE, sa père et mère, paroisse du village de Védrius,
 paroisse de Védrius, et a été légitimement baptisé par
 le sieur RENISE d'ord. Védrius, à cause qu'il était en danger
 de mort, ainsi qu'elle mère et autres personnes obligés de
 foi ne s'en ont avisés; et le lendemain 20^e d'ord. Mai
 led. enfant a été apporté à l'église de V. lieu. Les
 cérémonies et les prières accoutumées lui ont été faites
 et lui nous a donné le nom Guillaume. Son parrain a
 été Guillaume DORBERGUE ayeul maternel des villa
 La maraine Marie CAYRON tante paternelle d'ord. Védri-
 us, tous de la 1^{re} paroisse. Présents, Antoine ALBOUSE
 clerc de paroisse, vovignat et Pierre CORBES de Benoît
 paroisse de La Chapelle Neuveglise qui n'a reçu signe,
 en foi de ce
 Albouse Combes, curé
 Supradictes ont été témoins par susceptrs Bartholomé
 Calé.

bat
de
Védrius

bat
de
Vialla

L'an 1747 et le 29^e jour du mois de Novembre a été
 baptisé Guillaume GUITARY, né le même jour, fils légitime
 et naturel à François et Marie CAYRON paroisse du
 village de Vialla, de la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
 Guillaume RIGAL du village de Bessières Buffières, prie
 de Lacalen. Sa maraine Anne CAYRON d'ord. Vialla.
 Présents Antoine BONNIOL d'ord. Vialla et Jean
 RIQUEL de moeur de Liarnoulou paroisse de Védrius -
 Védrius, vovignat, led. BONNIOL et le parrain et
 maraine interpellés ont dit ne savoir, en foi de ce
 Riquel Combes, curé.
 Supradictes ont été témoins fait quanta die Novembre
 1748. Combes, curé.

parois

PAYRO
DORBER
GUE
d'ord
Védrius
25 ans

1748 -

bat
des
Vialla

L'an 1748 et le 16^e jour du mois de Janvier a été
 baptisé Barthélémy JOAHY, né le jour précédent, fils
 légitime et naturel à Guillaume et Thérèse RAYNIER,
 sa père et mère, paroisse du village de Vialla de la
 1^{re} paroisse. Son parrain a été le Sr. Barthélémy PASTARD
 frère du village de Collicens mesde. Paroisse
 La maraine Jeanne RAYNIER fille au Sr. Pierre RAYNIER
 vovignat du village d'Albouze paroisse de Comafois

L'an 1748 et le 23^e février a été baptisé Cécille PACAL
 née le jour précédent, fille de Charles PASCAL et Antoinette
 ATBERNY mariés du village de Felachon de cette paroisse.
 Son parrain a été Antoine ATBERNY et Cécille SIRUGA
 & autres naturels. Présents Jean R. QUÉL, vicaire et
 Pierre DAGES, cocoual, vic.
 Nota - Intra obit die gl'is an. 1753.

les familles.

~~L'an 1747 et le 22^e jour des mois de Janvier~~
 L'an 1748 et le dernier février a été baptisée Cécille
 VACCARESSÉ, née le jour précédent, fille de Jean
 VACCARESSÉ et Anne CAYRON du village des
 Baniçias, p^{re} paroisse. Ses parrains ont été Antoine
 DELBOR dit Vrost? de Vitrac et Cécille ATBERNY
 du village del Bour. Présent Antoine ALBOUSÉ
 vicaire, & parrains ont dit ne sçavoit.

Albouse
 Cocoual, p^{re} vic.

L'an 1748 et le 5^e jour des mois de Mars a été inhumé
 dans le cimetière de Vitrac Antoine RAYNAL dit Requey âgé
 d'environ quatre vingt ans, du village de Felachon, p^{re}
 paroisse décédé le jour précédent dans la Communie de
 l'Église après avoir reçu le sacrement requis que mes
 vicaires, musiques & administrés, ont assisté à sa
 sépulture de Charles PASCAL dit Lou Justie, Jean CAYREL
 dit Coustel et Antoine aut^{re} dud. Felachon, en foy de ce.

Cocoual, p^{re} vic.

les familles. Requiesce de l'Église de Vitrac pour 1748.

L'an 1748 et le dernier février a été baptisée Cécille
 VACCARESSÉ, née le jour précédent, fille de Jean VACCARESSÉ et
 Anne CAYRON, mariés du village des Baniçias, p^{re} paroisse.
 Ses parrains ont été Antoine DELBOR dit l'hoste de Vitrac et
 Cécille ATBERNY du village del Bour. Présent Antoine ALBOU
 SÉ, vicaire & parrains ont dit ne sçavoit.

Cocoual, p^{re} vic.

~~L'an 1748 et le 5^e jour des mois de Mars a été inhumé
 dans le cimetière de Vitrac Antoine RAYNAL dit
 Requey, âgé d'environ~~

- L'an 1768 et le 7^e jour du mois de Mars a été baptisé Claude GUITARD né le jour précédent, fils de Charles GUITARD et de Jeanne LEBREJAL, mariés du village de Vidrins de la paroisse. Les parrains ont été Claude CAYRON d'ud. Vidrins et Guilleminne DELBOR que ont été les oncles maternels de ce neveu. P^r Guillaume DORNERGUE illettre et Antoine ALBOUSE, seigneur.

Albouse, Cocanal, prie et vic.

- L'an 1768 et le 26^e Mars a été baptisé Jeanne BONNIOL fille légitime et naturelle d'Antoine et de Françoise VIGUIER mariés du village de Vidrins de la paroisse. Les parrains ont été Guillaume DORNERGUE d'ud. Vidrins et Jeanne ALBOUSE du village de Lavaine. P^r Charles DORNERGUE et Guillaume DORNERGUE de Vitraquet, seigneur. Cocanal, vic.

La présente Jeanne BONNIOL est morte le 30^e du mois de Mars et a été enterrée.

- L'an 1768 et le 21^e jour du mois d'Avril, a été baptisé sous le bon plaisir de M^r DORNERGUE, curé de St^e-Genesvière, une fille née le jour précédent au village du Quic fils d'ud. St^e-Genesvière, à laquelle on a donné le nom Toniette, fille naturelle à Guillaume FRANC, garçon du village de Sans paroisse d'Orchaquet et à Marguerite DANGLES du village de Noumevent fils d'ud. St^e-Genesvière, c'est ainsi qu'on nous l'a certifié. Les parrains a été Etienne RAFFY et sa mariée Toniette RAFFY tous les deux d'ud. village du Quic. Prêtre, Antoine ALBOUSE, curé de paroisse, seigneur et Jean CAYRON dit L'Heritier, paysan d'ud. village du Quic, qui n'est fils de seigneur a été le seigneur, en foy de ce. Coules, curé.

Albouse.

- L'an 1768 et le 28 Avril a été baptisée Marguerite BONNIOL née le jour précédent, fille légitime et naturelle d'Antoine et Pauline VAISSIÈRE, seigneur et mariés, paysans du village de Paulbac, de cette paroisse. Les parrains a été Antoine RAYNAL dit Gaillard, paysan du village de Liemortons fils de laïc. La mariée Marguerite VAISSIÈRE du village de Noumevent paroisse de St^e-Genesvière. Prêtre Jean LAPORTE, de Vitraquet et Antoine ALBOUSE, curé de paroisse, seigneur, en foy de ce. Antoinette Raquel. La présente Marguerite a été morte le 24^e d'après quel. curé 1768.

Albouse, Coules, curé.

- L'an 1748 et le dernier jour du mois d'Avril a été baptisé
 Mariame BOSE née le 27^e dud. mois, fille légitime et
 naturelle de Sr Étienne et demoiselle Jeanne Thérèse BACUIT
 respectif et mère, Bourgeois du village de Lavaine de cette
 paroisse. Son parrain a été le Sr Jean Fleuret BACUIT,
 Bourgeois de la ville de Haut-Riv paroisse de Tridon.
 Sa marraine Demoiselle Marie-Anne CHANTAL, femme
 de Sr Bose, Bourgeois du village de Combarieu paroisse de
 Combarieu, mariés. Parrain le Sr Étienne BOSE, Bour-
 geois dud. Combarieu, le Sr Antoine GRATIÈUX, de
 village de la Fatrique paroisse de Vinnac et m^{rs}
 Marie Joseph ANNAI, avocat au Parlement de la ville
 d'Estaing, mariés.

Bose Mariame Chantal E. Bose &
 Praticien Marie Suzanne de Rodet Coumel, f. l'éc. & m.

- L'an 1748 et le 12^e jour du mois de May a été baptisé
 Jean LAPORTE, né le jour précédent, fils légitime et naturel
 de Antoine et de Anne DELMAS, respectif et mère, mariés du
 village de Bouy, de cette paroisse. Son parrain a été Jean
 DELMAS, ayeul maternel du village de Vialla. Sa marraine
 Cécille LAPORTE veuve Cousanguère ou baptisée. M^{rs}
 Georges CAYRON du village de Puelhae et Jean SIREVEN
 fils de Claude de Faladoux, tous de la présente paroisse
 illetés, en foy de ce. Combar, curé.

- L'an 1748 et le 16^e jour du mois de May, en conséquence
 de la publication de trois Banns de Mariage faite au front de
 la messe de paroisse pendant 3 semaines consécutifs dans
 cette église et dans celle de Flanhuac, ainsi qu'appert
 des certificats de Sr DONZSE, curé dud. Flanhuac, entre
 Pierre PUECHAGUT âgé de 35 ans environ, fils légitime
 et naturel de feu Jean et Catherine LAFON, respectif et mère
 légitimes des lieux de Flanhuac, d'une part et Lionnelle fille
 Marguerite IMBERT âgée de 30 ans ou environ, fille aussi
 légitime et naturelle de Raymond et Marie DARDÈ, respectif et
 mère aussi légitimes du village de Vidines de la 1^{re} paroisse
 d'autre part; et personne ne s'étant opposé à la publication
 dud. futur mariage et nous-mêmes n'ayant reconnu empê-
 chement quelconque, nous, curé dud. Villed, nous sommes
 solennellement conjoints en mariage led. Pierre PUECHAGUT

Mariage
de
vidines

2^e f. 5

et lad. Marguerite IMBERT. Leur consentement réciproque
 préalablement reçu en présence de voisins sous séins et
 leur ay ~~de~~ assent donné la bénédiction nuptiale en
 présence de M^{re} - Gene et above' de notre formalité prescrite
 et usitée dans le Diocèse. Le tout en présence de M^{re} Joseph
 COCCARAL - prie et vicaire dud. f^{re} lieu et paroisse, d'Antoine
 ALBOUSE, clerc de paroisse, vicaire, de Pierre ATBERNY,
 fils de Raymond du village de Collicines de la f^{re} paroisse
 et de Bernard GARRIGOS de lieu de Blanchac qui et les
 maris' requis de signer, ont dit le mari et moy Antoine
 COUBES, curé susd, qui x locum, etc.

Albouse

Coubes, curé.

Mariage de
 L'an 1748 et le 24^e jour des mois de Juin a été baptisé
 Jean DAGES, né le jour précédent, fils légitime et naturel à
 Marie et Catherine CAYRON, ses père et mère, paroissiens du
 village de Vidruis, de cette paroisse. Son parrain a été Jean
 DAGES oncle parrain dud. Vidruis. Le marrain Antoine CAYRON
 tante maternelle du village de Palentraysse f^{re} d'Orliougue
 Prêtre Antoine IMBERT dud. Vidruis et Michel DAGES
 frère au parrain, illetres' de même que le parrain et marrain
 au foy de ce Coubs, curé.

L'an 1748 et le 20^e jour des mois d'Avril a été baptisé
 Jean SIRVEN né le jour précédent, fils légitime et naturel à
 Jean et Tourette ANTRAIGUES, ses père et mère, paroissiens du
 village des Bous, de cette paroisse. Son parrain a été Jean
 SIRVEN fils de Claude du village de Falachoux. Le marrain
 Catherine ANTRAIGUES dud. Bous, tous de la même
 paroisse. Prêtres le P^{re} Mathieu Baumy (PAUTARY) du village
 de Collicines et Claude SIRVEN dud. Falachoux, tous
 de la même paroisse, le parrain et marrain requis
 de signer, ont dit le mari et moy Antoine COUBES, curé
 au foy de ce Coubs, curé.

Mariage de
 L'an 1748 et le 17^e jour des mois de Septembre, en conséquence
 de la publication de 3 Banns de mariage fait pendant
 trois semaines consécutifs, au foy de la messe de paroisse
 dans notre église et dans celle de la ville de Choudesaignes
 entre Jean FABRE âgé de 26 ans ou environ, fils légitime
 et naturel à notre Jean et Catherine VACHARRESSE, ses père
 et mère, paroissiens du village des Bous de la paroisse
 f^{re} dud. Choudesaignes d'une part et la nouvelle fille
 Anne légitime et naturelle à feu Pierre et Jeanne DOUVER.

CURE avons obtenu ceux des village de Védruis de la flé parois
 et personne ne s'étant opposé à la publication dudit. Mais
 et nous-mêmes n'ayant reconnu aucunement quelque
 motif, cause de Védruis, sousigné, en présence des Vénérables
 vous écrits au procédé à la célébration du mariage dudit.
 Jean FABRE et de l'ad. Antonette NOISSET, leur
 consentement réciproque préalablement donné et accepté
 et ensuite leur ont donné la bénédiction nuptiale en
 célébrant la ^{St^e} Messe et observé les autres formalités pres-
 crites et usitées dans la présent Diocèse. La publication
 dudit. Mais certifiée par M^{re} CLAVIERES curé et
 chanoine dudit. Chaudesaigues. Led. mariage fait en présence
 des S^{rs} Joseph VALADIER de village de Pauline flé parois
 de, d'Antoine ALBOISE de lieu de Cocural, prêtre
 de Carcéfours sousigné, ~~et~~ d'André RIE dudit
 de village de La Pierre Pascal dudit. Chaudesaigues, lors de la
 parois dudit. Chaudesaigues que et les mariés n'ont fait
 de réquer ont dit un mot et un mot qui
 Valadier Allouze
 Coules, curé.

- L'an 1748 et le 21^e 2^e au delà au certificat
 de la publication de Paris, entre Antoine IGBERT
 fils à Pierre et Antoinette SIRVEN mariés de village
 de Védruis d'une part et Catherine ARMANDY fille au
 S^r François et damoiselle Parthe de ROQUEFEMIL
 de village de Nouches? prêtre de S^r gevais cette
 cathédrale venue de S^r VAISSIERE de lieu d'Alpach
 y résident d'autre part, et le mariage dudit IGBERT
 et de l'ad. ARMANDY a été célébré dans l'église d'Alpach
 le 23 dudit. mois et an, au foy de C. Coules, curé.

- L'an 1748 et le 2^e jour des mois de Novembre a été
 baptisé François CROS, né le jour précédent, fille légitime
 et naturelle à François et Marie QUIVARD, M^{re} père et mère
 Mariés de village de Védruis, flé parois. Son parrain
 a été Pierre DELBOR frère aîné de la baptisé. Sa
 marraine François DELBOR fille à Antoine DELBOR
 de lieu de Védruis. Prêtre Jean LAPORTE de Vitequet
 sousigné et Marie DOUTERGUE, illettré, au foy de C.
 Laporte - Coules, curé.

Mari
Non-Hennepinois

VALADIER, 23^e père et mère, Bourgeois du village de
Nas-Hennel, dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été le
S^r Guion VALADIER, Bourgeois du village de Gouffette
Catherine GAS, veuve de M^{re} Antoine RIGAL deud. Nas-
Hennel. Présents M^{re} VAISSIER, avocat au Parlement
et noble Raoul de la lie de S^{te} Genevieve, vassier
Joseph VALADIER fils ~~nat.~~ nat. S^r Guion fiancé,
vassier et autre, en fay de ce.
Valadie et Vassier Valadie Hennel.
Seives Seives Combes, cure.

— L'an 1749 et le 19^e jour de mois de février a été
baptisé Pierre CAYRON né le même jour, fils légitime et
naturel à Claude et Thérèse DOUMERGUE, 23^e père et
mère, peysans du village de Vidrieu. Son fiancé a été
Pierre CAYRON, oncle naturel deud. Vidrieu. Sa marraine
Gabrielle BIRON épouse naturelle. Présents Antoine
ALBOUSE, deud de paroisse, vassier et Antoine
DOUMERGUE, de la ville que n'a pas signé de ce
requier, en fay de ce. non plus que le prestre et les marraines.
Albouse - Combes, cure.
Supradictes obtit die 3^e Maji anni 1752.

Mari
Lauri

— Nil deest —

12^e p^r

1749

Mariage
de
Bony

— L'an 1749 et le 24^e février, en conséquence de la
publication de trois bans de mariage faite au front de
la messe de paroisse pendant trois dimanches consécutifs,
dans notre église et dans celle de S^{te} Marie Nicodé de
St. Flour, come il parait par le certifiat de M^{re} POUJÉ-
VIGNÉ, curé de lad. paroisse de S^{te} Marie, entre Antoine
SANTET âgé d'environ 18 ans, fils légitime et naturel
à Raymond SANTET et Jeanne Marie NALÉ, 23^e père et
mère, peysans de la paroisse de S^{te} Marie, d'une part;
et Lionette fille Cécile AUBERNY âgée d'environ 22 ans
fille aussi légitime et naturelle à Jean AUBERNY et
Marie MONTALLAT, 23^e père et mère du village de Bony
paroisse de Vidrieu, d'autre part et n: d'ont présent

Mari
de
Fidèle

Mari
de
Vidrieu

d'acte empêchant et que celui de consanguinité. (81)
 auquel au quatrième degré dont les parties ont
 obtenu dispense tout de l'ordinaire l'évêque de Rodz
 que de 7^{es} l'évêque de St. Flour, comme aussi ont obtenu
 la dispense des liens prohibés, moy vicarie dioc.
 vicia, souveigné et solennellement contracté en mariage
 led. Antoine SANHET et Cécile AMBERNY, après avoir
 reçu leur consentement réciproque, en présence des témoins
 les noms et leur si donne la bénédiction nuptiale
 dans le P^{re} sacrement de la Messe et observé les autres
 formalités requises. Le tout en présence de Jean SANHET
 de la paroisse de P^{re} Marie qui n'a ses signatures de ce requis,
 de Rauford AMBERNY, d'Antoine DELBOR, présente
 présent et de Rauford RICHARD de la paroisse de
 P^{re} Marie, signé avec l'épouse de ce requis, l'épouse
 a dit ne sçavoir, et moy p^{re} COCERAL, vicarie.
 Richard Amberny Antoine Saubel Rauford
 Delbor. Coceral, vic.

L'an 1749 et le 11^e jour du mois de Mars a été baptisé
 Marguerite LAPOURTE, née le jour précédent, fille
 légitime et naturelle de François et Marie AGRIFFOLE, sa
 mariée et mère, parents du village de Lavigne dans cette
 paroisse. Son parrain et t^{re} Barthélémy PAUTARY, notaire
 Royal du village de Colliens. Sa marraine demortelle.
 Marguerite COSTES, du lieu et paroisse d'Alquels, souveigné
 présent m^{re} Joseph COCERAL p^{re} et vicarie de la p^{re} paroisse
 et Antoine ALBOUSE du lieu de Coceral aussi souveigné,
 en foy de ce.
 Pautard. Marguerite Coste Albouse.
 Coceral, vic. Combes, curé.

L'an 1769 et le 24^e jour du mois de Mars a été baptisé
 Pierre CAYROL, né le même jour, fils légitime et naturelle
 de Jean et Catherine BOUCHET, mariés du village de Falcloux
 p^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre SIVIGNI fils à Claude
 sa marraine Catherine RAYNAL de Susat. Falcloux East.
 paroisse. Présents Antoine ALBOUSE de Coceral, souveigné
 et Pierre COMBES de Bereds qui n'a ses signatures, en foy de
 ce.
 Coceral, vic. Combes, curé. Albouse.

L'an 1749 et le 24^e Mars a été baptisé Anne ROYSSIE
 née le même jour, fille légitime et naturelle de Laurent et
 de

Jeanne TOUZERY, mariée du village de Viduiz, de cette paroisse. Son fiancé a été Antoine PASCAL, fils à Pierre dud. Viduiz. Sa marraine Anne TOUZERY de Barrière nous de la f^{te} paroisse. Présents dud. Pierre PASCAL et Antoine ALBOUSE, clerc de paroisse, rousiqués, en foy de ce.

Bapt
de
Paul

Paroisse
Cours
Albouse.

- Le 26 Mars 1749 a été baptisé par nous, curé rousiqué, Marie NAYNIER, née le 25, fille légitime et naturelle à Pierre et Anne BESORBES, respect et mère foyeurs du village de Larcaine, de cette paroisse. Son fiancé a été Bertrand NAYNIER oncle paternel, sa marraine Marie BESORBES, toute naturelle du village de Collisins. Présents Etienne NAYNIER dud. Larcaine et Antoine MESSIAL du lieu d'Alpuelle qui est le fiancé et marraine, toutes filles de rousic, ont dit ne savoir, en foy de ce.

Bapt
de
Vidui

Paroisse
Cours

- L'an 1749 et le 17^e jour du mois d'Avril a été baptisé Charles JOANY, né le jour précédent, fils légitime et naturel au P^r Guillaume et demoiselle Thérèse NAYNIER, respect et mère du village de Viella, de cette paroisse. Son fiancé est Charles NAYNIER du village d'Albouse, paroisse de Corsicjoub. Marraine Marianne JOANY, toute naturelle dud. Viella. Présents le S^r Jean Antoine NAYNIER dud. Albouse et Antoine ALBOUSE du lieu de Cocanal, rousic paroisse, rousiqués avec le fiancé, la marraine intitulée ont dit ne savoir, en foy de ce.

Bapt
de
Viella

Paroisse
Cours

Mariée
Albouse
- Le Charles JOANY est mort le 22 Août 1750 et a été inhumé le 29. Août.

- Le 17^e Avril 1749 a été vénéré quercien MONTAGGAT âgé de 13 jours, fille à Jacques et Jeanne CAYRÉL, mariés du village de la f^{te} paroisse, en foy de ce. Cours, curé.

Publication du mariage de François LEPORTE avec Marie AGRIFFOUL - 2 Juillet 1741.

- L'an 1749 et le 1er jour du mois de May a été baptisé Jean BONNET, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Antoine et Marie SAISSIER, respect et mère, Bourgeois du

village de Paulhan, dans cette paroisse. Son parrain a été / 83
le P. Jean NESTRE, Procureur du lieu de Locahy. Sa marraine
dame de Catherine DOMESCOU femme de P. JAISSIER
Bapt de son Bourgeois du village de Doummergues, paroisse de
Paulhan P. Jeanvieve. Présent un M. Joseph VALADIER dudit.
Paulhan et autres soussignés, avec le parrain et marraine
en foy de ce.

Maria Mercedes Coumel, ve Valadezi
Gilbert Gilbert Coumel, curé
Suppléants obt. du 15 Janvier
an 1755 et portés supplés
in ecclésiast.

Le 15 May 1764 a été baptisé Marie VIGUIER, née
le jour précédent, fille légitime et naturelle à Jean et
Marie REMISE, sa père et mère, payans du village de
Viduis P. paroisse. Son parrain et marraine ont été
Pierre et Marie VIGUIER frère et sœur à la baptisée.
Présent Antoine ALBOISE de Coumel et Guillaume DOU-
BERGUE de Viduis, soussignés, en foy de ce.
Albouse Doubergue Coumel.

Le 1769 et le 9^e de Juin a été baptisé Antoine GUI-
TARD, né le jour précédent, fils légitime et naturel à
François et Marie CAYRON, sa père et mère, payans du
village des Vielles, P. paroisse. Son parrain a été Antoine
BESOTTES du lieu de Locahy, sa marraine Anne CAYRON
dudit. Vielles. Présent François FAYT, Jean DELBOR et
autres soussignés dudit. lieu et foy de Locahy. Le parrain
et marraine ont dit ne savoir, en foy de ce.
Foyt. Jean Delbor Antoine Viduis.
Jean Besottes Guillaume Planque Coumel, curé.

Le 1769 et le 18 Juin a été baptisée Marie DAGES, née
le jour précédent, fille légitime et naturelle à Antoine et
Marie GUITARD, mariés, le jour précédent au village de
Bour P. paroisse et la mère au village de Bour, foy
d'Orchaquet. Son parrain a été Antoine TROUPEL dudit.
Bour. Sa marraine Marie RAIGASSE née village.
Présent Amans PLANQUE et Antoine CAYRON de la
mesme paroisse d'Orchaquet, en foy de ce.
Coumel, ve.

Le 1769 et le 11^e jour du mois d'Août a été baptisée
Marguerite IMBERT née le 10 dudit. mois, fille légitime
et naturelle à Antoine et d. Catherine ARMAND, sa père

et mère, parents du village de Védruis de cette paroisse. Son
père Jean IMBERT, sa mère Marguerite ZIBERT
deux frères et mère d'ud. Védruis. Prêtre Antoine ALBOUSE du
lieu de Cocanal, p^{re} de Comcéjols et Jean DAGES, fils à
- père Guillaume d'ud. Védruis illetta, en foy de ce.

L'an 1749 et le 12^e jour du mois d'octobre ont été
suffragés dans l'église de Vitrac la cérémonie de Baptême
à Charles, fils naturel de Guillaume RAYNAL fils à feu
Jean et Marguerite BRIOU DE (parents du village de
Palachous et de Jeanne GUIRARD), fils à Charles et
François DELBOR du village de Védruis, tous dans la p^{re}
paroisse lequel avait été ordonné à la maison de son
père à cause de danger de mort par Suzanne SIBREN
du village de Vitrac dans la p^{re} paroisse c'est ce que elle lui
a rapporté de même que Charles GUIRARD, François DELBOR
et Claude SANET, tous d'ud. Védruis dans lad. p^{re} paroisse.
Son parrain a été d'ud. Charles GUIRARD et lad. Françoise
DELBOR ayent assistés au baptême. Prêtre Barthélémy
COMBES du lieu de Cocanal p^{re} de Comcéjols soussigné,
et François CAYRON d'ud. Comcéjols qui est le parrain et
mère à l'apelle de riques, dit dit ne sçavoit, en foy
de ce.

Combes, curé.

L'an 1749 et le 20^e jour du mois de Novembre, a été
baptisé Raymond TOUZERY, né le 10^e p^{re}, fils légitime
et naturel à Pierre et Anne DOURERGUE, sa père et mère
parents du village de Palachous, dans la p^{re} paroisse.
Son parrain a été Raymond CAYRON, parents du village
de Quis p^{re} de p^{re}. Germaine. Sa mère Catherine
GONDAL du p^{re} lieu de Vitrac. Prêtre de St. Pierre
IMBERT, Mougéois d'ud. Quis et Jean ~~COU~~ COUARDON
d'ud. village, soussigné. Les parrain et mère ayent de
riques dit dit ne sçavoit, en foy de ce.

Imbert

Gondal.
Combes, curé.

L'acte

Bapt
de
Vitrac

65 p

- L'an 1750 et le 4^e jour du mois de février, après la publication de trois annonces faite à l'église de Vitrac, au presbytère de la messe de paroisse pendant trois dimanches consécutifs, entre Pierre SIRVEN âgé de 24 ans ou environ, fils légitime et naturel à Antoine et défunte Jeanne IRISSOU femme du village de Branciac, f^{ls} paroissien, d'une part et Charlotte fille Marianna JOANY, âgé de 20 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt Joseph JOANY et Marianna NONIVALLAT, sa père et mère, habitants du village de Villa, même paroisse, d'autre part, et n'ayant reconnu aucunement quelconque, moyennant, cens, soumission ou autrement. Conformément au mariage led. Pierre SIRVEN et led. Marianna JOANY, leur contrat est ainsi passé fidèlement donné, en présence de témoins sous écrit, et ensuite célébré le 4^e jour et observé les autres formalités prescrites et usitées dans la f^{ls} paroisse. Le tout en présence de M^{rs} Guillaume BESOMBES, frère de La Borie, paroissien de Quissac, de Guillaume JOANY de lui de Vignes et Jean JOANY frs ind. Guillaume, bourgeois et Antoine THIBERT dit Ramès, habitants du village de Védouze qui n'ont aucun intérêt de ce mariage, non plus que l'époux, l'épouse ou leurs parents.

P. Sirven. Guillaume Besombes, frère.
 Joany Jean Joany Combes, curé.
 Pauland Pasant.

Préf
 de
 village

- L'an 1750 et le 9^e jour du mois de février a été baptisé David LA PORTE, né le jour précédent, fille légitime et naturelle à Jean et Marie VIGOUROUX, maris du village de Vitrac dans la f^{ls} paroisse. Son parrain a été Antoine PASCAL du village de Buffière, parure de Lacalen. La marraine Françoise LA PORTE dite la Reprière, du village de Collières, habitants dans la f^{ls} paroisse. Présents M^{rs} Guillaume BESOMBES, frère de la paroisse de Quissac et Antoine VIGOUROUX, deud. Buffière, bourgeois. Le parrain n'a aucun intérêt de ce mariage, ni son épouse, ni ses parents.

Vigouroux Besombes, frère.
 Combes, curé.
 Séguier sup. 6^e f^{ls} par.

L'an 1750 et le dernier jour du mois de février a été baptisé
 Antoine PASCAL, né le même jour, fils légitime et naturel à
 Antoine et Jeanne PONS, sa père et mère, bourgeois du village
 de Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Laurent
 PASCAL frère ou frère. Sa marraine Anne FRANC,
 nous deux. Paulhac, même paroisse. Prèsent N^{rs} Guillaume
 BESORGES 1^{er} de la paroisse de Fraissac et Pierre
 COURTES, de Bessada paroisse de La Capelle. Neuvigilais
 rousignés, en foy de ce. Besouls, 1^{er} Coules.

Prof.
de
Sibérie

Pascal Pami. Coules, curé.
 Nil deest.

1750 -

L'an 1750 et le 13^e jour du mois de Mars a été baptisé
 Antoine PASCAL né le même jour, fils légitime et naturel à
 Charles et Touilte ARBERNY, sa père et mère, bourgeois du
 village de Falachamp dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été Antoine ARBERNY ayeul naturel. Sa marraine
 Touilte PASCAL fille à Pain du village de Vedrie, même
 paroisse. Prèsent N^{rs} Guillaume BESORGES, 1^{er} de la paroisse
 de Fraissac et Antoine ALBOUSE de lui de Coules,
 rousignés, en foy de ce. Besouls, 1^{er} Albouze Coules, curé.

Prof. de
Sibérie

L'an 1750 et le 1^{er} jour du mois d'Avril a été baptisé
 Marie BONNIOL, née le même jour, fille légitime et
 naturelle à Antoine et Françoise VIGUIER, bourgeois
 du village de Vialle, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été Jean VIGUIER, oncle à la baptême. Sa marraine
 Marie DOUVERGUE deud. Vialle. Prèsent Antoine
 ALBOUSE, clerc de paroisse, rousigné et Antoine PASCAL
 de Paulhac, illetés, en foy de ce. Coules, curé.
 albouze.

L'an 1750 et le 3^e jour du mois d'Avril a été baptisé
 Jean LAPORTE, né le jour précédent, fils légitime et naturel
 à Antoine et Marie DECTAS, sa père et mère, bourgeois du
 village du Bour dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
 Jean SIRVEN. Sa marraine Marie MONTVALCAT, nous deux.
 Bour 1^{re} paroisse. Prèsent Pain SIRVEN de Falachamp et
 Jean BONNET de Paulhac, illetés, en foy de ce.
 - Inpaditès obit die 22^e Janvier anni 1751. Coules, curé.

L'an 1750 et le 10^e jour des mois d'Avril a été baptisé sous condition une fille née le 9^e de ce mois, à laquelle nous avons imprimé le nom Antoinette, sa mère et Jeanne IMBERT fille légitime et naturelle à Raymond IMBERT et Marie DARDÉ, marais du village de Vidrine, dans la f^{te} paroisse. Son père et --- PEYSSET, fils à Jean PEYSSET dit Charles, laboureur des villages de Brassez et dans la paroisse d'Orléans, ainsi que led. Jeanne IMBERT nous l'a assuré. ~~et~~ etc. : parain Antoine ALBOUSE du lieu de Cocual fr^g de Carnéfont. Le marais Antoinette BESOMBES veuve de Jean PEYSSET dit. Vidrine. Présents Pierre COUBES de Marsade, paroisse avec le parain et Raymond GONDAL du même lieu, illettré. Led. Antoinette, dans le fait de mort, avait été baptisée par Marie RÉRISSE, ainsi qu'elle que sa mère, led. marais et led. Marie DARDÉ nous l'ont certifié. Une partie des corps, la tête et les épaules étaient encore dans le ventre de sa mère, en fuy de ce.

Antoine Albouse. Coubs, curé.

Def. de Vidrine

L'an 1750 et le 12^e jour des mois d'Avril Jean RIGAL ne le jour précédent, baptisé au fait de mort à la naissance, nous, mais après une exacte et sérieuse discussion ayant douté avec fondement de la validité du Baptême, a été baptisé sous condition led. jour 12 Avril. Led. Jean RIGAL fils légitime et naturel à Antoine RIGAL et Françoise LAPOÛTE, paysans du village de Colliens, dans la f^{te} paroisse. Son parain a été Jean LAPOÛTE, oulé naturel au baptême. Le marais Marie VALADIER femme à Bernard RIGAL, Bourgeois du village du Des-Hamelet, même paroisse. Présents, François DAGES Jean AMBERNY, ton deul. Colliens et autres, illettrés en fuy de ce.

Coubs, curé.

Def de Colliens

L'an 1750 et le 26^e d'Avril a été baptisé Etienne SIRON né le 25, fils légitime et naturel à Jean et Antoinette BIRON, sa mère et sa mère, marais du village de Vidrine dans la f^{te} paroisse. Son parain a été Etienne SIRON, oulé au baptême. Le marais Tourette BIRON fille à Pierre, village à Paulhac. Présents, Pierre BALIÉRAND dnd. Paulhac, quillame RIGAL dnd. Vidrine et autres illettrés, en fuy de ce.

Coubs, curé.

Mariage
de
Journais

Mariage
de
Villedieu

L'an 1750 et le 2^e jour du mois d'Avril, après la publication de trois bans de futur mariage faite au presb. de la messe de paroisse le 3 d'Avril fête de Noël. Dans et les deux paroisses susdites dans la présente paroisse église et dans celle de St^e-Genesien, ainsi qu'après des certificats de N^o le curé dud. St^e-Genesien au attaché, entre Antoine CARBONNEL âgé de 35 ans ou environ, fils légitime et naturel à défunt Jean-Pierre et Anne AGRIFFOU, paysans quand vivants du village de Cayrac pres. dud. St^e Genesien, d'une part; et le même fils Anne TOUZERY âgé de 16 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt et à défunte ~~Marie~~ Anne BUSOLIER, aussi paysans du village de Journais, dans la 1^{re} paroisse, d'autre part; et personnes ne s'étant opposé aux susd. publications et nous-mêmes n'ayant reconnu empêchement quelconque, nous, curé dud. village, soussigné ay solennellement conjoint le mariage le consentant réciproque préalablement donné par feuls d^s St^e, en présence des paroissiens vous sont led. Antoine CARBONNEL et led. Anne TOUZERY, leur ay assisté dans la bénédiction nuptiale en célébrant en St^e-Marie et observé les autres formalités prescrites et usitées dans la 1^{re} paroisse. Le tout, en présence de N^o Guillaume BISSONNES (frère de la paroisse de Graissac et d'Antoine DOUTERCAU de Paulhac, d'Antoine VERDIE dud. Cayrac soussigné et Pierre BERTRANI du Bouquet paroisse d'Orchaquet qui et les mariés requis de signer ont dit ne sçavoir, en fay de ce.

Besoules. f^{re} A. Doumenge Paroisse Combes, curé.

Mariage
de
Villedieu

11/1832

L'an 1750 et le 2^e jour du mois de Juin a été baptisé Marguerite BOSC née le 30^e du mois dernier, fille légitime et naturelle au St^e Etienne BOSC et demoiselle Jeanne Thérèse BALDIT, sa père et mère, Bourgeois du village de Languine dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le St^e Joseph ALAUX du village de la fabrique pres. de Villedieu, soussigné. Sa marraine d'entre Marguerite VAISSIERE du village d'Haut-Ains paroisse de Trédas, soussigné. Présent le St^e Jean-Baptiste VAISSIERE, curé du village de Noumeventes, paroisse de St^e-Genesien, aussi signé et Guillaume DOUBERQUE not^e vicaire de Villedieu qui requis de signer a dit ne sçavoir, en fay de ce.

Villedieu - Villedieu - Alaux Combes, curé.

3^e p^o

R

Naissance
de
Vilvise

L'an 1750 et le 2^e jour des mois de Juin, en conséquence de la publication de trois Banns de Mariage, faite au front de la messe de paroisse pendant 2 semaines et depuis de fête chronnée, le tout consécutivement, dans notre église et dans celle de St-Jean-Baptiste, ainsi que de la chie s'a certifié, entre ~~Antoine~~ ANTOINE ANSAUS CAYRON âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel d'Antoine Jean et Béatrice SIRVEN, 25 père et mère, payans du village de Cayrac, frs deud. St-Jean-Baptiste d'une part; et honnête fille Louise GONDAL âgée aussi de 25 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle d'Pierre et Jacqueline CAYRON, 25 père et mère, laboueurs deud. présent Ricc, d'autre part; et personne n'es'ant opposé aux susd. publications et nous-mêmes n'ayant reconnu aucunement quelconque. Nous, curé de Vilvise, soussigné en présence des Bénédicts, sous-écrits, le consentement mutuel deud. ANSAUS CAYRON et de led. Louise GONDAL, préalablement vers par parole de St-J, les ay solennellement conjoints en mariage, leur ay prononcés donne la Bénédiction nuptiale, en célébrant le St-Jean et observé les autres formalités prescrites et usitées dans le présent Diocèse. Le tout en présence de M^r Guillaume BÉSORBÈS de la paroisse de Quirissac, Jean VACCARÈSSÈ de village de Bénédicts, Antoine ALBOUSÈ de Cocumont, soussigné avec l'époux, Pierre TALBERT deud. Cayrac frs deud. St-Jean-Baptiste et autre qui après de signes ont dit ne savoir, au foy de ce

3^e PV.

Talbert.

Cayrac Bénédicts. St-J
Combes, curé deud. Cocumont alloué
Vilvise

L'an 1750 et le 7^e jour des mois de Juillet après la publication de trois Banns de mariage faite au front de la messe de paroisse, pendant trois semaines ou fête consécutives, dans notre église et dans celle de Caracéfont ainsi qu'il nous a été certifié par M^r JEANIE, vicaris deud. Caracéfont, entre Jean BOURGES, âgé de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel d'Etienne BOURGES et d'Anne Antoinette AUBERNY, 25 père et mère, payans du village de Boulages, paroisse de Caracéfont, d'une part; et honnête fille Jacqueline RICAT âgée de 25 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle d'Jean et Jacqueline GRANDÈT, 25 père et mère, payans du

village de Paulliac, d'acte fait; j'ose ne s'ont apporé
 à l'act. publications, ni même l'affair reconnu aucun
 empêchement, mais vicarie rousigne, après avoir reçu la
 consentement rétrograde de M. Jean BOUGES et de l'act.
 Naissance RIGAL, en présence de Vicaires rous écrits les
 si rédemment conjoint en mariage, leur ay assiste
 donné le benediction nuptiale, au célébrant de St-Jean
 et absent les autres formalités prescrites et usitées dans le
 présent diocèse. Et tout en présence d'Antoine RIGAL, Jean
 SIRVEN, Jean BOUGES et Antoine ALBOUSE, de cause
 rousigne avec l'efous et actés, à ce requis, ont dit ne
 s'opposer, au foy de ce.

Jean Siver
 Rival. Bouges. Albouse.
 Jean Bouges. Besombes, vicarie.

Naissance
 de
 Jean-
 Hannel

- L'an 1750 et le 25^e jour du mois de Juillet, par moy
 cense rousigne a été baptisée Guillaume MONTVALEAT,
 né le jour précédent, fils légitime et naturel à Ignace
 MONTVALEAT et Jeanne CHAYROL, sa pie et mère, paroissiens
 du village de Vialla, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été Guillaume DOUBERQUE (son parrain, de Vitréquet,
 sa marraine Jeanne D'ENGLES (Nangès) épouse nuptiale
 de M. Vialla. Présent Michel DÉLTRIEU, de Parolles
 et actés, au foy de ce.

Combes, cure.

- L'an 1750 et le 25^e jour du mois de Septembre a été
 baptisée Thérèse DAGES, née le 14 fille légitime et na-
 tuelle à Marie DAGES et Catherine CHYRON, sa pie
 et mère, paroissiens du village de Védries de cette paroisse.
 Son parrain a été Charles DOUBERQUE vic^e marsschal
 de Vitréquet, rousigne. Sa marraine Suzanne DAGES deud.
 Védries, tante naturelle à la baptisée. Présent Antoine
 ALBOUSE, cure de paroisse, rousigne et Marie DUBER-
 QUE deud. Vitréquet, qui ni la marraine n'a ses signes
 de ce requis, au foy de ce.

Douberque albouse Combes, cure.

Naissance
 de Thérèse
 Dages
 et Marie
 Raquel

- L'an 1750 et le 22^e 7^e a été baptisée Marie RIGAL
 née le jour précédent, fille légitime et naturelle à Pierre et
 Marie TEISSÈRE sa pie et mère paroissiens du village de
 Védries, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre TEISSÈ-
 RE, oncle maternel à la baptisée. Sa marraine Marie-Arne
 de BONGRAN, du village de Védriettes, paroisse de Gransac.

Parents, Jean DAGES dnd. Vieux et Marie DOUBERGUE (91)
de Vitequel illégit., de veuve que le parain et marain
en foy de ce. (Supradite obit die 2^e Maji anni 1752)

— L'an 1750 et le 12^e jour du mois de Mars après la
Noces-Heure publication de 3 Baux du futur mariage fait au prône de
la messe de paroisse dans notre église pendant 3 heures des
Comtédeils, entre Jean DOUBERGUE âgé de 36 ans ou
environs, fils légitime et naturel à Guiry et Héloïse FOURNELS
Françoise, du village des Has-Hecuel dans la 1^{re} paroisse
d'une part et honnête fille Jeanne ALBOUSE âgée de
25 ans ou environs, fille aussi légitime et naturelle à
défunt Barthélémy et Jeanne FABRE aussi Françoise,
quand vivait, du village de Lavaine, même paroisse,
d'autre part. et personne ne s'étant opposé à l'act. publication
et nous même ne ayant reconnu aucunement quelconque,
marq. cens' soussigné au solennellement contracté en mariage
le consentement réciproque préalablement donné en présence
des témoins soussignés, l'act. Jean DOUBERGUE, et l'act.
Jeanne ALBOUSE l'un au prône, ensuite donné la
Bénédictio nuptialis, en talant la 1^{re} Gene et observé
les autres formalités prescrites dans le 1^{er} Rituel. Le tout
en présence de Pierre et Gratien DOUBERGUE, père et
l'époux, Amans CAYRON dnd. Vieux, soussigné et Pierre
RAYNIER des village de Lavaine qui requis de signer
ont dit ne savoir. L'époux a aussi signé. L'épouse
n'a pas et voy, cens' dnd. Vieux nord. qui r.
Domenegue. Domenegue. Domenegue.
Combes, cens'

— Le 25^e de Novembre 1750 ay délie un certificat
Noces-Heure de la publication d'un Baux du futur mariage entre
Joseph DELBOR âgé de 28 ans ou environs du 1^{er} lieu
Noces-Heure d'une part; et Marie RAYNALDY du village de
Noces-Heure de P. Supérieures, d'autre. lequel
mariage a été célébré le lendemain dnd. mais au
manq. de la dispense de deux Baux ainsi qu'il est plus
à plain marqué dans le Registre de P. Supérieures où le
mariage a été célébré, en foy de ce. Combes, cens'

— L'an 1750 et le 16^e jour du mois de Décembre a
été baptisée Marianna TOUZERY ved le 14, fille
légitime et naturelle à Michel et Anne CAPAICH, papans

du village de la vaine dans la p^{te} - paroisse. Son parrain
 a été Laurent TOUZERY fils a' la l'eglise. Sa marraine
 Marie AGRIFFOU d'ud. La vaine. Présents Antoine
 ALBOUSE, clerc de paroisse, vicaire, et Paris DOUVER-
 QUE de Vitraquet, qui est le parrain et marraine requi-
 designs ont été re-servés, et may cens' qui p
 albouse. Coules, cens'.

et d'avis faillit que nous on
 et parrain en l'absence de
 le juge-mage.
 Delors Luit. ff. 1751 -

- L'an 1751 et le 14^e jour du mois de Janvier a été
 baptisée Claude GRÉGIER née le 13^e, fille légitime et
 naturelle à Jean GRÉGIER et Jeanne. ACTIER, sa p^{re} et
 mère, marchands de la ville de La Guiole, mais
 résidents à Vitraquet dans la p^{te} paroisse depuis aujour-
 d'hui. Son parrain a été Antoine VINCENT du lieu
 de Noeslon? vicairie de St. Flour. Sa marraine Claude
 BALITRANG, fille à Paris du village de Paulhac, dans la
 p^{te} paroisse. Présents m^{re} Guillaume BÉSORBES, p^{re} et
 vicairie de la p^{te} paroisse, vicaire et led. Paris
 BALITRANG d'ud. Paulhac, illetta.

Besoubes, vicairie
 Coules, cens'.

- L'an 1751 et le 17^e jour du mois de Janvier a été
 baptisé Jean-Pierre RAYNIER né le 15, fils légitime et
 naturel à Paris et Anne BÉSORBES, sa p^{re} et mère
 du village de la vaine, dans la p^{te} paroisse.
 Son parrain a été Jean-BAPTISTE BERNIER du lieu de Bau-
 prains de St. germain. Sa marraine Jeanne RAYNIER
 du village de la Roustanie prairie de Soulages-Prometel.
 Présents m^{re} Guillaume BÉSORBES, p^{re} et vicairie et
 Antoine ALBOUSE, clerc de paroisse, vicaire avec
 le parrain.
 J. Bourné. Albouse. Besoubes, vicairie. Coules, cens'.

L'an 1751 et le 22^e jour du mois de Février, en conséquence
 de la publication de trois bans de mariage, faite en
 notre église et dans celle de Vies, pendant deux dimanches.
 des concubins et ce jour de la Purification de la Vierge.

143

entre Jean CHAUPIT âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et naturel à Jean et Marie CHAUPIT, Prévôt du village de La Bastide, paroisse de Vies, d'une part et honnête fille Marguerite IMBERT âgée aussi de 28 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à Pierre et Antoinette SIRVEN parents du village de Védriès, dans la f^{te} paroisse, d'autre part, et personne ne s'étant opposé auxd. publications et nous-mêmes n'ayant reconnu aucun empêchement quelconque, nous, curé dudit Vies, soussigné ay solennellement contraint au mariage, le consentement réciproque préalablement donné, en présence de témoins sous écrits, led. Jean CHAUPIT et led. Marguerite IMBERT et leur ay donné la bénédiction nuptiale. Présents les sig^s au mariage en défaut de papier.

Chausset, Prévôt, vicarie

Marsacquet

Chausset

Coules, curé.

12. pr.

L'an 1751 et le 10^e jour du mois de Mars a été baptisé
Bapt. de Jean-Pierre BONNET, né le jour précédent, fils légitime et naturel au P^{re} Jean et Marie JAYSSIERE, v^{er}ger et v^{er}ger Bourgeois du village de Paulhac, dans la f^{te} paroisse.
Baptême
Son parrain a été M^{re} Pierre JAYSSIERE, avocat au Parlement et notaire Royal du lieu de St^e-Genesvieve. Sa marraine Françoise JAYSSIERE, du lieu de Locales.
Présents Pierre IMBERT de Védriès, Antoine ALBOUSE clerc de paroisse, soussigné et autres; en l'aj^{de} de ce.

albouse - Coules, curé.

L'an 1751 et le 18^e jour du mois d'Avril a été baptisé
Bapt. de ce' Etienne BIRON, né le jour précédent 17^e, fils légitime et naturel à Joseph et Tourette JACCARASSE, Prévôt des village d'Almourens au P^{re} lieu de Vies. Son parrain a été Etienne TOUZERY dit Ages, parent du village de Baricci. Sa marraine Tourette JAYNIER, veuve du St^e JOANNE de Vies, tous dans la f^{te} paroisse.
Vies
Présents, Antoine ALBOUSE, clerc de paroisse, soussigné et Antoine CARBONNEL d'Almourens, dit Baricci, dit Allet, en l'aj^{de} de ce.

albouse -

Coules, curé.

L'an 1751 et le 6^e jour du mois de Juin a été baptisé
Bapt. de Gabrielle FABRE, née le 3^e fille légitime et naturelle au P^{re} Jean FABRE et Marie BESOMBES, parents du village de Collières, dans la f^{te} paroisse. Son parrain a été le

Bapt. de Collières

3^e Père BÉSORBES, oncle maternel. La marraine Gabrielle NESTRE de la Trinité. Présents M^{rs} Guillaume BÉSORBES, frère et vicair de la p^{te} paroisse, Antoine ALBOUSE, voinique, avec le curain, en foy de ce.

2^e p^{te}
Dictionnaire
de l'histoire
1829.

- L'an 1751 et le 25^e jour du mois de Juin a été baptisé Jean Jacques SIRDEN, né le 24, fils légitime et naturel à Pierre et Marie JOANV, 25^e père et mère paysans, du village de Barrière dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Jacques SIRDEN frère aîné. Pierre La marraine Marie ANTOINETTE épouse maternelle du village de Vieille. Présents M^{rs} Jean SOULENG p^{re} et vicair de la p^{te} paroisse, le M^{rs} Joseph CORBES du lieu de Cocueil, voinique, et auts, en foy de ce.
Touquet. Aumonté Auguste Soulang, vic. Coules, curé.

M^{rs}
de
Faland

- L'an 1751 et le 10^e jour du mois de Juillet a été baptisé Marie JACCARÈSE, née le 9^e fille légitime et naturelle à Jean et Anne CAYRON, 25^e père et mère du village de Barrière dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Antoine JACCARÈSE, frère à la baptisée. La marraine Marie JACCARÈSE, tante à la baptisée et sa lieutenante a été Louise GONDAL du p^{re} lieu. Présents Amos CAYRON deud. p^{re} lieu et Antoine ALBOUSE, vic. de paroisse, voinique, en foy de ce.
Cayron Antoine Coules, curé.

M^{rs}
de
Poullin

- L'an 1751 et le 8^e jour du mois de Septembre a été baptisé Jean-François GUITARD, né le 7, fils légitime et naturel à François et Marie CAYRON, 25^e père et mère du village de Vieille, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été François GUITARD, frère au baptisé. La marraine Jeanne MAS, épouse maternelle deud. Vieille. Présents M^{rs} Pierre VINCENT, voin. vicair de la paroisse du Van Hermet, même paroisse, voinique, en foy de ce.
Soulang, vic. de Vieille Vincent. Coules, curé.

M^{rs}
de
Vieille

- L'an 1751 et le 26^e du mois de Septembre a été baptisé son neveu curé, voinique, Antoine CAYRON né le jour précédent, fils légitime et naturel à Claude et Toinelette DOUVERGUE, dit Pépé, paysans du village de Vieille.

M^{rs}
de
Vieille

2^e ff dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine DAGE (95)
décédé. M^{re} MARGUE, des Vieilles, sa marraine Marguerite CAYRON
1874. Haute parentelle d'ud. Védrie. Présent Jean DAGES d'ud.
Védrie, Père BALITRAND d'ud. Védrie de Paulhuc
et autres, illettes, en fuy de ce. Combs, curé.

Bas de Faluchon
L'an 1751 et le dernier jour des mois de Septembre a
été baptisé Michel CAZAL ne le jour précédent, fils légi-
time et naturel à Jean et à Marguerite SIRVEN, sa mère
et père, Bourgeois des villages de Faluchon, dans la
1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre CAZAL, frère de
l'épouse. Sa marraine Catherine SIRVEN d'ud. Falu-
chou. Présent M^{re} Jean SOULENQ, frère et vicaire de
la 1^{re} paroisse et Antoine ALBOUSE, de l'ud. de Cocumont
vornique. Le parrain et marraine sont illettes, en fuy
de ce. Allouze. Combs, curé.
Soulenq, vic.

Bas de Paulhuc
L'an 1751 et le 4^e jour des mois d' Octobre a été
baptisé Jeanne VALADIER, née le même jour, fille
légitime de M^{re} Guion VALADIER et Marguerite VESMONS
sa mère et père, Bourgeois des villages de Paulhuc, dans
la 1^{re} paroisse. Son parrain a été M^{re} Jacques VALADIER
et M^{re} Jeanne VALADIER frère et sœur. Présent
M^{re} Jean SOULENQ, frère et vicaire et Antoine
ALBOUSE, d'ud. de paroisse, vornique. Le parrain
et marraine n'ont été de ce village, en fuy de ce.
Allouze. Combs, curé.

- Suppléité obit et respecté fait quitta des d'ud. de
ami 1753 - Combs, curé.

Bas de Védrie
L'an 1751 et le 14^e jour des mois d' Pny a été
baptisé Anne CAYRON, née le même jour, fille légi-
time et naturelle à Amans et Louise GRONDAL,
mariés des f^{re} lieux. Son parrain a été Pierre GRONDAL
appel Maternel. Sa marraine Anne CAYRON toute
parentelle des Baricis. Présent M^{re} Jean SOULENQ
frère et vicaire de la 1^{re} paroisse et Antoine ALBOUSE
de l'ud. de Cocumont, vornique. Le parrain et marraine
sont illettes, en fuy de ce. Allouze.
Soulenq, vic. Combs, curé.

L'an 1751 et le 22^e jour des mois d' Octobre a été
baptisé Jean LAPORTE, né le même jour, fils légitime
et naturel à François et Marie AGRIFFOUC, mariés de

village de La Vaise dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Jean MAISSIER, sa marraine Anne CAPRIOL, tous deux de la paroisse. Présents Antoine ALBOUSE de la paroisse de Cocumont, vouché avec le fiancé, et Jean-Pierre AMBERNY qui n'a que sa signature sur la marraine, en foi de ce. Vainc' albouse. Combs, curé.
Supplément obit die 14 plus 1751.

Bapt
de
village

1752

- L'an 1752 et le 3^e jour du mois de Février, je, curé vouché avec délices et certifié de la publication d'un bon des futurs mariage, entre le Sr Pierre TOUZERY, marchand de village de Falachoux dans la 1^{re} paroisse, d'une part et du village Marie POUX de la ville de Alby, paroisse St Sédric, d'autre part. Led. Sr TOUZERY avait obtenu dispense de autres deux bans qu'il n'a exhibés en l'oue et due forme en foi de ce. Combs, curé.

Bapt
de
village

- L'an 1752 et le 23^e jour du mois de Février a été baptisé Jean ROISSOT, né le jour précédent, fils légitime et naturel de Laurent et Jeanne TOUZERY, sa père et sa mère, parents de village de Védries dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Jean DAGES de Védries, sa marraine Catherine PASCAL fille de Pierre PASCAL dit Four de Védries. Présents Jean-Pierre AMBERNY, de village de Prouy et Pierre CATHORS de la ville qui n'ont que sa signature en foi de ce. Combs, curé.

Bapt
de
village

- L'an 1752 et le 24^e jour du mois de Mars a été baptisé Jean Guillaume CAYRON, né le même jour, fils légitime et naturel de Barthélemy CAYRON et Marguerite DELMAS, sa père et sa mère, parents de la paroisse de Falachoux. Son fiancé a été Guillaume RAYNAL de village de Banicis dans la 1^{re} paroisse. Sa marraine Jeanne RAYRINHAC de village de Richardis, Jac. de lieutenant, en Auvergne. Présents, Antoine ALBOUSE de la paroisse vouché, et Jean-Pierre AMBERNY de village de Prouy, qui n'a que sa signature en foi de ce.

Bapt
de
village

parain ~~et~~, du foy de ce.

Combs, curé

Bapt
de
village

L'an 1752 et le 24^e jour du mois de Mars a été
baptisé Marguerite DÉLBOR, née le 22, fille légitime et
naturelle à Joseph et Marie RAYNALDY, sa père et mère
des 1^{er} lieu. Son parain a été Antoine DÉLBOR augeul
futuel. Sa marraine Marguerite BÉSOUBÉS augeule une-
Muelle du village de Peseirois parois de St. Symphonien,
Présent Anais CAYRON du 1^{er} lieu, rounique avec le parain
et Claude CAYRON de Védruies qui se a ses riques, de
ce village, du foy de ce.

Delbor Caqras
Combs, curé.

Bapt
de
Falacloux

L'an 1752 et le 1^{er} jour du mois d'Avril a été baptisé
re' Jean PASCAL, né le même jour, fils légitime et
naturel à Charles PASCAL et Thérèse ARBERNY, Primes
du village de Falachoux dans la 1^{re} parois. Son parain
Antoine ARBERNY. Sa marraine Thérèse ARBERNY,
fille au parain, tous dead. Falachoux. Présents Marie
DOURERGUE de Vitraquel et Jean-Pais ARBERNY du
Bous, tous de la 1^{re} parois qui se ont ses riques ni
le parain, du foy de ce.

Combs, curé.

Il a été obit et sepulture fait die 28 8^{bre} 1753.

Bapt
de
Vialla

L'an 1752 et le 6^e jour du mois de May, a été
baptisé Jean Antoine BONNIOL, né le même jour, fils
légitime et naturel à Antoine et Françoise VIGUIER,
sa père et mère, Minerals du village de Vialla dans la
1^{re} parois. Son parain a été Antoine DOURERGUE.
Sa marraine Thérèse CAYRÉL, tous dead. Vialla, même
parois. Présents, Antoine DOURERGUE dead. Vialla et
Jean-Pais ARBERNY du Bous, mad. parois qui
se ont ses riques, du foy de ce.

Combs, curé.

Bapt
de
Bous

L'an 1752 et le 16^e jour du mois de May a été baptisé
Jeanne ANDRIEU, née le même jour, fille légitime et
naturelle à Antoine ANDRIEU et Marguerite Prioude
sa père et mère du village de Bous, dans la 1^{re} parois
Son parain a été Antoine LA PORTE dead. Bous. Sa
marraine Jeanne FABRE de Falachoux, tous dans la
1^{re} parois. Présents M^{re} Jean Sou LENO fils et vicaris
et le P^{re} Joseph VALADIER, Avocat, rounique. Le parain

re'ant eux, en fait de ce fouling, vic.
Valadier Combs, curé.

— L'an 1752 et le 17^e jour des mois de May, a été
Bapt. Baptiste Jean RIGAL, ne le même jour, fils légitime et
de naturel à Pierre RIGAL et à Marie TEISSEYRE, 23 ans
réduits mais, parrains des lieux de Tédruin, de la présente
paroisse. Son parrain a été Jean RIGAL de Tédruin et
sa marraine Guilhelmine DEBOR de lieu de Vitras
même paroisse qui requise de requies a dit ne requies
allures. Fouling, vic. Rigal

— L'an 1752 et le 22^e jour des mois de Juin après la publi-
cation de trois bans de futur mariage, faite dans notre
église et celle d'Alpuch, que M^r le procureur d'Alpuch,
nous l'a assuré de vive voix, pendant trois Annonces
consecutives au pône de la messe de paroisse, entre Antoine
VINCENT âgé de 30 ans ou environ, fils légitime et
naturel à Pierre et Agnès TEISSEYRE, 23 ans et mère
parrains des village de Mas-Hermel, d'une part; et
d'une fille Jeanne TEISSEYRE âgée de 18 ans ou
environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt Jean
et Melphine CAMBORNAC, 23 ans et mère aussi parrains
quand résident des village de Tavaise, tous deux de
la paroisse, d'autre part; et personne ne s'étant opposé
auxd. publications et nous-même n'ayant reconnu
d'autre empêchement que celui de consanguinité de
troisième au quatrième degré, dont ils ont allures des
pères de M^r l'évêque et Comte de Rodas, le 24 des
mois de May dernier qui demeurera icy attaché,
M^r curé d'Alpuch, sousigné au conjoint au mariage
led. Antoine VINCENT et led. Jeanne TEISSEYRE
en présence des témoins, nous écrits, leur ay ensuite donné
la bénédiction nuptiale au célébrant led. M^r l'abbé et
observé les autres formalités usitées dans le présent diocèse.
Ce tout en présence de M^r Pierre VINCENT frère led.
Mas-Hermel, d'Antoine AYGALENC de la paroisse de
St-Rémy, Michel RIGAL d'Alpuch, de M^r l'abbé de
Jean TEISSEYRE, frère à l'épouse, sousigné avec
l'épouse, l'épouse a dit ne savoir place interposées et
autres sousigné.

Vicaires. De la Rochefort, M^r l'abbé d'Alpuch.
Antoine Aygalenc M^r l'abbé de Rodas.
Jean Teissède M^r l'abbé de Combs, curé. P. Vincent, frère.
Rigal. Combs, curé. Douvroug.

- Les mêmes jour et au se sont mariés à P^{te} - Symphonie, Antoine SIRVEN de Paulnac âgé de 40 ans ou environ de la fte paroisse et Helise? RAYNALDY de Pressiacs femme de M^{re} - Symphonie Combes, cens.

- L'an 1752 et le 27^e jour du mois de Juin a été baptisé Jean-Baptiste RIGAL ne le même jour, fils légitime et naturel aus³ Antoine RIGAL et Françoise LAPORTE, ne j^e et m^e, Bourgeois du village de Colliens dans la fte paroisse. Son parrain a été Jean-Baptiste LAPORTE, oncle naturel, d'ind. Colliens. La marraine Catherine PAS de Pas-Hermet. Présents M^{re} Jean SOULENO, vicarie de la fte paroisse, rouniqui et Jean-Pierre ATBERNY qui n'a ses signatures, en foy de ce. Bourlay, vic. Combes, cens.

- L'an 1752 et le 3^e Jueillet Servatis servatis a été parage. célébré le mariage entre Antoine PANISSIER, J^euf âgé de 40 ans ou environ du village des Vallées. f^{me} de M^{re} - Jueij ^{de f^{me}} Anthemy, fils légitime et naturel a Antoine de Françoise PÉLA TOURQUE, laboueres d'ind village et f^{me} et Antoinette Honnette fille Marie RIGAL âgé de 28 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle a Jean et Margueritte GRANDÉ, j^essons du village de Paulnac dans la fte paroisse et la benédiction nuptiale leur a été tout de suite donnée en célébrant la st^e - Rose par moy, cens nous écrit. Le tout, en présence de M^{re} Antoine COMBES, cens d'ind. Vitrac, M^{re} Jean RIGAL j^etes, Jean SIRVEN de lieu de la Tarisse, J^essy BOUGES du village de Souletge, j^essins de Camerfouls, Jean m^{re} m^{re} d'ind. Vitrac, f^{me} de M^{re} - Jueij, rouniqui avec l'épouse, l'épouse a dit un merci, en foy de ce. Combes, cens. Paroisse Jean-Baptiste Rigel, fte Bourlay, vic. Feixen

- L'an 1752 et le 3^e jour du mois de Jueillet ont été conjoints en mariage, Servatis servatis: Joseph BES, âgé de 25 ans ou environ, fils a Jacques et Catherine FLAUY, vifoneux mariés du village de. Lasceneria, j^ess de Grand-vallée et honette fille Catherine DOUBERQUE, âgé de 30 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle a Guioy et Helise (Hilaris) FOUROL, laboueres du village du Pas-Hermet dans la fte paroisse et la benédiction nuptiale

Lequel a été tout de suite donné au célébrant la 1^{re} messe, le
 tout en présence de M^{rs} Jean ~~SOLL~~ SOULENQ frère et vicaric de
 la 1^{re} paroisse, de Jean et Pierre DOUBERGUE frères deud. Nos.
 Hermet, vovsiqui d'Antoine CELIER du village du Paquet
 paroisse deud. Grandvalhe et autres qui ont les mariés et ont
 été témoins de ce mariage et mesm' avec deud. Villeda qui est
 Prouvenque. Coubes, curé. Souberg, vic. Prouvenque

1 ce pu
 sup
 des
 nos. Hermet

Par.
 de
 Prou

- L'an 1752 et le 5^e jour du mois d'Avril a été bap-
 tisé Pierre DOUBERGUE, né le même jour, fils
 légitime et naturel à Jean DOUBERGUE et Jeanne
 ALBOUSE sa femme et mère, paroisses du village des Nos. Hermet
 dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Guion DOUBERGUE
 ayeul paternel. Sa marraine Toniette JACCHRESSE de Lavaine.
 Présents, Antoine ALBOUSE et Joseph SIRVEN de Barrieu,
 le parrain et marraine, illettes, en foy de ce. Coubes, curé.

sup
 des
 nos

Paroiss
 Collicien

- L'an 1752 et le 5^e jour du mois d'Avril a été baptisé
 Toniette LAPORTE, née le même jour, fille légitime et
 naturelle à Antoine et Anne DELMAS du village des Bouy
 dans la 1^{re} paroisse. Son parrain Joseph SIRVEN fils à Jacques
 deud. Bouy. Sa marraine Antoinette DELMAS, fille à Jean
 du village des Vialla, même paroisse. Présents Guion DOUBER-
 GUE des Nos. Hermet et Antoine ALBOUSE, en foy de ce.
 Coubes, curé.

sup
 Hermet

- L'an 1752 et le 9^e jour du mois de Septembre a été baptisé
 François RIGAL, né le même jour, fils légitime et naturel
 des M^{rs} Amand RIGAL et Noëlle VALADIER, sa femme et
 mère, Bourgeois du village des Nos. Hermet dans la
 1^{re} paroisse. Son parrain a été M^{rs} Antoine VALADIER
 avocat au Parlement, du village de Paulhad. Sa marraine
 Françoise LAPORTE de Collicien, tantes de la 1^{re} paroisse
 vovsiqui. Présents mesm' Jean SOULENQ frère et vicaric
 et autres Antoine SIRVEN deud. Paulhad, vovsiqui, en foy
 de ce.

Valadier parrain. Laporte Paulhad, vic.
 Sirven. Coubes, curé. P. Vincent, vic.

sup
 des
 nos

- L'an 1752 et le 10^e jour du mois de Septembre a été
 baptisé Toniette CARBONNEL, née le jour précédent, fille
 légitime et naturelle à Antoine et Anne TOUZÉRY, paroisses
 du village des Barrieu dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été Étienne TOUZÉRY ayeul maternel. Sa marraine

401

Tourette DOUVERGUE du village de Caillac, fils de Sté-
phane. Présent M^r Pierre VINCENT, prêtre et Jean
LA PORTE de Vitraquet, vovisquas avec le curé, le
marain illétré, en foy d'ice.

P. Vincent, prêtre Laforte curé, curé.

Bal.
de
Bour

— L'on 1752 et le 4^e jour du mois d'octobre a été baptisé
par moy curé vovisquas, Guillemine SIRVEN, née le même
jour, fille légitime et naturelle à Jean et Tourette AN-
TRAIGUES, 28 ans et mère, Bressies du village des
Bours, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Antoine
LA PORTE dit Trapis. Sa marraine Guillemine AMBER-
NY, fille à Jean, tous deux du village des Bours. Présent
Antoine ALBOUSE de Cocumel et Jean SIRVEN de Barri-
es, en foy d'ice.

Combes, curé.

Paroisse
Collieunes

— L'on 1752 et le 12^e jour du mois d'octobre, en
conseil de la publication de 3 Bours du futur mariage
quité pendant trois semaines consécutifs, au prône de
la messe de paroisse entre Nalchire PONS, âgé de 30 ans
ou environ, fils légitime et naturel à Jean et défunte
Marie COUDOUËL, Bressies du village de Parlléac, dans
la p^{te} paroisse, d'une part et honnête fille Tourette
DAGÈS, âgée de 28 ans ou environ, fille aussi légitime
et naturelle à Jean François et Tourette ALBOUSE aussi
Bressies du village de Collieunes, de la même paroisse,
d'autre part, à laquelle publication personne ne s'étant opposé
et nous-mêmes n'ayant reconnu empêchement quelconque,
moy Pierre VINCENT prêtre vovisquas, à la p^{te} pricie
de M^r Curé ay consenti au mariage leal. Nalchire PONS
et lad. Tourette DAGÈS le consentement réciproque pré-
alablement donné et lieu ay donné la bénédiction
nuptiale. Le tout en présence des paroissiens sus cités, en
célébrant la p^{te} messe. Présent, le M^r Joseph VALADIER
avocat, le S^r Barthélémy PAUTARD notaire Royal, le
S^r Pierre BÉSONBES tous deux de Collieunes, vovisquas,
Jean PONS fils aîné. Nalchire et autres qui requis de
signer ont dit ne savoir, en foy de ce

Valadier

Pautard

Besonbes.

Combes, curé.

P. Vincent prêtre

2^e et dernier feuillet que nous avons cotés et parapheés au d'absence
de m^r: le juge maye.

De laire Lieut. Hjal.

— L'on 1752 et le 24^e octobre, le mariage d'Antoine Dou-
BERGUE dit Verdier de Paulhac dans la p^{te} paroisse et
de Françoise RIGAL de lieu de La Terrière a été célébré
dans l'église paroissiale de La Terrière - Combe, avec

Par
de
Paulhac

— L'on 1752 et le 9^e jour du mois de Novembre a été
célébré dans notre église, Saints Sauveurs, le mariage
de Guillaume VIC, fermier du nom âgé de 28 ans ou
environ, fils légitime et naturel à Jean et défunte Cath-
rine ATGER, payans du village de Lauret frs de
Charles, Niche de St. Flore et d'Annette fille Marie
PAUTARD âgé de 26 ans ou environ, fille avec légitime
et naturelle à Jean Guillaume et Anne CLAPIER, payans
du village de Collières dans la p^{te} paroisse et la Bénédic-
tion nuptiale leur a été donnée tout de suite par may
avec vœux de célébrer le p^{te} jour. Le tout en présence

Par
Laurier

de St Joseph VALADIER, avocat, de St Nicolas ~~ATGER~~
chirurgien de lieu de Laval, de Charles SIRVEN de
Falachon, de Guillaume CARRIÈRE de Cissac, fermier
de vices et vices, vœux de l'époux et l'épouse requis de
signer sur dit mariage, au pay de ce - Paulhac.

Par
de
Paulhac

Jules
Carricé

Colst

Sirvin

Paulhac.

Combe, avec.

Atger. Combe, avec.

1753.

— L'on 1753 et le 15^e jour du mois de Janvier a été baptisé
par may, avec vœux de Jean MAYRINHAC, ne le même
jour, fils légitime et naturel à André MAYRINHAC et
Izabeau CHAUVET, maris, bourgeois du village de Fala-
choux, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Jean BACCA-
RESSE de La Falachon. La marraine Marie MONTVALLAT
du village du Bois, tous de la même paroisse. Présents, Pierre
IMBERT et Jacques SIRVEN vœux de l'époux, avec le parrain,
la marraine n'a sur signé de ce. Imbert.

Par
de
Falachon

Baccarone Sirven Combe, cure.

(103)

- L'an 1753 et le 27^e jour du mois de Janvier a été baptisé
par moy, cure soussigné, Antoine Joseph BONNET ne le
jour précédent, fils légitime et naturel de P^r Antoine BONNET
et Anne VAISSIERE, ses père et mère, Bourgeois du village de
Poulliac dans la présente paroisse. Son parrain a été le P^r
Antoine VALADIER avocat au Parlement d'ud. Poulliac,
et son lieutenent le Sr. Joseph VALADIER, son neveu, sa
marraine Marie Jeanne BOIS - du village de Lavaine,
mère paroisse. Présents les soussignés
Sirey Combe, cure.

- L'an 1753 et le 3^e jour du mois de février a été baptisé
par moy, cure soussigné, Pierre DAYNIER ne le jour précédent
fils légitime et naturel de Pierre et Anne Besoubes, ses père
et mère, payans du village de Lavaine dans la p^rte paroisse.
Son parrain a été le Sr. Pierre BESOURBES du village de
Collines, oncle maternel, soussigné. Sa marraine Marie
DAYNIER d'ud. Lavaine. Présents le P^r Barthélémy
PAUTARI notaire Royal d'ud. Collines, et Pierre
TEISSÈRE de Véchiries illetta. Combe, cure.

17 fev 1753 Besoubes - Pautard.

- L'an 1753 et le 16^e jour du mois de février a
été baptisé Guillaume SIRVEN ne le 15, fils légitime
et naturel de Pierre SIRVEN et Marianne JOANY
Barnicis. ses père et mère, payans du village de Barnicis dans
la p^rte paroisse. Son parrain a été Guillaume SIRVEN
d'ud. Les Barnicis dans la p^rte paroisse. Son parrain a été
Guillaume SIRVEN d'ud. Les Barnicis. Sa marraine Drolle
Toulette DAYNIER de Vialle. Présents M^r Jean SOULENG
p^rte et vicarie et Antoine BONNET de Poulliac, soussigné
avec le parrain et marraine, en foy de ce.
Sirey Combe Souleng, ut. Toulette. Nayrics.
Combe, cure.

- L'an 1753 et le 21^e jour du mois de février a été baptisé
par moy, Jean VIGUIER ne le jour précédent, fils légitime et naturel
de Jean VIGUIER, Marcellin et Marie RÉNISE, ses père et
mère, payans du village de Véchiries, dans la p^rte paroisse.
Son parrain a été Jean VIGUIER oncle parrain. Sa
marraine Toulette VIGUIER veuve ou baptisée. Présents
Jean DAGES d'ud. Véchiries et Guillaume DOUTERQUE
marchand du village de Utraquet qui n'ont ses signés
non plus que le parrain et la marraine, en foy de ce. Combe, cure.

- L'an 1753 et le 27^e jour du mois de février au cours de ce
 de la publication de deux Baux de futur mariage, entre
 M^{rs} Jean Baptiste Roy, avocat au Parlement âgé de
 35 ans ou environ, fils légitime et naturel à défaut
 de M^{rs} Jean François Roy et de M^{lle} Marie Dufoir, sa fille et
 mère, Bourgeois du lieu de St^e Geneviève, d'une part et
 M^{lle} Honnête fille de M^{lle} Marianne CAHORS, âgée de 19 ans
 ou environ, fille aussi légitime et naturelle au S^r Raippon
 CAHORS et de M^{lle} Tourette CAYREL sa fille et mère
 aussi Bourgeois du village de Viella dans la P^{te}
 paroisse de St^e Geneviève; lad^e publication faite en trois
 de la messe de paroisse dans notre église pendant
 deux dimanches consécutifs et dans celle dudit
 P^{te} - Geneviève et la dispense du S^r Bauc obtenu de
 M^{rs} DOLRIÈRES vicaires généraux de N^{re} l'évêque et
 Comte de Rodez devenues insinues et contrôlées,
 auxquelles publications personne ne s'étant opposé et
 nous même n'ayant reconnu aucun empêchement quelconque
 moy, que dudit. Vices soussignés en présence des témoins
 soussignés au solennellement conjoint en mariage, le
 consentement réciproque préalablement donné, lad^e
 M^{rs} Jean Baptiste Roy et lad^e M^{lle} Honnête d'icelle Marianne
 CAHORS, l'un et ensuite donné la benediction nup-
 tiale, en célébrant la P^{te} - Geneviève et observé les autres
 cérémonies prescrites et usitées dans le P^{te} - Geneviève, le
 tout en présence de M^{rs} André Roy, Prévôt de
 Théologie frère à l'époux, de M^{rs} Antoine VALDIÈRE
 avocat au Parlement du village de Paulhac dans la
 P^{te} paroisse, de M^{rs} Jean - Baptiste VAISSIÈRE aussi
 avocat au Parlement du village de Noumment et de
 M^{rs} ALLIÈRES not. juré dudit. P^{te} - Geneviève, soussignés
 avec les maris et autres aussi soussignés

Roy, a copié	Roy	Marianne Cahors.
Marte	Vaupré	Valadié fut.
	Alidier	Martin
		Combes, curé.

- 2^e et dernière feuille que nous avons collée et paraphé
 en l'absence de M^{rs} le juge usage.
 Delauro Lieut J^{al}.

Not
de
Vienna

Not
Lusine

Jaf de
Paulhac

Not de
Vitré

- L'an 1753 et le 8^e jour du mois de Mars a été baptisé par moy curé vicaire Pierre SIRON né le jour même dudit, fils légitime et naturel à Jean SIRON et Marie nette BIRON, maries du village de Védruis dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre BIRON fils à autre Pierre du village de Bueffici paroisse de Localm. La marraine Marie SIRON dudit. Védruis. Présents Pierre BIRON frère au parrain, vicaire et Étienne SIRON dudit. Védruis qui videra de sa part a dit ne savoir non plus que le parrain et marraine, en foy de ce. Pierre Biroy Combs, curé.

- L'an 1753 et le 9^e jour du mois de Mars a été baptisée Ursule BOSC, née le même jour, fille légitime et naturelle au s^r Étienne BOSC et au s^r Jeanne Thérèse BALDIT, sa p^{re} et m^{re}, Bourgeois du village de Lavaine dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre PAICHEY du village de Liarmontou paroisse de Lavaine. Bidain. La marraine d'icelle Jeanne BOSC venue à la baptême. Présents m^{re} Jean SOULENF fils et vicaire vicaire d'icelle avec le parrain et François QUITARD fils à autre François du village de Vialle illettes, en foy de ce. Pierre Palieu Combs, curé.

- L'an 1753 et le 13^e jour du mois de Mars a été baptisé par moy curé vicaire Thomas PASCAL né le même jour, fils légitime et naturel à Antoine PASCAL et Jeanne PONS, maries du village de Paulhae, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Laurent PASCAL et Claude PASCAL frère et sœur au baptisé. Présents Antoine DOUTERGUE dudit. Paulhae et Pierre CAYRON de Védruis, en foy de ce. Combs, curé.

- L'an 1753 et le 22^e Mars a été baptisé Jean LAPORTE né le même jour, fils légitime et naturel à Jean et Marie VIGOU ROUX, maries du village de Vitiquet dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre LAPORTE, frère au baptisé. La marraine Catherine CRONDAL du p^{re} lieu de Vitie. Présents Charles DOUTERGUE, maréchal vicaire et Paris DOUTERGUE, son dudit. Vitiquet qui videra de sa part, en foy de ce. Douhaque. Combs, curé.

- L'an 1753 et le 8^e jour du mois de Mars a été baptisé Jean CAYRON, né le même jour fil légitime et naturel à Anseau CAYRON et Louise GONDAC, ses père et mère, laboueurs des ft. lieu. Son parrain a été Jean TALBERT du village de Coigny fr. de St. Genevieve. Sa marraine Marguerite GONDAC CAYRON dudit ft. lieu. Présents, Pierre TALBERT dudit Coigny et Jacques CAYRON du même village, illettrés. Le parrain a signé.

Jm Talbert Soulanges, vic

- Le 3 Juillet 1753 la bénédiction nuptiale a été donnée à Antoine IMBERT dit Rames, paysan du village de Vidriès de la ft. paroisse et à Marie CROS puvrière du nom du village de Franc fr. de Lacabey, Biscaie de St. Flour ainsi qu'il est plus à plain marqué dans le Registre de l'église de Lacabey Combes, curé.

Daf de Puelles

- L'an 1753 et le 15^e Août a été baptisé Jean-François LAPORTE né le 13, fil légitime et naturel à François LAPORTE et Marie AGRIFOUX, ses père et mère, paysans du village de Larcins dans la ft. paroisse. Son parrain a été Jean Dholy de la ville de Laquialle sousigné, sa marraine Heloïse ANIRAI-GUÉS du village de Peches Redon puvrière de Soulatzys Bonneval. Présents, François DHOLY et Gabriel GREGOIRE, tous de lad. ville de Laquialle, sousigné.

Doly Grégoire Roux Doly Combes, curé.

- L'an 1753 et le 9^e jour du mois d'octobre en présence de témoins sous écrit a été célébré le mariage entre Antoine FRANC et Marguerite Marie FRANC GONDAC. Présent M^{re} Soulanges, Coigny, Sirway, signés.

Daf de Vidriès

- L'an 1753 et le 9^e jour du mois d'octobre a été célébré par moy duc sousigné, dans l'église de ft. lieu Saintes Barthelemy, le mariage entre Antoine FRANC âgé de 25 ans ou environ, fil à feu Claude FRANC et Agnes ROLLAND, laboueurs du village de Puelles et Marguerite GONDAC âgée d'environ de

25 ans ou environ, fille semi légitime et naturelle à feu
 Jean GONDAL et Jeanne BROUZES aussi laboueurs du
 village de Barrière, lors de la 1^{re} paroisse, leur defen-
 suite donne la Bénédiction nuptiale en célébrant la
 1^{re} messe. Le tout en présence de M^{rs} Jean SOULENQ
 1^{er} et vicaire de la 1^{re} paroisse, et d'Antoine CAYRON
 1^{er} lieu vicaire, et d'Antoine FRANC frère à l'épouse
 de Pierre GONDAL frère à l'épouse et autres qui n'ont
 assistés n'ont assistés, en foy de ce.
 Soulenq, vic. Coumbes, cure.

1753 et le 28th jour du mois de Décembre
 a été baptisée Toulette SIREVEN, née le jour précédent
 fille légitime et naturelle à Antoine et Hélix
 RAYNALDY, 25 ans et mère, paysans du village de
 Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le
 Sr Jean RAYNALDY, bourgeois du village des Passerols,
 paroisse de St-Symphorien. La marraine Toulette VALADIER
 ducl. Paulhac. Présents Jean SIREVEN ducl. Paulhac et
 Jean MARTIN du village de Tauriac paroisse ducl. St-Sym-
 phonien, vicaire avec le parrain, la marraine n'a assisté
 en foy de ce.
 Jean Sireven Jean Martin.
 Jean Raynaldy. Coumbes, cure.

1754.

1754 et le 17th Janvier a été baptisé Pierre
 GUITARD, né le même jour, fils légitime et naturel de
 Charles GUITARD et Jeanne LEBRETEL, mariés, labou-
 reurs du village de Védrius dans la 1^{re} paroisse. Son
 parrain a été Pierre LEBRETEL du village de Infres
 paroisse de Charrier. La marraine Anne ROBIN, du
 même village et paroisse. Présents, Antoine BIRON, vicaire
 avec le parrain et Marie DOURBERGUE qui n'a assisté
 n'assisté de ce requis, en foy de ce.
 Antoine Biron Coumbes, cure.

1755. - Sépulture obit et sepulture fait le 8th february

- L'an 1754 et le 28^e jour du mois de Janvier a été baptisé
 Jean PONS né le même jour, fils légitime et naturel à
 Neuchair PONS et Toisette DAGES, sa père et mère, labou-
 reux du village de Collicins dans la p^{te} paroisse.
 Son parrain a été Jean PONS agent pastoral du village
 de Paulliac. Sa marraine Marie DAGES deud. Collicins
 qui n'ont pas signé de ce requis. Prèsent, mes^{rs} Jean
 SOULENG p^{re} et vicarie et le Sr Antoine BONNET
 deud. Paulliac, sous-signés, en pay de ce. Combes, cure.

Soulang, vic. Bonnet

- L'an 1754 et le ... jour du mois de Février, en
 l'après midi de la publication de 3 Baus de futur mariage fait
 pendant 3 semaines consécutifs au paro de la même de
 paroisse dans notre église et dans celle de Chanies, ainsi
 qu'appert par le certificat de M^{rs} CHATORS, prêtre curé
 deud. Chanies, entre Antoine CROS, âgé de 35 ans ou
 environ, fils légitime et naturel à Jean CROS et
 Catherine DENZAC, mère, quand vivait du village de
 Infres. femme de Chanies et une fille; et le oncle fille
 Marie RIGAC âgé de 25 ans ou environ fille aussi légi-
 time et naturelle à Jean RIGAC et à Margueritte
 GRANDET, sa père et mère, paysans du village de Paulliac
 dans la p^{te} paroisse, d'une part; et pour une des autres
 opposé à ce demand. publication et nous nous n'avons
 reconnu empêchement, quelconque, mes^{rs} curé sous-signés
 ay solennellement contracté en mariage en présence des
 témoins nous écrits, le consentement réciproque préalable
 deud. led. Antoine CROS et led. Marie RIGAC, l'un ay
 assisté donc de la Bénédiction nuptiale en célébrant la
 p^{te} messe et absent les autres formalités prescrites et usitées
 dans le présent diocèse. Le tout en présence de M^{rs} Jean RIGAC
 p^{re}, frère à l'épouse, Jean SIRVEN deud. de la
 Tenisse, Antoine DOURGAS deud. Paulliac, Antoine
 PANISSIER de la paroisse de St-Jacques et Autheur,
 Antoine CROS frère à l'épouse, sous-signés avec led. épouse
 led. épouse a dit ne savoir signer et autres qui n'ont
 pas signé de ce interpellé, en pay de ce.

Cros Cros Jean Sirven Panissier. A Noumeigues
 Combes, cure

Baptême
 vicario.
 Près
 de
 Rédempteur
 Près
 de
 M^{rs} Hec
 Près
 de
 vicario.

- L'an 1754 et le 24^e février a été baptisé Jeanne BIRON
 Baptesse le même jour, fille légitime et naturelle à Joseph
 Vicaire BIRON et Thérèse BACCARÈSSE, vicaire au f^v lieu. Son
 parrain a été Antoine BIRON frère à la baptisée. Sa
 marraine Jeanne BROUZES du village de Barville dans
 la f^v paroisse. Prèsents, Antoine DELBOR d'ud. f^v lieu
 et Jean BACCARÈSSE de Falachoux même paroisse,
 vicaire, le parrain et marraine n'ont pas signé,
 en foy de ce.

Dellor, vicaire.
 Coubls, curé

- L'an 1754 et le 14^e Avril jour de Pâques a été baptisé
 Baptisé Pierre RIGAC né le 13, fils légitime et naturel à
 de Pierre et Marie TÈISSÈDRE, ses père et mère. Parrain de
 Védries village de Védries dans la f^v paroisse. Son parrain a été
 le f^v Pierre BESOMBES étudiant en Théologie du village
 de Colléens vicaire. Sa marraine Catherine TÈISSÈDRE
 d'ud. Védries. Prèsents Pierre GRONDAC d'ud. Védrie et
 Charles GUITARD d'ud. Védries qui n'ont pas signé,
 en foy de ce.

Besombs,
 Coubls, curé.

- L'an 1754 et le 2^e May a été baptisé Marguerite
 Bapt. VINCENI née le jour précédent, fille légitime et natu-
 relle à Antoine et Jeanne TÈISSÈDRE, ses père et mère
 parrains du village de Nas-Hermet dans la f^v paroisse.
 Son parrain a été Pierre VINCENI frère, oulé
 Hermet qui l'a aussi baptisé. Sa marraine Mar-
 guerite CAMBOURNAC de la ville de Locahy. Prèsents
 M^{re} Jean SOULENO vicaire et M^{re} Jean BALDIT prêtre
 vicaire avec le parrain, la marraine n'a pas signé
 de ce baptême, en foy de ce.

Couleng, vic. Baldit, prêtre Coubls, curé.

- Le 3^e May 1754 a été baptisé Marie IMBERT née le
 jour précédent, fille légitime et naturelle à Antoine
 Védries IMBERT et Marie CROS, parrains du village de Védries
 dans la f^v paroisse. Son parrain a été Pierre CROS de
 village du Franc f^v de Locahy. Sa marraine Marie
 TOULERY de village de Falachoux de cette paroisse.
 Prèsents M^{re} Jean SOULENO, vicaire, vicaire, Raspard
 COTTI et Pierre BALITRAND d'ud. village du Franc qui
 requi de signer ont dit ne savoir, en foy de ce.

Couleng, vic. Coubls, curé.

Le 5^e May 1754 a été baptisé Françoise BONHOL, née le même jour, fille légitime et naturelle à Antoné BONHOL Minassoul et Françoise VIGUIER du village des Vielles dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Remyard AMBERNY d'ud. Vielle. Le marraine Françoise GRANDIÈRES du village d'Ancize fr^{re} de St. Semploire. Présents, Pierre BONDAC, Balthazar CAYRON et autres, du p^{te} lieu qui n'ont ses signes non plus que le parrain et la marraine, en foy de ce. Combe, curé.

May
de
Bonne

L'on 1754 et le 14^e jour du mois de May a été baptisé Pierre GUITARD le même jour, fils légitime et naturel à François GUITARD et Marie CAYRON, ses père et mère, parrains du village des Vielles, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre GUITARD du lieu de Locales. Le marraine Tourette DOUBERGUE d'ud. Vielle. Présents Jean VIGUIER et Pierre DELBOR du village de Védines qui n'ont ses signes, en foy de ce Combe, curé.

May
de
Bonne

L'on 1754 et le 25^e jour du mois de May a été baptisé Pierre CAYRON, le même jour, fils légitime et naturel à Claude CAYRON et Tourette DOUBERGUE ses père et mère, parrains du village de Védines dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre CAYRON, oncle d'ud. Védines. Le marraine Tourette DOUBERGUE, tante naturelle des Vielles. Présents, Guillaume POUGET, curé de paroisse, vovigné et Antoine ROISSET d'ud. Védines, qui n'a ses signes non plus que le parrain. en foy de ce. Combe, curé.

May
de
Bonne

L'on 1754 et le 6^e jour du mois de Juin a été baptisé Jean - Pierre DOUBERGUE, le même jour, fils légitime et naturel à Jean et Jeanne ALBOISE, ses père et mère parrains du village des Nos-Heruel dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre DOUBERGUE, oncle parrain d'ud. village, vovigné. Le marraine Françoise ALBOISE tante naturelle du village de Laisine, même paroisse. Présents Guillou DOUBERGUE d'ud. Nos-Heruel, vovigné et autres qui n'ont ses signes, en foy de ce.

May
de
Bonne

Bonnevue Bonnevue Combe, curé
Supplément obit et repulés fait die 3^e messis Jullis an 1754.

- L'an 1754 et le 18^e jour des mois de Janvier a été baptisé
 GENEVIEVE JACCARÈSSE, né le même jour, fille légitime
 et naturelle à Jean et Anne CAYRON, ses père et mère, paroisse
 de Pauliac du village des Barrières, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été ANTOINE CAYRON du 1^{er} lieu. Sa marraine Anne
 CAYRON, du village de Caprac fr^{re} de 2^e - Genevieve
 Présent Guillaume POUGET, clerc de paroisse et Pierre
 JALBERT d'ud. Caprac qui n'a ses signes de ce mariage
 le parrain et led. POUGET, ont signé, en foi de ce.
 Cayron, POUGET - Combs, curé.

- L'an 1754 et le 14^e jour des mois de Juillet a
 été baptisé ANTOINE DOUTERQUE, né le même jour
 fils légitime et naturel à Antoine et Françoise RIGAL
 ses père et mère, paroisse du village de Pauliac dans la
 1^{re} paroisse. Son parrain a été ANTOINE RIGAL du lieu
 de La Terrière. Sa marraine Tourette DOUTERQUE du
 village de Caprac fr^{re} de 2^e - Genevieve. Présent Jean
 SIREVEN, Bernard RIGAL et autres d'ud. La Terrière
 soussigné avec le parrain, en foi de ce. Bernard Rigal
 Antoine Rigal Jean Sireven Combs, curé.
 Reprodites stit et répelles fait die le 3^e february an 1755.

- L'an 1754 et le 3^e jour des mois d' Août a été
 baptisé JOSEPH SIREVEN, né le jour précédent, fils légitime
 et naturel à Pierre et Marie JOANY, ses père et mère, paroisse
 de Pauliac du village des Barrières dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été le 1^{er} Joseph JOANY fr^{re} à feu Guillaume du village
 de Vieille, même paroisse. Sa marraine Marie SIREVEN
 d'ud. les Barrières. Présent, Pierre PASCAL du village
 de Médine et Guillaume POUGET, clerc de paroisse,
 soussigné. Le parrain et marraine n'ont pas signé de
 ce mariage, en foi de ce.
 Pascal. POUGET Combs, curé.

- L'an 1754 et le 18^e jour des mois d' Août a été
 baptisé JEAN DELBOR, né le jour précédent, fils légitime
 et naturel à Joseph et Marie RAYNALDY, ses père et mère
 du 1^{er} lieu. Son parrain a été le 1^{er} Jean RAYNALDY
 appelé maternel, bourgeois du village de Pauliac
 paroisse de St-Symphorien, soussigné. Sa marraine
 Guillemine DELBOR, d'ud. lieu. Présent, Antoine
 DELBOR, appelé maternel et Guillaume POUGET, clerc de
 paroisse, soussigné, en foi de ce. Jean Raynaldy Combs, curé.
 Delbor - POUGET

Bref de mariage

- L'on 1754 et le 18^e jour des mois d'Avril a été baptisé Gabrielle DAYNIER, née le même jour, fille légitime et naturelle à Pierre DAYNIER et Anne BESON. Pères, rés. pais et mère, paroissiens du village de Lavaine dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine TASSIER ? des lieux d'Alpuech. Sa marraine Gabrielle VAYSSIER dudit Lavaine. Prêtre, Pierre CAMBON de la Rouss-Nemie prêtre de Loulatys - Bonnevial et Michel DANGLÉS dudit Alpuech rousiqués, les autres seigneurs de seigneurs ont dit ne savoir, en fin de ce.

5^e f^o Bref de mariage de Collicines

Douglas, Combe, cens.

- L'on 1754 et le 8^e jour des mois de Septembre, a été baptisé Antoine RIGAL, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Antoine RIGAL et Francois LAPORTE paroissiens du village de Collicines dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine LAPORTE oncle maternel dudit Collicines. Sa marraine Toriette DELBOR du moulin de Liaroulon, prêtre de Lédense. Prêtre quillan, POLEGÉT, curé de paroisse, Antoine PAUTARD dudit Collicines et autres, rousiqués, en fin de ce.

Combe, cens.

- L'on 1754 et le 6^e Octobre, a été baptisé sous condition Jean LAPORTE né le même jour, fils légitime et naturel à Antoine LAPORTE et Anne DELMAS maries du village du Bouy dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean SIRVEN. Sa marraine Marie MONTVALLAT, son dudit village du Bouy qui n'ont ses seigneurs. Prêtre, Joseph PAUTARD du village de Collicines et quillan POLEGÉT, rousiqués, en fin de ce.

Pouzel Combe, cens.

Mariage

- L'on 1754 et le 15^e jour des mois d'Octobre après la publication faite de trois bans de futur mariage, dans notre église au front de la messe de paroisse et dans celle d'Alpuech, pendant 3 semaines consécutives, ainsi qu'appert des certificats de M^r La Roche néphi prêtre dudit Alpuech, entre Jean PEZÉT âgé de 45 ans ou environ, fils légitime et naturel à Jean et Jeanne CARBONNEL, rés. pais et mère, paroissiens du village de Bouge, prêtre d'Alpuech d'une part et la jeune fille Anne TOUZERY âgée de 23 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à Pierre et Anne DOURERQUE, rés. pais et mère, ainsi paroissiens du village de Falachamp,

L. 13

présente paroisie et d'autre part; et n'ayant été décerné
 empêchement quelconque de part ny d'autre, et personne
 ne s'étant opposé, mesm' que d'ud. Vitrac, vassalique
 en présence des témoins sous écrits ay solennellement
 conjoint en mariage led. Jean PÉZET et led. Anne
 TOUZERY, leur ay donnée pour le Benédictio
 nuptiale, en célébrant la B^e N^e et absent^s les autres
 formalités requises dans le présent vicaria. Le tout en
 présence de M^r Antoine VALADIER, chanoine en foye-
 nefie du village de Bouge, de M^r Guillaume DELHON
 de la paroisse prie de Cassagnou, de Jean PÉZET
 frère et l'époux d'ud. Bouge, de Claude SIRVEN, d'ud.
 Falachous, vassalique et autres, l'époux et l'épouse
 requis de signer ont dit ne savoir Valadier Bellon
 Bouge - Sirven Combe, curé. Pèzet

— L'an 1754 et le 24^e octob^r, en conséquence de la
 publication des trois Bous de mariage, faite au prône de
 la messe de paroisse pendant trois Benédictio consécutifs
 dans notre église et dans celle de Séverac comme il parait
 par le certificat de M^r le prêtre d'ud. Séverac, entre
 Pierre FROUEN, fil. légitime et naturel d'Jean et
 Anne YCHIE, mariés du village de la Fage paroisse
 de Séverac d'une part et honnête fille Toricelle SIRVEN
 aussi légitime et naturelle à son Jacques SIRVEN et
 à Toricelle VALADIER du village de Paulhac paroisse
 de Vitrac, d'autre part; et n'ayant reçu aucun
 empêchement ni canonique ni civil, mesm' vicaria
 d'ud. Vitrac vassalique ay solennellement conjoint
 en mariage led. Pierre FROUEN et Toricelle SIRVEN
 après avoir reçu leur consentement réciproque, en présence
 des témoins bas nommés, leur ay donnée le Benédictio
 nuptiale, en célébrant la B^e N^e et absent^s les
 autres formalités requises. Le tout en présence de M^r Antoine
 VALADIER, curé au Parlement et M^r Joseph VALADIER
 bachelier en droit, et de M^r Antoine BONNET, Bour-
 geois tous trois du village de Paulhac, présents parois
 de M^r Jacques LEBREIAL, Bourgeois du village de
 Liemontou paroisse de Séverac, tous requis, l'époux et
 l'épouse requis de ce faire ont dit ne savoir.

Valadier fut Pierre Frouen.
 Toricelle - Bellon Valadier bachelier en droit Alloues,
 Vitrac vicaria.

- Le 5^e jour 1754 au delivré le certificat de publication des Banns de futur mariage entre mess^{rs} Barthélemy PAUTARY et demoiselle Marie Anne BAUUEC et le lendemain 6 du même mois, le mariage a été célébré dans l'église du Bourg de St. Arize. Combs. cens.

- L'an 1754 et le 27^e jour a été baptisé Pierre PASCAL, né le même jour, fils légitime et naturel à Charles et Toucette AUBERNY, ses père et mère du village de Falachoux, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Pierre PASCAL de Védrie, rousique. Sa marraine Toucette AUBERNY de Falachoux. Présents, Marin BOURBERGUE et Jean SIRVEN, en foy de ce.

Pascal, Orlouze, vicinie.

- 1755 -

- L'an 1755 et le 29^e jour du mois de Janvier a été baptisé Jeanne FRANC, née le jour précédent, fille légitime et naturelle à Antoine FRANC et Marguerite BONDAC, parrains du village de Peulhac, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Antoine FRANC, oulé parrain. Sa marraine Jeanne BROUZES appelée matrielle du village des Barrières. Présents, Richel SIRVEN de Falachoux et Jean SIRVEN de Védrie, qui se sont signés, non plus que le parrain et marraine, en foy de ce. Combs, cens.

Prof de vicinie

- L'an 1755 et le 29 Janvier, en conséquence de la publication de trois Banns de futur mariage, faite pendant 3 dimanches consécutifs au pres de la même paroisse dans notre église et dans celle de Terq, come appert des certificats de mess^{rs} MARTIN, vicin cens de Terq, qui dorénavant icy attachés, entre Jean BESVEUF, âgé de 30 ans ou environ, fils légitime et naturel à Jean Antoine et Antoinette COURAC, parrains, lequel vivait du village de Cronillac paroisse de Terq, et une fort et honnête fille Guillemine DECBOR

Prof de vicinie

clerc de paroisse, vicaire et Amable CAYRON d'ord. f. v.
lieu. Le farsin et marain n'ont pas signé, en foy de ce
Pouzet Combe, curé.

Prof
des
Pouzet

Prof
des
Barric

- L'an 1755 et le 17^e Jours a été baptisé François
CARBONNEL, né le même jour, fils légitime et naturel
de Antoine et Anne TOUZERY, ses père et mère, payans
des villages de Barricés dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
a été François CARBONNEL du village de Caprac
fils de M^{rs} - Genevieve, la maraine Marguerite TOUZERY
dud. de Barricés. Présents, Jean CAYRON d'ord.
Caprac et Antoine BIRON d'ord. lieu qui requis de
signer ont dit ne savoir, non plus que la maraine,
le parrain a signé, en foy de ce.
Carbonnel Combe, curé.

Prof
de
villier

Prof
des
villier

- Supplément obit. eodem nomine et anno.
- L'an 1755 et le 29^e Jours des mois de Mars a été
baptisé Jean - Guillaume BONNET né le jour précédent
fils légitime et naturel au M^{rs} Antoine BONNET et Marie
JAYSSIERE, ses père et mère, Bourgeois du village de
Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le M^{rs}
Jean - Guillaume JAYSSIERE du village de Noussant
paroisse de M^{rs} Genevieve. La maraine Genevieve Tourette
NAS du village de Cabanes paroisse de Alpeach, vicaire
présent le M^{rs} Etienne BOSC, Bourgeois du
village de Lavaine, le M^{rs} Antoine COSTES aussi
Bourgeois dud. lieu de Alpeach et autre, vicaire,
en foy de ce.
Bosc Costes Villaderi
Villaderi Combe, curé.

Prof
des
Villaderi

Prof
des
Villaderi

- L'an 1755 et le 30^e Jours a été baptisé Pierre JOU-
BERGUE né le jour précédent, fils légitime et naturel
de Jean et Jeanne ALBOUSE, ses père et mère, payans
des villages de Gasbermet dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
a été Pierre ALBOUSE du village de Lavaine. La maraine
Jeanne JOUBERGUE dud. Gasbermet. Présents, Pierre
JOUBERGUE dud. village vicaire et Blaise qui et le
parrain requis de signer ont dit ne savoir, en foy de ce.
Combe, curé.

- Le 3^e jour du mois de May 1755 a été baptisé
 Antoinette DOUTERQUE née le jour précédent, fille
 légitime et naturelle à Jean et Jeanne ALBOUSE, sa
 père et mère, paroissiens du village de Gasthennet dans la
 1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre DOUTERQUE,
 oncle à la légitime. Sa marraine Tourette PASCAL, de lui
 de Locales. Présents, Pierre ALBOUSE de La Vierge et
 Blaise TERLAND de la paroisse de Teq, qui requies-
 de requies ont été no scavari, en foy de ce.

Mab du Pontchamp

- Le 11^e jour du mois de May 1755 a été bap-
 tisé Jean-Pierre BALDIT fils, Jean CAYRON
 née le même jour, fils légitime et naturel à Baltheazar
 CAYRON et Marguerite DELMAS, Préviers de l'1^{re} lieu.
 Son parrain a été Jean GONDAL de Maricou. Sa
 marraine Lucile RAYNAL de Falachon. Présents m^{rs}
 Antoine COMBES, curé et Guillaume DOUTERQUE
 rousiqués avec le parrain, en foy de ce.

Mab de vilice

- L'on 1755 et le 13^e jour du mois de May a été
 baptisé Jeanne MAYRINHAC, née le 12, fille légi-
 time et naturelle à André MAYRINHAC et Irabelle
 CHAUVET, sa père et mère, Préviers du village de
 Falachon dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
 Charles PASCAL. Sa marraine Jeanne FABRE, tous
 de Falachon. Présents m^{rs} Jean ALBOUSE, prêtre
 et vicar, et m^{rs} Jean RIGAL aussi prêtre, rousiqués
 en foy de ce.

Mab de Falachon

- L'on 1755 et le 15^e jour de May a été baptisée Thérèse
 DAGES, décédée le jour précédent, âgée de cinq ans
 ou environ, fille légitime et naturelle à Jean DAGES
 et Catherine CAYRON, sa père et mère du village de
 Vidéus dans la 1^{re} paroisse. Présents, m^{rs} Jean RIGAL
 prêtre et m^{rs} Jean ALBOUSE aussi prêtre et vicar
 rousiqués, en foy de ce. Combes, curé RIGAL prêtre
 Albouze, vicar.

- L'on 1755 et le 18^e jour de May a été baptisé Jean-
 Florent BOSCH, né le jour précédent, fils légitime et
 naturel de Jeanne BOSCH et de son mari Jeanne-Elie

BALDIT, veuf et veuve, Bourgeois du village de La Vaise dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été le M^r Étienne BOSC. La mariée demoiselle Jeanne BOSC sœur au brévier, vovisique. Présents, Jean-Pierre BOSC, vovisique et Antoine BIRON qui n'a pas signé, au fuy de la. Étienne Bosc Goss Coube, curé.

Bapt
de
Collé

Mariage - L'on 1755 et le 27^e May au conseil de la justice. Nous de 3 Baus de filles mariage, fait dans notre église et dans celle d'Espayrac, come appel des certificats de n^{os} CANREDON, curé dud. Espayrac, qui demeure icy attaché, pendant 3 semaines ou fêtes chômés, au point de la messe de paroisse entre Jean CAVALLIÉ âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et naturel à Joseph CAVALLIÉ et Louise BARAL, et Niveauds du village de Camboussat - Espayrac dud. Espayrac d'un part, et Bonneville fille Beatrix CHAUVET âgée aussi de 28 ans ou environ, fille légitime et naturelle à feu Pierre CHAUVET et Françoise DAGES, Prévôt du village de Falachoux dans la 1^{re} paroisse, d'autre part et personne ne s'étant opposé et nous-même n'ayant reconnu empêchement quelconque, nous curé dud. Vitrac, vovisique, ay solennellement contracté en mariage led. Jean CAVALLIÉ et led. Beatrix CHAUVET, en présence des Vicaires nous écrits et leur ay suscite donné la Bénédiction nuptiale, en célébrant la 1^{re} - Goss et observé les autres cérémonies usitées dans le présent Diocèse. Le tout en présence de n^{os} Jean RIGAC frétés, de M^r Jacques DELBOR, de l'Inferior paroisse de Charais vovisiques et Antoine CAVALLIÉ, frère aîné d'aujourd'hui et André NAYRINHAC, beau-frère aîné d'aujourd'hui qui n'ont pas signé de ce requi, l'époux a signé, au fuy de la. Jean Cavallié Rigel, fils Delbor. Coube, curé.

Bapt
de
Falachoux

Mariage - L'on 1755 et le 14^e Juillet a été baptisé Anne PEZAT née le 13, fille légitime et naturelle à Jean PEZAT et Anne TOUZÉRY, veuf et veuve, bourgeois du village de Falachoux, dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Jean PEZAT du village de Bourges paroisse d'Alpêche. La mariée Anne JOUVERGUE seule naturelle dud. Falachoux. Présents Jean-Pierre BOUÏSSOU dud. Alpêche, vovisique avec le fiancé et

Bapt
de
Falachoux

Blaise TURLAND de la paroisse de Taux, qui n'a ses
signes de ce requies, en foy de ce.

Paroisse Boursson

Bapt
de
Collémes

L'an 1755 et le 18^e Juillet a été baptisé ^{Combe, cure}
FABRE né le jour précédent, fille légitime et naturelle
à Jean FABRE et Marie BESONNES, ses père et mère
paysans du village de Collémes dans la 1^{re} paroisse.
Son parrain a été Jean FABRE frère aîné de l'écrite
La marraine Tourette BESONNES de lieu d'Alpérès
Présent, M^{re} Jean RIGAL prieur, vovisgue et Blaise
TURLAND de la paroisse de Taux qui n'ont ses
signes de ce requies, en foy de ce.

Rigal, prie
Combe, cure.

L'an 1755 et le 25^e Juillet a été baptisé en enfant
auquel a été donné le nom François, né le même jour,
fils légitime à Jean CAVALIE, tissand et Prêtre
CHAUVET, mariés du village de Falachoux dans la
1^{re} paroisse. Son parrain a été François TOUZERY, fils
aîné dit Dubert dudit Falachoux. La marraine
Françoise DAGES épouse maternelle du même village
de ~~Collémes~~. Présent, le M^{re} Pierre BESONNES,
étudiant en Théologie, du village de Collémes, vovis
que et Blaise TURLAND de la paroisse de Taux, qui
n'a ses signes de ce requies, en foy de ce.

Paro
de
Falachoux

Paroisse Combe, cure.

Septuagesimes obiit et sepultus fuit die 22^e mensis
augusti ejusdem anni Combe, cure.

L'an 1755 et le 16^e jour du mois d'Avril a été
baptisé Barthélémy Joseph PAUTARD né le 15, fil
légitime et naturel au M^{re} Barthélémy PAUTARD
notaire Royal et demoiselle Marianne FADUEL
ses père et mère, du village de Colucelles dans la
1^{re} paroisse. Son parrain a été le M^{re} Joseph PAUTARD
oncle paternel. La marraine demoiselle Elisabeth
REYSE, épouse maternelle du Bourg de St Urceze
qui ont vovisgue. Présent, le M^{re} Antoine PAUTARD
Jean - Pierre PAUTARD, frère, Antoine FABRE, tous
dudit Colucelles, vovisques et autres qui n'ont ses
signes de ce intercella, en foy de ce.

Paroisse Pautard. Pautard. Pache. Combe, cure.

- L'an 1755 et le 27^e d'Octobre a été baptisé Jean-Pierre PASCAL, né le 26, fils légitime et naturel à Antoine PASCAL et Jeanne PONS, sa pie et mère, Praricés du village de Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean-Pierre BIRON du village de Cagnac, fils de St^e-Geneviève. La marraine Claude PASCAL, née au baptême. Présents Pierre LAFORTÉ, fils à Jean de Vitréquel et Blaise TURLAND de la paroisse de Tazay qui ont signé avec nous, en foi de ce. Coules, curé.

- L'an 1755 et le 4^e jour du mois de Novembre a été baptisé Catherine CHAYRON, née le même jour, fille légitime et naturelle à Amans CHAYRON et Louise GONDAL, parrains du 1^{er} lieu. Son parrain a été Jean VACCARÈSSE du village de Praricés, rousdiquet. La marraine Catherine GONDAL dudit 1^{er} lieu, en présence d'Antoine VACCARÈSSE dudit village de Praricés et d'Antoine BIRON dudit 1^{er} lieu qui ont signé avec nous, en foi de ce.

Baccarèsse Dalbon Allouze, vicarie
- L'an 1755 et le 16^e jour du mois de Novembre a été baptisé Catherine IMBERT, née le 15, fille légitime et naturelle à Antoine IMBERT et Marie CROS, parrains du village de Védoules dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean CHAUPIT du village de La Bastide, fils de Vins. La marraine Catherine CROS, du village de Franc, paroisse de Locahy. Présent, Guillaume BALITRAND dudit village de Franc et Jacques DASSÉ dudit La Bastide, rousdiquet, avec le parrain, en foi de ce. Coules, curé.

Balitrond Allouze, vicarie.

- L'an 1755, et le 14^e jour du mois de Décembre a été baptisé Tourette SIRVEN, née le même jour, fille légitime et naturelle à Pierre SIRVEN et Marie-Anne JOANY, sa pie et mère, parrains du village de Praricés dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean SIRVEN, oncle parrain à la baptême. La marraine Tourette AMBERNY de Balachon, même paroisse. Présents Jacques SIRVEN dudit Praricés et Blaise TURLAND qui ont signé avec nous, en foi de ce. Coules, curé.

121

- L'an 1755 et le 17^e jour du mois de Décembre a été baptisé Toniette RIGAL ne' le jour précédent, fille légitime et naturelle à (défaut) Renaud RIGAL et Marie VALADIER du village de Nashedemel, présente paroisse. Les parrains d'été ont été Joseph VALADIER avocat au Parlement, du village de Paulhac, présente paroisse et sa marraine Toniette DELBORÉ du village de Liemontou, présente paroisse de Seizeise, en présence d'Antoine SIRVEN du village de Paulhac et Antoine RIGAL avari' dud. Paulhac qui ont souscrit, avec le parrain et la marraine n'a rien de ce requis, en foy de ce.

Valadier Seizeise
Rigal Combe, curé.

- 1756 -

- L'an 1756 et le 13^e Janvier l'aveu de l'aveu de l'aveu a été célébré le mariage par usage, cens' souscrit, entre Genevieve PAUTARD âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et naturel à Pierre et Marie RAFFY vilsans Lalousses du village de Quic' présente paroisse de St-Jean-de-la-Croix et Catherine RAYNAL âgé de 30 ans ou environ, fille avari' légitime et naturelle à feu Jean et Marguerite BRIOUDE avari' Lalousses, du village de Falachoux dans la 1^{re} paroisse et la paroisse de Quic' leurs a été données en la 1^{re} paroisse. Le tout en présence de M^{rs} Jean LAPORTE, marchand du village de Calucéna, d'Antoine Jean LAPORTE du village de Vitracquet, souscrit, de Jean CAZAL, de Jean CAYREL, Michel SIRVEN, tous dud. Falachoux et autres qui n'ont rien requis non plus que l'époux et épouse de ce requis, en foy de ce.

Laporte J. Laporte Combe, curé.

- L'an 1756 et le 14^e Janvier a été baptisé Raymond BONNIOL, ne' le jour précédent, fils légitime et naturel à Antoine et Françoise VIGUIER, Nisserand, du village de la Vieille dans la 1^{re} paroisse. Les parrains a été Raymond AUBERAY. Sa marraine Toniette DOUBERQUE avari' dud. Vieille. Présent M^{rs} Jean RIGAL 1^{re} paroisse, souscrit et Blaise TARLAND de la paroisse de Targ, qui n'a rien requis, en foy de ce.

Combe, curé.

/ En attendant de recevoir de jour en jour des Registres
 propres relatifs à l'ord^e, sans mémoires que:
 - L'an 1756 et le 24^e jour des mois de février
 en conseil de la publication de deux Banns de futur mariage
 faite au prône de la messe de paroisse pendant deux
 dimanches consécutifs, en notre église et dans celle
 d'Orliquet, ainsi qu'il appert des certificats de m^{rs}
 FABRE vicaires dudit. Orliquet et la dispense du 3^e
 Bann obtenue de N^{re} le grand vicaire de N^{re} l'évêque
 de Rodez, d'abord insinué, entre le Sr Antoine
 CABROL âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et
 naturel à Jean CABROL et Tourette GOURDON,
 ses père et mère, paroissiens du village de Verduhollé dans
 la paroisse dudit. Orliquet, d'une part et Lionnelle
 fille Tourette FABRE, âgée de 20 ans ou environ, fille
 aussi légitime et naturelle à Jean FABRE et Marie
 BÉSON BÈS, ses père et mère, aussi paroissiens du village
 de Colucches dans la p^{te} paroisse d'autre part et
 personne n'étant opposé à led. publication et nous
 même n'ayant reconnu empêchement quelconque,
 nous, Rector dudit. vicaire soussigné, le vicaire soussigné
 n'étant préalablement donné, se solennellement conjoints
 au mariage led. Antoine CABROL et led. Tourette FABRE
 leur desquels donné la Bénédiction nuptiale au
 célébrer la p^{te} - messe et observé les autres formalités
 requises et usitées dans la p^{te} paroisse de tout en présence
 du Sr Jean GOURDON de Planches p^{re} de la p^{te} paroisse
 du Sr CARCANAGUES de la paroisse, p^{re} d'Orliquet
 du Sr Jean - Pierre COUBOURNAC du village de
 Las Combes, même paroisse, de Jean BERNIER de
 Biac p^{re} dudit. p^{re} général, soussigné avec l'époux
 l'épouse de ce requis à dire ne sçavoir, en foi de ce -
 Cabrol Gourdoy Carcanague

J Bernier

Laporte

Falhe

Combes, curé,
Combes, curé,

- L'an 1756 et le 28^e février a été baptisé Marie
 Marie VINCENT, née le 27, fille légitime et naturelle à
 Antoine VINCENT et Jeanne TÈISSÈDRE, paroissiens du
 village de Paderuel dans la p^{te} paroisse - par parrain
 a été Jean TÈISSÈDRE du lieu de Lacabre - la marraine
 Marie VINCENT du village de Barne p^{re} de la p^{te} p^{re}
 vicé. Près, Antoine LYDIE, soussigné et Jean LYDIE
 nous dudit. Lacabre qui ne sçavoir n'ont été niques de

17
100
Nob
de
vidim

Nob
de
Balade

Nob
de
Rauri

ce requis, en foy de ce Coules, cens'. A. Lidie'. (133)
- Supradicta obit 7^e die post baptismum rescriptum.

- L'an 1756 et le 18^e février, mariage a été célébré
sevrés levré, entre Jean BACCARESSÉ, veuf, Miro
rand, âgé de 60 ans ou environ, du village de Falachon
et Catherine GONDAL âgée de 30 ans ou environ, fille
légitime et naturelle à Pierre GONDAL et Marguerite
CAYRON de pt lieu. Le tout en présence des Sr^s Jean
LAPOÏTE, marchand du village de Colucelles,
d'Antoine SIRVÉN fils à Jean, de Védruis, vovsiqu
avec l'époux de Claude CAYRON deud. Védruis, de
François GUITARD de villa qui n'ont eux signes
de ce requis et ensuite la Bénédiction nuptiale leur
a été donnée en célébrant la St^e Rose par moy, cens',
vovsique et observé les autres formalités prescrites et us
dans le f^r Diocèse, en foy de ce. Coules, cens'.

1756. Vitiac Lapolle - Lidie'.

Nat de Fabre - Védruis
- L'an 1756 et le 21^e jour des mois de Mars a été
baptisé, Catherine RIGAL née le 20, fille légitime et
naturelle à Pierre RIGAL et Marie TÈISSEÏRE, sa pie
mère, paroiss du village de Védruis. Son parrain a été
Antoine FABRE du village de Colucelles. Sa marraine
Catherine de PASCAL deud. Védruis. Présents Jean Sirv
Charles GUITARD tous deud. Védruis et autres, illettre
de foy de ce.

Nat de Baladroun
- L'an 1756 et le 26^e jour des mois de Mars a été bap
té Laurent PASCAL, né le même jour, fils légitime et
naturel à Charles PASCAL et Thérèse ATBERNY, sa
fem et mère, paroiss du village de Falachon, dans la
St^e paroisse. Son parrain a été Laurent DURATIEL de
lieu de Carroyuel. Sa marraine Marguerite ATBERN
du village de Védruis fr^r de St^e - Julien. Présents,
Jean Dole RERGUE, marchand de Gramais, du village
de villa, vovsique, et Antoine ATBERNY deud. Falachon
qui ni les parrains ni a eux signes de ce requis
en foy de ce. Domergue Coules, cens'.

Nat de Pauris
- L'an 1756 et le 3^e jour du mois de May a été baptisé
Marguerite RAYNAL, née le jour précédent, fille légitime
et naturelle à Guillaume RAYNAL et Cécille GILIBERT,
paroiss du village de Baricis dans la St^e paroisse.

Son fiancé a été le P^r Pierre GILBERT du village de Beulhac
 fr^{re} de Tabary. Sa marraine Marguerite ARVENDE de
 Falachon dans la 1^{re} paroisse (Présent, Antoine FABRE
 deud. Falachon et Guillaume RAYNALDY deud. Tabary
 vouchés avec le fiancé, de marraine L'a deu, en foy de
 ce. Gilibert
 Falac. Rainaldy Coubes, curé. / Infirmités obit
 die 26^e junei ann
 1761.

*Bapt
 des
 boys*
 - L'an 1756 et le dernier jour du mois de Juin a été bap-
 tisé sous condition Antoine LAPORTE, no le même jour, fils
 légitime et naturel à Antoine LAPORTE dit Tanfier et à
 Anne DELMAS, Brancis du village du Bour dans la 1^{re} par^o
 Son fiancé a été Antoine DELMAS, fils à Jean dit Clément
 du village de Villa. Sa marraine Jeanne DAGES de
 village de Vedrines, l'ou de lad. 1^{re} paroisse qui n'ont pu
 venir de ce mariage, en foy de ce. Coubas, curé.
 - Infirmités obit et sepultus fuit die decima mensis
 Julii ejusdem anni 1756.

*Bapt
 de
 Beulhac*
 - L'an 1756 et le 13^e jour du mois de Juillet a été
 baptisé Anne FRANC, née le jour précédent, fille légitime
 et naturelle à Antoine FRANC et Marguerite GONDAL
 sa sœur, parents du village de Beulhac, dans la
 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Jean GONDAL de Brancis.
 Sa marraine Anne FRANC deud. Beulhac. Présent, Ray-
 mond GONDAL du 1^{er} lieu et Antoine FRANC deud.
 Beulhac qui vouchés ont dit ne sçavoir,
 en foy de ce. Coubes, curé.
 Jean Gondal.

- L'an 1756 et le 13^e jour du mois de Juillet "seuils
 secondés", moy cels vouchés et solennellement conjoint
 en mariage Jean LAPORTE âgé de 25 ans ou environ fils
 légitime et naturel à Anais et Catherine TALBERT, sa
 sœur et mère, Bailleurs du village de Ciozac fr^{re} de
 Cantouret, d'une part; et Marie CAYRON âgée de 25 ans
 ou environ, fille aussi légitime et naturelle à feu
 Pierre CAYRON, et Tourette ARBERNY, sa sœur et mère, parents
 du village de Vedrines, dans la présente paroisse d'autre part.
 Le tout en conséquence des certificats de M^{rs} CALVET, vicaires
 deud. Cantouret et en présence de Jean FABRE, fr^{re}
 du village de Prenat paroisse de 1^{re} paroisse, vouchés,
 de Jean ARBERNY fils à Raymond. du village de Calceuil.

Jean Thoulouze d'ord. Cissac, de Joseph JERNIER, avec
d'ord. Cissac; et les mariés nequis de signer ont été le
samedi et dimanche nuit au château de la Vierge pendant
laquelle s'est donné d'ord. LAPOURTE et CAYRON la
Bénédiction nuptiale et observé les autres cérémonies usitées dans
le présent diocèse, en face de ce Jean Fado Coube, curé d'ord.
Viteac.

(le 2 Mars 1767)

Mariage de Collidonne
L'on 1756 et le 26^e jour des mois de Juillet a été baptisé par
moi curé paroissial Marie-Anne PAUTARD née le 24, fille légitime
et naturelle au P^r Bourboulon PAUTARD notaire Royal et d'ord.
Marie-Anne BARDUC, sa sœur et mère du village de Colomès dans
le présent paroisse. Son parrain a été le P^r Antoine PAUTARD d'ord.
village. Sa marraine Marie PAUTARD du village de Lamont fort de
Clairis, d'ord. de P^r Flor. Présent, un P^r Pierre VINCENT frère de
Narbonne, paroissial avec le parrain Michel DAGES d'ord. Clairis
et autres qui ne savent ni lire, ni écrire, ni signer ce.

P. Vincent, v.c. de Clairis. Coube, curé.

- Supplément obit die 11^e Janvier an. 1763. Paulard.

Mariage de Paricé
L'on 1756 et le 15^e jour des mois d'Avril a été baptisé par
moi vicaire paroissial, Antoine CARBONNE ne le 15^e Avril,
fils naturel et légitime de Antoine CARBONNE et Anne TOUZERY
mariés au village de Paricé, de la présente paroisse. Son parrain
a été Antoine BENOIST du village de Bréac, paroissial de
P^r-Yvesville et sa marraine Marie TOUZERY d'ord. village de
Paricé, en présence de Jean FABRE et Antoine DANCHÉZ, paroissial
du village de Bréac, paroissial, avec les parrains.

Deltouze, vicaire, Coube, paroissial, Fado.

- Supplément obit et sépulture fait le 3^e d'août an. 1754.

Mariage de Falachon
L'on 1756 et le 9^e jour des mois de Mars a été célébré le mariage entre
Marie CAZAL âgée de 22 ans ou environ, fille légitime et
naturelle de feu Antoine CAZAL et Marie BRIOUDE, ses père et
mère paroissial du lieu d'Alfouac paroissial de P^r Sempillon
et sonelle fille Tricelle DAGES âgée de 30 ans ou environ,
fille aussi légitime et naturelle de Pierre DAGES et de sa sœur
Gabrielle ALBOUSE sa sœur et mère aussi paroissial du village
de Falachon dans le présent paroisse, avec d'ord. Viteac
leurs ayants droit devant la Bénédiction nuptiale au château
de la Vierge et observé les autres cérémonies prescrites et usitées
dans le P^r diocèse. Le tout en présence de Jean CAZAL frère et
d'ord. Joseph CAYLA du village de Fontils tous deux d'ord.
P^r-Sempillon, de Pierre BRIOUDE de la paroisse de Sévère,

d'Antoine AMBERNY ducal. Paluchon, tous lesquels de mains que
es mains interpellés de siques ont été mesçavoi, en foy de ce -
Combe, curé.

- L'an 1756 et le 12^e jour des mois de Mars a été baptisé
Antoine CAVALIER ne' le même jour, fils légitime et naturel
à Jean CAVALIER et Béatrix CHAUDET teniers de plusieurs
au village de Paluchon dans le 1^{er} fassin. Son parrain a été
Antoine FABRE. La marraine Tonnette DAGES tous deux Palu-
chou. Près les 8^e Jean Antoine CORBES du lieu de Boulevey
Boulevard et Alexis CORBES du lieu de Marsade qui ont été
ses siques de ce requis, en foy de ce.
Combe, curé.

- L'an 1756

1757.

- L'an 1757 et le 8^e jour des mois de Janvier a été baptisé
Tonnette JOUHERGUE ne' le jour précédent, fils légitime et
naturelle à Jean et Jeanne ALBOISE, ses père et mère du
village de Paluchon dans le 1^{er} fassin. Son parrain a été
Pierre FABRE et sa marraine Tonnette JOUHERGUE tous
de leur lieu et fassin de Lacabe, Près Antoine CHYRON du
1^{er} lieu et Antoine ALBOISE, clerc de fassin, soussignés.
Les parrains n'ont été de ce requis, en foy de ce.
Coyron. Allouat. Combe, curé.

- L'an 1757 et le 28^e jour des mois de Janvier a été baptisé
sous condition comme PONS ne' la nuit précédente, fils
légitime et naturelle à Melchior PONS et Tonnette DAGES
ses père et mère du village de Colletiers dans le 1^{er} fassin.
Son parrain a été Antoine PASCAL du village de Paulliac.
La marraine Jeanne DAGES du village de Sédrines tous
de leur 1^{er} fassin. Près Pierre BONDAC du 1^{er} lieu et
Guillaume RAYNAL, de Marsac qui ont été les parrains ne
ayant ni lieu ni élus, en foy de ce.
Combe, curé.

- L'an 1757 et le 6^e jour des mois de Mars a été baptisé
Antoine VINCENT, ne' le même jour, fils légitime et naturel
à Antoine VINCENT et Jeanne TRISSÈRE, ses père et mère
pepans du village de Noharnet dans le 1^{er} fassin. Son
parrain a été Antoine COMBORNAC du lieu de La Terrière
monique. La marraine Marianne VINCENT toute paluchelle

Prof. de Paluchon

Prof. de Marsac

Prof. de Colletiers

Prof. de Noharnet

Prof. de Marsac

Prof. de Paulliac

Prof. de Sédrines

deud. village. Prèsent Michel FOURMENTRÉS, vicaire GONDE
deud. La Tenisse et Antoine ALBOUSE, clerc de paroisse, son
oncles, en foy de ce.

Mouchard, vicaire. Combes, curé.
Allouze. Michel Goussel.
Combes, curé.

- Reprodites obit et sepultes fait die 10^e messis partie
ajouten ami.

- L'an 1757 et le 14^e jour du mois d'Avril a été baptisé
par nous, curé paroissial, Guillaume SIREN, ne le même
jour, fils légitime et naturel a' Pierre SIREN et Marie
Anne JOANY, sa pie et mère, bourgeois du village de Barre
res dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Guillaume JOAN
de la paroisse de Sains, paroissial. Le maraîche Marguerite TOUBER
deud. les Praniciers. Prèsent, Antoine ALBOUSE, clerc de
paroisse, paroissial, et Pierre TOZZERY de Falachamp qui
n'a été vicaire de ce requeis, en foy de ce.

Barre
de
Praniciers.

Joanny. Allouze. Combes, curé.

- L'an 1754 et le 14^e jour du mois d'Avril a été baptisé
par nous, curé paroissial, Jean Pierre BONNET, ne le même jour
fils légitime et naturel au P^{re} BONNET et demoiselle Marie
JAYSSIERE, sa pie et mère, bourgeois du village de
Paulhoc, de la 1^{re} paroisse. Son parrain a été M^{re} Jean Pierre
JAYSSIERE étudiant en théologie, du village de Colbues
gr^{de} d'Alpuch, paroissial. Le maraîche demoiselle Margue
ritte DÉSTONS du village deud. Paulhoc, vicaire paroissial
Prèsent, M^{re} Pierre BESOMBES, vicaire deud. Alpuch et
M^{re} Antoine ALBOUSE fils deud. Alpuch et Pierre PASTARY
clerc paroissial du village de Colbues, vicaire paroissial, paroissial
et autres, en foy de ce.

Barre de
Paulhoc

Vayssière. Besombes, fils et vic. Allouze, fils.
Paulhoc, clerc paroissial. Combes, curé.

- L'an 1757 et le 29^e jour du mois de May, jour de la
Pentecôte a été baptisé Jacques IMBERT, né le 27, fille
légitime et naturelle a' Antoine IMBERT et Marie CROS,
sa pie et mère, bourgeois du village de Védries 1^{re} paroisse
Son parrain a été Jean IMBERT oncle parrain. Le maraîche
Marguerite IMBERT nous consanguin a été baptisé. Fils
Antoine PASCAL deud. Védries, paroissial et Jean CHAUPIT
de Falachamp vicaire paroissial, le parrain a été M^{re} Jean de
requeis, en foy de ce.

Barre de
Védries

Antoine Pascal. Combes, curé.
Chausp.

Naissance
de
Paulliac

L'an 1757 et le 5^e jour des mois de Juillet, en consequence de la publication de trois Banns de futur mariage faite au presbiter de la messe de paroisse, deux jours de fête chrétienne et un jour de dimanche dans notre église et dans celle de Fabres, nous nous en certifier un; le curé de lad. paroisse entre le Sr Jean GILBERT, fils légitime et naturel au Sr Pierre GILBERT et de sa femme Catherine MASSAGE, veuve et mère Bourgeois du village de Neulhaac paroisse de Fabres, paroisse de St-Flour et de sa femme; et Honorable fille de noble Jean VALADIER fille aussi légitime et naturelle au Sr Antoine VALADIER et de sa femme Marguerite BERNARD, veuve et mère aussi Bourgeois du village de Gouzelte, paroisse de la Ferrière mais demeurant depuis plus de 12 ans au village de Paulliac dans la dite paroisse et autre fait; et personne ne s'étant opposé auxd. Banns et nous nous n'ayant reconnu aucun empêchement quelconque, nous, curé de lad. Paroisse, nous nous sommes solennellement conjoint en mariage led. Sr Jean GILBERT âgé de 28 ans ou environ et veuf, demeurant à Fabres VALADIER, âgé de 24 ans ou environ, leurs consentans réciproques préalablement donné par paroles de présents, leur au suite obtenu la bénédiction nuptiale, en célébrant de St^e Marie et oblige les autres formalités prescrites et exigées dans le St^e Rituel, le tout en présence de M^{rs} Jean FAYT, curé de Lacalm, de M^{rs} Joseph VALADIER avocat au Parlement, de M^{rs} Pierre GILBERT frère et d'écuyer, de M^{rs} Pierre JAYSSIER, avocat au Parlement de leur de St^e Marguerite, varenique, avec d'écuyer et d'écuyer et autres, ainsi vareniques Gilebert - Vassier

M Valadier not. Gilebert Vassier
Const. Carcassonne. Paulliac. Combs, curé.

Nap
de
Vedrin

L'an 1757 et le dernier jour des mois de Juillet a été baptisé Toriette CHAYRON, née le même jour, fille légitime et naturelle à Claude CHAYRON et Toriette DOURGUE, veuve et mère, paroisses du village de Tédouis, dans la dite paroisse. Son parrain a été Jean LAPORTE de leur de Ciron et not de Carcassonne. La marraine Toriette DOURGUE, d'origine naturelle, du village du Vallat. Présent, Pierre CASTAL deud. Ciron et Jean LANGLOIS de leur de Carcassonne, varenique, en sup de ce. Gaspal.

Louglade. Combs, curé.

Bapt
de
Lacinois

- L'an 1757 et le 10^e jour du mois d'Avril a été baptisé
François RAYNIER, né le jour précédent, fils légitime et naturel
à Pierre RAYNIER et Anne BESOTTES, ses père et mère, paroisse du
village de La Vierge dans la présente paroisse. Son parrain a été
Pierre CARBON du village de La Rondeaux fr^{re} de Soulalige. Bonnard.
Sa marraine Anne FABRE de Colubier dans la 1^{re} paroisse. Présent
Bartholomée RAYNIER deud. Lavoysse et François FALGUIÉ, m^{re}
Tailleur du village d'Auliac fr^{re} d'Alcans qui n'ont ses signatures
de ce registre, en foy de ce. Combes, curé.

- Supradictés obit et sepultus fuit die 6^o Januarii anni 1758.

Bapt
de
Lacinois

- L'an 1757 et le 22^e Avril a été baptisé Jean-Luc BOSE, né
le 11, fils légitime et naturel au H^{re} Etienne BOSE et de sa
femme Thérèse BALDIT, ses père et mère bourgeois du village
de La Vierge dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le H^{re}
Jean-François BOSE et de sa femme Thérèse BOSE père et mère, ne baptisés
présent, les H^{rs} Etienne et Anseau BOSE et autres voisins
qui avec le parrain, en foy de ce.

Bose, parrain. Anseau BOSE
Thérèse BOSE. Combes, curé.

- Supradictés obit die 15 Julii anni 1767 et sepultus
infra in libro mortuorum ipsorum curi.

Bapt
de
Paulhac

- L'an 1757 et le 10^e jour de Septembre a été baptisé Guillaume
SIRVEN né le même jour, fils légitime et naturel à Antoine
SIRVEN et Héliot RAYNALDY, ses père et mère, paroisse du village
de Paulhac, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Guillaume SIRVEN
oncle parrain du village de Chancelier paroisse de Thaurès,
voisin. Sa marraine Marguerite BESOTTES du village de
Prévalais paroisse de St-Basile. Présent, Pierre ROCQUAS
du village de La Fage, paroisse de Lézou et Pierre GONDE
deud. Et Jean qui n'ont ses signatures de ce registre, en foy de ce
Combes, curé. Guillaume Sirven.

Bapt
de
Falachoupe

- L'an 1757 et le 2^e jour du mois de Septembre a été baptisé
Pierre CAZAC, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Pierre
CAZAC et Tonnette DAGES mères du village de Falachoupe dans
Falachoupe 1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre DAGES, seculier naturel.
Sa marraine Jeanne FABRE deud. Falachoupe. Présent
m^{re} Jean RIGAL m^{re} et vicarie et Antoine ALBOISE, clerc de
paroisse, voisins, les parrain et marraine ont dit ne savoir
de ce interpellés, en foy de ce. Combes, curé.

Rigal, p^{re} et vic. Alboise.

Par
de
Viella
=

- L'on 1757 et le 3^e jour du mois de Septembre a été célébré
Françoise QUITARD, née le 2, fille légitime et naturelle à
François QUITARD et Marie CAYRON, sa père et mère, paysans
du village de Viella, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été
François QUITARD frère de la défunte. Sa marraine Françoise
VIGUIER deud. Viella qui n'a été ses témoins, en foy de ce
Combe, ans!

Par
de
Villiac

- Le 28^e Septembre 1757 a été célébré François DELBOR, né
le même jour, fils légitime et naturelle à Joseph DELBOR et
Marie RAYNALDY, listes du f^l lieu. Son parrain a été le p^{re}
Jean AMBERNY, Bourgeois du village de Bour, dans la p^{te}
paroisse. Sa marraine Françoise DELBOR deud. V^l lieu, Jacques
SIVUEN, vovnéque et Antoine LA PORTE dit Taurier, tous deud.
village de Bour qui n'a été ses témoins, non plus que le parrain
et la marraine, ont été présent au baptême de led. François
DELBOR, en foy de ce.
Combe, ans!

Par
de
Colaculles

- L'on 1757 et le 4^e jour a été célébré Margueritte
RIGAL, née le 3, fille légitime et naturelle à Antoine RIGAL
et Françoise LA PORTE, sa père et mère, paysans du village de
Colaculles, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Guillaume Vi-
GOUROUX du village de la Benette, paroisse de Talvey, de
Auch, vovnéque. Sa marraine Margueritte LA PORTE de
Viteaquet. Et le 3^e Jean LA PORTE, frère deud. Colaculles
vovnéque, et Guillaume RAYNALDY du village de Malliac
paroisse de Talvey qui n'a été ses témoins, de ce. Lesquels, en foy de
ce.
Combe, ans!

Vifonsens. Laforêt.

- Le 8^e jour du mois de Novembre 1757 a été célébré le mariage
d'Antoine RIGAL âgé de 42 ans ou environ du village de
Paulliac dans la p^{te} paroisse et de Claude BANET, âgé de
22 ans ou environ du village de Nas. de-Vidal, paroisse de
Lacras - Béthune, ou led. mariage a été célébré, en foy de ce.
Combe, ans!

Par
de
Paulliac

- Le 22 Novembre 1757 a été célébré dans l'église d'Alpécade.
Le mariage entre George BALITRARD âgé de 25 ans ou environ
du village de Paulliac dans la p^{te} paroisse et Anne GAILLAC
deud. lieu et paroisse deud. Alpécade. Combe, ans!

Par
de
Paulliac

Par
de
Bani

Par
de
Fala

- L'an 1754 et le 23^e jour du mois de Novembre, en conseil
 de la publication de 3 Pânes de femme mariée, faite au pres-
 bytère de la messe de paroisse, au Pânes de la Toussaint
 et le jour de 3^e heures dans l'église et dans celle d'Orlé-
 ans, ainsi qu'il nous est déclaré et attesté par N^o le curé de
 Orléans, entre Guillaume CAYRON âgé de 22 ans ou environ,
 fils légitime et naturel de Jean CAYRON et défunte Tourette CAT-
 BOURNAC, paroisse du village de Baux, fr^e de l'Orléans-
 quel, d'une part et honnête fille Marie-Anne VINCENT
 âgée de 25 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle
 de défunt Pierre VINCENT et de Agnès TEISSÈRE, aussi paroisse
 de l'Orléans de Natchem, dans la 1^{re} paroisse, d'autre part.
 et par nous ne s'étant offert aux susd. publications et n'ayant
 nous-mêmes reconnu aucunement quelconque empêchement
 d'ordre religieux, au solennellement conjoint en mariage led.
 Guillaume CAYRON et led. Marie-Anne VINCENT, en présence
 de témoins nous écrits, leur est ensuite donnée la Bénédiction
 nuptiale, en célébrant la 1^{re} messe et observé les autres formes
 légitimes prescrites et usitées dans le p^o diocèse. Présents, le 3^e
 Pierre CATHOURNAC du village des Coules, paroisse de l'Orléans-
 quel, Antoine TROUPEC dud. Baux, Jean DOUBERGUE dud.
 Natchem, v^o sousigné, et Antoine CAYRON et autres qui n'ont
 pas signé, nous plus que l'époux et l'épouse de ce requis,
 en foi de ce. Carrounnes Trouzel. Honneur.
 Coules, curé.

- L'an 1754 et le 26^e jour du mois de Décembre a été baptisée
 Jeanne RAYNAL, née le même jour, fille légitime et naturelle de
 Guillaume RAYNAL et Cécile GILIBERT, sa mère et père, par-
 roisse du village de Paroisse dans la 1^{re} paroisse. Les paroissiens
 a été Antoine FABRE du village de Faluchoux même paroisse
 sousigné. De témoins Jeanne CHAPIER du lieu et paroisse
 de Locales qui n'ont pas signé de ce requis, en foi de ce.
 Faluchoux Coules, curé.

MDCCLVIII

- 1758.

- L'an 1758 et le 12^e jour de février a été baptisée Tourette VACCA-
 RESSE, née le jour précédent, fille légitime et naturelle de Jean
 VACCARESSÉ, Misserond et Catherine GONDAL, sa mère et père
 du village de Faluchoux dans la 1^{re} paroisse. Les paroissiens a

été Pierre GONDAC agent municipal, de St. Louis. Sa marraine
 Tourette VACCARASSE, dont la fille aînée demeure à Vitrageux.
 Présents, Antoine ALBOISE, clerc de paroisse, sous-signe et
 Pierre LAPORTE fils à Jean de St. Vitrageux qui n'a ses signatures
 nos pas que le parrain et marraine, en foi de ce
 alloué. Coube, curé.

Bois
de
Vitrageux

- L'an 1758 et le 15^e jour du mois de février a été baptisé
 Genevieve PAUTARY née le 14, fils légitime et naturel à
 de St. Basile PAUTARY, notaire Royal et de celle Marie Anne
 BAQUEC, sa femme et mère, des villages de Calucelles dans le St.
 paroisse. Son parrain a été Guillaume VIC du village de Calucelles
 paroisse de Chazevia. Sa marraine Genevieve PAUTARY de St.
 Calucelles qui n'a ses signatures. Présents, Antoine ALBOISE, clerc
 de paroisse, sous-signe, et Jean VIGIER Procureur de Védiane
 nous parrain qui n'a ses signatures, en foi de ce.
 Alloué. Coube, curé.

Bois
de
Pallua

- L'an 1758 et le 19^e jour du mois de février a été baptisé
 une fille naturelle à Tourette POISSET du village de Ve-
 chiers dans le St. paroisse, née le même jour à laquelle avons
 imposé de nom Tourette. Son parrain a été Antoine DELBOR
 de St. Louis, sous-signe. Sa marraine Tourette ARRIBAT du lieu
 de La Terrière, en présence d'Antoine ALBOISE, clerc de paroisse
 sous-signe et celle qui n'a ses signatures. Leol. POISSET, mère
 naturelle à la baptisée nous a dit et assuré que le père de sa
 fille était Jean DAGES, garçon de St. Védiane, fils à Jean
 Guillaume DAGES et femme Jeanne BIRVEN, parents quand
 vivaient de St. Védiane, en foi de ce.
 Coube, curé.

Bois
de
Pallua

- Supplément d'acte et rapport fait alloué
 du 1^{er} 7^{es} 1754.

Bois
de
Pallua

- L'an 1758 et le 25^e jour du mois de février a été baptisé
 François DOUBERQUE, né le même jour, fils légitime et naturel
 à Antoine DOUBERQUE et Françoise RIGAL, sa femme et mère
 paroisses des villages de Pallua dans le St. paroisse. Son parrain
 a été François DOUBERQUE oncle paternel de St. Pallua. Sa
 marraine Marguerite DOUBERQUE de St. Louis de La Terrière.
 Présents, Antoine RIGAL de St. Pallua et Antoine ALBOISE,
 clerc de paroisse, sous-signe, le parrain et marraine n'ont ses
 signatures de ce ci-dessus, en foi de ce. Royal alloué.
 Coube, curé.

- Le 22^e jour 1758 a été baptisé Jean-Antoine CAYRON
 né le 11, fils légitime et naturel à Anne CAYRON et Louise

Bois
de
Pallua

Bois
de
Pallua

Bois
de
Pallua

Bon
de
village

GONDAL, veuf et veuve, parents des² lieux. Bon parent et
Jean BACCARESE, tisserand du village de Faluchon dans la
1^{re} paroisse, veuf. La maraîche Jeanne CAYRON de lieu
de Villaveque. Parents Antoine ALBOISE, clerc de paroisse,
veuf, et Jacques MONTVALLAT, de villa qui n'a pas
signé, non plus que la maraîche, en fait de ce
- Supplément d'actes et de publications fait Gaccarèse Coubs, cens.
du 2^e au 1754.

Bon
de
Pauline

L'an 1758 et le 2^e jour du mois d'Avril a été baptisé
Pierre FRANC, né le même jour, fils légitime et naturel de
Antoine FRANC et Marguerite GONDAL, veuf et veuve,
Parents du village de Pauline dans la 1^{re} paroisse. Bon parent
a été Pierre GONDAL, oncle naturel du village de Pauline.
- La maraîche Marguerite FRANC, morte naturelle d'act.
Pauline, dans même paroisse. Parents, Melchior PONS de Coubs
et Joseph BIRON de Villaveque qui n'ont pas signé et maraîche
ne n'ont pas signé, en fait de ce. Coubs, cens.

Bon
Martinell

L'an 1758 et le 24^e jour d'Avril a été baptisé Claude DONGER-
GUE, né le même jour, fils légitime et naturel de Jean DONGER-
ERGUE et Jeanne ALBOISE, veuf et veuve, parents des
village de Nostre-Dame, dans la 1^{re} paroisse. Bon parent a
été Pierre VINCENT de lieu de Locaux. La maraîche Claude
PASCAL de Pauline, 1^{re} paroisse. Parents, Marie DONGERGUE
de Villaveque et Jean CAYREL de Faluchon qui n'ont pas
signé de ce village, non plus que le parent et maraîche,
en fait de ce. Coubs, cens.

Procès
de
Pauline

L'an 1758 et le 25^e jour du mois d'Avril, en conséquence
de la publication de deux Banns de futur mariage, faite 2
dimanches consécutifs au presbytère de la paroisse de Pauline dans
notre église et dans celle de Coubs, ainsi qu'appert des
Certificats de M^{rs} le curé de Coubs, Curés, qui dans ces
joint, et la réponse des 3^{es} Banns, obtenue de M^{rs} l'écuyer
de Coubs, dûment notifié et contrôlé par le 1^{er} et 2^e, entre
le Sr Joseph BOIS, âgé de 35 ans ou environ, fils légitime
et naturel au Sr Antoine BOIS et de sa femme. Et Jeanne
SANTHE, veuf et veuve, Bourgeoise du village de Coubs
dans la paroisse de Coubs. Curés, d'une part, et la nouvelle fille
Thérèse HIBERNY, âgée de 24 ans ou environ, fille aussi
légitime et naturelle au Sr Jean HIBERNY et Marie de
MONTVALLAT, veuf et veuve aussi Bourgeoise du village de
Coubs dans la 1^{re} paroisse d'autre part, et n'ayant eu opposition
quelconque et nous nous n'ayant reconnu d'opposition

né canonique ni civil, nous eus lieu. Nissa, pourquod, ay
 volentiers consenti au mariage, le consentement mutuel pré-
 lablement donné par paroles de présent, led. S. Joseph BOSE et
 led. Touillette AUBERNY, leur ay ensuite donné la Bénédiction,
 usuelle, en célébrant le St. Nese et observé les autres formalités
 prescrites et usitées dans notre Diocèse. Le tout en présence de
 mess. François BOSE, père, de mess. Paul-Benoît VALABIER
 aussy père, le S. Étienne BOSE, Bourgeois des villages de
 Combarieu, fr. de Carnéroux, de mess. Joseph COCOTTE
 avocat au Parlement du village de Planches et autres, sou-
 signés, avec l'époux, épouse de ce requis a dit ne savoir
 en fait de ce. Joseph Bosc Proc. futur Nulles, fils
 Proc. Coustel. Laurette Paulval
 Coustel, coust.

Bosc
 de
 Nulles
 -

- L'an 1758 et le 13^e jour du mois de May a été baptisé
 Marie-Anne BONNIOL, née le 12, fille légitime et naturelle
 de Antoine BONNIOL et François VIGUIER, ses père et mère
 tenanciers du village de Nalla, dans le St. parois.
 Son parrain a été Jean CAYREL, son marrain Marie CATORS
 deud. Nalla. Prèsent, mess. Jean RIGAL père et vicarie de
 la St. parois, vovisquis et Jean DELMAS deud. Nalla
 qui sur le parrain et marrain n'ont eus signe de ce
 requis, en fait de ce. Rigel, vic. Coustel, coust.

- L'an 1758 et le 5^e Juillet a été baptisé Jean VINCENT
 né le 4, fils légitime et naturel de Antoine VINCENT et Jeanne
 TEISSÈDRE, ses père et mère, paysans du village de Nallemet
 dans le St. parois. Son parrain a été Jean TEISSÈDRE
 oncle maternel de village de Lersiers, vovisquis, son marrain
 Marie VINCENT, Nulle parrainelle en baptême. Prèsent Messieurs
 PASCAL de Paulme, vovisquis, et Guilleme CAYROL de
 village de Banes parois de l'Orliquet, qui sur le marrain
 n'ont eus signe de ce requis, en fait de ce. Rigel, vic.
 Jean Teyssède Lersiers. Paulval
 Coustel, coust.

- L'an 1758 et le 24^e jour du mois de Juillet a été baptisé
 Jean-François PÉZET, né le 23, fils légitime et naturel de
 Jean PÉZET et Anne TOUZERY, ses père et mère, paysans de
 village de Falachous, dans le St. parois. Son parrain a
 été Jean-François TOUZERY deud. Falachous. Le marrain
 Marie LACCARESSÈ, vovisquis, et Pierre TOUZERY, tous deud.

Falouchoup Marie DELHON du village de Bouge, paroisse
d'Alpuez. Prép. Jean VACCH RESSE, rousigues et Pierre
TOUZEAU, tous deux, Falouchoup, au fuy de ce.

- Supradictus obit Pezet Baccasane. Coubr., veuf.

- L'an 1758 et le 26^e septembre a été
baptisé Antoine RIGAL, né le jour précédent, fils légitime et
naturel des Sr. Bernard RIGAL et de sa femme Marie JACADIER
23^e ans et veuf, Bourgeois du village de Nasbaumet dans la
p^{te} paroisse. Son parrain a été le Sr. Etienne VIGOU ROUX des
villages de La Bassette paroisse de Tolzey, Arceves de St. Flour,
rousigues. La marraine dem^{re} Sr. Jeanne JACADIER du village
d'Uellus, paroisse d'Alpuez. P^{te} veuf Antoine JACADIER
avocat au Parlement, du village de Paulbac, le Sr. Antoine
VALADIER étudiant en théologie, du village de Bouge,
paroisse d'Alpuez, le Sr. Jean GILBERT, Bourgeois d'Uellus
et autre, rousigues, avec le parrain, la marraine
a dit ne savoir de ce mariage, au fuy de ce.

Gilbert Valaderi avoué, rousigues, Valaderi, av^{te}

- L'an 1758 et le 26^e septembre, la publication de trois
jours de mariage faite en forme de la messe paroissiale,
scavoir le 8, 7^e et 6^e jours de la semaine de la St. Vicens et de
deux dimanche qui suivent après, entre Laurent SIRVEN,
âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et naturel de Jacques
SIRVEN et de sa femme Guillette AMBERNY, 23^e ans et veuf, peysan
du village de Bouy, d'une part; et la honorable fille Genevieve
PAUTARY âgée de 28 ans ou environ, fille d'un légi-
time et naturelle à défunt Guillaume PAUTARY et Anne
CLAPIER aussi peysan, lequel vivait du village de Colocubus
dans la p^{te} paroisse, d'autre part; et personne ne s'étant opposé
au dit mariage et nous nous n'ayant reconnu empêché
ment, nous, curé de lad. p^{te} paroisse au solennellement
contrait en mariage, le consentement réciproque préalablement
donné et en présence des témoins sousscrits. Led. Laurent SIRVEN
et led. Genevieve PAUTARY, deux au devant de la Paroisse
dictes susdites, au cels de la St. Vicens et observé les
autres cérémonies prescrites et requises dans la p^{te} Paroisse, la t^{te}
en présence de Jean JOANI des lieux de Vins, Peysan
AMBERNY du village de Nasbaumet paroisse de St. Genes, Charles
et Joseph SIRVEN, filles à l'épouse, rousigues. et autres qui
assés de rigueur ont été ne savoir non plus que l'épouse, l'épouse
a signé, au fuy de ce. Laurent Sirven. Pezet
L'aveu Bernard Paulbac Coubr., veuf.

Bapt.
du
Paroisse

RS

me
net
me
me
me
me

me
me

- Le 4^e jour du mois d'Octobre 1758 a été célébré dans l'église de Cacaban, diocèse de St-Flour, le mariage entre Antoinette DOTTENBERGUE des Vallées, 1^{re} paroisse et Marie BESORRES, des villages de La Souque, paroisse dud. Cacaban, en l'esp. de ce.

Coubert, curé.

- Le 25^e Octobre 1758, en conséquence de la publication de deux Banns de futur mariage, faits pendant deux semaines, au près de la messe paroissiale, dans notre église et dans celle de Courvaquel ainsi qu'effet du Certificat de M^r CAYRET, vicaire dud. Courvaquel et de la dispense des 3^e Banns obtenue de M^r l'Evêque et Comte de Rodas, deventr. Curé et Contrôleur, entre François VERNIOLE âgé de 28 ans ou environ, fils légitime et naturel à feu Jean VERNIOLES et Philippine de' ANNIAN, ses père et mère, Prussiens, des villages de Cissac 1^{re} et dud. Courvaquel, d'une part et la noble fille Thérèse CAYRET âgée aussi de 28 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à feu Bernard CAYRET et Jeanne DANGLES, parents des villages des Vallées dans la 1^{re} paroisse d'autre part; et personne ne s'étant opposé audit mariage et vives mains n'ayant reconnu aucunement quelque empêchement, usage, usage de lad. 1^{re} paroisse, sous-quelcun au solennellement conjoint en mariage, et consentant réciproquement préalablement donec, led. François Verniole et led. Thérèse CAYRET, leur ay eusente donné la Bénédiction requise en célébrant le 1^{er} jour et observé les autres formalités prescrites et usitées dans l'Esp^{te}. Nôtre. Le tout en présence de M^r LABARTHE et DELRIEU dud. Cissac, vicaire, de Jean VERNIOLES frère de l'époux marié au Curé de Cissac, de M^r BREVIER des lieux de Courvaquel vicaire. L'époux et l'épouse ont dit ne savoir de la requise en l'esp. de ce.

Coubert, curé.
Labatthe Delrieu Vernioles Poirier

Bois de Paulhan

- L'an 1758 et le 24^e Décembre a été célébré Pierre-Noël BALITRANG âgé d'un jour, fils légitime et naturel à George BALITRANG son père et à Anne GALLIAC, sa mère, des villages de Paulhan dans la 1^{re} paroisse - son parrain Pierre BALITRANG, chapel. Le maraîcher François LONG du lieu d'Alpessac, Prêtre, Marie DOTTENBERGUE et Pierre LAPORTE qui n'ont rien signé de ce requis ni les parrains, en l'esp. de ce.

Coubert, curé.

- L'an 1758 et le 24^e X^{bre} a été célébré Jeanne PONS âgée de 23, fille légitime et naturelle à Gabriel PONS et Thérèse JAGES des villages de Calcuttes, dans la 1^{re} paroisse - son parrain Antoinette

Bois de Paulhan

FABRE d'ud. Colucches. De manoirs Jean DAGES de Védrie?
Présent, Marie DORBERGUE et Pierre LAPORTE tous les deux de
Vitrageux qui n'ont pas signé de ce requi, en fait de ce.

Coules, cens.

- L'an 1757 et le 25^e x^{le} a été baptisé Pierre CAYRON, né le
même jour, fils légitime et naturel de Barthélemy CAYRON et de
Guilleme DECAS, mariés au P. lieu. Son parrain a été Pierre
CROSDAC, garçon Marchand du village de Barrois, dans la
1^{re} paroisse. De manoirs Cécile GILBERT d'ud village et
Présent, le St Jean LAPORTE freres de Colucches, sousigné
et Pierre LAPORTE frs, de Vitrageux qui n'ont pas signé de ce requi

Coules, cens.

- L'an 1758 et le dernier jour du mois de Mars de l'année a été baptisé
en présence de Jean RIGAL de Védrieux, paroisse de Quissac et
de Jean-Quilleme BESONDRES du village de La Boie, même
paroisse, sousigné. Marie RIGAL, née le jour précédent, fille
légitime et naturelle de Pierre RIGAL dit (P) Sépulture et
Marie TISSÉDRE, paroisse du village de Védrieux. De manoirs
Marie CHARPÉ de la paroisse de Vitrageux qui n'ont pas signé
de ce requi.

Coules, cens.

- 1759 -

Bref
du
Parrain

- L'an 1754 et le 7^e jour du mois de Février a été baptisé
Amable BOSCH, né le jour précédent, fils légitime et naturel de
St. Jean BOSCH et de sa femme Marie AUBERNY, sa femme et nièce
Bourgeoise du village de Boru dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
a été le St. Amable BOSCH, Bourgeois du village de Combours
paroisse de Capucjoux, lequel parrain. De manoirs Marie
Marie de MONTAGNAT épouse naturelle d'ud. Boru, Présent,
le St. Antoine BOSCH, Bourgeois du village de La Boie, et
Jean-Quilleme BESONDRES, du village de La Boie, paroisse
de Quilouze, sousigné, en fait de ce.

Bourgeois, Coules, cens.

- Le 3^e Février 1754 a été célébré mariage "Santés Ser-
vantes" entre Antoine ROISSET âgé de 35 ans ou environ,
du village de Védrieux et Toniette CAYREL, âgé de 24 ans
ou environ, du village de Nalla, tous de la 1^{re} paroisse. Le
Parrain et sousigné leur a été Lucette d'ud. Boru, cens.

rousiqués. Le tout en présence de Antoine THIBERT de la Paine,
 Jacques deud. Védines, domestique de Laurens NOISSET, frère à
 l'épouse, de Jean CAYREL frère à l'épouse, de Jean DELRAS
 beau-frère à l'ad. épouse, de Pierre CAYROL deud. Védines
 et autres qui et les maries, intelligibles de rien, ont été en nous
 en fuy de ce.

Naiss
 de
 n'alla

L'an 1754 et le 21^e jour du mois de Février ont été conjoints
 en mariage par nous curé rousiqués "Sanctis Sacramentis",
 Pierre TALBERT âgé de 20 ans, de village de Cagnas, paroisse
 de St-Jean de la paroisse d'une part et la jeune fille Marie DOURGUE
 âgée de 30 ans ou environ, de village de la vallée de la
 la St-Jean paroisse, d'autre part; et ce après la publication, au
 bon et la dispense des deux autres obtenue de Mgr l'évêque
 et Comte de Rodés, dûment visé et contrôlée par le
 S^r ITYÉ, par elle des suites dans la Bénédiction nuptiale
 ou célébrant le St-Nom et obtenu les autres formalités prescrites
 et usitées dans le St-Nom. Le tout en présence de Antoine
 DOURGUE frère à l'épouse, d'Antoine SIRVEN de Paulhac,
 de François DOURGUE deud. Paulhac, d'Antoine JACCARBESSE
 de Banières et autres, tous de la St-Jean paroisse, en fuy de ce.

Naiss
 de
 n'alla

Naiss
 de
 n'alla

Naiss
 de
 n'alla

Dourgué - Sirven - Dourgué - Jaccarbesse Couls, curé.

Naiss
 de
 n'alla

Le 2^e Mars 1754 a été baptisé Jacques PASCAL, né le
 même jour, fils légitime et naturel à Charles PASCAL et Toniette
 AMBERNY, 23 ans et mère de village de Falachon deud. la
 St-Jean paroisse - Son parrain a été Jacques SIRVEN de village de
 Bourn - de maraine Praxéris BOUCHET de la vallée, tous
 de la St-Jean paroisse - Prêtre, Antoine et Raymond AMBERNY
 intellibles, en fuy de ce.

Naiss
 de
 n'alla

L'an 1754 et le 24^e Avril a été baptisé un enfant naturel
 à Toniette DOURGUE, fille à feu Guillaume DOURGUE
 forgeron et Guillemine PADOUX de village de la St-Jean paroisse
 jours lui ont été donné le nom Joseph. Son parrain a été Joseph
 DELBOR de la St-Jean paroisse. Sa maraine Toniette DOURGUE,
 tante maternelle, de Banières deud. village de la St-Jean paroisse.
 Présents, le S^r
 Guillaume BOSEVILLE à autre Étienne BOSE, bourgeois de village
 de la paroisse et de Pierre Rigac de Védines, tous de la
 St-Jean paroisse, rousiqués, avec le parrain, en fuy de ce.

Naiss
 de
 n'alla

Dellor - More - Rigac Couls, curé.

Le 2^e jour du mois de May 1754 a été baptisée Marie-Rose
 PAUTARD, née le même jour, fille légitime et naturelle à
 M^r Barthélémy PAUTARD notaire Royal et d'Anne Marie

Bois de village

BAGUEL, 23 jrs et mère du village de Colucé, dans la paroisse voisine. Son fiancé a été Laurent SIREVEN du village de Bourz, vassal. Sa marraine Marie PAUTARD duc. Colucé, s'ab. Présent en RIGAL, vic. et Charles - Philippe SIREVEN vassal. La marraine n'a eu de ce requis, en foy de ce.

Charles Sireven, Michel fils - Laurent Sireven, et vic.

Bois de village

- L'an 1754 et le 12^e May a été baptisé Jean - Antoine RIGAL né le 11, fils légitime et naturel à Antoine RIGAL et Françoise LA PORTE, 23 jrs et mère, paroisse du village de Colucé dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été le Sr Jean LA PORTE praticien duc. Colucé, vassal. Sa marraine Marguerite TOUZERY de Bannieres, Présent, Jean - Pierre ARSBANY et Jean CAYROL de Belachoux, l'un de la même paroisse qui n'a eu de ce requis, en foy de ce. Laforte Coublé, vic.

Bois de village

- Le 20^e May 1754 a été baptisé par usage, avec vassal, Antoine IGBERT, né le 19, fils légitime et naturel à Antoine IGBERT et Marie CROS, 23 jrs et mère, paroisse du village de Védrie dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Antoine PASCAL duc. Védrie. Sa marraine Jeanne CAYROL du village de FRANC fr^{re} de Locales, Présent, le Sr Jean LA PORTE, praticien du village de Colucé, vassal, avec le fiancé et Jean IGBERT qui n'a eu de ce requis, en foy de ce.

Pascal Laforte Coublé, vic.

- Le 19^e Juin 1754 j'ai déclaré en cathédrale de publicé, de Proux, entre Antoine PONS âgé de 24 ans du village de Paulliac et Thérèse RINHARD du lieu de la Tenosse, où le mariage a été célébré le lendemain 20^e duc. mois, en foy de ce. Coublé, vic.

Bois de village

- L'an 1754 et le 2^e jrs du mois de Juillet a été baptisé Marguerite RIGAL née le jour précédent, fille légitime et naturelle à Antoine RIGAL et Claude SANEY, 23 jrs et mère, paroisse du village de Paulliac dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Antoine SANEY ancien naturel du village de Nas - de - Vidal, paroisse de Sévères. Sa marraine Marguerite GRANDÉY, épouse Jaternelle duc. Paulliac. Présent avec Jean RIGAL frère et vicain de la 1^{re} paroisse et le Sr Jean TALBERT duc. Nas - de - Vidal, vassal, avec le fiancé, la marraine n'a eu de ce requis, en foy de ce.

Antoine Saneet Rignol fils et vic. Talbert Coublé, vic.

Pres de Falachon - Le 10 Septembre 1754 a été baptisé par moy, curé, vovis- que', Peppone NAYRINHAC, née le même jour, fille légitime et naturelle a' André NAYRINHAC et Elisabeth CHAUVET - 23 jrs et mère, Annonces. du village de Falachon dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean VACCARESSO, teneur de l'éc. Falachon. Sa marraine Peppone BIRVEN même village qui n'a ses signes de ce requise, le pte a été absent et le parrain a signé avec moy. Gaccarone. Carub, curé.

Pres de Nardone - L'an 1754 et le 21 jrs a été baptisé par moy, curé, vovis- que' Mathieu DOUBERGUE né le 20, fils légitime et naturel a' Jean DOUBERGUE et Jeanne ALBOUSE, 23 jrs et mère. Parrains du village de Nardone dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Gabriel DOUBERGUE oncle paternel au baptisé vovis que'. Sa marraine Catherine LA PORTE, fille a' Jean des village de Vitroquet dans la même paroisse qui n'a ses signes de ce requise et le pte est absent, en foy de ce. Carub, curé. Supplément obit et sepulch. Domenico.

Pres de Villa - L'an 1754 et le 22 jrs a été baptisé par moy, curé, vovis que' Toniette DOUBERGUE, née le 21, fille légitime et naturelle a' Antoine DOUBERGUE et Marie BISSONNES, 23 jrs et mère, parrains du village de Villa dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Guillaume DOUBERGUE oncle paternel vovis que'. Sa marraine Toniette DEBOR épouse Malvanelle du village de La Souque jrs de Lacadu qui n'a ses signes de ce requise le pte absent, en foy de ce. Domenico. Carub, curé.

Pres de Falachon - BIRON - Le 25^e Septembre 1754 a été baptisé, par moy, curé vovis que' Jean - Pierre PEZET, né le même jour, fils légitime et naturel a' Jean PEZET et Anne TOUZERY, 23 jrs et mère parrains du village de Falachon dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean - Pierre BOISSON, du lieu. de Alfrech, vovis que'. Sa marraine Marie TOUZERY d'éc. Falachon qui n'a ses signes de ce interpellés et le pte absent, en foy de ce. Pazz. Bourion. Carub, curé.

- L'an 1754 et le 28^e jrs du mois de Septembre a été baptisé par moy, curé, vovis que' Marie - Anne BIRVEN, née le même jour fille légitime et naturelle a' Louis BIRVEN et Genevieve PARETARY, 23 jrs et mère, parrains du village de Biron, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jacques BIRVEN oncle paternel.

l'epouse, l'epouse a signe'.

Grans. Coubs. Coubs.

Prions Seiverse Justemel Coubs, cens'.

- Le 23 Fevrier 1759 a été inhumé Jean BRIOUZE âgé de 80 ans ou environ, décédé le jour précédent dans la Communé de l'Église et après avoir reçu le Sacrement au tel cas requis qui lui ont été administrés par moy et mes RIGAL vicar. Les PORIOUZE Prions de profession, dans le village de Bouz dans la 1^{re} paroisse ont assisté à sa sepulture, Jean CHAZAL, Pais SIRVEN et autres illétrés.

Prions de Paulhac

Rigal, vic.

- Le 28 Mars 1759 a été inhumé Toniette CARBONNEC femme de Jean PONS dit quillanore, Prions du village de Paulhac, dans la 1^{re} paroisse âgé de 44 55 ans ou environ, décédé le jour précédent dans la Communé de l'Église et après avoir reçu le Sacrement au tel cas requis, ont assistés à sa sepulture outre les parents et voisins, Antoine FRANE et Antoine PASCAL qui ne savent ni lire, ni écrire lors duquel Paulhac, en foy de ce.

Prions de Villac

Coubs, cens'.

- 1760 -

- L'an 1760 et le 29^o jour des mois de février a été baptisé par moy Antoine CORBES, cens' rousignu; Jacques BONNET ne' le même jour, fils légitime et naturel au P^{re} Antoine BONNET et demoiselle Marie VACCARESE, unies du village de Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le P^{re} Jacques VALADIER le maraie demoiselle Françoise BONNET veuve au baptême. Tous deud. Paulhac, rousignu, Présents, Joseph VALADIER curéal au Parlement deud. village, rousignu, en foy de ce. a Seiverse. Rigal. Coubs, cens'. Valudha

- L'an 1760 et le 13^o jour des mois de Mars a été baptisé par moy rousignu Jean RAYNAL ne' le 11, fils légitime et naturel a Quillane RAYNAL et Cécille GILIBERT, ne' par moy et mère, Jacques du village de Banicis dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le P^{re} Jean GILIBERT du village de Quis' y ne' de 1^{re} paroisse qui n'a ses signes. Présents les P^{res} Quis' VALADIER de Paulhac et Antoine FABRE de Caluchon, rousignu. Tous avec le parrain, en foy de ce.

Prions de l'Alprouche

Rigual qd.

Falhe

Coubs, cens'.

Expans et d'autres familles ainsi celle de Poulhauc.

Calcedra, Liut. - f. de

Bois de Poulhauc

- L'an 1760 et le 26^e jour du mois de Mars a été baptisé Marguerite FRANC, née le 24, fille légitime et naturelle à An...
Marie FRANC et Marguerite CROUDAC, sa mère, (peut-être) des villages de Poulhauc dans le 1^{er} fief paroissial. Son parrain a été Pierre FRANC et sa marraine Marguerite FRANC, oncle et tante à la baptême, tous deux. Poulhauc qui n'a pas signé de ce requies et le jour absent, en foy de ce. Coules, curé.

Bois de Villiers

- Le 28^e jour des mois de Mars 1760 a été baptisé Jean-
cure, nourrisseur, Jean-Guillaume DELBOR, né le même jour fils légitime et naturelle à Joseph DELBOR et Marie RAYNARD sa mère et sa tante de St. Jean. Son parrain a été Jean-Guillaume BESOTTES, des villages de La Boie, paroisse de Châteauneuf, nourrisseur. Sa marraine Marie Nouvellet qui n'a pas signé, le jour absent, en foy de ce. Coules, curé.

Jean Guillaume Besottes.

- L'an 1760 et le 22^e jour des mois d'Avril a été par un nourrisseur, baptisé Catherine LAPORE LAPRUNE et ~~Marie~~ ROCHE, née le 21, fille légitime et naturelle à Fran...
LA PRUNE et Jeanne ROCHE, tissand de la ville de Châteauneuf, paroisse de St. Florent. Led. Jeanne ROCHE, mariée deux fois, Coules, au village de Parolles, paroisse de Orliquet et voulant s'en retourner dans sa ville, mais craignant que le mort de cet enfant, ne lui fût donné le sacrement des Baptêmes, ce que j'ai écrit sous le bon plaisir des curés présents de St. Louis d'Orliquet. Son parrain a été Pierre GONDAC, ancien maréchal, de Parolles, dans le 1^{er} fief paroissial. Sa marraine Catherine LAPRUNE, de Coules. Châteauneuf qui n'a pas signé de ce interpellé, le jour absent, en foy de ce. Coules, curé.

Bois d'Alpuch

- L'an 1760 et le 22^e dernier jour des mois d'Avril, un nourrisseur, baptisé en enfant né ce jour d'un, à Poulhauc dans le 1^{er} fief paroissial auquel nous avons mis le nom Thomas, dont le père est vicomte, fils naturel à Catherine COSTE ROUSSE, fille à feu Jean COSTE ROUSSE et Toniette GUIBAC, Misesse de la ville d'Alpuch y demeurant depuis longues années. Son parrain a été Thomas CAMBOURNE, un Tailleur d'Alpuch, nourrisseur. Sa marraine Claudine BACITRANG, de Coules. Poulhauc qui n'a pas signé de ce requies, en foy de ce. Coules, curé.

Combouze.

Le 26 Août 1760 a été baptisée Jeanne VACCARRESSE, née le 25, fille légitime et naturelle à Jean VACCARRESSE, tisserand et Catherine BONDAT du village de Falachon, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain Ragnoul BONDAT du 1^{er} lieu, Sa marraine Marie VICOROUX de Doullay, paroisse de Camarzac, qui n'ont signé ni par de ce registre, le père absent, en foy de ce.

Le 1^{er} Octobre 1760 et le 16^e jour du mois, a été baptisé Charles RIGHE, né le même jour, fils légitime et naturel à Pierre RIGHE et Marie TEISSÈRE, paysans du village de Sédris dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Charles PASCAL. Sa marraine Marie Anne TEISSÈRE tous deux Sédris qui n'ont signé ni par de ce registre, le père absent, en foy de ce. - Coules, curé.

Le 12^e Novembre 1760 et le 12^e Novembre a été baptisée Toniette PASCAL, née le même jour, fille légitime et naturelle à Charles PASCAL et Toniette AMBERNY, ses père et mère, Bourgeois du village de Falachon, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain Jean ISBERT de Camarzac. Sa marraine Toniette AMBERNY de Falachon, illettré. Le père absent, en foy de ce. - Coules, curé.

- 1761 -

Le 22^e Janvier 1761 a été baptisé par moy curé, surnomé. Marie Anne BOSC née le 21, fille légitime et naturelle au 1^{er} Joseph BOSC et d'avec Toniette AMBERNY, ses père et mère, Bourgeois du village de Bour, de la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le 1^{er} Jean AMBERNY, apicul. Sa marraine d'avec Marie Anne CHANTAC de lieu de Combravie paroisse de Camarzac, surnomé. Le parrain n'a rien de ce interpellé. Le père absent, en foy de ce.

Le 22^e Février 1761 a été baptisé par moy curé, surnomé, un enfant naturel auquel nous avons imposé le nom Pierre, dont le père et mère, fils naturel à Marie GUITARD fille au homme GUITARD dit Violon du lieu d'Alpuelle. Son parrain a été Pierre ALBOISE du lieu de Coccul, paroisse de Camarzac. Sa marraine Agnès VINCENT du lieu de Lacalen qui n'ont signé ni par. Lad. Marie GUITARD accouchée led. jour 22 Février dans la maison de Balthazar CAYROS dit "Vitus", du 1^{er} lieu, en foy de ce. - Coules, curé.

- L'an 1761 et le 29^e jour du mois d'Avril a été baptisé, par moy
sponsive, Marie Anne RIGAC, née le même jour, fille légitime
et naturelle à Antoine RIGAC et Françoise LA PORTE, ses père
et mère, paroisse des villages de Colucilha dans la 1^{re} paroisse.
Son parrain a été Guendal RIGAC, frère à la baptisée. Sa
marraine Marie POUTARY tous deux Colucilha qui requies
de signer, ont été requis. Le père absent, en pay de ce.
Combe, curé.

Bay
de
Pallu

- L'an 1761 et le 5^e jour du mois de May a été baptisé -
Marguerite DORBERGUE, née le même jour, fille légitime et
naturelle à Antoine DORBERGUE et Françoise RIGAC, ses père
et mère, paroisse des villages de Palluac, dans la 1^{re} paroisse. Son
parrain a été Bernard RIGAC de la paroisse de La Tourne, spon-
sive. Sa marraine Marguerite DORBERGUE du village de Quic, spon-
sive. Les deux qui n'ont pas requis. Le père absent, en pay de ce
Rigal. Combe, curé.

Bay
de
Pallu

- Le 15^e May 1761 a été baptisé Tourette SIREN, née le
même jour, fille légitime et naturelle à Laurent SIREN et
Geneviève PAUTARD, ses père et mère, paroisse des villages de Pours.
Son parrain a été Charles-Philippe SIREN d'ud. Pours, spon-
sive. Sa marraine Tourette AUBERNY de Felachaux qui n'a pas requis
de ce interpellés. Le père absent, en pay de ce.
Siren. - Ambrus. Combe, curé.

Murige

- L'an 1761 et le 26^e Juillet a été baptisé par moy, curé,
sponsive Marie-Christine PAUTARD, née le même jour, fille
légitime et naturelle au St Panchalmy PAUTARD, notaire Royal
et de 2^{de} Marie-Anne BADEES, ses père et mère des villages de
Colucilha dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine PAUTARD
sponsive. Sa marraine Marie PAUTARD qui n'a pas requis de ce
interpellés. Le père absent, en pay de ce.
Panchalmy. Combe, curé.

- L'an 1761 et le 10^e jour du mois de Septembre a été baptisé
Pierre VINCENT, né le même jour, fils légitime et naturel à
Antoine VINCENT et Jeanne TEYSSEBRE, ses père et mère, Pours-
parois du village du Nasheduel dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
a été Pierre DIBOLS, du village de Bessiac, paroisse de St Qué-
vère. Sa marraine Tourette BAURES du lieu de La Tourne
qui n'ont pas requis de ce requis, en pay de ce.
Combe, curé.

Murige

- L'an 1761 et le 16^e jour du mois de Novembre a été baptisé
Jean-François, Alexis BONNET, né le même jour précédent, fils légitime
et naturel au St Antoine BONNET et de 2^{de} Marie VAYSSIERE

25^e jour du mois, Bourgeois du village de Paulhat, dans la 1^{re} paroisse
 son parrain a été le Sr Jean - Francois VAYSSIÈRE, fils du Sr
 Jean - Baptiste VAYSSIÈRE, Bourgeois du village de Noumeletta,
 par. de St^e - Genevieve. Sa marraine a été Francoise BONNET,
 veuve de Baptiste, Bourgeois, le père absent, au foyer de ce.
 - Supplémentaire d'acte et repullés fait / Promet Valprieux Coubs, curé.
 au 26^e 9 h^{es} qu'on a mis 1766.

26^e Novembre 1766 a été baptisé Pierre Augustin BONNET ne
 le jour précédent, fils légitime et naturel de Pierre Antoine BONNET
 et de Marie VAYSSIÈRE, 25^e jour du mois, Bourgeois du village de
 Paulhat, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre VAYSSIÈRE
 fils du Sr Jean - Baptiste VAYSSIÈRE, Bourgeois du village de
 Noumeletta, paroisse de St^e - Genevieve, Bourgeois. Sa marraine
 Marie Catherine BONNET, veuve de Baptiste, qui n'a ses signatures
 de ce repullés. Le père absent, au foyer de ce / Valprieux - Coubs, curé.

27^e jour du mois de Novembre 1766, "Samedi - Sei-
 vendis" et ne le Certificat de St^e le premier de Lousac, moy
 curé Bourgeois, ay solennellement conjoint au mariage et en face
 de notre N^{re} Eglise, Antoine GRANIER âgé de 26 ans, ou
 environ, fils légitime et naturel à Francois GRANIER et de Marie
 Catherine LAMBERT, 25^e jour du mois, paysans de La Borie
 d'Andrieux paroisse de Lousac et Thérèse PASCAL âgée d'en-
 viron de 26 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à son
 père PASCAL et Claude SANET, 25^e jour du mois, paysans du
 village de St^e - Genevieve dans la présente paroisse, leur ay d'assistance
 donné la Paroisse d'icelles repullés, au célébrant le Sr - Pense et
 absent de cette formalité. présents et assistés dans cette Paroisse
 le tout en présence de l'Antoine PASCAL, frère de l'épouse, Antoine
 ALBOUSSE, clerc de paroisse, du Sr Jean LA PORTE prêtre du
 village de Calucubres, Bourgeois, de Joseph SABOUS d'icel, Lousac
 et autres qui n'ont pas signatures de ce repullés. L'épouse a signé,
 l'épouse a été ne regardé, au foyer de ce. Quénec, Pascal
 Coubs, curé. Lousac

28^e jour du mois de Novembre 1766, "Samedi - Sei-
 vendis" et ne le Certificat de St^e le premier de Lousac, moy curé.
 Bourgeois, ay solennellement conjoint au mariage, en face de
 notre N^{re} Eglise, le Sr Jean - Pierre COMTE âgé de
 27 ans ou environ, fils légitime et naturel à défunt François
 COMTE et Jeanne MAUREC, 25^e jour du mois des lieux
 et paroisse d'icel. Lousac et Marie SIRVAIN, âgée de 26 ans ou
 environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt Antoine SIRVAIN
 et Jeanne. IRISSE, 25^e jour du mois, paysans quand icelles

du village de Beauvilliers dans la 1^{re} paroisse, leur consentement donne
 la Bénédiction nuptiale, en célébrant la M^{re} Messe. Et absent les
 autres formalités prescrites, et usitées dans notre Diocèse. Le tout
 en présence de noble Jacques de Torret du village de Sore,
 prêtre de Tharoudals, Jean ROUQUAYROL, Henri BOLLIVY,
 Antoine SIBIEL, tous deux. Curés, voviques avec l'époux;
 l'épouse a dit ne savoir de ce requies, non plus que les autres
 parties et voisins, en foy de ce

Notaire Courlaingues, Marcel Pruis
 - L'an 1761 et le 27^e Décembre a été baptisé ^{Combs, une}
 une le 2^e fille légitime et naturelle de M^{re} Bernard RIGAC
 et à Marie VALLADEC, Bourgeoise du village de Gashameil dans
 la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le M^{re} Jacques VALLADEC de
 Poulhes, vovique, le Marquis François RIGAC, veuve et la
 Baptisée qui n'a rien signé de ce requies. Le foy absent.
 en foy de ce. Valade - Combs, une.

- 1762 -

Le 13^e jour de mai de l'année 1762 "saints Jean-Baptiste" un
 Le curé de Carcéjoul, marq, curé vovique,
 ay solennellement contracté au mariage, au foy de notre Diocèse
 de l'Église Parc BATTUT, âgé de 48 ans ou environ, fils
 légitime et naturel à défunt Pierre BATTUT et Torisette JACA-
 BERT, payans quand ils ont été, du village d'Antaricour,
 paroisse de Carcéjoul, d'une part; et Marguerite FRANC
 âgée de 40 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle
 à feu Claude FRANC et Agnès ROLLAND, aussi payans
 du village de Poulhes dans la 1^{re} paroisse, d'autre part;
 leur consentement donne la Bénédiction nuptiale, en célébrant
 la M^{re} Messe. et absent les autres formalités prescrites et usitées
 dans notre Diocèse. Le tout en présence de M^{re} Baillélaury
 PAUTARI, notaire Royal, du village de Calcaudis, le M^{re}
 Jean LAPORTE, vovique, de ce village, vovique avec l'époux
 Antoine et Pierre FRANC, frère et l'épouse, qui requies de
 ce requies, ont dit ne savoir, non plus que l'épouse, en foy
 de ce. Notaire Paulin Laporte Combs, une

- L'an 1762. et le 14^e Janvier, un le curé de Carcéjoul, marq,
 CAUSSÉ, vovique-curé de Graissac, de la dite publication de
 tous les articles de la loi, sans opposition quelcon-
 que ni empêchement, marq curé vovique ay solennellement

Paroisse
de
Faladeux

Paroisse
de
Faladeux

Paroisse
de
Faladeux

Paroisse
de
Faladeux

conjoint en mariage, en face de notre N^{re} Eglise et (1762)
 en présence des témoins nous écrits Jean BORS âgé de 35 ans
 curier, veuf, fils légitime et naturel de défunt Jean BORS et
 Jeanne PICHONNE, pères quand vivaient du lieu et paroisse
 de... Graisses, d'une part, et honnête fille Jeanne FABRE
 âgée de 25 ans de curier, fille aussi légitime et naturelle
 de Antoine FABRE et défunte Marguerite BRIOUDE, aussi
 pères du village de Falachoux sous le p^{re} paroisse, d'aut
 part. Lesdits ont donné la Bénédiction nuptiale, en cela
 devant le N^{re} Eglise et observé les autres formalités prescrites et
 usitées dans le N^{re} Diocèse. Le tout en présence de Pierre BORS
 frère de l'époux, Antoine FABRE, frère de l'épouse, Jean
 BALDIN, François ARRIBAT, sous-signés avec l'époux et autres
 l'épouse, requies de signer a dit les scabris, en foi de ce.
 Baldin. Pierre Arribat. Lods.
 Couls, curé.

Le 14^e jour du mois de Février 1762 a été célébré par
 moy, sous-signé N^{re}, Antoine CAZAL, notaire, fils
 légitime et naturel de Pierre CAZAL et Toniette DAGES, veuf
 et mère du village de Falachoux sous le p^{re} paroisse.
 Son p^{re} a été Antoine FABRE deud. Falachoux, sous-
 signé. La marraine Françoise BOUISSON de Viduchette, paroisse
 de Graisses, qui n'a été signée de ce requies. Le p^{re} absent.
 en foi de ce. Fals. Couls, curé.

Le 16^e Février 1762, le mariage de Jean DAGES de
 Védine avec Toniette ROS du village de Anterrieux, paroisse
 de Cassejoub, a été célébré au dit Cassejoub, en foi de ce.
 Couls, curé.

L'an 1762 et le 27^e jour du mois de Février a été célébré
 par moy sous-signé, une fille de Catherine TEISSÈRE, fille à feu
 Jean TEISSÈRE dit Paphion et Toniette BÉSORRES du village
 de Védine à Casjoub nous avons imposé le nom Toniette, née ce
 même jour au dit village de Védine. Lad. Catherine TEISSÈRE a dit
 et avoué que le p^{re} de la célébré est Jean-Pierre ANBERNY, fils
 de Jean et Marie DONVALLAT, du village de Bours, son p^{re} a été
 Charles DUFFERQUE notaire maréchal du village de Védine, sous-
 signé. La marraine Toniette GUITARD deud. Védine, qui n'a
 été signée de ce requies, en foi de ce.
 Couls, curé.

L'an 1762 et le 28^e Mars a été célébré par moy sous-
 signé, une fille de Catherine CARBONNAT, fille à feu
 et Anne TOUZERY, sa p^{re} et mère, pères du village de Baricis

dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean DAGES de Védine, de la
même paroisse, Marguerite BESOTTES de Brénas fils de St^e Genevieve
qui n'ont pas signé de ce village. Le père absent, en pay de ce
Combe, cens. / Insignifiante obit et sepulture fait
le 24^e mois de Juin an 1462.

Prof
de
Védine

Prof
de
Brénas

- L'an 1462 et le 9^e Mars a été baptisé par moy rousigne Marie
PONS, née le même jour, fille légitime et naturelle a' Galchier
PONS et Toniette DAGES, ses père et mère, Prévosts des villages de
Columbe, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Joseph FABRE
fils a' Jean. De la même Marie DAGES, tous deux, Columbe, qui
n'ont pas signé de ce village. Le père absent, en pay de ce
Combe, cens.

Prof
de
Védine

Prof
de
Parllusé

- L'an 1462 et le 20^e Mars, moy cens, rousigne a' été baptisé
une fille née au village de Védine dans la 1^{re} paroisse, le même
jour, dont le père est Jean CAYREL, garçon des villages de Védine
et de la paroisse, ainsi que la mère l'a absent et dit de nationalité
Védine. Sa mère Antonette GUIFARD, fille a' feu Charles GUIFARD
des villages de Védine, à laquelle son aïeul donne le nom Toniette.
Son parrain a été Pierre GONDAL, garçon marchand des villages de
Brénas. De la même Toniette GUIFARD avec la mère de
ce fils qui n'ont pas signé, ont dit ne savoir en pay de
ce. Combe, cens. / Insignifiante obit et sepulture fait
le 2^e mois de Juin an 1462.

Prof
de
Parllusé

Prof
de
Védine

- L'an 1462 et le 27^e jour de mois de Mars a été baptisé par moy
rousigne Jean PONS né le 26, fils légitime et naturel
a' Antoine PONS et Toniette RINHARD, ses père et mère, Prévosts
des villages de Parllusé dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean
PONS a' quel parrain. De la même Toniette BONHOL des lieux
de la paroisse qui n'ont pas signé de ce village. Le père absent, en pay de ce
Combe, cens.

Prof
de
Védine

Prof
de
Védine

- L'an le 14^e Avril 1462 a été baptisé par moy rousigne
Marie-Anne IYBERT née le même jour, fille légitime et
naturelle a' Antoine IYBERT dit Ramon et Marie CRES
ses père et mère, prévosts des villages de Védine, dans la
1^{re} paroisse. Son parrain a été Claude CAYRON. De la même
Marguerite IYBERT, tous deux, Védine qui n'ont pas signé
ont dit ne savoir. Le père absent, en pay de ce. Combe, cens.

Prof
de
Védine

Prof
de
Védine

- Le 3^e jour de mois de May 1462 a été baptisé Jean-
Antoine DORTERQUE né le même jour, fils légitime et
naturel a' Jean DORTERQUE et Jeanne ALBOUS, ses père
et mère, prévosts des villages de Paschaud, dans la 1^{re} paroisse.
Son parrain a été Jean FABRE, un marchand des villages de
Brénas, paroisse de St^e Genevieve, rousigne. De la même

François ALBORES a été en baptême qui requies de sa part (51) a été ve sçavoir. Le père absent, en foy de ce.

— L'an 1762 et le 30^e jour du mois de May, j'ai été soussigné; ay baptisé un enfant né le jour précédent au village du Bourc, dans la p^{te} paroisse, fils naturel à Guillaume AMBERNAT, fille à Jean AMBERNAT et Marie MONTAGNAT dudit Bourc. Le père n'est venu, nous avons donné le nom de France à cet enfant. Son parrain a été Jean BIRVEN et sa marraine Marguerite BRIGODE, tous dudit village du Bourc qui requies de signes ont dit ve sçavoir, en foy de ce.

Prof du Bourc

— L'an 1762 et le 25^e Juin, moyennant soussigné ay baptisé Jean Antoine FRANC, né le jour précédent, fils légitime et naturel à Antoine FRANC et Marguerite BONDAL, ses père et mère naturels du village de Palluac, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Antoine FRANC, oncle paternel dudit Palluac sa marraine Marguerite CAYRON des p^{tes} lieux qui n'ont pas requis de ce requies. Le père absent, en foy de ce. Prouls, curé.

Prof de Palluac

— Le 26^e jour du mois de Juin 1762 a été baptisé par moyennant soussigné, soussigné Louis CAYRON, né le 25, fils légitime et naturel à Antoine CAYRON et Louise BONDAL, ses père et mère naturels du p^{tes} lieux. Son parrain a été Louis BONDAL, médecin de la paroisse de St Martin, diocèse de Tulle, sa marraine Jeanne BROUZES de Baricis dans la p^{te} paroisse qui n'ont pas requis de ce intitulés. Le père absent présent et a signé, en foy de ce. Cagnon - Coubs, curé.

Prof de Vitteul

— Supplément d'acte d'ic die 12, month 9 bis 1764.
— L'an 1762, et le 1^{er} jour du mois de Juillet, par moyennant soussigné a été baptisé Joseph VACCARASSE, né le jour précédent, fils légitime et naturelle à Jean VACCARASSE et Catherine BONDAL, Mineurs du village de Falachon, dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Joseph BIRON, demeurant à Vitteul. Sa marraine Marguerite CAYRON des p^{tes} lieux qui requies de signes ont dit ve sçavoir. Le père absent, en foy de ce.

Prof de Falachon

— Supplément d'acte et requies fait die 24^e xhe Prouls, curé. 1762.

— Le 9^e Juillet 1762 a été baptisé par moyennant soussigné, soussigné Genevieve BONNIOL née le même jour, fille légitime et naturelle à Antoine BONNIOL et Françoise VIGUIER, tenanciers du village de Vialla dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été François GUITARD, fils à autre François GUITARD dudit Vialla. Sa marraine Anne CAHORS, femme de S^r Roy

Prof des Vialla

arrivé au Parlement d'au. Vidua, rousigné. Le parrain n'a
rien de ce interpellé. Le parrain absent, en foy de ce.

Marianne Calves / Supplément obit et sepul. Coules, cens'.
Le fait die 23 xbris 1762.

Le 19^e Juillet 1762 a été baptisée Marguerite BALITRAN
ne le jour de luy, fille légitime et naturelle à George BALITRAN et
Anne GALIA, mariés au village de Paullee dans la P^{re}
paroisse. Son parrain a été le Sr François LAURENS, marchand
de la ville de Loquille rousigné et le Marsain d'espérance
ALBOUZE épouse de François GACHAC du lieu d'Alpuch,
rousigné. Présent le Sr Joseph VADADIER, avocat au Parlement
François Guillard, du lieu d'Alpuch, en foy de ce.
Marguerite Albouze Valades. Coules, cens'.

Le 24^e Juillet 1762 a été baptisée par un rousigné Marie -
Anne PÉZET, née le jour d'Alpuch, fille légitime et naturelle à Jean
PÉZET et Anne TOURBRY, paroissiens du village de Falachon
dans la P^{re} paroisse. Son parrain a été Jean - François TOURBRY,
le Marsain Marie TOURBRY, fils et veuve d'Alpuch qui
n'a rien de ce interpellé. Le parrain absent, en foy de ce.
Coules, cens'. / Supplément obit et sepulchre fait die 19^e xbris
épousant au 1762.

Le 1^{er} au 1762 et le 8^e jour des mois d'Avril a été baptisée
par un rousigné Jean - Pierre PAUTARD, né le 6 du
même mois, fils légitime et naturel à un Sr Baillatant PAUTARD
notaire Royal et d'Alpuch Marie - Anne BABUET, veuve et mariés
du village de Colcéville dans la P^{re} paroisse. Son parrain
a été le Sr Jean - Pierre PAUTARD étudiant en Théologie
oncle parrain d'au. Colcéville, rousigné. Le Marsain d'au
Marie RENISE, veuve du Sr VADIER, parrain de Vidua,
aussi rousigné. Le parrain absent, en foy de ce.
Pautard. Marie Renise Coules, cens'.

Le 20^e Août 1762 a été baptisée Genevieve RIGAL, née
le même jour, fille légitime et naturelle à Antoine RIGAL
et Claude SAVERI, mariés au lieu de Paullee dans la P^{re}
paroisse. Son parrain a été un Sr Jean RIGAL fils et mariés
de cette paroisse, oncle parrain, mais présente sur le font
par un Sr Joseph VADADIER, avocat d'au. Paullee, rousigné
qui et le Marsain Genevieve IZBERT épouse naturelle
du Sr - de - Vidal qui n'a rien de ce interpellé.
Le parrain absent, en foy de ce. Valades. Coules, cens'.
Supplément obit et sepulchre fait die 11^e Nov. 1762.

Prof.
de
Pédagogie
Paris
7
Paris
Paris
Paris
Paris

Prof.
de
Vieilles

Prof.
de
Falachon

Marié

Marié de Villedieu

Le 1er Février 1763 a été baptisé sous condition, par moy censé, sousigné, Guenivère RIGAL, née le jour d'hier fille légitime et naturelle à Pierre RIGAL dit Popiliou et Marie TÈISSÈRE, ses père et mère, paroissiens du village de Védriennes dans la 1^{re} paroisse - son parrain a été Antoine ALBOUSÉ des lieux de Calherfines, sousigné, sa marraine Anne RIGAL, veuve et la baptisée qui n'a été signée de ce interpellés. Le père absent, en foy de ce. Coules, censé.

Marié de Barudès

Le 5^e May 1763 a été baptisé Catharine RAYNAL, née le même jour, fille légitime et naturelle à Guillaume RAYNAL et Cécille GILIBERT, ses père et mère, paroissiens du village de Barudès dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine FABRE, des lieux de Falachamps, dans la même paroisse, sousigné. Sa marraine Catharine VASSAYE des lieux de Falachamps, paroissiens de Falachamps, sousigné qui n'a été signée de ce requis, le père absent, en foy de ce. Falachamps Coules, censé.

Marié de Paulh

Marié de Falachamps

L'an 1763 et le 3^e jour du mois de Juin a été baptisé par moy censé, sousigné, Jean-François PASCAL, né le jour d'hier, fils légitime et naturel à Charles PASCAL et Geneviève ANBERNY, ses père et mère du village de Falachamps dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean-Pierre PASCAL, frère ou baptisé, sousigné. Sa marraine François CAYROL tous deux de Falachamps, lesquels interpellés de signer ont dit ne s'en souvi, le père absent, en foy de ce. Paulh - Coules, censé.

Marié de Paulh

Marié de Villedieu

L'an 1763 et le 8^e jour du mois de Juin par moy, censé, sousigné a été baptisé Marie Rose GUITARD, née le jour précédent, fille légitime et naturelle à François GUITARD et Marie CAYROL, ses père et mère, paroissiens du village de Villedieu dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine BONHOL, tisserand. Sa marraine Catharine GUITARD, veuve et la baptisée tous deux de Villedieu qui requis de signer ont dit ne s'en souvi. Le père absent, en foy de ce. Coules, censé.

Marié de Calvi

Marié de Barudès

Le 4^e Juillet 1763 a été baptisé par moy, sousigné Jean BIRVEN né le même jour, fils légitime et naturel à Pierre BIRVEN et Marie Anne JOANNI, ses père et mère, paroissiens du village de Barudès dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean-Jacques BIRVEN, frère ou baptisé. Sa marraine François BISSOLS des lieux de Calvi qui n'ont été signés de ce interpellés. Le père absent, en foy de ce. - Supplément obit parodie nuptiales veuve. Coules, censé.

Mariage

- Le 22^e jour du mois de Août, nous cessé de 1763
 la présente paroisse, sous le titre "Saints Germain", au renouvellement
 conjoint au mariage, en face de notre vicar ^{de} Pégise, et fut
 les témoins les nommés Pierre CAZAL, âgé de 43 ans ou environ
 et Catherine ANTRAIQUES, âgé de 40 ans ou environ, tous 2,
 dans le village de Palachamp dans la 1^{re} paroisse, p^r leur sep
 arément donné la bénédiction nuptiale, en présence de ^{de} Pégise
 et absent les autres formalités prescrites et usitées dans notre diocèse
 de tout en présence de Charles DONERQUE, v^{ic}aire messeur de
 Vitraquet et Antoine Albouze, cure de paroisse, et Etienne TOUZE
 R^e dit des Brancie sousigné, de Jean BIRVEN du
 village de Boux, tous de la 1^{re} paroisse, et BIRVEN n'a rien
 signé non plus que les maris de ce mariage, en face de ce.
 Bonnecque Albouze. Touze. Coubl, cure.

Mariage de Pauline

- Le 22^e Septembre 1763 a été baptisé par nous, vicar, sousigné
 que Marie - Jeanne BONNET, née le jour d'aujourd'hui, fille légitime
 et naturelle au Sr Antoine BONNET et damoiselle Marie VAISSIER
 Bourgeois du village de Pauline, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
 a été Jean - Pierre BONNET. Sa marraine Jeanne BONNET,
 frere et sœur a été baptisée. Le parrain a signé, la marraine
 de ce mariage a été ne savoir. Le jour absent en face de ce.
 Coubl, vicar. Phonet.

Mariage de Boux

- Le 21^e jour du mois de Septembre 1763 a été baptisée par nous
 sousigné Catherine LA PORTE, née le jour d'aujourd'hui, fille
 légitime et naturelle a Michel LA PORTE et Marguerite
 CALNELS, ses père et mère, bourgeois du village de Boux, dans
 la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine LA PORTE appelé par
 Manuel d'aujourd'hui. Boux. Sa marraine Catherine CALNELS de Boux
 et d'aujourd'hui qui neque ont été ne savoir. Le jour
 absent, en face de ce.
 Coubl, cure.

Mariage de Calvados

- Le 9^e jour du mois d'Octobre 1763 a été baptisée Anne
 RIGAL, née le 8, fille légitime et naturelle a Antoine RIGAL
 et Françoise LA PORTE, bourgeois du village de Calvados dans la
 1^{re} paroisse. Son parrain a été le Sr Jean LA PORTE, marchand
 oulé a la baptisée, sousigné. Sa marraine Anne LA PORTE
 de Vitraquet, qui n'a rien signé de ce mariage. Le jour
 absent, en face de ce.
 Laporte - Coubl, cure.

- Le 16^e Octobre 1763 a été baptisée par nous sousigné,
 Dorothee, Lydie PAUTARD née le jour d'aujourd'hui, fille légitime
 et naturelle au Sr Barthélémy PAUTARD notaire Royal et
 de sa femme Anne BADEL, ses père et mère du village de

Calcutta, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le S^r Antoine
PAUTARY ou le futur notaire. Le marrain Claude
BOSSONNES du village de La Banque, paroisse de La Chapelle
qui n'a pas signé, et ce requies. Le père absent, en fug de
ce. Pontreuil - Coules, curé.

- L'an 1763 et le 10^e jour du mois de Novembre a été
baptisé par moy curé notaire Jeanne BONNIOL née le 9
fille légitime et naturelle à Antoine BONNIOL et Françoise
VIGUIER sa femme et mère, tisserands du village de Villu
dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Raymond AUBREY
dud. villa. Le marrain Jeanne BREVER du lieu de
Carnéjoub, qui n'a pas signé ont dit ne signer. Le père
absent, en fug de ce. Coules, curé.

- Le 16^e Novembre 1763 est né et le 17 baptisé par moy curé notaire
Générique CARBONNEL, fils naturels et légitimes à
Antoine CARBONNEL et Anne TOUZERY, papiers du village de
Barricé dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean GONDAC
marchand. Le marrain Touillet CARBONNEL, veuve à la baptisé
l'un et l'autre dud. village de Barricé qui n'ont pas signé de ce
interpellés. Le père absent, en fug de ce. Coules, curé.

- Impédiments abolis le 1767.
- Le 26^e Novembre 1763 a été baptisé par moy curé notaire
Anseau VACCARESSA, né le jour d'hier fils légitime et naturel à
Jean VACCARESSA, tisserand et Catherine GONDAC du village de
Faluchoy. Son parrain a été Anseau CAYRON dud. lieu. Le
marrain Touillet TOUZERY du village de La Vieille de la 1^{re} paroisse
laquelle n'a pas signé de ce interpellés. Le parrain a signé.
Le père absent, en fug de ce. Cayron - Coules, curé.

- Le 6^e Décembre 1763 a été baptisé par moy curé notaire
Jean - Guillaume RIGAL né le 3, fils légitime et naturel à
Nois RIGAL et Claude SANGET, sa femme et mère, papiers du
village de Paulhan dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le
S^r Guillaume SANGET du Pas de Vidol, paroisse de Lézards,
notaire. Le marrain Catherine RIGAL dud. Faluchoy qui
n'a pas signé de ce requies. Le père absent, en fug de ce.
Parol - Coules, curé.

Paulhan

Indre
de
Faluchoy

Cayron
de
Faluchoy

Le 20^e jour du mois de Janvier 1764 et vers le même jour, Messieurs
 de nosseigneurs Jeanne PONS, fille légitime et naturelle à
 Antoine PONS et Toniette RICHARD, Prévices des villages de Paulbac
 dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Guillaume RICHARD du lieu
 Paulbac de la Tenure. Sa marraine Jeanne PONS deud. Paulbac qui n'est
 pas venue signer de ces requies. Le pie absent, en fay de ce.

Supplément obit de 25^e années messieurs, Combs, curé.

L'an 1764 et le 29^e Janvier a été célébré dans notre
 curie de Saint Gaudemar âgé de 55 ans ou environ, avec
 en 2^e noces de François CROS, Prévices des villages de Vidines
 dans la 1^{re} paroisse célébré le 28, même de tous les Prévices
 en tel cas requis. Ont assisté à ce mariage outre ses enfants et
 voisins M^{rs} Jean DANCOES 1^{er} fils, vovisigne et Jean, SIRJAIN
 deud. Vidines qui n'ont pas signé de ces requies. Le pie de ce.

Danques.

Combs, curé.

L'an 1764 et le 7^e jour du mois de Février a été célébré par
 nosseigneurs Jeanne CAZAC veuve de G, fille légitime et
 naturelle à Pierre CAZAC et Toniette DAGES, Prévices du village
 de Falachamp dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Guillaume
 RAYMAC de Barvies. Sa marraine Jeanne SANET deud. Falachamp
 qui requis de signer ont dit ne savoir. Le pie absent
 en fay de ce. Combs, curé.

L'an 1764 et le 14^e jour du mois de Février, en conséquence de la
 publication des Banns de futur mariage, faite au prône de la messe
 de paroisse pendant trois semaines consécutives, entre Jean CAYRON
 âgé de 45 ans ou environ, fils légitime et naturel à défunt
 François CAYRON et Toniette RICHARD, Prévices du village de
 Paulbac dans la 1^{re} paroisse d'une part; et Françoise DÉLBOR
 fille aussi légitime et naturelle à défunt Antoine DÉLBOR et
 Jeanne AUBERNY aussi Prévices de 1^{er} lieu et paroisse, deud.
 DÉLBOR âgé de 38 ans ou environ d'autre part. Personne ne
 s'étant offert out. mariage et nous nous n'ayant reconnu
 aucunement quelconque, nous curé nosseigneurs, ay solennellement
 conjoints en mariage deud. Jean CAYRON et deud. Françoise DÉLBOR
 au pres de notre M^{re} Eglise, leur ay ensuite donné la Bénédiction
 nuptiale au célébrant le M^{re} Gasse et obtenu la même
 formalité prescrite et usitée dans ce Diocèse. Le tout en présence
 de M^{rs} Barthélémy PAUTARD, notaire Royal, de M^{rs} Antoine
 PAUTARD, tous du village de Colcende, vovisigne, de M^{rs} Jean

AUBERNY des villages des Bours, de François DOOTBERGUE de Paulha
et autres qui requi des signes ont dit ne savoir. Les autres aussi
requi ont dit ne savoir, au foy de ce.

Paulhad - Paulhad. Combes, curé.

- Le 27^e Février 1764 a été célébré en l'église de Paulha
des Bours des filles mariées entre Michel SIKRAIN dit Hugot
de Paladour et Cécile JAYSSIERE de la lieue et paroisse de Combes,
icelui mariage devant se faire le lendemain 28^e du dit mois
et on a été fait le même jour et -

- Le 15^e Avril 1764 a été baptisé Cécile CAYRON née la
nuit précédente, fille légitime et naturelle à Amans CAYRON et
Louise GONDAL ses père et mère de la lieue. Son parrain a été
Pierre dit Pierre TALBERT du village de Caspue fr^e de St^e-
Genévieve. Sa marraine Cécile VACCARESSO de Parvies dans la
lieue. parrains qui n'a pas signé de ce requi. Le père absent
au foy de ce. Combes, curé / Marguerite obit le 5^e mai 1764.
Pierre Talbert Condorc, vic. / ami 1764.

- Le 8^e jour du mois de May 1764 a été baptisé Guillaume VINCENT
né le même jour, fils légitime et naturel à Antoine VINCENT et
Jeanne TEISSÈRE, Bourgeois du village des Passerelles dans
la lieue paroisse. Son parrain a été Guillaume CAYRON du
village des Bours paroisse de Orléans. Sa marraine Gabriel
VAISSIER du village de La Vaisse, vend. parrain qui n'a
pas signé de ce requi. Le père absent, au foy de ce.

Dangles, fr^e Combes, curé.

- L'an 1764 et le dernier jour du mois de May a été baptisé
Cécile SIKVEN, née le même jour, fille légitime et naturelle
à Laurent SIKVEN et Genevieve PAUTARD mariés des
village des Bours dans la lieue paroisse. Son parrain a été le
St^e Antoine PAUTARD, vovisique. Sa marraine Cécile LAPORTE
dud. Bours qui n'a pas signé de ce requi. Le père
absent, au foy de ce. Paulhad Condorc, vic.

- L'an 1764. et le 10^e jour du mois de Juin, a été baptisé
dans la maison d'Amans CAYRON dit le Contallos de
chef. lieue de Vitec par le St^e Antoine COMBES curé de dud.
paroisse, les cérémonies de son baptême ont été célébrés le 11^e
du dit mois, auquel on a mis le nom de Bernard fils à
Antoine et à Françoise RIGAL mariés du village de Paulha.
Le parrain a été Bernard RIGAL de chef. lieue de La Terrine
et la marraine a été Anne JERONIER du village de Caspue
paroisse de St^e Genévieve qui requi des signes, ont dit ne savoir.
- Inquidités obit Marguerite fille de 25^e / Condorc, vic.
à l'été 1764.

Prof
de
Paulha

Prof
de
Vitec

Prof
de
Passerelles

Prof
de
Bours

Prof
de
Passerelles

- L'an 1764 et le 10^e jour du mois de Juin, a été baptisé (159)
 Jean-Antoine DONNERGUE, fils à Antoine et à Francoise RIGAL
 marais du village de Paulhac. Le parrain a été Antoine VERNIER
 vassier du village de Coufuc, paroisse de St-Jean-de-Marsac. Le
 marrain a été Pierrette St-Jean du village de Cocumont paroisse
 de Camufoin, qui ne s'écrit pas, mais dit ne savoir.
 Vernier
 Coufuc, vic.

- Supplément, obit des 26 & 27 1767.

- Le 29^e Juin 1764 au conseil de la publication de Procès, du
 futur mariage faite dans deux consécutifs et en un jour
 de fête chrétienne au front de la messe de paroisse dans l'église
 d'après et dans celle de St-Jean-Baptiste, ainsi qu'il appert de
 l'actuel de M^{rs} DALBIN curé dudit St-Jean-Baptiste, entre
 Jean-Pierre AGRIFFOUL âgé de 30 ans né au curé, fils
 légitime et naturel à Guillaume AGRIFFOUL et Anne MARTIN
 payans des lieux de Coufuc paroisse de St-Jean-Baptiste
 d'une part; et la demoiselle Cathérine RIGAL âgée de
 28 ans née au curé, fille aussi légitime et naturelle à défunt
 Jean RIGAL et Marguerite GRANDJEAN aussi payans des
 villages de Paulhac dans la paroisse d'autre part; auxquelles
 publications personne ne s'est opposé et nous même n'avons
 reconnu d'empêchement quelconque, moyennant de l'absence
 de l'un des vobis au solennellement contracté au mariage
 en présence de M^{rs} curés, nous écrit, led. Jean-Pierre AGRI-
 FFOUL et ledite Cathérine RIGAL, le consentement réciproque
 que préalablement donne, leur est ensuite donne la bénédic-
 tion nuptiale en célébrant les Sts-Jean et absoute de toutes pri-
 vautés usitées dans le diocèse. Le tout en présence de M^{rs} curés
 M^{rs} curés CORBES curé dudit village de M^{rs} Jean RIGAL aussi
 prêtre, frère à l'épouse. L'époux n'a rien de la l'interpellé
 led. Guillaume RIGAL curé de Coufuc, vassier avec
 de Charles DONNERGUE M^{rs} vassier, à l'autre parents
 n'ont rien signé de ce acte interpellé, en foi de ce.
 Coufuc, curé Raffy - Coufuc, vic.

- L'an 1764 et le 2^e jour du mois de Juillet par un jour, une
 vassier a été baptisé Marie RIGAL, née le jour précédent fille
 légitime et naturelle au St-Benoit RIGAL et Marie VALADIER
 paroisse de St-Jean, paroisse de Coufuc dans le
 St-Jean. Son parrain a été le St-Jacques VALADIER curé
 naturel, du village de Paulhac, même paroisse. Le marrain
 Françoise RIGAL, née à la l'interpellé dudit Coufuc qui n'a
 rien signé de ce requies. Le parrain a signé et le prêtre absent, en
 foi de ce. Valadier - Coufuc, curé.

Bay
 de
 Paulhac

Bay
 de
 Paulhac

- Le 5^e Octobre 1764 a été baptisé par nous sousique, Marie Françoise, Amélie PAUTARD, veuve de Marie-Joie, fille légitime et naturelle au Sr. Bartolédome PAUTARD, notaire Royal et dans celle Marie-Anne BARDUET, sa fille et veuve de ce village de Colucambé, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le Sr. Joseph PAUTARD et Marie PAUTARD, oncle et tante naturelle à sa baptisée qui n'ont pas signé de consentement, le jour absent, en foy de ce.

- Le 6^e Novembre au décliné pour Sr. le Cne de Arcaudal en célébrant de la publication de bans entre Pierre DONNERGUE des Nos-Brunet âgé de 33 ans ou environ, de la 1^{re} paroisse et Marie BASTIDE d'au lieu de Grandval, où le mariage doit être fait vicieusement - Combs, cne.

- L'an 1764 et le 6^e jour du mois de Novembre, en conseil de la publication de bans de mariage faite au prioré de la messe de paroisse pendant deux dimanches et le jour de dimanche dans notre église et dans celle de Cros-de-Nouveau, ainsi qu'appert des certificats de M^{re} COMBIN, cne' de Cros-de-Nouveau, ce jour, entre Jean BASTIDE âgé de 27 ans ou environ, fils légitime et naturel à Pierre BASTIDE et Marguerite MATHIEUX, jureurs au village de Nouvelon-prois d'au. Cros - de - Anzacque, d'une part, et Honette fille Jeanne DAGES, âgé de 30 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt Guillone DAGES et Suzanne SIRVAIN jureurs quand vivaient de ce village de Le'druis, dans la 1^{re} paroisse d'autre part et personne ne s'étant opposé au mariage, ni des uns ni des autres. Cros et nous même n'ayant reconnu empêchement quelconque, mais cne' de la 1^{re} paroisse, sousique, se sont volontairement conjoint en mariage le consentement réciproque préalablement obtenu, led. Jean BASTIDE et led. Jeanne DAGES, en présence de témoins nous écrits, leur ont ensuite obtenu le bans de lecture, respectés en célébrant le dit mariage et observé les autres formalités prescrites et usitées dans notre diocèse. Le tout en présence du Sr. Jean LA PORTE praticien de ce village de Vitraquel, de RICHARD SABBATIER de ce village d'Anzacque, d'Antoine SABBATIER frère paroisse de Roulhac et Marie DONNERGUE tous sousique, et autres qui n'ont pas signé. L'époux et l'épouse requis de signer ont dit ne sçavoir, en foy de ce. La porte - Antoine Sabbatier, Roulhac, Pabbatier Combs, cne'.

Bapt
du
village
de
Colucambé

Bapt
de
Veduin

Paroisse

le 14^e Novembre 1764 a été baptisé par moy cense, rousin. L'61
que Françoise DORNERGUE née le même jour, fille légitime et
Bapt
du naturelle à Jean DORNERGUE et Jeanne ALBOUSE, mariés des
village de Nashemuel dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre
DORNERGUE, frère aîné du baptisé. Sa marraine, Françoise ALBOUSE
mante naturelle qui nequit de signes ont dit ne savoir. Le
père absent, en foy de ce.

l'an 1764 et le 5^e Décembre. par moy, cense rousinque a été
Bapt
de baptisé Nicolas RIGAL, né le même jour, fils légitime et naturel
à Pierre RIGAL et Marie TEYSÈRE, ses père et mère, paroisses
de village de Viduies dans la 1^{re} paroisse. Son parrain et marraine
ont été Jean et Marie RIGAL, frère et sœur du baptisé, qui nequit
de signes ont dit ne savoir. Le père absent, en foy de ce.

l'an 1764 et le 4^e Décembre par moy, cense rousinque a
été baptisé Jeanne PASCAL et né le même jour, fille légitime
et naturelle à Charles PASCAL et Tonette AUBERNY, ses
père et mère du village de Falachoux, dans la 1^{re} paroisse.
Son parrain a été Jean - Pierre PASCAL frère aîné du baptisé.
Sa marraine Jeanne CHYREL d'ud. Falachoux qui n'a pas
signés de ce nequit. Le père absent, en foy de ce.
Supradite obit et requit fait 27^e avril 1761. Coules, cense.
Elis ann 1761.

- 1765 -

l'an 1765 et le 12^e Février "Sextes Fervendis" moy, cense de
l'église paroissiale Notre-Dame de Vitras ay solennellement
confonit en mariage, le consentement réciproque préalablement
donné en présence des témoins sous-écrits, Antoine GOURDON
âgé de 35 ans ou environ, fils légitime et naturel à Jean
GOURDON et Agnès BAPTISTAL du village de Quie paroisse
de St-Jacques et Marie VINCENT âgé de 25 ans ou environ,
fille mari légitime et naturelle à défunt Pierre VINCENT et
Agnès TEYSÈRE, ses père et mère du village de Nashemuel
dans la 1^{re} paroisse, ay ensuite célébré la 1^{re} Messe et tous les
autres la Bénédiction nuptiale et observé les autres formalités
et cérémonie requises dans la 1^{re} paroisse. Les bans ont été pu-
bliés dans notre église et dans celle de St-Jacques, ainsi que
m^{re} DORNERGUE, cense d'ud. St-Jacques l'ay certifié
pendant les trois dimanches derniers sans que personne se

soit opposé à la publication dudit. Mais et n'ayant rien plus
 reconnu empêchement quelconque, led. mariage a été célébré
 en présence des hommes IMBERT, BAPTISTAT, CAYRON tous
 habitants dudit village de Quis, vassiers, Pierre PERET du
 village de Boissombresse paroisse de Cassagnon, et autres
 qui après de signer ont dit ne savoir. Cof. GOURGON et
 VINCENT, mariés aussi requis de signer ont dit ne savoir,
 en fay de ce. Imbert - Baptistat - Cairon, Cof. une.

— L'an 1765 et le 12^e jour du mois de Février, en conséquence
 de la publication d'un bans des futures mariages entre le Sr
 Jean RAYNAL âgé de 30 ans de environs, fils légitime et
 naturel au Sr Antoine RAYNAL et défunte Catherine BONNET
 sa fille et mère des lieux de Liemouton paroisse de Séverac-Ne-
 olène, d'une part et d'autre Marie CHORS âgée de 25 ans de
 environs, fille aussi légitime et naturelle à défunt Sr Ragnoul
 CHORS et Tourette CHYREL, sa fille et mère, Bourgeois de
 vassiers des villages de la Vialle, dans le Pd paroisse d'autre
 part; à cette publication faite dans notre église et dans celle
 dudit Séverac le 10 des courants jours de Dimanche, ainsi
 que par LE BRETEL, prêtre - curé de Séverac, nous l'a assuré
 que son certificat et la dispense de cette dispense sans être
 insinuée et contrôlée, obtenue de Sr l'archevêque de Rodéz,
 qui demeure ici attaché; personne ne s'étant opposé audit
 mariage et n'ayant été reconnu empêchement quelconque
 de fait ou d'autre, le époux et ses proches parents dudit
 futurs époux et épouse y consentus, nous présentés et vicaires de
 l'église paroissiale dudit. Villars se solennellement conjoints
 au mariage dudit. Jean RAYNAL et led. Marie CHORS
 leur se présente devant la benédiction nuptiale, au célébrant
 le Sr - Mame et observé les autres formalités prescrites et usitées
 dans le Pd - Diocèse, le tout en présence des Sr Jacques LE-
 BRETEL du lieu de Liemouton, du Sr Joseph JOANI
 du Sr Jean DELMAS, tous de la Vialle, du Sr COLRAT de
 du Récurade paroisse de Charvies, vassiers, Pierre CHYREL
 oncle de l'épouse, Pierre CHORS, frère de led. épouse qui
 a ont ses signes de ce interpellés. L'époux a signé et
 l'épouse de ce requis a dit ne savoir, en fay de ce.

Ragnoul Lehujeul - Coadj
 Delmas, Colrat Dangles fils, vic.

Bans
 de
 Poulha
 Prof
 de
 Colvins
 Prof
 de
 Poulha
 Mariage
 de
 Poulha

- L'on 1765 et le 24^e jour du mois de Mars, par (163)
 moy. une noisique a été baptisé Marie FRANC, née le 23,
 fils légitime et naturel à Antoine FRANC et Marguerite
 GONDAL, payans du village de Paulhac dans la p^{te} paroisse
 Paulhac son parrain a été Salques RIGAL dud. Paulhac, noisique.
 - La maraime Jeanne FRANC, veuve a été baptisé que n'a
 auc signés de ce requise. Le p^{re} absent, en pay de ce.

- Le 15^e Avid 1765 a été baptisé Jeanne PONS, née le
 même jour, fille légitime et naturelle à Melchior PONS et
 Tourette DAGES, Massis du village de Colcubus dans la
 p^{te} paroisse. Son parrain a été PONS frere a été baptisé
 - La maraime Jeanne PONS de Paulhac qui ne pouvant sig
 lia sig émis, en pay de ce.

- L'on 1765 et le 1^e May, par moy noisique a été
 baptisé Catherine SIRVEN, née le 3, fille légitime et natu-
 relle à Michel SIRVEN et Cécille VAYSSIÈRE, 23 p^{re} et veuve
 payans du village de Falachoux dans la p^{te} paroisse. Son
 parrain a été Etienne VAYSSIÈRE du lieu de Cantoni et
 sa maraime Catherine SIRVEN dud. Falachoux, qui n'a
 auc signés de ce requise. Le parrain a signé.

- Le 21^e jour du mois de Mai 1765, en conséq^{ce} de la
 publication de 3 bans de futur mariage, faite pendant 3
 semaines consécutifs au p^{re} de la messe de paroisse dans
 notre église et dans celle de St^e Genevieve, ainsi qu'appert
 du catifical de N^{re} le curé dud. St^e Genevieve, entre le
 1^{er} Guillaume DEVÈZE âgé de 23 ans ou environ, fils
 légitime et naturel à deffunt St^e Guillaume DEVÈZE et deff^{te}
 Française ICHER DE LABARTHE, Bourgeois habitant
 au village de Noumeubré paroisse de St^e Genevieve, d'une
 part et l'honnête fille demoiselle Marie VALADIER âgé
 de 22 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à deffunt
 2^{es} Quirion VALADIER et deff^{te} Marguerite DESMONS,
 veuve Bourgeois du village de Gouzelles paroisse de La
 Terrasse, veuve habitant depuis longues années au village
 de Paulhac, dans notre paroisse, d'autre part; et personne
 ne s'étant opposé susd. publications et notes. Meins n'ayant
 reconu empêchement quelconque, moy curé dud. v^{re} vic
 noisique ay sol^{le}lement confoné au mariage, en présence
 de témoins ay apr^{es} només le consentement réciproque
 donné led. St^e Guillaume DEVÈZE et led. deff^{te} Marie

VALLADIER leur ay assisté donne' la Bénédiction nuptiale en
célébrant la 1^{re} messe et observe' les autres formalités usitées
dans le 1^{er} Diocèse. Le tout en présence de M^{rs} Julien CARCA-
NAQUES, notaire Royal de la Paroisse d'Ordiacq, du 1^{er} Jean
CONSTANS de la paroisse de St^e-Genevieve, du
S^r Ignace ICHER S^r DE LABARTHE du village de
Civac, du 1^{er} Jean CALDAGUES du lieu de Cantoin et
autres voisins avec l'epoux et l'epouse, en foy de ce.

Daveze Valladier Dougls, prie, n.c.

Carcassonne Labarthe - Constans Caldaques.

Valladier Daveze Combs, curé

Le 14^{me} 1765 et le 12^{me} Jours; la publication de 3 Banns du
futur mariage d'icelle faite pendant 2 Benesches et une
fete chonée au frons de la messe de paroisse dans notre
eglise et celle de Combes et come appert des certificats
du S^r Curé d'icel. Combes, entre Jean VAYSSIERE age
de 35 ans ou environ fils légitime et naturel a' Etienne
VAYSSIERE et defunte Jeanne VENZAC, sa pie et mere
paysans du village de la Banalerie, paroisse d'icel. Combes.
Jours d'une part et honnête fille, Catherine PASCAL age
de 26 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle a'
defunt Pierre PASCAL et Claude SANET, sa pie et mere
aussi paysans du village de Verdun, dans le 1^{er}-paroisse
d'icelle part; personne ne s'estant oppose' au d. publication
et nous-meme n'ayant recu aucun empêchement quelconque
niy curé d'icel. Vntes ay solennellement contracté en mariage,
le consentement réciproque préalablement donne' en presence
des témoins sous écrit led. Jean VAYSSIERE et led.
Catherine PASCAL au face de notre 1^{re} Eglise, leur ay
assisté donne' la Bénédiction nuptiale, en disant la 1^{re}
1^{re} messe observe' les autres formalités prescrites et usitées
dans le 1^{er} Diocèse; le tout en présence des M^{rs} Antoine BAURET
Bougeois du village de St^e-Barthelemy Sorlatz, du 1^{er} Jean
AGRIFFOUL, Jean VAYSSIERE du village de la Banalerie
Notre paroisse d'icel. Combes, voisins avec l'epoux et
l'epouse a cel ne sçavoir de ce requise. Présent aussi quelques
CARRER d'icel la Banalerie quasi voisins, en foy de ce.

Jean Vayssiere Combes, curé Dougls Jean Vayssiere.

Combes, curé Calmel aguffoul.

Paul
de
Vedre

Paul
de
Bon

Paul
de
Pala

Paul
de
Pault

Paul
de
Vedre

Le 23^e jour du mois de Juin 1765 a été baptisé Jean LAGE
Marie DAGES ne le 12, fils légitime et naturel à Jean DAGES
et Toniette CROS, ses père et mère du village de Védrie dans la
1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean SIRVAIN deud. Védrie. Sa
marraine Marie PESTRE de la lieue et paroisse de La Colme qui
requis de signer ont dit ne sçavoir, le père absent, en foy de ce.
Combs, curé.

Le 22^e Juin 1765 a été baptisé par moy, curé, sousigné,
Marie - Rose BOSC, née le même jour, fille légitime et naturelle
de St Joseph BOSC et de sa femme Toniette ANBERNY, Bourgeois de
village de Bours dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le St
Raphael ANBERNY deud. Bours, sousigné. Sa marraine
Marie RAYNALDY de la 1^{re} lieue qui n'a sçeu signer de ce inter-
pellé. Le père absent, en foy de ce.
Ambleny Combs, curé.

Le 7^e Juillet 1765 a été baptisé Jean PÉZET, né le 6, fils
légitime et naturel à Pierre PÉZET et Anne TOUZERY, propres
de village de Falachonp, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain
Jean TOUZERY deud. Falachonp. Sa marraine Héliane PÉZET
de village de Bouges, paroisse d'Alpuch qui n'ont sçeu
signer de ce interpellés. Le père absent, en foy de ce.
Combs, curé.

Le 22^e Juillet 1765 au village de Parthac dans la 1^{re}
paroisse et ne un enfant et par le danger de mort a été
baptisé par moy, vicaire sousigné et le lendemain a été
porté à l'église et moy deud. vicaire sousigné luy ay
fait les cérémonies et prières accoutumées auquel j'ay donné
le nom Antoine, fils à François DELBOR venant de Jean
CAYRON deud. Parthac et dont le père n'est pas encore
manifestement connu. Son parrain a été Antoine FRANC et
sa marraine Toniette SIRVAIN, fille à feu Antoine et Héliane
RAYNALDY tous deud. Parthac qui requis de signer, ont
dit ne sçavoir, en foy de ce.
Danglo, v. c.

Le 24 Juillet 1765 ay délégué un certifficat de la justice
Nou des Bours entre Pierre DELBOR deud. Contrition de Védrie
et Marie - Anne PUECH de village
d'Anverriers paroisse de Védrie et (dit au) mairé, le 30
deud. mois.

Le 21^e Août 1765 "Sembis Sewardais" a été célébré dans
notre église le mariage entre Guillaume PORTIER de la lieue et
paroisse de St-Jacques âgé de 28 ans ou environ et Anne.

trois neufs en célébrant le 2^e Mars et absent le 14 et
autres formalités observées dans notre paroisse. Le tout en présence
de Jean PLANQUE curé, gendarme à l'époux de Jacques
dud. Orlinquet, vicaire, de M. Antoine BONNET de
Poulluc, de M. Antoine RIGAL fils à Jeanne de Washen-
met, vicaire, de Jean CAYRES de la ville que et les mariés
requi de ce requi ont dit ne savoir, parents, amis, lieux
parents et voisins, en foy de ce.

Plaque. Canal Nigal Couls, curé
- Le 14^e 8^e 1765 a été célébré en cathédrale de la publication
des Banns de mariage entre Antoine PASCAL de Jéhu,
père dans la 1^{re} paroisse et Françoise MESTRE de la ville et
paroisse de Locahen et le 15 le mariage a été célébré
dans l'église de la ville de Locahen, en foy de ce
Coulb, curé.

- Le 20^e octobre 1765 a été l'opposé par moy curé, vicaire
que Charles SIRVAIN, né le même jour, fils légitime et
naturel à Pierre SIRVAIN et Marie Anne JOANNY, 23^e jour
et mère, paroisse de l'abbaye des Barrières dans la 1^{re}
paroisse. Son parrain a été Charles, Philippe SIRVAIN de
l'abbaye de Bourc, vicaire. La marraine Catherine AOT-
BERNY de la ville de Bourc dans la 1^{re} paroisse, La marraine
interpellée de ce requi a dit ne savoir. Le jour absent, en
foy de ce Sirvaiv Couls, curé.

- Reprodicils obit et rapelle fait die 8^e janvier 1765
- Le 11^e Novembre 1765 a été l'opposé par moy curé,
vicaire, Jeanne FABRE née le 10, fille légitime
et naturelle à Antoine FABRE et Jeanne JOANNY, 23^e jour
et mère, paroisse de l'abbaye de Faluchoux dans la 1^{re}
paroisse. Son parrain a été Antoine JOANNY de la ville de
Faluchoux paroisse de Jéhu, vicaire. La marraine Jeanne
FABRE de la ville et paroisse de Craissac qui se'a requi
de ce requi. Le jour absent, en foy de ce.

- Reprodicils obit / R. Saneit Couls, curé.
10^e post l'opposé die.

L'an 1765 et le 13^e jour du mois de Janvier a été baptisé
 Jean DOUVERGUE, né le 22 fille légitime et naturelle à
 Antoine DOUVERGUE et Marie BÉSOUBES, paysans, du village
 du village de la paroisse. Son parrain a été le P^r Jean
 DOUVERGUE Médecin au Diocèse. Sa marraine Tourette
 DOUVERGUE frue et saure tous deux. Villed. Le parrain a signé
 et la marraine de ce registre a dit ne savoir. Ce jour absent
 enfor de co. Jean. Bapt. Douvergue Doules, n.c.

Le 28^e Janvier 1766 a été célébré le mariage entre le P^r Jo-
 anny du village de la paroisse et de la Françoise
 VAISSIER de la paroisse de P^r Genesvère, come il est usé que
 plus à plain du registre de l'église paroissiale d'ud. P^r - que-
 nère.

L'an 1766 et le 5^e jour du mois de Février après avoir reçu
 le mutual consentement du P^r Guillaume. SANET, fils légitime
 et naturel d'Antoine et Geneviève IMBERT mariés au village
 du Nos. de Vidal, par de Séverac d'une part; et de la Jeanne
 BOSE fille légitime du P^r Etienne et de la Jeanne-Thérèse
 BALDIT, bourgeois du village de Lavoyne, paroisse de Vitée
 d'autre part. Les deux d'iceluy mariage ayant d'abord présenté
 pendant trois différents jours les documents consécutivement
 sans qu'il ait eu d'opposition et quel soit venu à notre com-
 mence. aucun empêchement, nous soussignés prêtres curés de la
 paroisse de Séverac du consentement de M^r Antoine COUBES
 curé de Vitée, les nous solennellement conjoints au mariage dans
 la Chapelle d'ud. Lavoyne et de suite leur avons donné le Béné-
 dictin nuptial, en présence de M^r Jean DANIELS, vicaire
 d'ud. Vitée, de M^r Joseph VALADIER avocat au Parlement
 habitant au village de Paullac paroisse d'ud. Vitée et de deux
 autres parents de l'un ou de l'autre. de M^r Pierre VAUSSIER
 notaire Royal de P^r Genesvère du P^r Laurent SIVARD
 habitant au Château de Séverac, soussignés avec nous et
 lesd. mariés de ce requis

Sanet Bose Bose, prêtre, Bose. Prêtre
 Vaissier Suvind Lejeal, prêtre-curé.
 Jeanne. Jeanne-Thérèse Baldit. Doules, n.c.

Préf
 de
 Paullac
 Prêtre curé
 vicaire
 et
 notaire

- L'ann 1766 et le 25^e jour du mois de Fevri a été par ¹⁷⁶⁴ un^e courroie, l'epouse Antoine PONS ne le même jour, fil ^{legit} -
de Poulles du village de Poulles dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
Antoine PASCAL deud. Poulles. Sa maraie Geneve NINHARD
du lieu et paroisse de la paroisse qui n'ont que signé de ce
interpellés. Le p^{re} absent, en fuy de ce. Coules, une!

- Le 13^e jour du mois de May 1766, au conseil de la justice
de 3 Bours de mariage faite au pres de la Dame de paroisse
pendant 3 dimanches consecutifs entre le 8^e Jean-Pierre AYBERN
N^y fils legitime et naturel de deudant M^r Jean AYBERN et
Marie Monviallet, ses p^{re} et mere Bourgeois du village de Bours
dans notre paroisse, d'un cost et Catherine TEISSEBRE, fille
avni legitime et naturelle a son Jean TEISSEBRE et Toniette
BEZONBES, sa p^{re} et mere, bourgeois du village de Viehins
de la même paroisse, d'autre cost; et personne ne s'est offert
auc. mariage et nous même n'ayant reconnu aucunement
quelconque, May p^{re} et vicarie courroie, ay renouvellement
confait au mariage, le consentement réciproque préalable-
ment donne, en présence des voisins nous sent, leal. 8^e
Jean Pierre AYBERN âgé de 23 ans ou environ, et leal.
Catherine TEISSEBRE âgé de 29 ans ou environ, leur ay
avni donc la benediction nuptiale, au célébrant le
1^{er} - Dame et absent les autres formalités requises et usites
dans notre Paroisse. Le tout, en présence de M^r Raymond
AYBERN frere ayne de l'epouse, d'Antoine FABRE curé
jamais de l'epouse, Jean FABRE du village de Braicee,
courroie avec l'epouse, Pierre CHYRON du village de Viehins
dans la 1^{re} paroisse et autres leurs parents qui n'ont que signé
et l'epouse avni ont dit ne sçavoir, en fuy de ce

Antoine Ayberne Antoine Ayberne Felie, Felie, Dougle, vic
- Le 29^e jour du mois de May 1766, jour de la Fete - Pierre
a été l'epouse par un^e courroie Jean CHAZAC ne le
même jour, fil legitime et naturel a Pierre CHAZAC et Catha-
rine ANTRAIGES du village de Falachoux, dans la
1^{re} paroisse. Son parrain a été Jean CHAZAC oncle naturel
deud. Falachoux. Sa maraie Toniette SIRVAN du
village de Bours son de leal. paroisse qui n'ont que signé
de ce interpellés. Le p^{re} absent, en fuy de ce. Coules, une!

- Le 1^{er} au 1766 et le 3^e jour du mois de Juin en cong^{re} de la
 publication de trois Banns du futur mariage faite au
 paroisse de la paroisse de paroisse pendant deux Banns des
 concubins et le jour de la Fils - Dieu dans notre église entre
 Jacques RIGAL âgé de 60 ans ou environ, fils légitime
 et naturel à défunt Antoine RIGAL et Marie ROCHER
 paroisse de paroisse du village de Paullee dans la 1^{re}
 paroisse, d'une part, et Françoise DELBOR âgée aussi de
 60 ans ou environ, fille aussi légitime et naturelle à défunt
 Antoine DELBOR et Jeanne AUBERNY de 1^{re} lieu d'hab^{it}
 fait et personne ne s'est opposé auod. publications et nous
 même nous avons reconnu cette empêchement que celui de
 l'affinité au 2^e degré de laquelle affinité leg^{it}. RIGAL
 et DELBOR ont obtenu des pères au Cours de Rome, lesquels
 a été dûment fulminés par sentence de un^e de vicaires
 de Ch^{er} vicaires général et official de Metz l'évêque de
 Rod^e, et qui demeure attaché au 1^{er} Registre, nous ont
 de la mesd. paroisse, et solennellement contracté le mariage
 leg^{it}. Jacques RIGAL et Françoise DELBOR, le consentement
 réciproque préalablement donné, en présence de témoins
 nous écrits, leur ont ensuite donné la benédiction nuptiale
 au célébrer la 1^{re} - Dame et observé les autres formalités
 prescrites et usitées dans la 1^{re} Paroisse, le tout, en présence
 de M^{rs} Jean - Pierre PAUTARD, un^e Pierre SALADIER
 frère de la 1^{re} paroisse, vicaire avec l'époux, Jean - Guilla
 me CAYRON fils à feu Bartholomée CAYRON de 1^{er} lieu,
 et Antoine SILVAIN de village de Védins qui ont l'époux
 n'ont eu refus, au fuy de ce. // Jacques Rigal.

Bapt
de
Védins

Bapt
de
Védins

Bapt
de
Védins

Bapt
de
Védins

- Le 14^e Juillet 1766 a été baptisé par nous avec son
 mère Agnès VINCENT, née le jour précédent, fille légitime
 et naturelle à Antoine VINCENT et Jeanne TEISSIERE
 bourgeois des village de Neslemer, dans la 1^{re} - paroisse.
 Son parrain a été Antoine GOURDON de village de
 Quie paroisse de St^e - Genevieve. Sa marraine Agnès
 VINCENT de lieu de Lacadon qui n'ont eu refus de ce
 chapel^l. Le p^{re} absent, au fuy de ce. Coules, curé.

Bapt
de
Védins

Bapt
de
Védins

- Supplément obit 3^e jour précédent.
 - Le 6^e jour du mois d'Avril 1766 a été baptisé toi-
 nette PASCAL, née le jour d'hier, fille légitime et naturelle
 à Antoine PASCAL et Françoise NESTRE, sa p^{re} et mère,
 paroisse du village de Védins dans la 1^{re} paroisse - bon parrain

Prof
de
Sédunis

a été Charles PASCAL, oncle paternel de M. Sédunis. Le 27
mariage Tonette TEYSSÈRE épouse naturelle, du lieu de
Lacaden qui n'ont pas signé de ce mariage. Le père absent, en
fait de ce. Doubs, fils et vic.

Prof
de
Villedu

Le 16^e Septembre 1766 par moy. curé, sousigné, a été
l'opposé Marie Jeanne BONNIOL née le même jour, fille légit.
Mina et naturelle à Antoine BONNIOL et Françoise VIGUIER
tineurs du village de Viella dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé
parois Antoine BONNIOL. Sa marraine Marie BONNIOL
fais de son deul Viella qui requis de signer ont dit ne
revenir, en fait de ce. Doubs, curé

Prof
de
Sédunis

Le 28^e Septembre 1766 a été l'opposé Joseph DELBOR, né
le même jour, fils légitime et naturel à Pierre DELBOR
et Marie PUECH, sa mère et mère, paroissien du village de
Sédunis dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Joseph
PUECH du lieu et paroisse de Jusas. Sa marraine Françoise
CROS d'ud. Sédunis, illettré, qui par conséquent n'ont
pas signé. Le père absent, en fait de ce. Doubs, curé

Prof
de
Collecville

Le 12^e jour du mois de Octobre 1766 par moy. curé
sousigné a été l'opposé Charles, Denis, Eustache
PAUTARD né le même jour, fils légitime et naturel au
S^r Baucelleme PAUTARD, notaire Royal et deul Marie
Anne BADEUET, sa mère et mère, du village de Collecville
dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été le S^r Antoine
PAUTARD oncle paternel d'ud. Collecville, sousigné, sa
marraine Anne COUBOURNAL du lieu de La Verrière
qui n'a pas signé de ce mariage, en fait de ce.
Pautard. Doubs, curé

Prof
de
Mandis

Le 21^e et le 22^e jour du mois de Octobre par moy
curé, sousigné a été l'opposé Marie RAYNAL née le
21, fille légitime et naturelle à Guillaume RAYNAL et
Cécille GILIBERT, sa mère et mère, paroissien du village de,
Boaneries, dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Pierre
CAZAL de Falachamp, même paroisse. Sa marraine Catherine
GASTAL du village de Liozel, paroisse de Courbionet, qui
requis de signer n'ont dit ne savoir. Le fiancé a signé.
Le père absent, en fait de ce. Cazal. Doubs, curé.

Le 23^e plus 1762.
Le 2^e jour du mois de Décembre 1766, par moy curé
sousigné a été l'opposé Jeanne FABRE, née le 1^{er} jour
d'ud, fille légitime et naturelle à Antoine FABRE et

Jeanne SANET, sa pié et mèrè, paysans du village de Gala-
chours dans la p^{te} paroisse. Son pèrè a été Jean BORS
le bien de Grinse. Sa marriane a été Jeanne BOSC du
village de Mar. de Vidal paroisse de Sèrre, rousigné.
Le pié absent, en foy de ce.

Bors. Bosc Coules, curé.

- Le 18^e Décembre 1766 a été baptisé Pierre Casimir
JOANY, né le jour d'hier, fils légitime et naturel au S^r
Joseph JOANY et de sa femme Françoise VAISSIER sa pié et mèrè
bourgeois du village du viella dans la p^{te} paroisse. Son
pèrè a été un Pèrè VAISSIER, Docteur en Théologie
et prêtre-curé de Grinse, rousigné. Sa marriane Margue-
rite VAISSIER épouse naturelle du bien de S^r - Genevieve
aussi rousigné. Le pié absent, en foy de ce.

Valadieu vicari. Vaissier p^{re}. Prayssié.
Coules, curé. Joany.

- Supplément obit du 27^e X^{bris} également an 1766.

- Le 14^e Décembre 1766, par moy curé rousigné a été
baptisé Raymond CARBONNEL, né le même jour, fils légi-
time et naturel à Antoine CARBONNEL et Anne TOUZÉ-
RY, sa pié et mèrè, paysans du village de Banicé dans la
p^{te} paroisse. Son pèrè a été Raymond BONDAL de p^{te}
lieu. Sa marriane Marguerite TOUZÉRY, épouse natu-
relle de lui. Les Banicé qui n'ont pas signé de ce mariage
sont, en foy de ce

Coules, curé.

- 1767 -

- L'an 1767 et le 27^e jour du mois de Janvier en conseil
de la publication de trois bans du futur mariage, fait
au p^{re} de la messe de paroisse pendant trois dimanches
consécutifs entre Charles SIRVAIN fils légitime et
naturel à Jacques SIRVAIN et de sa femme Gabrielle AUBERNY
sa pié et mèrè laboureurs du village de Bony dans la p^{te}
paroisse, et de sa femme Antonette DELMAS fille aussi légitime
et naturelle à Jean DELMAS et de sa femme Jeanne VACADE
cabaretier du village du viella, même paroisse, d'ont je n'ai
et personne ne s'étant opposé auxd. publications et non-
moins n'ayant recouru aucunement quelconque, moy,
vicari de lad. paroisse de Vilas, rousigné au lendemain.

Bap
de
vidéme

Bap
de
vidéme

Bap
de
vidéme

man conjoint au mariage legl. SIRVAIN et DECAS, ¹⁷⁶⁷ l'un et l'autre d'environ 30 ans, se consentant réciproque
 mutuellement donne, en face de notre M^{re} Eglise avec
 présence des Notaires, nous écrits leur au ensuite donne la
 Paroisse de Védurins au célébrant la M^{re} Paroisse et observe les
 autres formalités prescrites et usitées dans le P. Diocèse. Le
 tout en présence de M^{rs} Barthélémy PAUTARD notaire
 Royal du village de Coluciches, dans la P^{re} Paroisse de
 Laurens SIRVAIN frère et l'époux, de Pierre SIRVAIN du
 village de Baricis, de Jeanne HÉREY de la Paroisse de
 Jérisse - Bédier, tous témoins, avec l'époux et autres parents
 qui requies de signer, de même que l'épouse ont dit ne
 savoir, en face de ce.

P. Sirven. Pauland Juvay D. Narcon
Albouze, prie, vic.

- Le 1^{er} jour du mois de Janvier 1767 par nous curé sousigné a été baptisé Marie DAGES née le
 jour de l'Ascension, fille légitime et naturelle à Jean DAGES et
 Toulette CROS, ses père et mère, habitans du village de
 Védurins dans la P^{re} Paroisse. Son parrain a été Pierre CAYRON
 fils à Claude CAYRON dit Jéje, de maraîche Marie DAGES
 fille à Jean Marie DAGES, tous deux Védurins qui requies de signer
 ont dit ne savoir. Le père absent, en face de ce.

- Le 5^e jour du mois de Février 1767 par nous curé sousigné
 a été baptisé Alexis RIGAC, né le même jour, fils légitime
 et naturel à Pierre RIGAC et Marie TÈSSEIRE ses père et
 mère, payzan du village de Védurins dans la P^{re} Paroisse.
 Son parrain a été Pierre RIGAC frère au baptisé. Sa marraine
 Hélène TÈSSEIRE, tante naturelle tous deux Védurins.
 qui n'ont pas signé de ce village, en face de ce.
 - Ex adverso faite nominatim Coubs, curé.
 et baptisés, obit die 2^e mensis Mai, episcopi anni 1767.

- Le 27^e jour du mois de Février 1767 a été baptisé Jean Pierre
 BALITRAND, né le jour précédent, fils légitime et naturel à George
 BALITRAND, maron et Anne GAICHAC du village de Paulhac
 dans la P^{re} Paroisse. Son parrain a été Pierre FRAYC. Sa marraine
 est Claude BALITRAND tous deux Paulhac qui n'ont pas
 signé de ce village. Le père absent, en face de ce.

Albouze, prie et vic.

- Le 28^e Mars 1767 a été baptisé Cyprien, Alexis BONNET
 né le même jour, fils légitime et naturel à M^{rs} Antoine BONNET

Prof de Paulhac
Paulhac
- au décès de Marie VAISSIÈRE, 25 ans et veuve, Bourgeoise du village de Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Jean-Pierre BONNET. La mariée Françoise BONNET fille et veuve au décès. Le père absent, le fiancé n'a pas signé de ce requis, la mariée a signé.
Combe, curé. Françoise Bonnet.

Prof de Paulhac
- Le 2^e jour du mois d'Avril 1767, sous le bon plaisir de M. le curé de St-Jean-Baptiste a été baptisé Raugerand AUBERNY au lieu de St-Jean, fils légitime et naturel de M. Jean-Pierre AUBERNY et Catherine TEISSÈDRE de présent mariés au lieu de St-Jean-Baptiste. Son fiancé a été Raugerand AUBERNY de Bois, La mariée Constance BESOOT BES de Vézins, lors de la 1^{re} paroisse. La mariée n'a pas signé de ce requis, le fiancé a signé, le père absent, au lieu de ce.
Auberville - Combe, curé.

Prof de Paulhac
- Le 13^e jour du mois d'Avril 1767 a été baptisé par moy sousigné, Marguerite RIGAL, née le même jour, fille légitime et naturelle de Jacques RIGAL et Françoise DELBON, paroissiens du village de Paulhac dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Joseph DELBON, sousigné. La mariée Marguerite DELBON lors du lieu de Vézins, qui n'a pas signé de ce requis, le père absent, au lieu de ce.
Delbon - Combe, curé.

Prof de Bois
- L'an 1767 et le 28^e jour du mois d'Avril a été baptisé par moy, curé, sousigné, Michel LA PORTE, né le jour précédent, fils légitime et naturel de Michel LA PORTE et Marguerite CHATEL, paroissiens du village de Bois dans la présente paroisse. Son fiancé a été Pierre BRICHÉ de St-Jean et Alpeck, sousigné. La mariée Cécile LA PORTE lors du lieu de Bois, qui n'a pas signé de ce requis, le père absent, au lieu de ce.
Foucault - Combe, curé.

Prof de Bois
- L'an 1767 et le 15^e jour du mois de Juin par moy curé sousigné a été baptisé Marie SIRVAIN, née le 10, fille légitime et naturelle de Laurent SIRVAIN et Geneviève PAUTARD 25 ans et veuve, paroissiens du village de Bois dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Antoine AUBERNY du village de Vézins, qui devant soldat dans le Régiment de Champagne a été libéré invalides. La mariée Marie PAUTARD du village de (del) Lasserat, paroissiens de Charny qui ont dû se représenter de ce requis, le père absent, au lieu de ce.
Combe, curé.

calendrier du village de Villa dans la 1^{re} paroisse. Son
parrain a été Jean DELMAS chapelain de Villa.
Sa marraine Geneviève PAUTARD du village de Bour, même
paroisse qui n'ont pas signé de ce mariage. Le père absent
en fait de ce.

Coules, cure.

- L'an 1767 et le 18^e jour du mois de Décembre par moy
cure rousigne a été baptisé Geneviève VINCENT née le
17, fille légitime et naturelle à Antoine VINCENT et Jeanne
TEISSÈRE, sa père et mère, Bourgeois du village de Nohacuel
dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Pierre VINCENT, ténor
de la ville de Lacalm diocèse de St. Flours. Sa marraine Gene-
viève VINCENT pour à le baptisé qui n'ont pas signé de
ce mariage. Le père absent, en fait de ce.

Coules, cure.

- Le 27^e Décembre 1767 par moy cure rousigne a été
baptisé Jean Antoine PAUTARD né le même jour fils légitime
et naturel au M^r Barthélémy PAUTARD, notaire Royal et
de son épouse Marie - Anne BADAEL, sa père et mère du village de
Calucules dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le M^r Antoine
PAUTARD, oulé factuel de Calucules, rousigne. Sa marraine
Marie - Anne BATHOT du lieu de Lacalm, diocèse de St. Flours
qui n'a pas signé de ce mariage. Le père absent, en fait de ce.

- Supplément obit et mariage.

Coules, cure.

Les fils de cette famille 1768.

- 1768 -

- L'an 1768 et le 6^e jour du mois de Janvier a été baptisé Jean
François LAPORTE, né le même jour, fille légitime et naturelle
au M^r Jean LAPORTE et Jeanne BRÉVIER, sa père et mère
du village de Vitequel dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
le M^r Jean LAPORTE de Vitequel, rousigne. Sa marraine
Françoise LAPORTE de Calucules rousigne. Le père absent
en fait de ce. Laporte François Laporte. Coules, cure.

- L'an 1768 et le 2^e jour du mois de Février, nuit né et
obit baptisé Jean Antoine et Marie - Jeanne RIGAL, enfants
jumeaux, fils légitime et naturel au M^r Renaud RIGAL et Marie
VALADIER, leurs père et mère, Bourgeois du village de Nohacuel
dans la 1^{re} paroisse. Leurs parrain de M^r Jean Antoine a été le
M^r Antoine RIGAL, père au baptisé. Sa marraine Françoise RIGAL
Marie RIGAL pour à le baptisé a été marraine de l'aut. Marie -
Jeanne qui n'ont pas signé. Rigal - Coules, cure.

Supplément obit et mariage. Rigal - Coules, cure. 6^e des Février
supplément obit et mariage. Rigal - Coules, cure. 6^e des Février 1767

Le 3^e jour du mois de Février 1768, par moy vicar de la ^{le 12} paroisse vicar de conjoint au mariage au lieu du Président vicar de
 "Seigneur de la paroisse" Michel SIRVAIN âgé de 36 ans ou environ
 vef. du village de Falachoux et Marie DELMAS âgée de 26 ans. au
 environ, du village, tous deux la 1^{re} paroisse, en présence de M^{rs} Antoine
 DANGLES de Breissac, de M^{rs} Antoine PAUTARD de Colubelle, de
 George BALITRAND de Poulhac et de Pierre DAGES du lieu
 d'Alpuch, vassique. Les mariés n'ont pas signé de ce requis
 Dangles Poulhac Balitrand.
 Pierre Dages Albouze, vic.

Le 11^e Février 1768 après la publication de 3 Banns de mariage
 faite au front de la messe de paroisse dans notre église et
 celle de M^{rs} Genesins, pendant 2 dimanches consécutifs et le
 jour de la Purification de la Vierge entre Pierre THOULECH, vef.
 âgé de 50 ans ou environ du village de Breissac paroisse deud.
 M^{rs} Genesins d'une part et Claude ~~de~~ BALITRAND d'autre
 part, leud. BALITRAND du village de Poulhac dans la 1^{re}
 paroisse, âgé de 43 ans ou environ, et personne ne s'étant opposé
 ni nous même n'ayant reconnu empêchement quelconque
 au mariage vicar vicar au solennellement conjoint au mariage
 en face de notre 1^{re} Eglise leud. THOULECH et BALI-
 TRAND) âgé de 38 ans ou environ, leur au domicile du Prési-
 dent vicar de la paroisse en célébrant la 1^{re} Messe et le tout en présence
 de M^{rs} Antoine DANGLES deud. Breissac, de M^{rs} Antoine PAUTARD
 George BALITRAND deud. Poulhac et Pierre DAGES du lieu
 d'Alpuch, vassique.
 Dangles Poulhac Pierre Dages Albouze, vic.

Le 28^e jour du mois de Février 1768 a été baptisé Guillaume
 me vicar de la paroisse VALADIER me le même jour, fils légitime et
 naturel à M^{rs} Joseph VALADIER avocat en Parlement et
 de M^{rs} Elisabeth CORBES, sa femme et mère du village de
 Poulhac dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le M^{rs} Guillem-
 me CORBES ayeul naturel, Bourgeois du lieu de Bonleffs
 Bourgeois vassique. Sa marraine a été Marguerite DESPONS
 ayeule naturelle deud. Poulhac qui n'a pas signé de ce
 acte. Le père absent, en foy de ce.
 Copiedes vicar et ayeul fait de ce
 le 2^e Notre ayeul. au 1768.
 Corbes
 Albouze vicar

L'an 1768 et le 8^e jour du mois de Mars par moy vicar
 vassique a été baptisée Marie-Jeanne RIGAL, née le 7, fille légi-
 time et naturelle à Pierre RIGAL et Marie TESSIERRE, sa femme et
 mère présents du village de Vichiers et dans la 1^{re} paroisse. Son

Bapt
de
Poulhac.

Bapt
de
Vichiers

parain a été Pierre RIGAL. Le marain Anne RIGAL frere et
soeur dudit. S'échus qui n'ont ses signatures de ce mariage. Le frere
absent, en foy de ce. Combe, curé.

- L'an 1768 le 26 May, en consequence de la publication de trois bans
des futurs mariage, fait au pres de la messe de paroisse, dans
l'église de Benac. Et le jour de l'Ascension, dans notre église
et dans celle de Chaurès, ainsi que N. le Prieur dudit. Chaurès
l'atteste, entre Joseph BIRON (bonnelin) âgé de 50 ans, ou
environ, natif, habitant dans notre paroisse, depuis longues années
et d'une part: et Agnes MONTÉIL, âgée de 45 ans ou environ
fille légitime et naturelle à défunt Pierre MONTÉIL et Françoise
de CILIBERT, Premiers quand vivaient des village de Chaurès et
paroisse dudit. Chaurès, d'autre part, et personne ne s'étant opposé
à l'acceptation de - - - MONTÉIL, fille à Mathieu MONTÉIL
dudit. Chaurès laquelle après a été levée par sentence de
Nouveau l'official de St. Flour, comme étant uniquement faite
à N. le Prieur dudit. Chaurès, N. de St. Flour et nous
même n'ayant reconnu aucunement quelconque, nous nous
nous sommes de renouvellement conjoint en mariage, le consentement
mutuel qualifiément donné, en présence des témoins sous écrits
Lud. BIRON et MONTÉIL, leur age ensuite donné le Bailli de
N. nuptiale, au célébrant de St. Flour et observé les autres
formalités prescrites et usitées dans notre N. de St. Flour. Le tout en
présence de N. Jean ALBOUSE prieur et vicar de la N. paroisse,
d'Etienne TOUZERY de Benac, de St. Jean LAPORTE prieur
de Vitequest, rouniques, d'Antoine GARBONNÉL, prêtres dudit.
de Benac et autres qui requies de signer, de même que Lud.
BIRON et MONTÉIL, mariés ont dit ne savoir, en foy de ce.

Alborge, vic. Laporte & Touzery Combe, curé.

- Le lendemain jour du mois de May 1768 après un curé, rounique
après a été baptisé Jean Pierre BIRVAIN le jour précédent, fils
légitime et naturel à Pierre BIRVAIN et Marie - Anne JOANY, sa
femme et mère, prêtres du village de Benac dans la N. paroisse.
Par parain a été le P. Jean Pierre CONILIER GUES d'été lui de
Laurac. Le marain d'été François VAISSIER frere au P. JOANY
de Ville, N. paroisse, rouniques. Le frere absent, en foy de ce.

Combe, curé. Vignier Combe, curé.

- Le 14 Juin 1768, en consequence de mon certificat du 13 desd.
mois de mariage entre Antoine FABRE de Chaurès et
Françoise SARRÉL de Nas de Quiclé paroisse de Cassagnols,
a été célébré dans l'église dudit. Cassagnols, comme ont plus
amplement écrit dans les Registres de cette église - Combe, curé.

Ban
de
Paulhac

Ban
de
Vignier

Nouveau
de
Ville.

mis
le
à

ban
des
benac

L'an 1768 et le 22^e Juin et me Jean-Antoine FRANC ¹⁷⁷⁹
légitime et naturel a défunt Antoine FRANC dit Galtel et
Pascualité GONDAL, 23^e ans et veuf, Laboureur du village de
Pauillac dans la 1^{re} paroisse et le lendemain 23 dudit, nous a été
présenté l'écriteur moy notaire. Son parent a été Pierre FRANC
frère de l'écriteur. Sa marraine Tomielle DAGES qui acquiesce
nous ont dit ne savoir, en foy de ce. Coubs, curé

Le 16 Aout 1768 a été par un notaire moy notaire l'écriteur
Antoine PASCAL me le jour et lieu, fils légitime et naturel a
Antoine PASCAL et Françoise DESTRE 23^e ans et veuf passans
du village de Védines dans la 1^{re} paroisse. Son parent a été
led. Antoine GRANIER du village de La Borie dite d'Andrieu
paroisse de Laurens. Sa marraine d'écriteur Anne BESPONS du
lieu de Localm, notaires. Le père absent

L'an 1768 et le 6^e jour du mois de Septembre, en conséquence
de la publication de trois Banns du futur mariage faite en
présence de la messe de paroisse dans notre église et dans celle
de Localm, ainsi que d'écriteur nous l'atteste, pendant trois
dimanches, entre Lourens TUGIEN âgé de 30 ans ou environ
du village de la Bouque paroisse de Localm, d'une part; et
Catherine ATBERNY âgé de 28 ans ou environ, fille légitime
et naturelle a Rospagnol ATBERNY et Béatrix BOUCHET, 23
ans et veuf, Laboureur du village de Villa dans la 1^{re} paroisse
d'autre part a laquelle publication nous ne n'étant opposé
et nous nous n'ayant reconnu aucun empêchement quelconque, moy
notaire moy notaire a été solennellement conjoint en mariage led.
Lourens TUGIEN et led. Catherine ATBERNY, le consentement
nécessaire préalablement donné, en présence des témoins nous
écriteur, leur ser assistant donné la Bénédiction nuptiale, en
célébrant le rite - je ne et observé les autres formalités prescrites
et usitées dans le 1^{er} diocèse. Le tout en présence de Charles
Philippe SIRVAIN de Villa, d'Andrieu ALBOUGE, curé de
paroisse notaire, d'Andrieu ATBERNY, aivalide, d'Andrieu
DONNERAIE dudit Villa, de Pierre BESOTTES dudit La
Bouque, paroisse dudit Localm qui et les maries acquiesce
nous ont dit ne savoir, en foy de ce.

Le 22^e Septembre 1768 "l'écriteur" devant nous moy notaire moy notaire a été
conjoint en mariage, en face de la 1^{re} - Eglise, le consentement
mutuel préalablement donné Pierre SIRVAIN âgé de 42 ans ou
environ, fils légitime et naturel a défunt Charles et Catherine

CLAPIER ses père et mère, j'ay pour quand vitailleur du village de Falachamps et Tonnette DOYNERGUE âgée aussi de 42 ans on a vu son fille aussi légitime et naturelle à défaut d'autres DOYNERGUE ne s'ay pas mesaché et qu'elle comme SADOUL de

Nom de village de Viteauquel

Prof. de l'édifice

l'illage de Viteauquel l'un et l'autre de la 1^{re} paroisse. Prédit, outre les parents de maries, le 23 Jean LAPORTE Cadet? d'ed. Viteauquel, romain, Baillie comme SIRVAIN et Pierre CHAZAL que est les époux n'ont auc signatures de ce interpellé, au boy de ce.

Le 22 3^{es} 1768 a été l'apprise par moy ces' romain, Jean DELBOR, ne le même jour, fils légitime et naturel à Pierre DELBOR et Marie PUECH ses père et mère Prémiers du village de Sédécis dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été, Jean DOYNERGUE du village de Enfants l'ancienne de Chausse. Sa maraine Marie PUECH du village d'Alte-rieux l'ancienne de Sédécis que n'ont auc signatures de ce interpellé. Le père absent, au boy de ce.

Prof. de l'édifice

Prof. de l'édifice

Le 6^{es} 9^{es} 1768 a été l'apprise par moy ces' romain, Pierre SIRVAIN ne le même jour, fils légitime et naturel à Michel SIRVAIN et Marie DELMAS ses père et mère, j'ay pour quand l'illage de Falachamps dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Pierre SIRVAIN de Viteauquel, ouille j'allénel. Sa maraine Anne CHAZAL épouse naturelle de villa, tous de la 1^{re} paroisse qui n'ont auc signatures de ce interpellé. Le père absent, au boy de ce.

Prof. de l'édifice

Prof. de l'édifice

Le 7^{es} Mars 1767 a été l'apprise Marguerite Françoise JOANY avec le 6, fille légitime et naturelle au 1^{er} Joseph JOANY et de sa Françoise SAISSIER ses père et mère, Bourgeois de l'illage de Villa dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été M^{re} Pierre SAISSIER avocat et notaire Royal du lieu et paroisse de la 1^{re} paroisse. Sa maraine de sa Marguerite Françoise RAYNIER de l'illage d'Alborge l'ancienne de Caméjoul, romain. Le père absent.

Prof. de l'édifice

Prof. de l'édifice

Supplément de l'édifice. n'ont auc signatures de ce interpellé. Le père absent, au boy de ce.

Le 16^{es} Mars 1768 a été l'apprise sous condition, par moy ces' romain Pierre RAYNAL ne le nuit précédente, fils légitime et naturel à Guillaume RAYNAL et Ceile DISBERT, ses père et mère, j'ay pour quand l'illage de Banicé, dans la 1^{re} paroisse. Son fiancé a été Pierre LAPORTE de Viteauquel. Sa maraine Marie BIRON fille à Joseph BIRON dit Roudou, tous de la 1^{re} paroisse que requiert et interpellé de signer sur dit no séparé. Le père absent, au boy de ce.

Prof. de l'édifice

Prof. de l'édifice

Mari de Pauline de manoir a été Marguerite ----- demeurant au ch.
Pauline fille aussi illégitime à Poêle, laquelle n'a pas signé
de ce mariage, en foy de ce. Coules, curé.

— L'an 1769 et le 7^e Juin a été baptisé Guillaume Pons
né le jour précédent, fils légitime de Antoine PONS et Thérèse
NINHARD, ses père et mère, bourgeois du village de Paulhan, dans
la paroisse. Son parrain Guillaume NINHARD du lieu de
la Tenisse. Sa marraine Claude PASCAL deud. Paulhan qui
requis de signer ont dit ses parents, en foy de ce.
Alborge, vic. Coules, curé.

— Le 5^e jour du mois de Juillet 1769 par moy mesme, nousigné
a été baptisé Jean-Antoine Riard, né le jour et lieu, fils
légitime et naturel de Jacques Riard et Françoise BARBON, ses
père et mère, bourgeois du village de Paulhan dans la 1^{re} paroisse
son parrain a été Antoine FRANC deud. Paulhan, sa marraine
Thérèse AUBERTY de Colucins, même paroisse qui n'ont pas
signé de ce mariage. Le père absent, en foy de ce.
Coules, curé.

— Le 11^e jour du mois de Septembre 1769, par moy mesme, nousigné
a été baptisé François LA PORTE, né le 10, fille
légitime et naturelle de Jean LA PORTE et Jeanne BERNIER
ses père et mère du village de Vitaquet dans la 1^{re} paroisse. Son
parrain a été Jean BERNIER oncle naturel du village de
Fontanias paroisse de Casseféris, sa marraine Françoise LA PORTE
Nante parrainelle du village de Colucins, dans la 1^{re} paroisse
nousigné. Le père absent, en foy de ce.
Deud. François Laporte Coules, curé.

— L'an 1769 et le 13^e jour du mois de Septembre a été
baptisé sous condition par moy mesme nousigné Suzanne
FABRE née le 12, fille légitime et naturelle de Antoine
FABRE et Jeanne SAUREL, ses père et mère, bourgeois de
village de Colucins dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
Jean FABRE secul naturel nousigné. Sa marraine Suzanne
BOSC de village de Nas-de. Quisté, paroisse de Casseféris
appelé mesmeville qui n'a pas signé de ce mariage.
Le père absent. Ralie. Marianne Chanté -
Jeanne - Thérèse Baldit Coules, curé.

— L'an 1769 et le 19^e Septembre en conséquence de la publication
de 3 Banns, du futur mariage faite au prône de la messe
de paroisse le jour de la Nativité de la Vierge et les deux
dimanches suivants dans notre église et dans celle d'Alfuchet
ainsi que N^{re} le Beau deud. Alfuchet nous le certifie, entre

183

Jean CARBON âgé de 30 ans ou environ fils légitime et naturel
 à défunt Antoine CARBON et Marie PRADAC, mariés devant
 notaire du lieu et paroisse de l'Alpuch, d'une part, et François
 BONNET âgé de 26 ans ou environ, fils aussi légitime et natu-
 relle au Sr. Antoine BONNET et Marie VAISSIERE, 2^e fois et mariés
 devant du village de Poulluc dans la 1^{re} paroisse d'autre part;
 auxquelles publications personnes ne s'étant opposés et nous-mêmes
 n'ayant reconnu aucun empêchement quelconque, nous nous sommes
 solennellement conjoint en mariage, le consentement réciproque
 préalablement donné en présence de témoins nous écrits, led. Jean
 CARBON et led. François BONNET, en face de notre 1^{re} P^{re} -
 Eglise, leur ay assisté dans le Bénédiction nuptiale au cimetière
 de la P^{re} - 1^{re} case et observé les autres formalités prescrites et usitées
 dans notre Diocèse. Le tout en présence de Sr. Antoine COSTES,
 Bourgeois du lieu de l'Alpuch, Sr. Pierre LAURANS aussi
 Bourgeois du village de Baret, paroisse de Gourastel - Calvignac,
 Sr. Pierre, Pierre VAISSIERE du lieu de St^e Genevieve,
 de Sr. Jean - Pierre BONNET, frère à l'un marié et autre soumi-
 gné, avec l'épouse, et l'épouse a été veuve de ce veuf
 François Bonnet.

Vaissier. Bonnet. Pierre Dabon. Laveaux.
 Coust. Coust.

— L'an 1769 et le 14 Septembre, après la publication de 3 Banns du
 futur mariage, faite au près de la messe de paroisse le jour de
 la Nativité de la V^g - Marie et le deux dimanche suivants, entre
 led. Jean LA PORTE 2^e fois veuf, âgé de 40 ans ou environ, fils
 légitime et naturel à défunt Sr. Jean LA PORTE, notaire Royal
 et Genevieve DUSOLIER, 2^e fois et marié du village de Vittequet
 d'une part; et Jeanne CHAYREL âgée de 26 ans ou environ fille
 aussi légitime et naturelle à feu Jean CHAYREL et Catherine
 BOUCHET, 2^e fois et mariés, Prêtres du village de Balachon, tous
 de la 1^{re} paroisse d'autre part; auxquelles publications personnes
 n'ayant pour opposition quelconque et nous-mêmes n'ayant
 reconnu aucun empêchement quelconque, nous nous sommes
 solennellement conjoint en mariage, en face de notre
 P^{re} - Eglise, le consentement réciproque - préalablement donné
 en présence de témoins nous écrits led. Sr. Jean LA PORTE et led.
 Jeanne CHAYREL, leur ay assisté dans le Bénédiction nuptiale
 au cimetière de la P^{re} - 1^{re} case et observé les autres formalités prescrites et
 usitées dans notre Diocèse. Le tout en présence de Jean CHAYREL
 frère à l'épouse, souigné, Jean CHAUDET, Pierre CAZAL aussi
 souigné, et de Jean ARBERNY du village qui est l'épouse veuf.

Marie Jean SALETTE et Thérèse CHAREL, mariés du lieu de ¹⁸⁵ ~~Thérèse~~
 de Thérèse, d'une part et Marie ANBERNY âgée de 28 ans, de
 curion, fille à Raymond ANBERNY et Catherine PAGET mari
 mariés du village de Colubie dans notre paroisse, la Paroisse
 trois vicariaux leur a été marié devant le célébrant de St Jean
 le tout en présence de M. SUGIÉ, de M. ALARY de la ville de
 Roday, rounique, et d'Etienne SALETTE du lieu de Thérèse et
 François DELRIEU du lieu de Courtois. qui et les autres requies
 de requies, ont dit ne sçavoir, en foy de ce. Coules, curé.

Thérèse Alary

Le 30^e jour du mois d'octobre 1669, en conseil de la Justice
 des Bours de l'ancien mariage, faite au jour de la venue
 paroissiale dans notre église et dans celle de Thérèse, deux
 Beninches consécutifs et dans ville de St-Jean de Paris, les 2, 8
 et 9 du mois d'octobre, ainsi à nous attesté par le curé de
 Thérèse et par M. CHARBONNIER, vicar de St-Jean, ~~curé~~
 de cette dernière paroisse, devant le juge par M. l'archevêque
 de Paris des 10 8^{es} mes. année 1669, contresigné par son
 secrétaire, entre Raymond JULTE, veuf veuf du village de
 Somp paroisse de Thérèse, mari résidant à Paris depuis
 longue année, âgé de 60 ans, paroisse St-Jean, âgé de 45 ans
 ou curion, d'une part; et Jeanne ANBERNY âgée de 30 ans ou
 curion, fille avec légitime et naturelle au M. Raymond ANBERNY
 et Catherine PAGET, ses père et mère, paroisses du village de Colu-
 eides dans notre paroisse d'autre part. et jurant ne s'entendre
 approuver aux d. publications de part ni d'autre, ni recevoir légitimement
 quelconque, ni par eux rounique, en présence de témoins avec
 marques au complet au mariage, en face de l'Eglise, le curé
 Jean Julte, préalablement donné, led. Raymond JULTE
 et led. Jeanne ANBERNY, leur ay ensuite dans la Paroisse d'icelle
 vicariaux, en célébrant de St-Jean et observé les autres formalités
 en usage dans notre diocèse. le tout en présence de M. Jean
 ALBOUZE, vicar, rounique, de Paris ANBERNY, frère de
 l'épouse, et Antoine LA PORTE, des Bours, et André D'AYRINHAC
 et autres qui sur l'épouse n'ont pas signé, de ce interpellés, en foy
 de ce. Coules, curé.

Le dernier jour d'octobre 1669 par moy curé rounique a été baptisé
 Marguerite BALITRANG née le même jour, fille légitime et natu-
 ruelle à George BALITRANG M. Prévost et à Marie... GALHAC
 ses père et mère du village de Parilhac dans la St-Jean paroisse. Son
 parrain a été Pierre TOULUCA du village de Prade, fils de St-Jean
 curion. Sa marraine Marguerite GODAL demeurant à Parilhac
 qui n'ont pas signé, de ce interpellés. le tout devant le foy de ce. Coules, curé.

Bapt
des
villages.

- Le 3^e 4^e 1769 par un notaire a été baptisé David - René
épouse JOANNY née le jour précédent, fille légitime et naturelle au
s^r Joseph JOANNY et à sa femme Françoise VAISSIER du village des
villages dans le 1^{er} paroisse. Son parrain a été m^r Pierre VAISSIER
avocat au Parlement de 1^{er} - qu'on voit. Du marais de la rue
JOANNY qui n'a pas signé. Le parrain a signé. Vaissier Joanny
Combe, curé.

Bapt
de
Pauillac

- L'an 1769 et le dernier jour du mois de Novembre par un notaire
sousigné l'aveu de Jean de Sud été conjoint, en mariage en présence
de témoins nous écrit, Pierre DELRIEU âgé de 50 ans ou environ,
marchand, fils légitime et naturel à Jean Joseph DELRIEU et
Gabrielle LAPOURTE, parents quand vivants du lieu de L'Arrouy
1^{er} de la paroisse et Marie MONTVACCAT âgée de 30 ans ou environ,
fille aussi légitime et naturelle à Jacques MONTVACCAT et Jeanne
CAYREL, père et mère parents du village des villages dans le
1^{er} paroisse. Les deux parties ont été dans la 1^{re} paroisse dans laquelle j'ai été
donné la Présidence, mesfrère et observé les autres formalités
prescrites, et exécutées dans la 1^{re} paroisse. A tout au présent du
1^{er} Guillaume SANET, Bourgeois du Nord de Vidal, parrain de l'aveu.
Séverin, Antoine PASCAL de Vidéme, et Antoine FABRE de
Falachous dans le 1^{er} paroisse, conjoints avec l'époux, de
Guillaume MONTVACCAT frère à l'épouse qui est à notre respect
de signer de même que l'épouse ont dit ne savoir, en foi de ce
Delrieu Jeanet Pascal. Falachous, curé.

Bapt
de
Vidéme

- L'an 1769 et le 9^e Décembre, par un notaire a été baptisé Jean - Jacques
SIRVAIN né le 8, fils légitime et
naturel à Charles SIRVAIN et Constance DELMAS, fille du village
des villages de la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Jacques SIRVAIN
appel parrain du village du Nord. Du marais de la rue
de la paroisse vidéme. Villages qui n'a pas signé de ce village
parrain. Le parrain a signé. Le père absent, en foi de ce.
J. Sirvain - Combe, curé.

- 1770 -

- L'an 1770 et le 28 Janvier, par un notaire a été baptisé
Jean - Guillaume FABRE, né le jour précédent, fils légitime et naturel
à Antoine FABRE et Jeanne SANET, père et mère, parents
du village de Falachous dans le 1^{er} paroisse. Son parrain a été
le 1^{er} Guillaume SANET, Bourgeois du Nord de Vidal, parrain de
Séverin - Vidéme, conjoints. Du marais Catherine RAYNAL

Bapt
de
Falachous

du village de Quie, paroisse de St-Genesie qui n'a pas le p^r
signe, de ce interpellé. Le p^r absent, en foy de ce / Combr, une.

— Le 17^e 1770 et le 28^e jour du mois de Janvier, par permission
de M^r l'abbé de PORTBLANCHE, archidiacre et vicar^e general de
par l'evêque et Comte de Rodez, par moy, Jean RIGAL, p^r du
village de Paulhus dans la p^r paroisse a été baptisé dans la
chapelle domestique de M^r Joseph VALADIER, avocat au Parlement
— Jacques. Joseph VALADIER ne le jour précédent, fils légitime et
naturel auel. M^r Joseph VALADIER et de sa femme Elisabeth COMBES
ses p^r et mère, habitant auel. Paulhus, merid. paroisse. Son p^r
mère a été le M^r Jacques VALADIER, oncle paternel. Sa maraine
de sa Marguerite DESMORS épouse de sa femme qui n'a pas signe
de ce interpellé. Le p^r absent et le p^r du baptisé ont signé.
Valadier p^r. — Phedre
Rigal, p^r.

— Le 4^e Février 1770 par moy mes^r notaires a été baptisé
Jean-Antoine PASCAL ne le jour précédent, fils légitime et
naturel a' Antoine PASCAL et Françoise DESRE, parents du
village de Viduus dans la p^r paroisse. Son p^r a été Jean
DASÈS auel. village. Sa maraine Jeanne BÉBOURDES du
village d'Antvernes paroisse de Cassagnol, qui n'a pas signe
de ce interpellé. Le p^r absent, en foy de ce
Combr, une.

— Le 13^e Février 1770 par moy mes^r de la p^r paroisse, not-
naires et "saints" sarruells ont été conjoint^s en mariage
Pierre CAZAL, veuf âgé de 37 ans ou environ et François CAYROL
âgé de 30 ans ou environ fille légitime et naturelle a' défunt
Jean CAYROL et Catherine BOUCHET, lesdites, tous du village
de Falachous, dans la p^r paroisse auxquels j'ay donné la bén-
diction nuptiale, en célébrant le m^r-dame et observé le autre
formalités prescrites et usitées dans le p^r diocèse. Le tout en présence
du M^r Jean LAPORTE, d'Antoine FABRE tous auel. Falachous
notaires Jean RIGAL de Viduus auel. signe, Jean CHAUVAT
du p^r paroisse qui n'a pas signe de ce interpellé, l'epouse auel
interpellé a dit ne savoir et l'epouse auel, en foy de ce.
Rigal. — Cazal - Laporte — Chauv
Combr, une.

— Le 14^e Avril 1770 par moy mes^r notaires a été baptisé Gene-
vieve PASCAL ne le même jour, fille légitime et naturelle a'
Charles PASCAL et Toniette AMBERNY, ses p^r et mère, Bourne
village de Falachous dans la p^r paroisse. Son p^r a été
— Pierre PASCAL, p^r a la baptisé. Sa maraine Genevieve PAUTARD

LA PORTE habitant du village de Vittequet, sousigne. La
marquise Catherine BOUCHET épouse multivelle de Faluchoux
qui n'a ses signes de ce village. Le père absent, au foy de ce.

- Supplément d'acte 7^e post l'effusion. die - / Combe, curé.

le 14 Juillet 1770 par moy d'une sousigne a été baptisé
Pierre ~~le d'ant~~? Bonaventura PAUTARD né le 13, fils légitime
Père et naturel à moy Barthélémy PAUTARD, notaire Royal et
de sa femme Marie - Anne BARDUËL, sa père et mère du village de
Colombes dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été le P. Pierre

VIGUIER Marcellin, du village de Sédun, sousigne. La
marquise dresse Marie Christiane PAUTARD sous au baptême
qui n'a ses signes de ce village. Le père absent, au foy de ce.
Viguié Combe, curé.

- Supplément nominatif d'acte et registres fait die 28^e Mars
Le 17^e 7^e 1770 a été baptisé par moy d'une sousigne
Naquente CARBON, née le même jour, fille légitime et naturelle
de St Jean CARBON et Françoise BONNET, sa père et mère

pepans du village. Le Pauline dans la 1^{re} paroisse. Son
parrain a été le P. Moine BON BONNET appelé multivelle
sousigne. La marquise Naquente CARBON toute naturelle du
lieu et paroisse d'Alqued, qui a été ne savoir signes de ce village
au foy de ce. Bonnet - Combe, curé.

Le 25^e jour du mois de Septembre 1770, au conséq^e de la publication
de 3 Banns de futur mariage faite au foy de la même paroisse
pendant 3 dimanches consécutifs, dans notre église et dans celle

Mariage
du
village
et de
Chancypuel

de Chancypuel (ainsi qu'appert du certificat de moy DELORT, prêtre
curé dudit. Chancypuel) entre Joseph GRIFFOUC âgé de 28 ans ou
environ, fils légitime et naturel à défunt Jean GRIFFOUC et
Marie GIRBAC, sa père et mère, habitans du village de Chancypuel
paroisse d'ad. Chancypuel, Diocèse de St. Flour. d'une part; et la d'ad. et
fille Cécile MONTVALLAT âgée de 28 ans ou environ, fille aussi
légitime et naturelle à Ignace MONTVALLAT et Jeanne CAYRÉL
sa père et mère du village du Vieille dans la 1^{re} paroisse d'ad. et
qui n'a point été rendue en mariage quelconque de part ou
d'autre part, moy d'une de la 1^{re} paroisse sousigne, en présence
de Messieurs nous écrit au solennellement conjoint en mariage led.
Joseph GRIFFOUC et led. Cécile MONTVALLAT d'ad. et d'ad. au
Sacrament de mariage par la Confession et le vœu, leur au
suite dans la Paroisse d'ad. et d'ad. au foy de la 1^{re} paroisse
le tout en présence de Jean ICHER, P. MONTÉIL dudit. Chancypuel
sousigne. de M. Olivier MONTÉIL, Honoré GRIFFOUC et Raoumond
MONTVALLAT, frère de l'épouse, qui et la maris n'ont pas signé

de ce interpellé, en foy de ce. Combes, curé.

Icher. Pontviel

- L'an 1770 et le 17^e 8^e au cours de la publication de
 Bons du fait de mariage faite au front de la messe de paroisse
 pendant 3 heures consécutives entre Pierre CAZAL âgé
 de 31 ans fils légitime et naturel à Jean CAZAL, Bourgeois et
 défunt Marguerite SIRJAIN du village de Falachamp, f^{te} paroisse
 d'une part, et Cécile VIGUIER âgée de 22 ans son aînée
 fille aussi légitime et naturelle à défunt Jean VIGUIER, Marcellin
 et Marie REMISE du village de Se'dine même paroisse, et cette
 par lesquels publications personne ne s'estant opposé et nous-
 même n'ayant reconnu empêchement quelconque, lesd. parties
 n'ayant disposé par la Compromission et Compromission, moy, curé de
 l'église de Falachamp, soussigné au solemnement conjoint du ma-
 riage en présence des témoins nous eût, led. Pierre CAZAL
 et led. Cécile VIGUIER, leur ay assisté donné le Bénéd-
 iction nuptiale en célébrant la f^{te} Messe et observé les autres
 formalités prescrites et usitées dans notre Diocèse. Le tout en
 présence du M^r Antoine PASCAL, du S^r Pierre VIGUIER, f^{te}
 à l'épouse, soussigné de Jean CAZAL, père à l'époux, Pierre
 CAZAL oncle à l'époux qui n'ont sur signés, non plus
 que les mariés, en foy de ce. Combes, curé.

Pascal - Viguiere

- Le 15^e Novembre 1770 a été baptisé par moy, curé soussigné
 Ignace DECRIEU ne le 14, fils légitime et naturel à Pierre
 DECRIEU et Marie MONTVALCAT, bourgeois du village du village
 dans la f^{te} paroisse. Son parrain a été Ignace MONTVALCAT
 chapelain du village. La marraine a été Cécile MONT-
 VALCAT de Chancelrat paroisse de Charais, tante maternelle
 qui n'a sur signés de ce interpellé, en foy de ce. Combes, curé.

Bapt
du
village

Bapt
de
Falachamp

- Le 27^e jour du mois de Novembre 1770 par moy, curé
 soussigné a été baptisé Catherine CAZAL née le 26 f^{te} fille légitime
 et naturelle à Pierre CAZAL et Françoise MAYREL, sa femme et mère
 du village de Falachamp dans la f^{te} paroisse. Son parrain a été
 le M^r Antoine FABRE, soussigné. La marraine Catherine
 BOUCHET tous deux Falachamp qui n'a sur signés de
 ce interpellé. Le p^{re} absent, en foy de ce.
 Fabre - Combes, curé.

Prév
du
village

Le 16^e jour du mois de Janvier 1771 par moy une paroissienne a été baptisé Jean-Marcel BIRON âgé de 2 jours, fils légitime et naturel au M^r Pierre BIRON et Tourette DELMAS, 23 ans et mari bourgeois du village de Enfray paroisse de Chaurio, mais résident actuellement au village de Viella dans notre paroisse. Son parrain a été Jean DELMAS oncle naturel dudit. N^eville paroissien. Sa marraine Anne TOUZERS du village de Samicela, paroisse de Talon, diocèse de St. Flour, qui a été remercié supra de ce interpellé. Le père absent, en foy de ce.

Combes, curé.

Prév
de
Nestlé

Le 26^e Février 1771 par moy une paroissienne a été baptisé Antoine PASCAL né le 25, fils légitime et naturel à Antoine PASCAL et Françoise NESTRE, 23 ans et mari, bourgeois du village de Séduins dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été le M^r Antoine NESTRE du lieu de Locals, paroissien. Sa marraine Catherine PASCAL du village de La Bassac, paroisse de Camarion, qui n'a ses signatures de ce interpellé, en foy de ce.

Nestlé - Combes, curé.

Prév
de
Banicis

Le 8^e Mars 1771 par moy une paroissienne a été baptisé Jean GONDAL, né le même jour, fils légitime et naturel à Pierre GONDAL et Jeanne CHAUDIERES, 23 ans et mari bourgeois du village de Banicis dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été Jean CHAUDIERES du village de Jarnicols, paroisse d'Orliacquel. Sa marraine Marguerite GONDAL du village de Pauliac, dans notre paroisse qui n'a ses signatures de ce interpellé. Le parrain a signé, en foy de ce.

Chaudieris Combes, curé.

Prév
de
Pauliac

Le 25 Mars 1771 par moy une paroissienne a été baptisé Jean Louis PONS né le 24, fils légitime et naturel à Antoine PONS et Tourette NINHARD, 23 ans et mari, bourgeois du village de Pauliac dans la p^{te} paroisse. Son parrain a été le M^r Jean BONNET dudit. Pauliac paroissien. Sa marraine Rayde Lains FABRE du lieu de La Terrière qui n'a ses signatures de ce interpellé. Le père absent, en foy de ce.

Bonnet, Combes, curé.

- L'an 1771 et le 12^e jour, par moy d'un rousigné a été baptisé Jean FABRE né le 11, fils légitime et naturel de Antoine FABRE et Jeanne SAUREL, ses père et mère, paroisse de Colchenes dans notre paroisse. Son parrain a été le Sr Jean SAUREL, Bourgeois de Nes-de-Genève Colchenes paroisse de Coméjoub rousigné. Sa marraine Marie BE-SOTRES, d'ud. Colchenes qui a dit ne sçavoir signer de ce côté. En foy de ce Samuel Coubs, curé.

- Le 27^e Juin 1771 a été baptisé Pierre VALADIER né le jour précédent, fils légitime et naturel de M^{rs} Joseph VALADIER, avocat au Parlement et Demoiselle Delisabeth COUBES, sa mère et mère du village de Paullee dans la paroisse. Son parrain a été M^{rs} Pierre VALADIER, frère son oncle d'ud. Paullee qui l'a aussi baptisé. Sa marraine Demoiselle Marie-Jeanne COUBES, sa tante naturelle de ce lieu et paroisse de Lalutge. Bénévoles, rousigné, en foy de ce Valadier, frère Coubs - Coubs, curé.

- Le 15^e jour du mois d'Avril 1771 par moy d'un rousigné a été baptisée Coricelle SIRVAIN né le jour précédent, fille légitime et naturelle de Michel SIRVAIN dit héritier et Marie DELMAS, ses père et mère, paroisse de Falachonp, dans notre paroisse. Son parrain a été Barthélémy SIRVAIN oncle parrain d'ud. Falachonp. Sa marraine Coricelle DELMAS demeurant au village de Veller. En l'an et l'acte dans notre paroisse qui ont dit ne sçavoir signer de ce côté. En foy de ce Coubs, curé.

- L'an 1771 et le 3^e jour du mois de Septembre par moy d'un rousigné a été baptisé Jean LAPORTE, né le même jour, fils légitime et naturel de M^{rs} Jean LAPORTE dit Bourdelais et Jeanne CAYREL, ses père et mère du village de Vitequet dans la paroisse. Son parrain a été Jean CAYREL du village de Falachonp dans la même paroisse. Sa marraine Bourdelais LAPORTE du village de Colchenes, rousigné. Le père absent, en foy de ce Cayrel - Coubs, curé.

Nécessité
du
Nécessité

- L'an 1771 et le 13^e jour du mois de 7^{le} par un
 curé soussigné ont été baptisés deux filles jumelles auxquelles
 nous avons mis le nom de la première le nom Jeanne et de la
 2^e Marie - Rose, nées le nuit précédente, fils légitimes
 et naturels de M. Antoine VINCENT et Jeanne DOUBERGUE
 ses père et mère, Bourgeois du village de Paschemet dans
 la 1^{re} paroisse. Leur parrain comble a été Jean VINCENT
 et la marraine de la première nommée Jeanne a été Margue-
 rite VINCENT père et mère aux baptisés. deud. Paschemet
 la marraine de la 2^e qui est Marie - Rose a été Marie
 NAYNIER du village de La Vaise qui tous quatre ont signé
 ont été ne savoir, en foi de ce. Combe, curé.
 - Reproduction des mentions vers. et rétablies en l'indiv
 mention.

Nécessité
du
Nécessité

- L'an 1771 et le 17^e jour du mois de Septembre par un
 curé soussigné a été baptisé Charles JOANNÉ, né le 16,
 fils légitime et naturel de M. Joseph JOANNÉ et de ses sœurs
 François JAISSIER, ses père et mère, Bourgeois du village
 de Vialla dans notre paroisse. Son parrain a été le
 M. Charles NAYNIER du village de Allouze paroisse de
 Combejoux. Sa marraine allemande. Jeanne NESTRE
 de Châteaun de Rochepes qui n'a rien signé de ce
 baptisé. Le parrain a signé, en foi de ce.
 Combe, curé. Ch. Nageux.

- Le 25^e Décembre 1771 par un curé soussigné a été
 baptisé Antoine, Née LAPORTE né le 24 fils légitime et
 naturel de M. Jean LAPORTE habitant au village de Brevier
 ses père et mère du village de Vitruquet dans la 1^{re} paroisse
 Son parrain a été Antoine RIGAL de Colucibus, soussigné
 Sa marraine Jeanne CAYRÉL deud. Vitruquet qui a été
 ne savoir signé de ce baptisé, en foi de ce.
 - Reproduction des mentions vers. Régal - Combe, curé.

- 1772 -

L'an 1772 et le 13^e jour du mois de Janvier par moy
cens' soussigné a été baptisé Jean - Louis SIRVAIN, né le
même jour, fils légitime et naturel à Pierre SIRVAIN et
Tourette DOKERQUE, ses père et mère des village de Viteauquel
dans notre paroisse. Son parrain a été Jean CAYRON
soussigné. Sa marraine Anne CAYRON, l'un et l'autre
des fil. liés. La marraine a dit ne savoir signer, de ce
interpellé. Le père absent, en foy de ce.

Cayron. Coules, cens'

L'an 1772 et le 25^e Février par moy, cens' soussigné
a été baptisé Tourette SIRVAIN, né la nuit précédente
fille légitime et naturelle à Charles, Phillip SIRVAIN et
Tourette DELMAS, ses père et mère, habit. des village de Vialle
dans le fil. paroisse. Son parrain a été Joseph SIRVAIN, oulé
à la baptisé. Sa marraine Tourette AMBERNY de Paladonny
qui n'a su signer de ce interpellé. Le parrain a signé
Le père absent.

Sirven Coules, cens'

L'an 1772 et le 26^e jour du mois de Février "Fêtes
Samedi" a été célébré le mariage entre Jean ARRIBAT âgé
de 25 ans ou environ, fils légitime et naturel à Jacques ARRIBAT
et défunte Marie BORS des lieux de La Ténisse et l'autre
part au honnête fille Marguerite TOUZERY âgée de 31 ans
ou environ, fille aussi légitime et naturelle à Urbain TOUZERY
et défunte Anne DUBOULIER, paroisses des village de
Bambès dans notre paroisse, et l'autre part et tout de suite
moy cens' soussigné leur a été donné la Bénédiction nuptiale
en célébrant le dit. mariage et observé les autres cérémonies
prescrites et usitées dans notre paroisse. Le tout en présence
de Guillaume ROUSTANS des village de Baymourouse paroisse
de Choncioul, des S^r Antoine NOURDENTRES des lieux
de La Ténisse, des S^r Jean LA PORTE de Viteauquel, soussignés
et autres qui n'ont su signer de ce requis. L'époux et
l'épouse aussi requis ont dit ne savoir en foy de ce.

La porte - Nourdentres - Roustans.

Coules, cens'

Bapt
no
Foluchon
Nauinge

Bapt
de
Viteauquel
Bapt
de
Vialle
Bapt
de
Bambès
Bapt
de
Viteauquel

Bapt
de
Viteauquel

Bas
de
Falochamp

- L'on 1772 et le 18^e Mars par moy d'une rousniqne a été
l'epouse Marie CAZAC nee le 17, fille legitime et naturelle
a Pierre CAZAC et Cecille VIGUIER, ses pere et mere de
village de Falochamp, dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été
Jean CAZAC appelé parrain. La marianne Marie REMISE
de village de Vedruies tous deux paroisse rousniqne. Le
parrain a été ne rousniqne, de ce interjelle, en foy de ce.
Combe, curé

Nauvay

- L'on 1772 et le 12^e May "Samedi benedictis" a été célébré
le mariage entre Pierre ALBOUSE age de 32 ans ou au pres,
fils legitime et naturel a defunt Benoit ALBOUSE
dit Pierre et Tonette VACCARESSÉ de village de La vaine
dans la 1^{re} paroisse, d'une part; et Anne TOUZERY agee aussi
de 32 ans ~~ou au pres~~, et sa. de la, fille veuve legitime et naturelle
a defunt Michel TOUZERY et Anne CAPRIOL, parents deud.
La vaine. d'autre part sur quel j'ay donne le benedictio;
nuptiale, en celebrant la 1^{re} - messe et observe les autres ceremonies
usites dans le 1^{re} diocèse. Le tout en presence de Jean DONNERAUS
dit Guichon de village de Neschamp, d'Antoine ALBOUSE
clerc de paroisse, rousniqne, de Laurent TOUZERY, frere a la
mariee qui n'a pas signé de ce interjelle, non plus que
d'autres témoins et les maries de ce arri interjelle, en foy
de ce. Albouze - Combe, curé.

Bas
de
Vedruie

- L'on 1772 et le 10 Juin par moy d'une rousniqne a été
l'epouse Pierre DECBOR nee le meme jour, fils legitime et
naturel a Pierre DECBOR et Marie Anne PEECH, ses pere et
mere, Bourgeois du village de Vedruies dans la 1^{re} paroisse.
Son parrain a été Pierre GUITARD, la marianne Antoinette
GUITARD, tous deud. Vedruies qui n'ont pas signé
de ce interjelle. Le parrain absent, en foy de ce.
Combe, curé.

- Le 6^e Aout 1772 par moy d'une rousniqne a été
l'epouse Jean - Antoine CARBON nee le 3, fils legitime
et naturel au 1^{er} Jean CARBON et de sa femme Françoise
BONNET, ses pere et mere, Bourgeois du village de Paulhac
dans la 1^{re} paroisse. Son parrain a été Antoine BERNIER
du lieu de Alpuell. La marianne d'elle Marie VAISSIERE
deud. Paulhac qui n'a pas signé de ce requise. Le parrain
a signé, en foy de ce. Brierrier Combe, curé.

Profr
du
Village

Le 10 Août 1772, je voy une' nouvelle' a été bapt.
tisé Catharine DELRIEU mes' le même jour, fille
légitime et naturelle a' Père DELRIEU et Marie MONT-
VACCAT, sa pie' et mere' du village de la Vallée, alors la
présente paroisse. Son parrain a été Joseph AGRIFFOU
de village de Chaurival paroisse de Chauris. Sa
Marraine Catherine MONTVACCAT d'ed. Vallée qui'
est appelée de sa pie' ont dit ne savoir, en foy de ce.
Combe, etc'.

Prof.
de
Cité

Terminé le 15 Mars 1962.

Prof.
du
Village

Prof.
de
Village

- Prof.
 - Hills
 - MONT-
 - la
 - Poul
 -
 -
 -
 - ce.

	<u>Mariages</u>	<u>Baptême</u>	<u>Naits</u>	<u>Mariages</u>	<u>Baptême</u>	<u>Naits</u>
1700	0	8	3	1742-4	14	12
1701	2	7	2	1743-3	11	5
1702	2	16	4	1744-7	18	8
1713	2	4	15	1745-1	16	9
1714	0	11	4	1746-5	15	7
1715	2	10	0	1747-4	11	6
1716	4	13	16	1748-4	17	4
1717	0	6	3	1749-1	13	15
1718	3	11	5	1750-6	13	10
1719	4	22	6	1751-1	14	10
1720	0	14	11	1752-5	14	3
1721	2	15	5	1753-3	12	8
1722	0	12	4	1754-4	17	18
1723	1	9	7	1755-3	17	15
1724	3	12	3	1756-6	10	9
1725	5	14	3	1757-3	14	3
1726	3	17	2	1758-3	13	8
1727	3	18	4	1759-2	12	6
1728	0	14	6	partir le 1er Novembre.		
1729	3	19	7	21-25.		
1730	3	19	6			
1731	5	11	7			
1732	6	12	4			
1733	0	11	5			
1734	2	13	8			
1735	2	13	8			
1736	3	6	9			
1737	4	12	11			
1738	4	25	16			
1739	5	8	6			
1740	8	10	8			
1741	6	10	8			